

République Algérienne Démocratique et populaire.
Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique.
Université mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
Faculté des sciences économiques, commerciales et
des sciences de gestion.
Département des sciences économiques.



Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences économiques.
Option : Economie et Finance Internationales.

Thème :

Intégration économique et crises :

Le rôle et l'impact de la monnaie unique vis-à-vis des
économies de l'Union Européenne

Présenté par :
Mlle SAADA Lynda

Sous la direction de :
Pr Djamal SI-MOHAMMED

Devant le Jury composé de:

Professeur Chabha BOUZAR, **Présidente**, Université M. MAMMERI, Tizi-Ouzou

Professeur Djamal SI-MOHAMMED, **Rapporteur**, Université M. MAMMERI Tizi-Ouzou

Professeur Brahim GUENDOUZI, **Examineur**, Université M. MAMMERI Tizi-Ouzou

Professeur Matouk BELATTAF, **Examineur**, Université Abderrahmane MIRA, Béjaïa

Date de soutenance : .../.../.....

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire

Le Professeur Djamel SI-MOHAMMED, qui m'a fait l'honneur de diriger mon travail.

Je tiens également à remercier les membres du jury, qui ont eu l'amabilité de lire et d'évaluer ce travail.

Mes remerciements vont aussi à ma famille, ma belle famille et tous mes amis qui m'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ce mémoire.

Que tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, trouvent ici, l'expression de ma sincère reconnaissance.

Abréviation et Acronymes

AELE : Association Européenne de Libre Echange
AGE : Accords Généraux d’Emprunts
BCE : Banque Centrale Européenne
BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM : Banque mondiale
CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l’Acier
CEE : Communauté Economique Européenne
CEEA : Communauté Européenne de l’Energie Atomique
CEEC : Commission Economique Européenne de Coopération
CMFI : Comité Monétaire et Financier International
DTS : Droits de Tirage Spéciaux
ECU : European Currency Unit
EEE : Espace Economique Européen
EPSO : Office Européen de Sélection du Personnel
FECOM : Fond Européen de Coopération Monétaire
FMI : Fond Monétaire International
IER : Intégration économique régionale
IME : Institut Monétaire Européen
MC : marché commun
NAE : Nouveaux Accords d’Emprunts
OCDE : Organisation de Coopération et de développement économique
OEEC : Organisation Economique Européenne de Coopération
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
ONU : Organisation des Nations Unies
UBS : Union des Banques Suisses
UE : Union Européenne
UEM : Union économique et monétaire
UEP : Union Européenne des Paiements
UME : Union Monétaire Européenne
PECO : Pays d’Europe Centrale et Orientale
PIB : Produit Intérieur Brut
PIIGS : Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne
SEBC : Système Européen des Banques Centrales
SME : Système Monétaire Européen
SMI : Système Monétaire International
ZE : Zone euro
ZLE : Zone de libre échange
ZMO : Zone Monétaire Optimale

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN ET SES FONDEMENTS ...	6
Section 1 : Historique et contexte de création du SME.....	7
Section 2 : Organisation du système monétaire européen.	39
CHAPITRE II : LES PROCESSUS D'INTEGRATION ECONOMIQUE REGIONALE ET LEUR DIMENSION MONETAIRE	52
Section 1 : Intégration économique régionale : définition, typologie et pertinence économique.	54
Section 2 : L'importance de la dimension monétaire dans l'intégration économique régionale.....	73
Section 3 : l'intégration économique régionale en Europe.....	83
CHAPITRE III : LA DIMENSION MONETAIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE.	97
Section 1 : l'importance des politiques monétaires dans les économies nationales.....	99
Section 2 : analyse du processus de création de la monnaie unique européenne.	114
Section 3 : l'impact de la mise en place de l'euro sur les économies européennes.	126
CHAPITRE IV : CRISES ET MONNAIE UNIQUE.....	138
Section 1 : l'euro face aux crises dites « des subprimes » et « de la dette souveraine »..	140
Section 2 : la crise de l'euro et la mise à l'épreuve de la construction européenne.....	169
Section 3 : quelles perspectives pour l'euro ?	186
CONCLUSION GENERALE	199

I n t r o d u c t i o n
g é n é r a l e



Introduction générale

Dans l'économie contemporaine, nous constatons plusieurs phénomènes. Parmi ceux qui ont marqué l'économie d'aujourd'hui, figure la montée en puissance de la finance internationale dans un contexte de globalisation. La globalisation financière peut être désignée comme un processus mondial d'intégration et d'unification des marchés financiers.

Un autre phénomène plus ancien lié au précédent a trait à l'interpénétration des économies nationales¹ et se traduit par la suppression progressive des frontières, de l'affaiblissement des régulations nationales et de la supra-territorialisation des activités économiques. Les pays s'intègrent pour former un tout homogène et cohérent.

Une union économique et monétaire regroupe des pays ayant adopté une monnaie unique après avoir formé une zone de libre échange grâce à l'ouverture de leurs marchés économiques, puis une union douanière. Cette union économique et monétaire est associée à l'harmonisation des différentes politiques économiques et fiscales des pays participants, l'exemple le plus connu étant celui de l'Union Européenne et de la Zone Euro.

➤ **Objet de la recherche**

Notre recherche va s'intéresser aux problèmes contemporains du bloc européen et aux réalités économiques et monétaires internationales. Au cours de cette dernière décennie, la Zone Euro a été affectée par deux crises : une crise internationale, à savoir la crise des Subprimes et la crise des dettes souveraines qui s'est transformée en crise de l'euro.

A partir de là, l'objet de notre étude va concerner la monnaie unique, cette dernière jouant un rôle important dans les économies européennes, en y exerçant un impact considérable.

Dans notre travail de recherche, nous nous sommes particulièrement intéressés aux pays de la Zone Euro, sans pour autant négliger les autres pays de l'Union Européenne. Les pays ayant adopté l'Euro comme monnaie unique se trouvant aujourd'hui affectés par la crise, notre principale tâche sera donc d'étudier le rôle et l'impact de cette monnaie unique sur les économies concernées.

¹ Pascal COMBEMALE ; « Les grandes questions économiques et sociales » ; éditions La Découverte ; Paris ; 2009. P 277.



L'union économique et monétaire européenne a été créée dans le but d'apporter prospérité et stabilité dans toute l'Europe. Elle constitue la pierre angulaire de l'Union Européenne. Aujourd'hui, cette dernière est confrontée à un défi essentiel : elle doit être renforcée pour assurer le bien-être économique et social.

La création d'une monnaie unique a été envisagée de manière précise après la conclusion du traité de Rome (1957), qui a abouti à la réalisation d'une union douanière en 1968. Ce traité instaurait un comité monétaire consultatif et prévoyait une libéralisation progressive des mouvements de capitaux.

Le Système Monétaire Européen est une nouvelle phase dans le projet d'union économique et monétaire. En mars 1973, après la généralisation du flottement des monnaies, le serpent monétaire sortira du tunnel, cependant les imperfections de ce système, la forte poussée de l'inflation après le premier choc pétrolier et la diversité des réactions politiques et économiques, a créé un besoin important de stabilisation des cours de change qui a conduit à la création en 1979 du Système Monétaire Européen (SME)¹. Pour faire face à toutes ces imperfections, une décision de mise en place de l'euro comme monnaie unique a été prise.

Après la création de l'euro, l'élimination de la prime de risque de change au sein de la zone euro a contribué à une intégration financière européenne plus poussée. L'organisme chargé de l'émission de cette monnaie, à savoir la Banque Centrale Européenne (BCE) fût créée enfin en 1998 et son siège établi à Francfort (Allemagne). Celle-ci fut chargée de la gestion de l'Euro et tout particulièrement du contrôle des flux, de la masse monétaire, ainsi que des dettes des Etats membres.

Alors que la monnaie unique européenne a été conçue et perçue comme un bouclier contre toute attaque menaçant l'intégration européenne, l'euro est suspecté ces dernières années par certains courants, d'être un vecteur de transmission de la crise.

Au niveau mondial, la crise financière a révélé la complexité de la transmission internationale des chocs financiers et les vulnérabilités financières associées à l'expansion des flux internationaux de capitaux. L'union européenne n'étant pas épargnée par cette crise, nous essayerons dans ce travail de mettre en évidence les faiblesses de l'architecture de l'union économique et monétaire.

¹ Monique ALLERON, Philippe BON, Jean-Jacques BONNAUD ; « Les enjeux de l'Euro » ; éditions Economica ; Paris ; 1999. P 16.



La crise de la dette souveraine a mis l'économie européenne sous pression et a ébranlé les fondations de l'Union Européenne. L'euro, supposé être un bouclier contre les risques financiers, se trouve aujourd'hui en crise.

Ainsi, nous assistons en Europe à des événements qui ne se sont jamais produits auparavant. En effet les événements que connaît l'UE n'ont pas été prévus et cette absence d'incapacité d'anticipation a coûté cher à l'Union Européenne. Ainsi, aujourd'hui il est question de l'avenir même de la Zone Euro. Cette dernière peut-elle survivre et se renforcer, ou risque-t-elle d'imploser... ?

Contrairement à la politique monétaire, les Etats membres de l'union économique et monétaire conservent la responsabilité ultime de leurs politiques économiques. Ils sont toutefois tenus d'agir dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre, de considérer leurs politiques économiques comme une question d'intérêt commun et de les conduire de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union. Ainsi, la politique économique commune complète la politique monétaire unique (on parle de convergence économique dans l'union européenne).

De ce fait, notre recherche se basera sur la problématique de l'intégration économique et monétaire en temps de crises (crises actuelles), en s'appuyant sur le rôle et l'impact d'une monnaie commune et unique sur les économies de l'Europe. Ceci nous amène à nous poser la question suivante :

Les crises actuelles remettent-elles en cause l'intégration économique et monétaire européenne ? Autrement dit, comment une aussi grande puissance économique peut-elle se voir menacée par la crise ?

A partir de cette interrogation découlent deux autres questionnements essentiels:

- ✓ Quelles sont les mesures prises pour faire face à cette situation ?
- ✓ La Zone Euro ne serait-elle pas une zone monétaire « optimale » ?



➤ **Hypothèses de la recherche**

Les hypothèses de recherche que nous aurons à confirmer ou à infirmer sont au nombre de deux :

- ❖ Une monnaie unique permet une plus grande sécurité du commerce et des relations internationales, une réduction des coûts de transaction et une transparence du marché au sein de la zone, une plus grande stabilité macroéconomique et la disparition des pressions spéculatives sur les monnaies. L'Euro jouerait donc un rôle de ciment pour l'intégration européenne, et de bouclier contre tout risque pouvant mettre en péril cette intégration.
- ❖ Aujourd'hui, l'Europe est confrontée à des problèmes économiques et sociaux, du fait des dysfonctionnements du système financier international et des défaillances des autorités de contrôle financier et monétaire. L'Euro serait donc une monnaie orpheline d'Etat, et son salut passerait alors par une intégration politique plus poussée...

➤ **Méthodologie de travail**

En partant d'une vision globale de l'intégration économique et monétaire internationale prenant en considération l'histoire, la géographie et les théories économiques, les institutions internationales et bien d'autres visions, notre recherche se concentrera sur les questions relatives à l'union économique et monétaire européenne et sur sa monnaie unique dans un environnement caractérisé par des crises économiques et financières.

Pour cela, il sera nécessaire dans un premier temps de recourir à une étude bibliographique pour mieux cerner le sujet, cette dernière étant l'outil le plus approprié afin de mener à terme notre travail. Des ouvrages traitant de l'intégration économique internationale, de la mondialisation, de l'économie et de la finance internationale, de problèmes économiques, de la gouvernance économique, de la souveraineté de l'Etat et en règle générale, ceux traitant de l'Union Européenne seront pris en considération.

Nous accorderons une attention particulière aux thèses et aux mémoires qui portent sur des problématiques proches de notre objet de recherche, comme seront prises en considération certaines revues économiques et financières. Nous aurons aussi recours à des documents écrits



ou audiovisuels issus de séminaires, de colloques et de communications universitaires, ainsi qu'aux rapports édités par certaines institutions nationales, internationales ou régionales.

➤ Structure d'exposition

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons divisé notre travail en quatre chapitres. Dans un premier Chapitre, il sera question d'étudier la place du système monétaire dans l'intégration économique, en accordant une attention particulière au système monétaire européen, son historique et son organisation. Dans un second chapitre, l'intérêt va d'abord se porter sur les processus d'intégration économique régionale et sur l'importance de leur dimension monétaire, avant d'aborder l'intégration économique en Europe. Dans le troisième chapitre, nous allons étudier la place et l'impact de la monnaie unique sur les économies de la zone euro tout en analysant le processus de sa création. Enfin dans le quatrième chapitre, nous aurons à étudier la monnaie européenne face aux crises actuelles à savoir, celle dite « des subprimes » et celle « de la dette souveraine », avant de nous interroger sur les perspectives de l'euro à l'issue de ces crises.

Chapitre I :
Le système monétaire
européen et ses
fondements



Chapitre I : Le système monétaire européen et ses fondements

Introduction

A l'origine, la création du Système monétaire Européen a été motivée par la fin du système monétaire de Bretton Woods et par l'abandon des changes fixes. La convergence des économies européennes s'est alors trouvée remise en cause par la fluctuation des monnaies des pays membres de la Communauté Economique Européenne (CEE).

Les accords de la Jamaïque, constatant la création d'un système monétaire international fondé sur les changes flottants a conduit les pays européens à réfléchir à la création d'un système monétaire régional rétablissant les changes fixes afin de ne pas remettre en cause les acquis de la convergence économique. C'est ainsi que, le 12 avril 1972, le mécanisme « du serpent dans le tunnel » est mis en place. Les résultats furent décevants. Les Etats membres ont réagi de manière divergente face aux perturbations causées par les prix du pétrole. De fréquentes et intenses fluctuations des taux de change et des entrées et des sorties du mécanisme de stabilité des changes ont eu lieu. Le serpent, conçu initialement comme un accord de portée communautaire, a été réduit à une zone de stabilité monétaire autour du mark.

À la fin de 1977, seulement cinq des neuf pays membres (RFA, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Danemark) restaient à l'intérieur du mécanisme, les autres ont décidé de laisser flotter complètement leurs monnaies. Le système a été abandonné durant la même année.

Le Système monétaire Européen commença à fonctionner le 12 mars 1979 conformément à l'accord signé le même jour entre les différentes banques centrales des pays qui faisaient partie de la Communauté. Il avait trois grands objectifs: Stabiliser les taux de change ; Réduire l'inflation ; Préparer l'unification monétaire européenne.

Dans ce présent chapitre, il sera question de revenir à l'histoire de l'unification monétaire en Europe, dans quel contexte a été créé le système monétaire européen ? Et quels sont ses mécanismes ?



Section 1 : Historique et contexte de création du SME

Le régime monétaire des pays européens était fondé sur l'étalon-or, et ce jusqu'en 1914. Après la guerre de 1914-1918, et jusqu'aux premières années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Europe entre dans une période de désordres financiers et monétaires. Après 1945, un nouvel ordre monétaire fondé sur la fixité relative des changes et l'étalon-dollar a été instauré par les accords de Bretton Woods. A partir de là une idée d'une union monétaire européenne est née, elle visait à construire les pays affaiblis par la guerre, en bâtissant un système monétaire européen ?

1- L'Etalon-or (Gold standard), (1870- 1914)

Le système d'étalon-or est mis en place depuis 1879 jusqu'au début de la première guerre mondiale. Au cours de cette période, le respect des règles de l'étalon-or assurait l'équilibre des balances de paiement. L'unité monétaire de chaque pays était définie par rapport à l'or. Le taux de change entre deux monnaies, maintenues fixes étaient déterminés par le poids d'or de chacune. Chaque monnaie est librement convertible en or. Pour garantir cette convertibilité, la quantité de monnaie émise par la banque centrale est strictement limitée par ses réserves d'or. Les règlements entre pays sont effectués en or¹.

1-1- Fonctionnement du système

Dans le système d'étalon-or, l'évolution de la masse monétaire reflète celle du stock d'or. La quantité de monnaie disponible est donc indépendante du niveau de l'activité économique et du volume des transactions dans l'économie. Le fonctionnement idéal d'un système d'étalon-or suppose donc un degré très élevé de flexibilité des prix (et par conséquent des salaires nominaux).

Le système de l'étalon-or implique également des règles particulières dans l'organisation des paiements internationaux. Puisque chaque monnaie nationale est ancrée à l'or, les taux de change nominaux entre monnaies sont fixes et non ajustables. La politique monétaire est totalement assujettie au maintien de la parité avec l'or et à la défense du taux de change.

¹ Banque de France, « focus n° 5- 22 novembre 2010 », in, <http://www.banque-france.fr>, consulté le 05/10/2012.

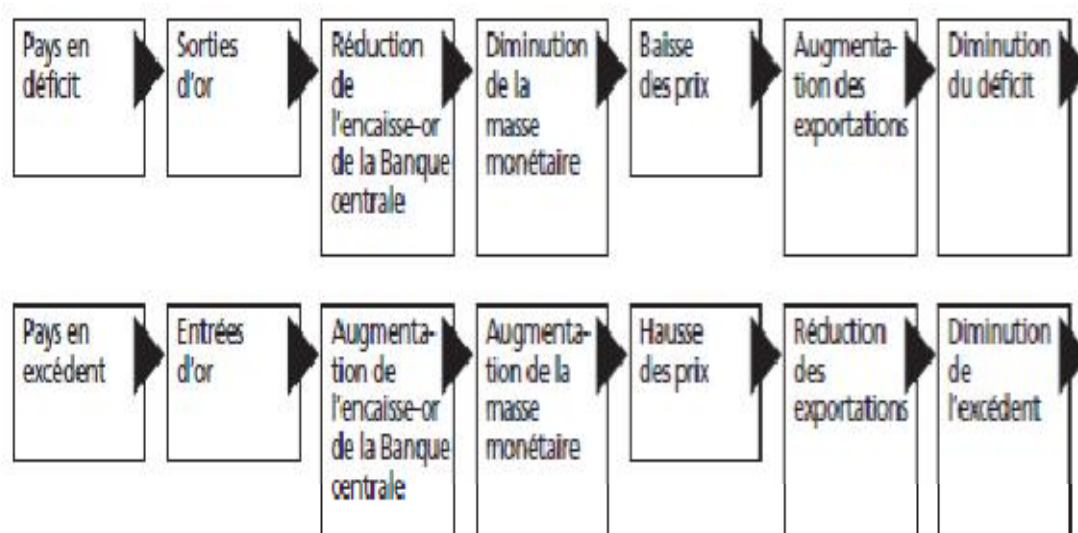


L'étalon-or est en principe un système monétaire international symétrique dans lequel aucune monnaie nationale ne joue un rôle particulier. Tous les pays et toutes les monnaies sont soumis à la même discipline.

Les paiements internationaux se traduisent in fine par des mouvements d'or d'un pays à l'autre. La masse monétaire est déterminée par la balance des paiements. Ceci constitue un mécanisme d'ajustement automatique des balances des paiements (Avec des prix relatifs plus faibles par rapport au reste du monde, la compétitivité de l'économie se rétablit, ce qui ramène la balance des paiements à l'équilibre)¹.

Le mécanisme d'ajustement dans un régime d'étalon-or s'effectue comme suit :

Figure N°.1 : Mécanisme d'ajustement dans le régime d'étalon-or



Source : NYAHOHO Emmanuel, « Finances internationales, théorie, politique et pratique », 2^{ème} édition Presse de l'université de Québec, Québec Canada, 2002, p 358

1-2- Abandon du système

L'étalon-or impose des disciplines très strictes. Il implique des taux de change fixes entre les monnaies et il suppose, pour bien fonctionner, une grande flexibilité des prix. Pendant la dépression des années 1930, il a été progressivement abandonné par les grandes économies. La sortie de l'étalon-or permettait en effet de stimuler l'économie en desserrant la

¹ focus n° 5- 22 novembre 2010 ; Banque de France ;Op cit ; in <http://www.banque-france.fr>



contrainte monétaire et en dépréciant le taux de change. La dépréciation du change accentuait les difficultés économiques des pays restés ancrés à l'or, les incitant à quitter le système à leur tour.

La Grande-Bretagne qui avait réintroduit l'étalon-or avec la parité d'avant-guerre est notamment sortie du système en 1931 : peu compétitive au sortir de la première guerre mondiale, elle avait en effet subi des déficits de paiements courants jusqu'à ce que la perte de ses réserves d'or la force à abandonner la parité. Les États-Unis l'ont suivie en 1933.

Le système de l'étalon-or a été remplacé par celui de Bretton Woods après la seconde guerre mondiale.

La parité avec l'or a été remplacée par une parité fixe mais ajustable avec le dollar, lequel était initialement convertible en or. L'autonomie des politiques monétaires a été permise par des restrictions aux mouvements de capitaux.

Ce système a duré jusqu'en 1971 lorsque les États-Unis ont abandonné la parité avec l'or. Les grandes économies sont alors passées à un système de taux de change flottants.

2- Le système de Bretton woods

Alors que la Seconde Guerre mondiale sévit encore en Europe, les Nations-Unies organisent à Bretton Woods (New Hampshire), du 1er au 22 juillet 1944, une grande conférence dont le but est de créer un système monétaire capable de fournir un cadre solide à la reconstruction et à l'expansion économique du monde libre, en instaurant des principes visant à rétablir la liberté des paiements internationaux pour relancer le commerce international et à garantir la stabilité des taux de change. En Europe, les principales devises ne sont pas librement convertibles entre elles (et ce jusqu'en 1958), ce qui pose d'énormes difficultés au multilatéralisme commercial. Pour la réalisation de ce second objectif est introduit le *Gold Exchange Standard* dans lequel le dollar américain joue le rôle de moyen de réserve et de paiement international et qui suppose des parités fixes, mais ajustables, entre les monnaies des pays participants. Une institution internationale ayant pour mission de promouvoir la coopération monétaire, de garantir la stabilité financière et de faciliter les échanges internationaux voit le jour. C'est le Fonds monétaire international (FMI). Sa vocation est de prêter à ces États-membres des devises pour combler les déficits temporaires de leurs balances de paiement. Le FMI intervient grâce aux réserves constituées sur la base des quotas payés par les pays membres.



Une deuxième grande institution est mise sur pied, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), dont le but est de contribuer à la reconstruction et au développement des pays ravagés par la guerre.

2-1- Principes et fonctionnement du système de Bretton woods

L'idée dominante à Bretton Woods était celle d'un système consacrant en fait un étalon construit autour d'une devise, elle-même convertible en or. Le système de Bretton Woods est un système de parités fixes mais ajustables. Il s'agit d'éviter les effets perturbateurs des fluctuations de change excessives sur le commerce international, d'écarter les risques inflationnistes liés aux fortes dépréciations et l'effet dévastateur des dévaluations compétitives sur les échanges, grâce à un système de taux de change fixes¹.

L'objectif des négociations de Bretton Woods était de créer un système multilatéral qui évite le retour aux politiques « d'égoïsme sacré » des années 30. Le fond monétaire international (FMI) fut créé dont ses statuts définissent les règles du système monétaire international.

Le système de Bretton Woods et le FMI prévoient ²:

- Un système de parité fixe mais ajustable. Le cours au comptant ne doit pas s'écarter de $\pm 1\%$ de sa parité. En cas de déséquilibre fondamental de la balance des paiements, on peut ajuster le taux de change ;
- Le dollar devise clé : le dollar devient convertible entre banques centrales au cours de 35 \$ l'once. *L'étalon de change-or* (gold exchange standard), qui permet de comptabiliser en réserves des devises convertibles en or était rétabli ;
- La convertibilité des monnaies : après un délai de transition³, les monnaies devaient redevenir convertibles entre elles ;
- L'aide aux pays en déficit : le FMI peut soutenir par des prêts les pays en difficulté de financement des déséquilibres courants temporaires. Les pays sont encouragés à contrôler les capitaux flottants, susceptibles de déstabiliser les monnaies et donc le système.

¹ Ph. D'ARVSENET et J.P. PETIT ; « Echanges et finance internationale » ; éditions Collection Banque ITB ; Paris ; 1997.

² Jean-Marc SIROEN ; « finances internationales » ; édition Armand Colin ; Paris ; 1993. PP 58, 59.

³ Ce délai se prolonge jusqu'en 1958



2-2- Les tribulations du système de Bretton Woods

Le système de Bretton Woods est passé par plusieurs étapes que nous énumérerons dans ce qui suit :

2-2-1. les différentes phases allant de 1945 à 1973

Le fonctionnement du système de Bretton woods est passé par trois étapes¹ :

➤ 1945- 1958 :

Caractérisé par le lent démarrage des accords de Bretton Woods, il a fallu plus de temps que prévu au départ pour appliquer pleinement les statuts du FMI, compte tenu de la dislocation de l'économie mondiale, de la tentation de bilatéralisme.

Juste après la seconde guerre mondiale, les comptes extérieurs américains étaient largement excédentaires, ce qui a provoqué un gonflement des réserves de change américain. La pénurie du dollar a eu des conséquences fâcheuses pour les pays industrialisés confrontés à des difficultés de balance de paiement et qui ont dû maintenir en place des contrôles des mouvements de capitaux.

La convertibilité externe des grandes devises occidentales n'a été établie qu'en 1958-1959, entre temps, il a fallu mettre en place des mécanismes de compensation des soldes et de multilatéralisation des règlements.

Pour le Vieux Continent, l'Union européenne des paiements (UEP), créée en liaison avec le plan Marshall (active jusqu'en 1955), a préparé efficacement le passage à la convertibilité externe des monnaies européennes. La compensation des soldes mise en place dans le cadre de l'UEP était d'autant plus indispensable que les pays européens connaissaient une forte pénurie de dollars. Pendant cette période, les contrôles des changes sont restés rigoureux, et certains pays (dont la France) se sont mis à différents moments en contradiction avec certaines règles du FMI.

➤ 1958-1967 : période de relatif équilibre

A partir de la fin des années 50, les accords de Bretton-Woods sont pleinement appliqués, dans un contexte où les restrictions à la mobilité internationale du capital sont levées. La grille des taux de change est restée relativement stable sur cette sous-période, mails

¹ KASSE Moustapha ; « l'évolution du système monétaire international »; in <http://www.mkasse.com> ; consulté le 12/04/2012.



il faut cependant noter la dévaluation française de la fin de 1958 et une légère réévaluation du deutschemark (et du florin néerlandais) en 1961.

- **1967- 1973 :**

Des déséquilibres sont apparus durant cette phase, se fut les années les plus terribles du système de Bretton Woods. Le dollar a connu des phases de crise qui se sont exacerbées à partir de 1968, ouvrant la voie au passage au régime de taux de change flottant. Le système de Bretton Woods fut dénoncé par R. TRIFFIN qui prônait la création d'une banque centrale mondiale appelée à gérer une monnaie internationale, ainsi que par J. RUEFF, partisan du retour à l'étalon-or et le remboursement des dettes monétaires américaines.

La dévaluation tardive et en définitive peu efficace de la livre sterling en novembre 1967 amorce un mouvement qui gagne d'autres devises européennes (dévaluation du franc français en 1969, à la suite de événements de mai 1968 et réévaluation du deutschemark et du florin également en 1969, ...) avant de toucher l'ancre du système, à savoir le dollar. L'inconvertibilité du dollar en or à partir d'août 1971 précède l'essai de sauvetage du système lors des accords de Smithsonian Institute à Washington (décembre 1971). Un sauvetage très temporaire puisque les attaques spéculatives se multiplient et que les changes fixes (mais ajustables) cèdent la place aux changes flottants (mars 1973). Face à l'instabilité du dollar, les pays membres de la CEE ont essayé dès 1972 de s'organiser en créant entre eux un système de changes à marges étroites de fluctuations (le « serpent ») qui préfigurait le système monétaire européen (SME) mis en place en 1979.

2-2-2. Crise du système monétaire international

Trente-deux ans après sa création, le système ne tient plus, les USA ne parviennent plus à assumer le fait que le rôle du dollar comme monnaie internationale.

En 1960, pour la première fois, le stock d'or américain est inférieur au stock de dollars détenu par les non américains.

L'évolution du marché de l'euro dollar a été parallèle à celle du capitalisme depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le rôle du marché euro dans la disparition du système de Bretton Woods :

- C'est un marché propice à la spéculation. Sa souplesse, son étendue, son absence de réglementation sont autant de facteurs qui permettent à des capitaux de chercher la moindre occasion de gains.



- La politique monétaire des pays européens est moins autonome. L'ampleur des fonds qui transitent par le marché euro fait que toute différence entre le taux de l'eurodollar et le taux pratiqué par une banque centrale sur son monétaire provoque des mouvements de capitaux et perturbe par conséquent la politique monétaire nationale.
- Le droit de seigneurage des USA est plus étendu.

Le 15 août 1971, le Président américain Richard NIXON proclamera la suspension de la convertibilité du dollar en or.

Le 18 décembre 1971, le dollar est dévalué de près de 8%.

Le système de Bretton Woods a cessé de fonctionner à partir du moment où :

a- Les Etats-Unis ont connu une augmentation du déficit de la balance des paiements. Le déficit commercial apparaît en 1971, ce qui n'était pas arrivé aux Etats-Unis depuis 1893. Les raisons de ce déficit sont de plusieurs ordres :

➤ Les États-Unis ont de plus en plus de mal à exporter :

- Les salaires américains sont élevés, les prix le sont donc aussi;
- Les gains de productivité sont moins élevés, et le chômage d'environ 6% ;
- La concurrence est vive avec l'Allemagne et le Japon. C'est aussi l'époque où les Etats- Unis la forteresse européenne, la concurrence déloyale du Japon, la sous-évaluation du Yen, l'importance des frais de la défense européenne.

➤ Les dépenses civiles et militaires restent massives :

- En septembre 1961, Kennedy crée le corps de la paix (peace corps) pour contribuer gratuitement au développement des pays sous développés.
- La guerre du Vietnam.

b- La confiance dans le dollar a disparu, pour de multiples raisons :

➤ En 1960, le niveau d'inflation et le creusement des déficits de la balance des paiements américaine est réglé par l'émission de dollars ;



- Une forte spéculation contre le dollar se développa à partir de la fin des années 1960, poussant les Etats-Unis à mettre fin à la convertibilité du dollar en or le 15 août 1971, car les réserves diminuent ;
 - 10 pays entérinent l'inconvertibilité en or, en décembre 1971, le yen et le Mark sont revalorisés ;
 - En décembre 1971, la première dévaluation du dollar de 8% (38\$/l'once d'or) et élargissement des marges de fluctuation (+/- 2,25%), lors des accords de Washington ;
 - En 1973, la deuxième dévaluation de 10% du dollar (42 dollars l'once d'or) qui ne peut arrêter la baisse du dollar.
- c- En 1973, les banques centrales non américaines réclament la convertibilité en or, de ses dollars accumulés. Les banques centrales européennes cessèrent de défendre le dollar et supprimèrent la référence de leur monnaie au dollar.
- À partir de 1973, c'est un flottement généralisé des monnaies. On entre dans un système de changes flottants : il n'y a plus de parité fixe entre les monnaies.¹

2-2-3. Chute du système de Bretton woods (abandon des parités fixes)

Le président Nixon des États-Unis décide unilatéralement, le 15 août 1971, de ne plus lier le dollar à l'or et, du coup, de le rendre inconvertible. De plus, une taxe de 10 % est imposée sur les produits importés jusqu'à ce que chaque pays réévalue sa monnaie par rapport au dollar. Le 18 décembre 1971, l'accord Smithsonian est signé ; il dévalue le dollar de 8 % par rapport aux monnaies étrangères, entraînant la suppression de la taxe de 10 %. Une autre dévaluation de 10 % du dollar survient à peu près un an plus tard, en février 1973. Une étude réalisée par Marston (1988) montre que la valeur du dollar sur le marché est alors beaucoup plus faible que celle de l'accord Smithsonian (Figure N°02).

¹ GIRAUD Pierre-Noel ; « Initiation à l'économie » ; Cerna ; 2005 ; in <http://fr.scribd.com/doc>, consulté le 10/10/2012.



Figure N°02 : comparaison de l'accord Smithsonian avec les taux de change courant du dollar (T2 1973)

Comparaison de l'accord Smithsonian
avec les taux de change courant au deuxième trimestre de 1973

	Accord Smithsonian		1973II actuel	% Déviations	
	Actuel	Ajusté*		Par rapport à l'actuel	Par rapport à l'ajusté*
Y/\$	308,00	309,72	264,98	-14,0	-14,4
\$/£	2,6057	2,6886	2,5300	-2,9	-5,9
DM/\$	3,2225	3,1119	2,736	-15,1	-12,1
FF/\$	5,1157	4,8842	4,4288	-13,4	-9,3

* Parités ajustées en tenant compte de l'indice des prix de vente des produits manufacturés entre décembre 1971 et le 2^e trimestre de 1973.

Source: Marston, 1988, p. 79-136.

Source : MARSTON, 1988, P79 ; in, NYAHOHO Emmanuel ; Op cit

Par exemple, selon cet accord, le taux officiel de change du yen contre le dollar est de 308, alors que sur le marché la parité est de 264,98. Ainsi, dès la fin de 1971, le dollar devient flexible au même titre que les autres devises.

La fin du Bretton Woods, par l'abandon du régime de parité fixe, n'attend plus qu'une officialisation. En 1975, au Château de Rambouillet dans la région de Paris, une rencontre du Groupe des 7 (États-Unis, Japon, Canada, France, Allemagne, Royaume-Uni et Italie) demande la révision des articles du FMI pour un régime flexible ;

En 1976, la décision est entérinée par les cadres du FMI réunis en Jamaïque. L'approche par les forces du marché (fluctuation des taux de change), pour l'ajustement de la balance des paiements, s'impose désormais comme solution au dilemme de Triffin, mais elle n'est que partielle.

En effet, la conjoncture de deux ruptures, le choc pétrolier et la hausse vertigineuse des taux d'intérêt, relance, dès la seconde moitié des années 1970, le problème de la liquidité du Fonds. D'une part, la hausse du prix des produits pétroliers en deux vagues (1973 et 1979) entraîne une crise de déficit de la balance des paiements des pays en voie de développement (PVD) non producteurs de pétrole. Ce déficit s'alourdit par la fuite des capitaux en direction des pays industrialisés.



L'ampleur des nouveaux crédits nécessaires pour la correction de ces déficits des PVD dépasse les capacités du Fonds. Par ailleurs, les politiques monétaires restrictives de la Federal Reserve (FED), au début de 1980, amènent les taux d'intérêt à des niveaux sans précédent. Les États-Unis parviennent ainsi à maîtriser l'inflation et à relever le rendement réel du capital, ce qui stimule l'entrée des capitaux et entraîne une appréciation du dollar. Cette appréciation, à son tour, comprime les exportations, ceci résultant en un déficit commercial américain financé par l'entrée de capitaux étrangers. Le consommateur américain achète des produits importés à meilleurs prix et à même le crédit fourni par les étrangers. Le déficit commercial américain passe à 32,1 milliards de dollars en 1980 à 123,3 milliards en 1984 et à 167,8 milliards en 1986. Durant cette période, le dollar ne cesse de s'apprécier. L'indice de mesure de la valeur du dollar, par rapport à un panier de 15 monnaies de pays industrialisés, passe de 90 en 1980 à près de 120 en 1984 et à 125 en 1985. Le dollar présente alors le *paradoxe* de ne plus être aussi bon que l'or, tout en demeurant la devise principalement utilisée dans les transactions internationales.

Le *retour aux régimes flexibles*, les deux chocs pétroliers, la variabilité des taux d'intérêt introduisent de l'instabilité sur les marchés financiers et créent un fardeau d'ajustement singulièrement lourd pour les PVD.

En mai 1974, une Assemblée spéciale des Nations Unies a voté majoritairement, à la demande des pays du tiers-monde, l'instauration d'un nouvel ordre économique international, basé sur l'interdépendance et la coopération entre États sans égard pour les systèmes socio-économiques. La conjoncture économique du début des années 1980 allait s'annoncer particulièrement difficile, tant pour les pays industrialisés que pour les PVD.

Si la déclaration du NIEO reste gravée dans les mémoires, elle ne donne néanmoins pas véritablement lieu à un changement majeur du rôle du FMI.¹

En 1976, les accords de Jamaïque marquent l'abandon des changes fixes au profit des changes flottant, marquant ainsi l'arrêt du système de Bretton Woods.

- Les accords de Jamaïque en janvier 1976 :

« Accords monétaires signés les 7 et 8 janvier 1976 entre les pays membres du F.M.I. Remettant en cause le contenu des accords de Bretton Woods, ils légalisèrent le système des

¹ Emmanuel Nyahoho, Op cit. P360



changes flexibles pratiqué depuis 1973, rendirent officielle la démonétisation de l'or et consacrèrent les D.T.S., (numéraire de référence) international.¹ »

Le 1^{er} octobre 1971, l'assemblée générale du FMI demande à son conseil d'administration d'étudier et de proposer une réforme d'ensemble. Celle-ci devait être adoptée par les Etats membres lors de la réunion tenue à Kingston (Jamaïque), les 7 et 8 janvier 1976 et comportait un ensemble de dispositions mettant fin au règne de l'or.

Les décisions prises ont porté sur deux points principaux :

- **Le nouveau régime des taux de change** : les pays membres devront s'abstenir de toute manipulation de leur taux de change à des fins compétitives et devront choisir entre trois possibilités :
 - S'abstenir d'assigner une parité à leur monnaie, qui flottera librement sur les marchés de change ;
 - Définir la valeur de leur monnaie par une relation fixe avec le droit de tirage spécial (DTS) ou une autre devise, à l'exclusion de l'or ;
 - Lier la valeur de leur monnaie à celle d'une ou plusieurs autres devises dans le cadre de mécanismes de coopération.
- **Le rôle de l'or** : la solution a pu être présentée comme le résultat d'un compromis entre la thèse française qui poussait au maintien de l'or dans l'organisation et le fonctionnement du SMI. En fait l'accord élimine des statuts du fonds toutes les références à l'or et remplace ce dernier par le DTS.

Cette volonté d'éliminer l'or comme étalon du système des parités et d'abolir le prix officiel du métal devait être complétée par :

 - La suppression des règlements obligatoires en or dans les opérations entre le fonds et les pays membres ;
 - L'obligation faite au fond de se dessaisir du tiers de ses avoirs en or (50 millions d'onces) en restituant la moitié aux pays membres à l'ancien prix (35\$ l'once) et en vendant l'autre moitié aux enchères publics.²

¹ Larousse Encyclopédie, in, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Jama%C3%AFque/125530>, le 10/10/2012.

² <http://www.loretlargent.info/non-classe/laccord-de-la-jamaique-demonetisation-de-lor>, consulté le 15/10/2012.



NB : L'abolition du prix officiel de l'or a pour conséquence de permettre aux banques centrales d'effectuer des transactions à un prix dérivé du marché et de réévaluer les stocks métalliques en leurs possessions.

Enfin, on peut dire que les résultats escomptés par la politique américaine et par celle du FMI sont loin d'être atteints. L'or et son prix restent encore des éléments importants d'un vaste jeu politique.

3- Les institutions de Bretton woods

Les institutions de Bretton Woods sont : le Fond monétaire international (FMI) et la banque mondiale (BM)

3-1- Le fonds monétaire international

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il était nécessaire de donner des moyens à une organisation supranationale afin de prévenir et de réguler les fluctuations de système monétaire international, il s'agit bien du fonds monétaire international (FMI).

Le fonds monétaire international est une institution financière internationale qui dépend de l'organisation des nations unies (ONU) qui a pour objet de réguler les désordres monétaires internationaux et de promouvoir la coopération monétaire internationale par le développement du commerce transfrontalier. Le fonds reste largement contrôlé par les pays industrialisés, il est une institution du système monétaire international capitaliste, il est aussi devenu une institution d'assistance.

3-1-1. Origines et rôle du FMI

Le FMI a été créé en juillet 1944 lors d'une conférence internationale qui s'est tenue à Bretton Woods (entre le 1^{er} et 22 juillet 1944), dans le New Hampshire (États-Unis), au cours de laquelle les représentants de 44 nations se sont entendus sur la mise en place d'un cadre de coopération économique destiné à prévenir les politiques économiques désastreuses qui avaient contribué à la crise des années 30.

En 1941, la Grande-Bretagne et les États-Unis décident de réfléchir à un nouveau système capable d'assurer la stabilité dans l'économie mondiale de l'après-guerre. Ils ont pour principales objectifs : la restauration de la stabilité des changes afin d'empêcher le retour aux



dévaluations compétitives ; un mécanisme d'assistance pour aider les pays dont la balance des paiements est en déficit, afin d'empêcher le recours au protectionnisme.

Vers la fin de la deuxième guerre mondiale, les principaux alliés ont envisagé différents moyens pour remettre de l'ordre dans les relations monétaires internationales, et la Conférence de Bretton Woods a abouti à la création du FMI. Les représentants des nations participantes ont adopté la charte d'une institution internationale chargée de surveiller le système monétaire international et de favoriser à la fois l'élimination des restrictions de change applicables au commerce des biens et des services et la stabilité des taux de change.

Le FMI a vu le jour en décembre 1945, lorsque ses Statuts ont été ratifiés par 29 États membres. Il avait pour mission initiale de veiller au respect des nouvelles règles de coopération économique, conclues lors de la conférence de Bretton Woods (été 1944). Anticipant la victoire des Alliés, les représentants des 44 pays se sont entendus pour fonder un système monétaire international plus stable, qui permettra d'éviter le recours aux dévaluations compétitives, fréquentes pendant les années 1930.

S'agissant du rôle du FMI : selon l'article I des statuts du FMI, les buts du fonds sont les suivants¹ :

- Promouvoir la coopération monétaire internationale au moyen d'une institution permanente fournissant un mécanisme de consultation et de collaboration en ce qui concerne les problèmes monétaires internationaux.
- Faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les Etats membres, objectifs premiers de la politique économique.
- Promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les Etats membres des régimes de change ordonnés et éviter les dépréciations concurrentielles des changes.
- Aider à établir un système multilatéral de règlement des transactions courantes entre les Etats membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent le développement du commerce mondial.
- Donner confiance aux Etats membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant

¹ Statuts du FMI, article I.



ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale.

- Conformément à ce qui précède, abréger la durée et réduire l'ampleur des déséquilibres des balances de paiements des Etats membres.

Le rôle du FMI a évolué avec le démantèlement du système de Bretton Woods en 1971 et la nécessité grandissante de venir en aide aux anciennes colonies en développement. L'institution se fixe également pour objectifs de surveiller les systèmes bancaires en difficulté et de lutter contre la pauvreté. Avec la crise économique récente, l'institution a encore étendu son rôle au maintien de la stabilité financière, mais aussi macroéconomique mondiale¹.

Entre 1945 et 1971, les pays qui ont adhéré au FMI se sont engagés à maintenir la parité de leur monnaie à un taux qui pouvait être ajusté, mais seulement pour corriger un «déséquilibre fondamental» de la balance des paiements, et avec le consentement du FMI.

3-1-2. La structure du FMI

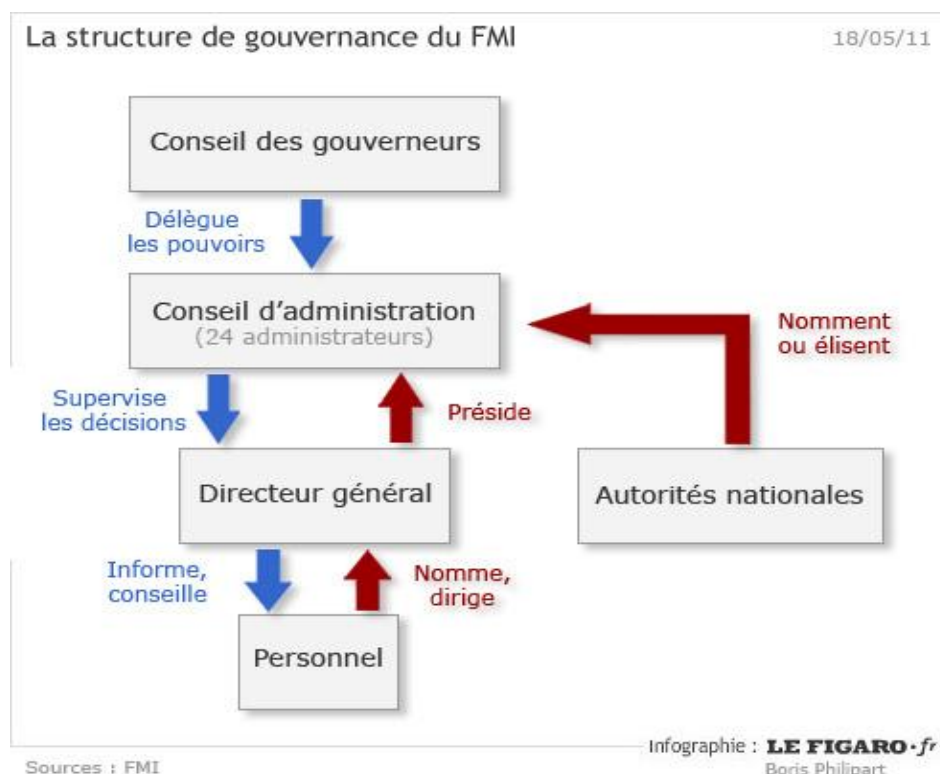
Le FMI est une institution internationale, dont le siège se situe à Washington aux Etats-Unis, se trouve responsable devant 188 Etats membres (en avril 2012)

Pour pouvoir mener à bien sa mission le FMI s'est doté d'organes de gestion et d'administration qui sont définis par les statuts. Ils sont dans l'ordre le conseil des gouverneurs, le conseil d'administration et le directeur général.

¹ Le Figaro ; in <http://www.lefigaro.fr>, consulté le 05/01/2013.



Figure N°03 : Structure de gouvernance du FMI



Source : www.lefigaro.fr; consulté 12/11/2012

- Le conseil des gouverneurs :

Le conseil des gouverneurs représente l'organe le plus élevé du FMI, appelé aussi l'assemblée générale. Il est constitué par tous les Etats membres qui désignent leurs représentants qui sont nommés pour une période réglementaire de cinq ans.

Le conseil des gouverneurs se réunit en session ordinaire une fois par an (généralement au mois de septembre), et peut se réunir aussi en session extraordinaire, soit de sa propre initiative, soit à la demande de cinq membres ou de membres réunissant 25% des voix¹. Pour toute réunion du Conseil des gouverneurs, le quorum est constitué par une majorité des gouverneurs disposant des deux tiers au moins du nombre total des voix attribuées.

¹ BOUDERSA Maamar ; « Le FMI, ce monstre de Paris » ; éditions Révolution africaine ; Alger ; 1994.



Le rôle du conseil des gouverneurs est le même que celui d'une assemblée générale d'une société par actions. Il est aidé par deux organes consultatifs qui sont le comité intérimaire et le comité de développement (créés en 1974)¹.

Le Conseil des gouverneurs peut donner au Conseil d'administration délégation à l'effet d'exercer tous pouvoirs du Conseil des gouverneurs, à l'exception de ceux qui, aux termes des présents Statuts, sont conférés directement au Conseil des gouverneurs. Le conseil d'administration peut adopter des règles et règlements nécessaires ou appropriés pour la conduite des affaires du fonds, et, ce dans la mesure où le conseil des gouverneurs y est autorisé. Le Comité Intérimaire (qui communique au Conseil des Gouverneurs un rapport sur l'état de la gestion et du fonctionnement du système monétaire international et sur les propositions d'amendement des statuts) se réunit deux fois par an. Constitué de 24 membres qui sont des gouverneurs du FMI, des ministres ou des personnalités de rangs comparables, ce comité donne des instructions au Conseil d'Administration².

Pour pouvoir prendre ses décisions, le conseil des gouverneurs s'inspire de la politique économique définie par le sommet du G7, en prenant en considération les rapports de forces politiques à l'échelle internationale.

- **Le conseil d'administration :**

Le conseil d'administration est un organe du FMI, chargé de la gestion quotidienne du fonds, il est actuellement composé de 24 directeurs exécutifs (depuis 1992), contre 12 lors de sa création. Ces derniers sont chacun à la tête d'un groupe de pays.

Le Conseil des gouverneurs a délégué la plupart de ses pouvoirs au Conseil d'administration du FMI. Cinq administrateurs sont nommés par les pays qui détiennent les cinq quotes-parts les plus élevées (États-Unis, Japon, Allemagne, France et Royaume-Uni) et dix-neuf sont désignés par le reste des pays membres³.

Le Conseil d'Administration, étant l'organe permanent de prise de décision, tient ses réunions trois fois par semaine au siège à Washington. Ce conseil, avec ses 24 administrateurs nommés ou élus par les Etats membres est habilité à traiter de nombreuses questions. Il s'agit

¹ BOUDERSA Maamar ; op cit ; P40.

²MASMOUDI Khadija ; « les structures du FMI » ; L'Economiste ; quotidien économique du Maroc ; N°376 du 11/11/1998.

³ Statuts du FMI, article XII, section 3, b.



plus particulièrement de l'aide financière du FMI aux pays membres, de la surveillance de la politique de changes de ces pays et des aspects systémiques de l'économie mondiale. Le Conseil d'administration examine tous les aspects du travail du FMI, des bilans de santé économique établis chaque année par les services de l'institution pour tous les pays membres aux questions de politique économique qui concernent l'ensemble de l'économie mondiale, le Conseil prend ses décisions par consensus, mais il procède parfois à des votes formels¹.

De son côté, le directeur général dirige les opérations quotidiennes du FMI sous la direction du Conseil d'Administration dont il est le président².

Les Etats-Unis est le premier actionnaire de l'institution, il y exerce une influence particulière. Leur approbation est indispensable pour tout accord. Dans le cadre de la réforme de la gouvernance du FMI, en 2012, les vingt-quatre administrateurs seront tous élus par les pays membres et plus aucun ne sera nommé³.

- **Le directeur général :**

Le directeur général est le dernier maillon de la chaîne d'administration et de gestion du FMI, il est désigné par le conseil d'administration et préside les réunions de ce dernier, sans prendre part au vote, mais il a voix prépondérante en cas de partage égal des voix. Il peut participer aux réunions du Conseil des gouverneurs, mais sans droit de vote. Le directeur général n'est ni un gouverneur, un administrateur du fonds, ses fonctions cessent lorsque le Conseil d'administration en décide ainsi⁴.

Le Directeur général est chargé de la gestion des affaires courantes sous la direction du Conseil d'administration, il est aussi responsable de l'organisation des services et de la nomination et de la révocation des fonctionnaires du Fonds sous le contrôle du conseil d'administration.

Le Directeur général et le personnel dans l'exercice de leurs fonctions n'ont d'obligations qu'envers le Fonds. Chaque Etat membre doit respecter le caractère international de ces fonctions et s'abstenir de toute initiative tendant à influencer le personnel du Fonds dans l'exercice de ses fonctions. Lorsqu'il nomme le personnel, le Directeur général, sous réserve

¹ Le Figaro ; in <http://www.lefigaro.fr>, consulté le 29/12/2012.

² MASMOUDI Khadija, op cit.

³ Le Figaro, op cit.

⁴ Statuts du FMI, article XII, section 4.a



de l'intérêt primordial qu'il y a à assurer au Fonds les concours les plus efficaces et les plus compétents sur le plan technique, doit tenir dûment compte de l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible¹.

➤ **Organigramme du FMI**

Le Conseil des gouverneurs est conseillé par deux comités ministériels, le Comité monétaire et financier international (CMFI) et le Comité du développement.

Le CMFI, est composé de 24 gouverneurs du FMI et se réunit en général deux fois par an. Il fournit des avis et soumet au Conseil des gouverneurs les questions relatives à la gestion et au fonctionnement du système monétaire international, sur les projets d'amendements des Statuts proposés par le Conseil d'administration et sur les perturbations soudaines qui pourraient mettre en danger le système. La structure du CMFI est calquée sur celle du Conseil d'administration.

Le Comité de développement émet des suggestions sur tous les aspects du transfert de ressources aux pays en développement, examine les questions touchant au développement des pays émergents.

Le Conseil d'administration est formé de 24 administrateurs, il est présidé par le Directeur général ou l'un des 3 directeurs généraux adjoints agissant en son nom (qui sont nommés par celui-ci avec l'accord du Conseil d'administration).

Le Directeur général préside les réunions du Conseil d'administration, sans prendre part au vote, mais il a la voix prépondérante en cas de partage égal des voix. Il est le chef des services du Fonds et il gère les affaires courantes sous la direction du Conseil d'administration, il est aussi responsable de la nomination et de la révocation des fonctionnaires du Fonds.

Les pays membres du FMI sont classés en cinq départements qui sont les suivants :

Le département Afrique qui comprend : l'Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cape Vert, République centre-africaine, Tchad, , les Comores, Congo,

¹ Statuts du FMI, article XII, section 4,c,d.



Cote d'Ivoire, Guinée équatoriale, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Rwanda, Gabon, Gambie, Ghana, Afrique du Sud, Sao Tomé-et-principe, Sierra Leone, Sénégal, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, , Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Le département Asie et Pacifique, comprend : l'Australie, la Barbade, Cambodge, Antigue et Barbuda, Brunei, Fiji, Iles Salomon, Grenade, Iles Kiribati, Singapour, Seychelles, Malaisie, Japon, Corée, Indonésie, Hong-Kong, Chine, Iles Marshall, Maurice, Micronésie, Népal, Nouvelle-Zélande, Antilles néerlandaises, Philippines, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Palaos, Iles Samoa, Saint-Christophe et Niévès, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Thaïlande, Iles Tonga, Timor-Oriental, Tuvalu, Vanuatu, Vietnam.

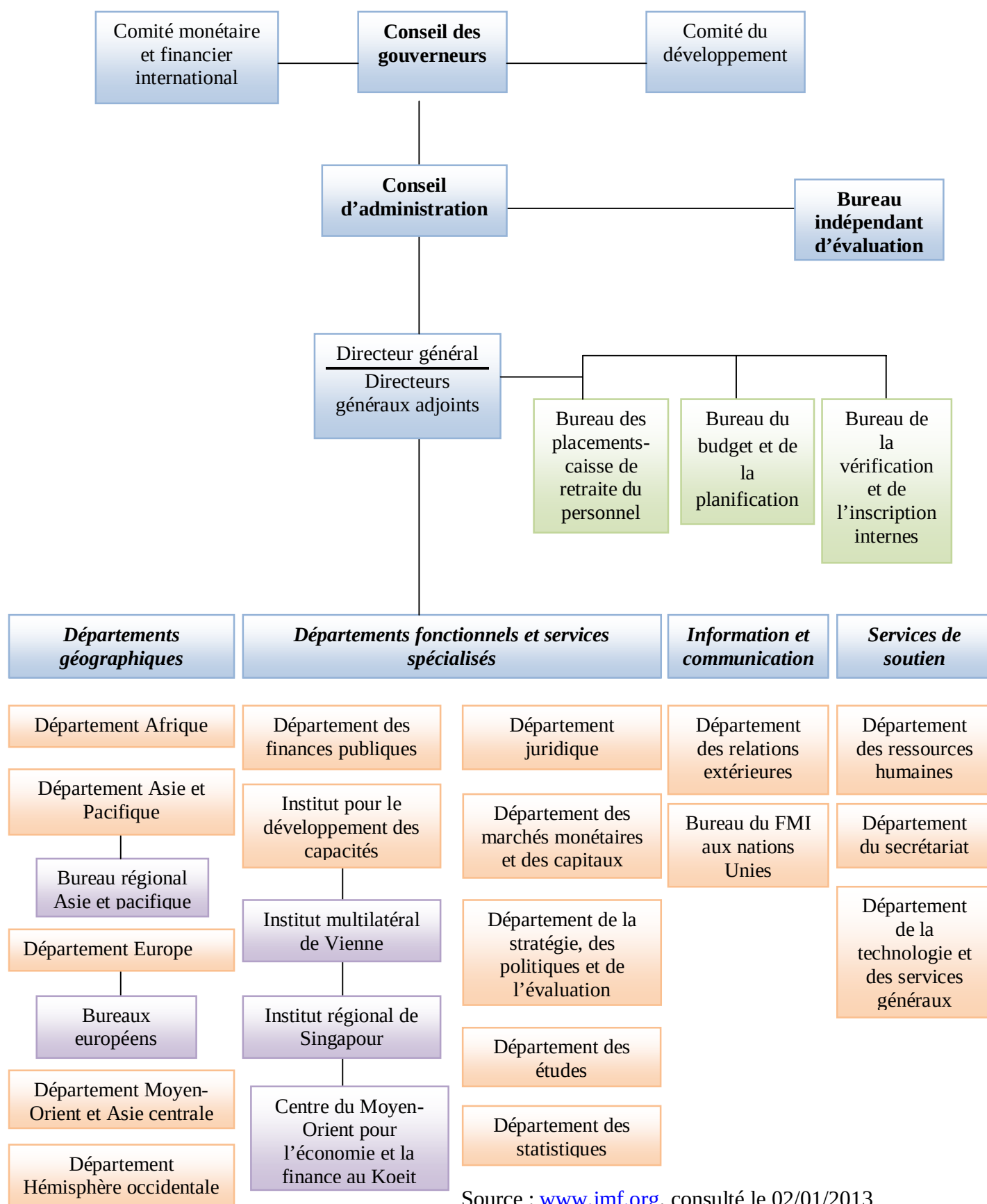
Le département Europe : Albanie, Pays-Bas, Autriche, Biélorussie, Russie, Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Royaume-Uni, Danemark, Saint, Marin, Slovaquie, Estonie, Finlande, France, Roumanie, Espagne, Géorgie, Allemagne, Grèce, Slovénie, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Lettonie, Malte, Moldavie, Norvège, Suède, Portugal, Pologne, Ukraine, Suisse. Directeur : Antonio Borges.

Le département Moyen-Orient et Asie centrale : Afghanistan, Algérie Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bengladesh, Bhoutan, Bosnie, Djibouti, Egypte, Herzégovine, Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Sri Lanka, Serbie, Inde, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, Liban, Lybie Macédoine, Maldives, Mauritanie, Maroc Mongolie, Monténégro, Birmanie, Pakistan, Oman, Qatar, Soudan Somalie, Syrie, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ouzbékistan.

Le département Hémisphère Occidentale : Argentine, Les Bahamas, Le Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Etats-Unis, Uruguay, République Dominicaine, Equateur, Salvador, Guatemala, Guyane, Surinam, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pérou, Paraguay, Panama, Trinité et Tobago, Venezuela¹.

¹ FMI ; in <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/pdf/groupsf.pdf> , le 29/12/2012.

Figure N° 04 : Organigramme du FMI (au 26 mai 2011)



Source : www.imf.org, consulté le 02/01/2013



➤ Les ressources du FMI :

Les ressources du FMI servent aux opérations de prêt, elles sont fournies par les Etats membres par le versement de quotes-parts.

- Les quotes-parts :

Chaque État membre verse au FMI une contribution, appelée quote-part qui est recalculée (révisée) au moins tous les cinq ans, cette dernière dépend du poids économique du pays. En 2006, une série d'augmentations des quotes-parts de 1,8% a été convenue, elle constituait ainsi la première étape d'a la participation qu'étaait sur deux ans.

En avril 2008, le conseil des gouverneurs a approuvé ne nouvelles augmentations ponctuelles, ainsi, l'augmentation globale est portée à 11,5%. Cette réforme est entrée en vigueur en mars 2011, suite à la ratification de l'amendement aux statuts du FMI par 117pays membres qui détiennent 85%du total des voix attribuées.

En décembre 2010, la 14^{ème} révision a été conclue avec deux ans d'avance sur le calendrier initial, par la décision de doubler le total des quotes-parts du fonds, porté à 476,8 milliards de DTS.

En adhérant au FMI, un pays doit en principe régler un quart de sa quote-part en monnaies étrangères (dollar, euro, yen ou livre sterling par exemple) ou en droits de tirage spéciaux (DTS). Les trois quarts restants sont versés en monnaie du pays membre.

La nouvelle formule de calcul des quotes-parts se fonde sur des variables macroéconomiques calculées et pondérées sur les moyennes de plusieurs années. Leur valeur correspond à la part d'un pays par rapport au total des membres. Afin d'atténuer l'effet négatif de la pondération élevée du PIB pour les petits pays, la structure a été dotée d'un facteur de compression:

$$Q = (0,5*Y + 0,3*O + 0,15*V + 0,05*R) k^1$$

Q = quote-part d'un pays.

Y = produit intérieur brut (PIB), calculé selon la parité du pouvoir d'achat (40%) et le taux de change sur les marchés (60%).

¹ La vie économique, revue de politique économique, 7/8-2008, p 20.



O = degré d'ouverture d'une économie nationale, mesuré au total de la balance des transactions courantes.

V = volatilité des flux de capitaux et des échanges commerciaux internationaux

R = réserves officielles.

k = facteur de compression linéaire de 0,95.

- Les avoirs en or

Le FMI est le troisième plus grand détenteur officiel d'or au monde, avec des avoirs en or d'environ 90,5 millions d'onces (2 814,1 tonnes). Mais l'utilisation de cet or est limitée par les statuts de FMI.

Le FMI peut vendre ou accepter des paiements en or par un Etat membre, sur décision majoritaire de 85% des voix attribuées ; par contre le FMI ne peut pas acheter de l'or, ni effectuer d'autres transactions sur l'or.

En décembre 2010, le FMI a achevé le programme de vente limitée portant sur 403 tonnes d'or (soit un huitième de ses avoirs), qui avait été approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2009. Un total de 222 tonnes a été vendu à des détenteurs officiels, dont la Banque de réserve de l'Inde (200 tonnes), la Banque de Maurice (2 tonnes), la Banque centrale du Sri Lanka (10 tonnes) et la Banque du Bangladesh (10 tonnes). Ce programme de ventes d'or a été entouré de strictes mesures de diligence pour éviter toute perturbation du marché et toutes les transactions, y compris les ventes directes aux détenteurs officiels, ont été effectuées aux prix du marché.

Le rôle de l'or dans le système monétaire international a été modifié par le deuxième amendement des statuts du FMI en avril 1978. Ce dernier a mis fin à l'utilisation de l'or comme dénominateur commun dans le système de change instauré après la deuxième guerre mondiale et comme base d'évaluation des droits de tirage spéciaux (DTS).

En février 2012, le Conseil d'administration a approuvé la réaffectation de 700 millions de DTS représentant une partie de la plus-value réalisée sur les récentes ventes d'or, du compte des ressources générales du FMI aux pays membres. Cette répartition bénéficiera à l'ensemble des pays membres, au prorata de leur quote-part à la date de répartition et ne sera



effectuée que si les pays membres donnent raisonnablement l'assurance qu'ils reverseront au moins 90 % du montant distribué (soit 630 millions de DTS) sous forme de contributions¹.

- **Accords d'emprunt :**

Grâce aux souscriptions de quotes-parts, le FMI dispose de ressources financières qu'il peut prêter. Seulement en cas de grave crise financière où une majorité de pays décidait d'emprunter plus que leurs quotes-parts, le Fonds pourrait se trouver en court de liquidité. Ce risque étant réel, le FMI a alors décidé d'emprunter pour accroître ses ressources. Le FMI dispose de deux mécanismes multilatéraux d'emprunt permanents, qui sont : les nouveaux accords d'emprunt (NAE) et les accords généraux d'emprunt (AGE).

L'accord général d'emprunt est contracté auprès du groupe des dix, composé des huit Etats membres du FMI plus les Banques centrales de l'Allemagne et la Suède. Ceux-ci ont convenu en 1962 de mettre à la disposition du FMI une manne financière dont il pourrait se servir seulement en cas de grave crise du système monétaire international. Ce groupe a été rejoint par la Suisse en 1964 sans pour autant changer de nom.

Les nouveaux accords d'emprunt sont entrés en vigueur en 1998, lorsqu'il est devenu clair après les crises mexicaines et russes que le Fonds pouvait sérieusement être en déficit de ressources. Ces accords ont été signés entre le FMI et vingt-six pays membres et institutions financières, et constitue le mécanisme de premier et principal recours. Ils ont été activés pour la première fois en décembre 1998 pour financer un accord élargi avec le Brésil.

Plusieurs accords de prêts bilatéraux ont été signés depuis 2009 (environ 200 milliards de dollars). En juillet de la même année, le conseil d'administration a approuvé un cadre pour l'émission d'obligations à l'intention du secteur public. Cette émission permet aux pays membres de faire un placement de premier ordre et contribue à faire en sorte que le FMI continue d'offrir aux États membres une assistance ponctuelle et effective à leur balance des paiements.

En avril 2012, les pays membres ont annoncé de nouvelles promesses de contributions augmentant les ressources du FMI de plus de 430 milliards de dollars EU. Ces accords bilatéraux de prêt et d'achat de titres sont en cours de négociation avec les pays membres et les montants y afférents sont mis à la disposition du FMI pour la prévention et la résolution

¹ Fiche technique ; « ressources du FMI » ; mise à jour le 20 août 2012 ; in, www.imf.org



des crises, ainsi que pour faire face aux besoins de financement potentiels des pays membres. Ils serviront de fonds de garantie et ne feront l'objet de tirages que s'il est nécessaire d'augmenter les ressources disponibles dans le cadre des quotes-parts et des NAE élargis¹.

3-2- La banque mondiale

La banque mondiale est appelée aussi Groupe de la Banque Mondiale. Celle-ci, cherche à réduire le fossé qui existe entre les pays riches et les pays pauvres en utilisant les ressources des premiers pour assurer la croissance des seconds. La Banque, qui est l'un des principaux bailleurs d'aide au développement, appuie les efforts que déploient les gouvernements des pays en développement pour construire des écoles et des centres de santé, procurer eau et électricité, combattre les maladies et protéger l'environnement.

3-2-1. Histoire de la banque mondiale

Suite aux dégâts causés par la seconde guerre mondiale, la banque mondiale s'est concentrée sur la reconstruction de l'Europe, cette dernière a été créée pendant la deuxième guerre mondiale portant le nom de la « Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ».

➤ Création

La Banque mondiale, qui a été créée durant la deuxième guerre mondiale à Bretton Woods (New Hampshire) sous le nom de la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), a initialement porté ses efforts sur la reconstruction de l'Europe d'après-guerre et, en 1947, elle a accordé à la France son premier prêt, d'un montant de 250 millions de dollars. La reconstruction demeure un important objectif des travaux de la Banque étant donné les besoins engendrés par les catastrophes naturelles, les urgences humanitaires et les conflits dans les pays en développement et les économies en transition.

La BIRD a été complétée par quatre institutions qui composent " le groupe de la Banque mondiale " : la Société Financière Internationale créée en 1956, l'Association Internationale de Développement créée en 1960, le Centre International de Règlement des Différends relatif aux Investissements créé en 1966 et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements fondée en 1988. Le groupe de la Banque mondiale a son siège à Washington.

¹ Le FMI ; in www.imf.org, consulté le 06/01/2013.



Son unité est assurée par un Président unique et une unité des Conseils d'administration de ses trois filiales (SFI, AID, MIGA). La composition du Groupe traduit aujourd'hui la diversification de ses missions face à un monde en profonde mutation (2,5 Mds d'habitants en 1950, plus de 5,5 Mds en 1995 dont plus d'1 Md en situation d'absolue pauvreté, vivant avec moins de 1USD par jour).

Dans les années 80, la Banque a dû réorienter son action à diverses reprises : au début de cette période, les problèmes macroéconomiques et les questions de rééchelonnement de la dette ont sollicité son attention tandis que, quelques années plus tard, les questions sociales et environnementales revêtaient une importance prédominante et la société civile, de plus en plus soucieuse de faire entendre sa voix, accusait la Banque de ne pas respecter ses propres principes dans le cadre de certains projets très visibles.

Peu de temps après la publication du rapport Wapenhans, qui a été préparé pour répondre aux préoccupations suscitées par la qualité des opérations de la Banque, des réformes ont été adoptées, telles que la création d'un panel d'inspection pour examiner les plaintes déposées contre la Banque. Les critiques n'ont cessé de croître pour culminer en 1994, lors des Assemblées annuelles tenues à Madrid.

Depuis, le Groupe de la Banque a fait d'importants progrès. Les cinq institutions qui le constituent se sont efforcées d'améliorer leur efficacité, que ce soit au plan interne ou externe. Les clients se déclarent satisfaits, dans l'ensemble, des changements apportés en ce qui concerne la portée des services offerts et des produits fournis, l'engagement de l'institution et la qualité des opérations du Groupe de la Banque.

La Banque joue plus que jamais un rôle important au niveau de la politique mondiale. Elle collabore efficacement avec différents partenaires et pays clients pour faire face à des situations d'urgence complexes, que ce soit dans le cadre des efforts menés à l'issue du conflit en Bosnie, de l'appui accordé à l'Asie de l'Est après la crise, du nettoyage des régions d'Amérique centrale dévastées par un ouragan, de la fourniture d'un appui à la Turquie au Finance internationale La Banque Mondiale et le FMI au lendemain d'un tremblement de terre, ou encore de l'aide accordée au Kosovo et au Timor-Leste.



➤ Missions

L'article premier des statuts de la BIRD traduit l'ambition des 44 Etats-membres fondateurs de reconstruire l'Europe après le deuxième conflit mondial et de permettre un développement harmonieux des échanges internationaux, c'est-à-dire, faciliter la transition sans heurts de l'économie de guerre à l'économie de paix. Après cette phase de reconstruction, l'institution s'est adaptée aux nouveaux enjeux économiques du monde en développement sous l'impulsion de ses Etats-membres et de ses présidents successifs.

La Banque a pour missions :

- Aide à la reconstruction et au développement des territoires des Etats-membres, en facilitant l'investissement de capitaux consacrés à des fins productives - y compris la restauration des économies détruites ou disloquées par la guerre, la réadaptation des moyens de production aux besoins du temps de paix et l'encouragement au développement des ressources et moyens de production des pays les moins avancés.
- Promouvoir les investissements privés à l'étranger au moyen de garanties ou de participations aux prêts et autres investissements effectués par les fournisseurs privés de capitaux ; et , à défaut de capitaux privés disponibles à des conditions raisonnables, de compléter l'investissement privé sous des modalités appropriées et en fournissant à des fins productives des moyens financiers tirés de son propre capital, des fonds qu'elle s'est procurés et de ses autres ressources.
- De promouvoir l'harmonieuse expansion, sur une longue période, des échanges internationaux et l'équilibre des balances des paiements, en encourageant les investissements internationaux consacrés au développement des ressources productives des Etats-membres, contribuant par là à relever, sur leurs territoires, la productivité, le niveau d'existence et la situation des travailleurs.
- De combiner les prêts accordés ou garantis par elle avec les prêts internationaux d'autre provenance, en donnant la priorité aux projets les plus utiles et les plus urgents, quelle qu'en soit l'envergure.
- De conduire ses opérations en tenant dûment compte des répercussions économiques des investissements internationaux dans les territoires des Etats-membres et de faciliter, pendant les premières années de l'après-guerre, une transition sans heurts de l'économie de guerre à l'économie de paix.



3-2-2. L'administration de Banque mondiale

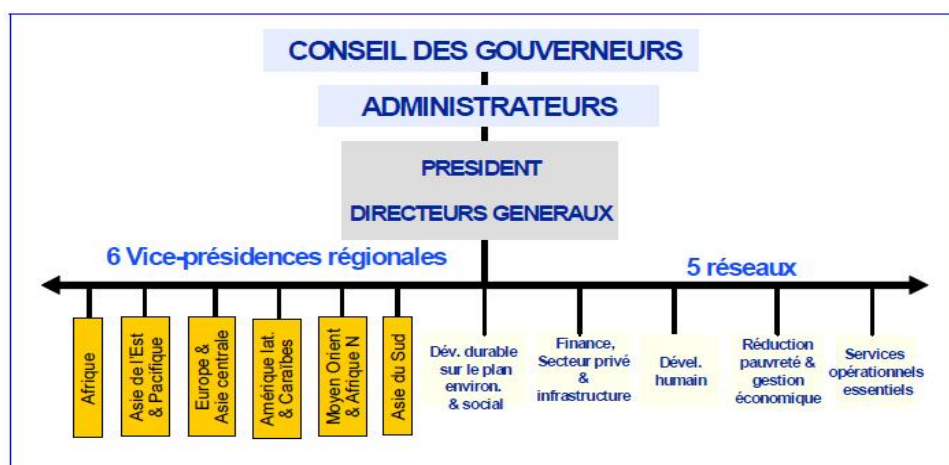
La banque mondiale est dirigée comme une coopérative dont les pays membres sont également les actionnaires. Le nombre d'actions dont dispose un pays est basé, plus ou moins, sur la taille de son économie.

Les gouvernements actionnaires de la Banque mondiale sont représentés par un Conseil des Gouverneurs. Ceux-ci sont généralement des ministres, comme des ministres des finances ou du développement. Les Gouverneurs décident des politiques de la Banque mondiale et se rencontrent une fois par an au cours des Réunions annuelles de la Banque mondiale.

Comme les Gouverneurs ne se rencontrent qu'une fois par an, ils délèguent certains aspects de leur mandat à des Administrateurs qui travaillent au siège même de la Banque. Chaque gouvernement membre du groupe de la Banque mondiale est représenté par un administrateur. Les cinq plus grands actionnaires, à savoir la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, nomment chacun un Administrateur. Les autres pays sont répartis dans 19 groupes, chacun ayant pour représentant un Administrateur, qui représente donc plusieurs pays.

Le président de la Banque est, traditionnellement, un ressortissant du pays actionnaire le plus important, soit les États-Unis. Il est élu pour cinq ans renouvelables, il assume la présidence des réunions du Conseil des Administrateurs, et est responsable de la gestion de l'institution.

Figure N°05 : Organigramme simplifié de l'administration de la banque mondiale



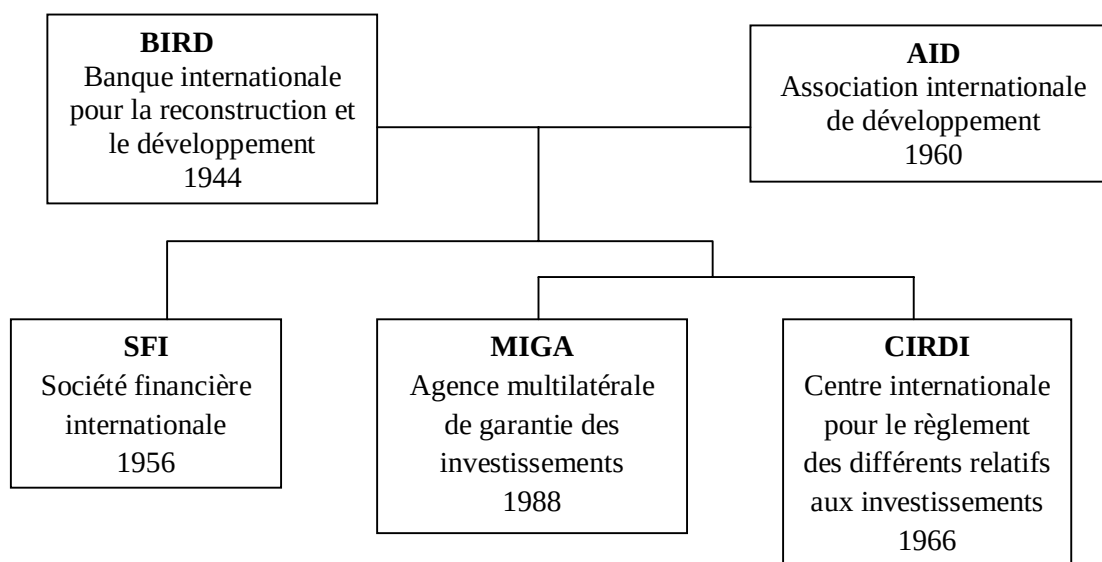
Source : Banque Mondiale ; in www.banquemondiale.org , consulté le 21/12/2012



3-2-3. Les institutions du Groupe de la banque mondiale

La Banque mondiale est une source essentielle d'appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement. Il ne s'agit pas d'une banque au sens ordinaire du terme, elle se compose de deux organismes de développement distincts, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AID), et est sous le contrôle de ses 185 pays membres. La BIRD et l'AID contribuent chacune d'une manière différente mais complémentaire à la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie des populations à travers le monde.¹

Figure N°06 : les institutions de la banque mondiale



Source : Adapté de www.banquemonddiale.org; le 21/12/2012

➤ La banque internationale pour la reconstruction et le développement

La BIRD a été Créée en 1944, première institution du Groupe de la Banque mondiale, est structurée sur le modèle d'une coopérative ; elle est dotée d'un capital qui appartient à ses 188 pays membres et elle poursuit ses opérations au profit de ces derniers². elle s'efforce de faire reculer la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays plus pauvres

¹ Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers Organisations internationales couvertes par l'AWEX –BM- 11/05/2009

² www.worldbank.org, le 15/12/2012.



solvables en favorisant un développement durable par l'octroi de prêts, de garanties et de services (hors prêt) de conseil et d'analyse. Le revenu de la BIRD lui permet de financer diverses actions de développement et lui assure une assise financière lui permettant d'emprunter à faible coût sur les marchés financiers et d'accorder des conditions favorables à ses emprunteurs. Le Conseil de la BIRD, qui compte 24 Administrateurs, représente les 188 États membres. Il se compose de 5 Administrateurs désignés et de 19 Administrateurs élus.

Pour ce qui est de l'action de la BIRD :

- **La BIRD ne fait pas de dons mais elle accorde des prêts et fournit une aide au développement aux pays à revenus intermédiaires** qui peuvent payer des taux d'intérêt proches de ceux pratiqués sur le marché. Elle prête de l'argent à des conditions proches de celles du marché, mais à condition que l'Etat à qui le prêt est accordé soit un Etat membre et les prêts sont remboursés.
- **Les pays empruntent des fonds auprès de la BIRD** pour les coûts d'investissement, l'assistance technique et les conseils. Les prêts d'investissement servent à financer les projets individuels et une partie de l'investissement programmé d'un pays, dans un secteur spécifique ; ce sont des prêts à long terme (15 à 20 ans) avec des délais de grâce pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les prêts d'ajustement, qu'ils soient des prêts d'ajustement structurel et des prêts d'ajustement sectoriel, sont conçus pour soutenir les réformes politiques et institutionnelles dont le pays a besoin pour rétablir la croissance économique et la balance des paiements à moyen terme.
- **La BIRD émet des obligations de premier ordre et autres titres d'emprunt** achetés par les fonds de retraite, les compagnies d'assurance, les sociétés et autres banques et individus dans le monde.
- **La BIRD n'a pas pour vocation d'être une organisation à but lucratif**, mais depuis 1948, elle produit chaque année un revenu net en ayant recours aux marchés financiers pour financer ses opérations de développement. Ses revenus sont entièrement consacrés au financement du développement¹.

¹ Guide de la banque mondiale destiné aux parlementaires, avril 2005.



➤ **Association internationale de développement (AID)**

L'AID a été Créée en 1960 avec 165 États membres, ses contributions à permettent à la Banque mondiale d'accorder chaque année entre 8 et 9 milliards de dollars de financements très concessionnels aux 81 pays les plus pauvres de la planète, qui comptent 2,6 milliards d'habitants. Ces crédits et dons de l'AID, qui ne portent pas intérêt, sont vitaux pour ces pays qui n'ont guère ou pas les moyens d'emprunter aux conditions du marché.

Les ressources de l'AID appuient les stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre par les pouvoirs publics dans des secteurs clés, notamment pour accroître la productivité, promouvoir une gouvernance responsable, créer des conditions propices à l'investissement privé et améliorer l'accès des pauvres à l'éducation et aux soins de santé.

L'AID et la BIRD sont gérés de la même manière. Elles ont le même personnel, le même siège, relèvent du même président et utilisent les mêmes critères d'évaluation des projets.

L'action de l'AID :

- L'IDA octroie des prêts aux pays dont le revenu par tête est inférieur à un montant fixé et qui n'ont pas la capacité financière d'emprunter auprès de la BIRD. Actuellement, 81 pays remplissent les conditions d'emprunt auprès de l'IDA.
- Les crédits de l'IDA représentent environ un quart de l'ensemble des prêts octroyés par la Banque mondiale et ils sont essentiellement consacrés aux programmes de développement, en particulier ceux qui répondent aux besoins fondamentaux des populations, à savoir : l'éducation, les soins de santé, l'eau potable et l'assainissement. Les crédits de l'IDA ont une échéance de 35 ou 40 ans avec des délais de grâce pouvant aller jusqu'à dix ans. Aucun intérêt n'est perçu mais ces crédits comportent une petite commission de service. Les membres de l'IDA sont récemment convenus que jusqu'à un cinquième des financements mis à la disposition des pays, peut prendre la forme d'un don.
- A l'IDA, l'admissibilité est un arrangement transitoire permettant aux pays les plus pauvres d'avoir accès à des ressources substantielles avant qu'ils ne soient en mesure d'obtenir les fonds dont ils ont besoin sur les marchés, afin d'investir.
- Au fur et à mesure que leurs économies se développent, les pays « s'affranchissent » de l'admissibilité. Le remboursement de leurs prêts permet de financer de nouveaux



prêts de l'IDA aux autres pays pauvres. Au fil des années, vingt-deux pays ont vu leur économie se développer et dépasser le seuil d'éligibilité de l'IDA, comme par exemple: la Chine, le Costa Rica, le Chili, l'Egypte, le Maroc, la Thaïlande et la Turquie¹.

➤ **La société financière internationale (SFI)**

La SFI a été créée en 1956 avec 178 États membres, elle favorise le développement économique par l'entremise du secteur privé. En collaboration avec des partenaires commerciaux, elle investit dans des entreprises privées viables de pays en développement, sans accepter de garanties de l'État.

La SFI propose divers produits : prises de participation, crédits à long terme, financements structurés, instruments de gestion des risques, et services de conseil à ses clients. Elle a pour objectif d'aider les entreprises situées dans des régions et dans des pays qui n'ont qu'un accès limité au capital. La SFI investit sur des marchés que les investisseurs privés jugeraient trop risqués si elle n'y participait pas, et elle ajoute de la valeur aux projets qu'elle finance par son expérience du gouvernement d'entreprise et des questions environnementales et sociales.

➤ **Agence multilatérale de garantie des investissements**

Les craintes suscitées par le climat de l'investissement et la perception des opérateurs du risque politique constituent souvent un frein à l'investissement étranger direct dans les pays en développement, un facteur déterminant de la croissance économique dans ces pays. En offrant aux investisseurs une assurance contre le risque politique (garanties) et en les garantissant contre les pertes liées à des risques non commerciaux (expropriation, inconvertibilité de la monnaie, rupture de contrat, guerre et troubles civils), créée en 1988 avec 165 États membres, la MIGA atténue ces craintes. L'Agence fournit par ailleurs des services de conseil pour aider les pays à attirer et retenir les investissements étrangers, elle sert d'intermédiaire en cas de litige pour protéger les investissements existants et lever les obstacles qui pourraient s'opposer à des investissements futurs, et elle diffuse des informations pour faire connaître les possibilités d'investissement aux milieux d'affaires internationaux.

¹ Guide de la banque mondiale, op cit.



➤ **Le centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) :**

Créé en 1966 avec 142 États membres, Le CIRDI encourage l'investissement étranger en offrant des services internationaux de règlement, par voie de conciliation ou d'arbitrage, des différends relatifs aux investissements. Il favorise ainsi l'instauration d'un climat de confiance mutuelle entre les États et les investisseurs étrangers. Nombre d'accords internationaux relatifs aux investissements font référence aux mécanismes d'arbitrage du CIRDI. Le Centre mène également des activités de recherche et de publication dans les domaines du droit relatifs à l'arbitrage et à l'investissement étranger.

Les pays européens sont gravement touchés par les troubles monétaires de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix. La dévaluation du franc français, la réévaluation du mark allemand (DM) ou l'effondrement du système monétaire international de Bretton Woods sont autant de facteurs qui déstabilisent les marchés européens. Or, pour réaliser un marché commun, les taux de change entre les monnaies des États membres doivent être fixes.

L'écroulement du SMI a provoqué une prise de conscience en Europe. Après la décision américaine de suspendre la convertibilité du dollar en or, les pays européens ont mis en place, en avril 1972 un serpent monétaire, puis après, en 1979 fut créé le système monétaire européen.



Section 2 : Organisation du système monétaire européen

Le système monétaire européen (SME) fût créé en 1978, il succéda au serpent monétaire de 1972. Il constitua l'exemple le plus abouti de coopération en matière des taux de changes après la chute du système de Bretton Woods. L'objectif recherché par ce système était la constitution d'une zone de stabilité monétaire en Europe. Le serpent monétaire européen assurait une certaine stabilité mais elle restait imparfaite.

A l'époque, les neuf pays membres de l'union européenne avaient adhéré au SME, acceptant ainsi le principe de parités fixes.

1- Le serpent monétaire européen

Le serpent monétaire européen est institué par l'accord de Bâle du 12 avril 1972, entre l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays du Benelux, il doit assurer une certaine stabilité monétaire en réduisant les marges de fluctuation des taux de changes des monnaies européenne tout en respectant les nouvelles parités instituées vis-à-vis du dollar.

1-1- Le serpent dans le tunnel

1-1-1. Le tunnel

Le 15 août 1971, le président Nixon annonce la fin de la convertibilité du dollar en or et au même temps, le glas du système de l'étalon change-or¹ (1944). Le 17 et 18 décembre 1971, le groupe des dix² ont conclu des accords monétaires à Washington (Smithsonian Institute). Ces derniers ont décidé de modifier la parité de leur monnaie et de porter les marges de variation de 1 à 2,25% autour des nouvelles parités. Les pays européens ne pouvaient pas accepter que de fait leurs monnaies puissent s'écarter les unes des autres de 4,5% (c'est le tunnel), et même de fluctuer de 9% dans le temps³ (c'est-à-dire que si le deutschemark est à 2,25% au-dessus de sa parité par rapport au dollar et la lire italienne 2,25% en dessous, l'écart entre ces deux monnaies est donc de 4,5%. Si quelques mois plus tard le deutschemark est à son cours plancher et la lire à son cours plafond, ces deux monnaies auront varié l'une par rapport à l'autre de 9%).

¹ Qui prévoyait que chaque Etat devait assurer la convertibilité de sa monnaie et une parité fixe en or ou en dollars américains avec une marge de fluctuation de 1%.

² Les six pays de la CEE, la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Canada et le Japon.

³ Michel LELART, « la construction monétaire européenne », édition Dunod, Paris, 1994, P 21

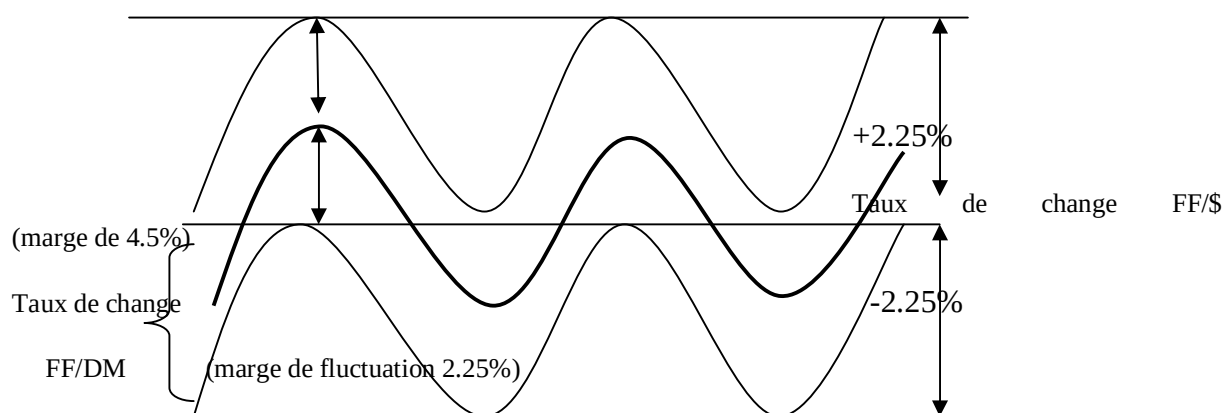


1-1-2. Le serpent

Le comité des gouverneurs des banques centrales européennes, réunit à Bâle, instaure un système additionnel de rétrécissement des marges de fluctuation entre les monnaies européennes (intra-communautaires). Cet accord du 12 avril 1972, entre les six pays de la CEE donne ainsi naissance au *serpent monétaire dans le tunnel*¹, qui n'autorise plus qu'un écart instantané maximal de 2,25% autour de la parité fixe définissant la parité de chaque monnaie par rapport aux autres².

Dans ce système les banques centrales des deux pays européens concernés sont tenues d'intervenir dès que le taux de change de leurs monnaies menace de sortir des marges de fluctuation ; elles achètent automatiquement et de manière illimitée la monnaie faible en vendant la monnaie forte.

Figure N°07 : Schéma représentant le serpent monétaire européen



Source : Gaëlle LE GUIRRIEC-MILNE et Loïc ERNEST ; « L'union européenne, ses institutions et ses politiques économiques » ; éditions Gualino éditeur ; paris ; 2008. p267.

¹ Entré en vigueur le 24 avril 1972.

² Gaëlle le Guirriec-Milne et Loïc ERNEST, « L'union européenne, ses institutions et ses politiques économiques », édition Gualino éditeur, paris 2008, in <http://test.scholarvox.com.www.snd11.arn.dz/> , consulté le 05/10/2012.



1-2- Les difficultés du serpent

Plusieurs faiblesses ont mis à mal ce dispositif :

- Premièrement, il commande aux banques centrales de défendre leur monnaie, alors que les pays n'en avaient pas les moyens dans une conjoncture difficile. Certes, les chefs d'Etats ou de gouvernement européens ont décidé en octobre 1972, la création du fond européen de coopération monétaire (FECOM) chargé de gérer en commun les réserves de change, mais la mise en place de cet instrument administré par la BRI sera trop lente.
- D'autre part, la faiblesse de certaines monnaies européennes les empêche de se maintenir longtemps à l'intérieur du serpent ; la livre sterling, la livre irlandaise et la couronne danoise se mettent à flotter dès le printemps 1972. Les monnaies italienne et française, affaiblies par l'inflation galopante et une balance courante déficitaire, quittent le serpent à plusieurs reprises entre 1974 et 1976.
- Enfin, avec la renonciation des USA à l'intervention sur le marché des changes pour soutenir leur monnaie et face aux déséquilibres de leurs paiements extérieurs provoqués par le choc pétrolier, les neuf décident de sortir le serpent hors du tunnel dès janvier 1974. Le serpent survivra quelque temps encore pour les monnaies de la zone mark (RFA, Danemark et les 3 pays du Benelux)¹.

2- Mise en place du Système Monétaire Européen

Après l'échec du serpent monétaire européen entre 1972 et 1978, le système monétaire européen est créé en 1979. L'idée est la même, mais le système est plus souple avec l'introduction d'une nouvelle unité de compte, l'ECU (European Currency Unit), définie comme un panier moyen pondéré des différentes monnaies européennes et servant de cours pivot de référence.

Chaque fois que le pourcentage maximal de variation était atteint (à savoir + ou - 2,25%, puis + ou - 15% à partir de 1993), les banques centrales devaient intervenir sur les marchés pour empêcher que le taux de change ne sorte de la bande de fluctuation, en achetant de la monnaie en cas de baisse par rapport au cours pivot, ou bien en vendant la monnaie concernée en cas de hausse. Ce mécanisme d'intervention était de plus assorti d'une action

¹ Gaëlle le Guirriec-Milne et Loïc ERNEST ; Op Cit. P 268



préventive, à partir du moment où le taux de change dépassait 75% de ce pourcentage maximal.

Lorsqu'une monnaie divergeait à la baisse du cours-pivot, la banque centrale du pays en question devait alors prendre les mesures nécessaires pour augmenter la demande de cette monnaie et entraîner une appréciation du taux de change. Il existe différentes méthodes, dont les plus basiques sont : relever les taux d'intérêts et utiliser ses réserves de changes¹. Dans le premier cas, une hausse du taux d'intérêt entraîne une hausse de la demande de la monnaie. Dans le second cas, la banque nationale du pays peut vendre une partie de ses réserves de change, en transformant par exemple des deutsche marks accumulés en francs (baisse de la demande de deutsche mark et hausse de la demande de franc est égal à l'appréciation du franc par rapport au deutsche mark et à l'ECU).

Le contenu du SME se caractérise essentiellement par la création de l'ECU, la mise en place d'un système de parité stable mais ajustables et par le renforcement des mécanismes de crédit monétaire.

2-1- Les institutions du système monétaire européen

Les institutions mises en œuvre dans le cadre du système sont le comité des gouverneurs des banques centrales des Etats membres, le FECOM et le comité monétaire.

Le comité des gouverneurs a été créé en 1964, il regroupait les gouverneurs des banques centrales de la communauté. Il est chargé de la coordination des politiques monétaires. A partir du début 1994, ses attributions ont été reprises par l'IME (institut monétaire européen) dans le cadre de la deuxième étape de l'union économique et monétaire.

Le comité monétaire, créé par l'article 105 du traité de Rome. C'est un organisme à caractère consultatif où les Etats membres et la commission nomment chacun deux membres.

Le fonds européen de coopération monétaire (FECOM), institué en avril 1973, a d'abord été chargé de la gestion du financement à très court terme consenti en cas de crise de change. Lors de l'établissement du SME, ses missions ont été étendues, en plus du

¹ <http://www.captaineconomics.fr>, consulté le 05/04/2013.



financement à très court terme, il est aussi le dépositaire des avoir en écus des Etats membres et gère les emprunts communautaires¹.

2-2- La création de l'ECU

L'ECU (European Currency Unit), ou unité de compte européenne, est un « panier » de monnaies et non pas une monnaie à proprement parler. Lors de sa création, le 13 mars 1979, il a été défini comme la somme de 0,828 mark + 0,085 livre sterling + 1,15 franc français + 109 liras + 0,286 florin + 3,66 francs belges + 0,14 F luxembourgeois + 0,217 couronne danoise + 0,00759 livre irlandaise. Ce panier est revu tous les cinq ans.

Le taux de change de ces différentes monnaies est relevé sur chacun des marchés des changes des pays membres (sauf le Royaume-Uni qui n'appartient pas au SME)²

L'Ecu est une unité monétaire composite, constituée d'un panier de montants fixes de chaque monnaie communautaire³. La composition de l'ECU est représenté dans le tableau N°01.

Tableau N°01 : La composition de l'Ecu

Monnaie	Poids théorique de chaque monnaie
Deutsche mark	32,63%
Franc français	19,89%
Florin néerlandais	10,23%
Franc belge	8,28%
Couronne danoise	2,56%
Livre irlandaise	1,06%
Lire italienne	8,16%
Livre sterling	11,45%
Peseta espagnole	4,50%
Escudo portugais	0,71%
Drachme grecque	0,53%

Source : P. d'ARVISENET et J.P PETIT, « échanges et finance internationale », édition Collection Banque ITB, Paris, 1997, page 336.

¹ Philippe d'Arvisenet et Jean-Pierre Petit, « échanges et finance internationale », édition Collection ITB, Paris, 1997, Pages 333 et 334.

² Le monde diplomatique, janvier 1988, p3, in, <http://www.monde-diplomatique.fr/1988/01/A/40562>, consulté le 21/03/2013.

³ Le poids de chaque monnaie dans le panier fut déterminé à partir de l'importance économique des pays (PNB, part dans le commerce intracommunautaire.



Le cours de l'ECU dans une monnaie européenne est égal à la somme des contre-valeurs entrant dans la composition de l'ECU. La commission calcule la contre valeur de l'ECU, d'abord en dollars¹ puis en monnaie des Etats membres.

L'ECU se voit attribuer quatre fonctions majeures :

- Celle de numéraire, dans la fixation des cours pivots ;
- Celle de référence, dans le fonctionnement de l'indicateur de divergence ;
- Celle de dénominateur, pour les interventions de change et pour les crédits ;
- Celle de moyen de règlement entre les autorités monétaires.²

a- Cours-pivots, limites bilatérales et obligation d'intervention (mécanisme de change) :

Chaque monnaie est reliée à l'ECU par une relation de change appelée « cours pivot ». Ces cours pivots vis-à-vis de l'Ecu déterminent par réflexion des cours pivot bilatéraux entre chaque monnaie du système : autour de ces cours pivots bilatéraux sont fixées des marges de fluctuations de $\pm 2,25\%$. Ces marges déterminent des cours d'interventions obligatoires auxquels les pays participants sont tenus de défendre la parité de leur devise. Les cours pivots peuvent être modifiés par accord mutuel entre les pays participants.³

b- Un mécanisme censé équilibrer les charges d'intervention :

Un indicateur de divergence, calculé pour chaque monnaie doit normalement révéler la divergence d'une monnaie vis-à-vis des autres et créer une présomption d'interventions⁴.

c- Un système de concours mutuel avec :

- Une mise en œuvre commune d'une partie des réserves de change, c'est-à-dire que chaque banque centrale apporte au FECOM sous forme de crédits croisés renouvelables 20% de ses avoirs en or et en dollars, et en contre partie, elle reçoit des écus.

¹ En dollars parce que son taux de change est plus représentatif sur les marchés de change

² Armand-Denis Schor, « le système monétaire européen », édition PUF, Paris, 1993, page 63.

³ Jean-Pierre Patat, « l'Europe monétaire », édition La Découverte, Paris, 1992, page 25

⁴ Ces interventions peuvent être des achats ou ventes de devises, des mesures de politique monétaire et économique, ou la modification des cours pivots.



- Des mécanismes de crédit : un financement à très court terme, d'un montant illimité d'un délai maximal de 45 jours ; un soutien à court terme d'une durée maximale de 9 mois ; un concours financier à moyen terme plus important et conditionnel¹.

2-3- Evolution du SME

On peut décomposer l'évolution du SME en trois principales phases :

2-3-1. 1979-1987 : une certaine autonomie des politiques monétaires

Durant cette phase, la gestion des taux de changes a été souple : on compte onze réalignements, soit plus d'un par an en moyenne. Le contrôle des changes est maintenu dans presque tous les États afin de rendre la spéculation contre une monnaie plus difficile et plus prévisible. Un pays dont le taux d'inflation est supérieur à celui de ses partenaires est supposé conduire une politique monétaire plus laxiste.

Le SME a permis à ses débuts la cohabitation entre des pays inflationnistes et des pays qui l'étaient peu grâce à la fréquence des réalignements et au contrôle des changes. A partir de 1983, la désinflation est amorcée partout en Europe (le taux d'inflation moyen des membres du SME devient, au milieu des années 80, inférieur à celui des non membres) et les différentiels d'inflation diminuent lentement.

A la fin de cette première période, tous les membres du SME renoncent aux réalignements de parité. Mais pour y parvenir, ils doivent abandonner leur indépendance monétaire en fixant leur taux d'intérêt en référence à celui du pays qui conduit la politique monétaire la plus rigoureuse (l'Allemagne).

2-3-2. Après 1987 : la fin des réalignements

En janvier 1987 intervient le dernier réalignement de parités jusqu'aux crises spéculatives de septembre 1992².

En juillet 1990, les mouvements de capitaux sont totalement libérés dans la plupart des États membres. En 1987 et au cours des trois années qui suivirent, les différentiels d'inflation n'ont guère disparu même s'ils sont plus faibles qu'au début de la décennie. Pour pouvoir

¹ Jean-Pierre Patat, op cit, PP 25-26.

² Sauf exception, le changement de parité de la lire italienne en janvier 1990



s'interdire de recourir aux réalignements, les autorités monétaires doivent empêcher les anticipations d'ajustement de se manifester en assurant les marchés financiers de la crédibilité de leur taux de change.

La politique monétaire assure la crédibilité du taux de change si elle est elle-même crédible, c'est-à-dire si elle persuade les marchés qu'elle ne sera pas modifiée en cas d'attaque spéculative. De 1987 à 1990, c'est donc la seule recherche de la discipline monétaire qui assure la stabilité des parités nominales. La politique monétaire est désormais entièrement dévolue à la défense du taux de change, à la différence de la phase précédente où les pays pouvaient encore arbitrer entre une politique monétaire autonome et la priorité à la fixité du taux de change. Dans cette configuration, certains États membres ont pu aussi tirer parti de la nécessité d'aligner leurs politiques monétaires sur celle de l'Allemagne pour s'imposer une discipline monétaire rigoureuse que les considérations de politique intérieure rendaient impossible. C'est ce que fit la France en adoptant la politique dite de « désinflation compétitive¹ ».

2-3-3. Après 1990 : la libéralisation des mouvements de capitaux

La troisième phase de l'évolution du SME s'ouvre au 1er juillet 1990 avec la libération des mouvements de capitaux². Les années 90 ont profondément affecté le SME.

Au second semestre de 1992, Le SME a subi une première crise, caractérisée à la fois par la surrection des marchés, la sortie de la livre sterling et de la lire du mécanisme de change européen, les dévaluations de la peseta et de l'escudo, de fortes pressions sur le franc français...etc.

Au cours de l'été 1993, le SME a connu une seconde grande crise qui s'est manifestée par de violentes attaques spéculatives contre le franc français et qui s'est achevée au début août par une décision d'élargissement à $\pm 15\%$ des bandes de fluctuation des monnaies (contre $\pm 2,25\%$ auparavant).

¹ *Désinflation compétitive* est un terme de vocabulaire politique, visant à présenter positivement (*rendre compétitif* le pays dans le cadre de la concurrence internationale) une politique de désinflation.

² prévue par l'Acte unique signé en 1986 portant création du grand marché unique assurant la libre circulation des biens, services, capitaux et personnes.



En 1995, à nouveau, la chute du dollar et les incertitudes sur la politique économique de la France ont à nouveau débouché sur de fortes tensions¹.

2-4- Les succès du SME

Le Système Monétaire Européen a réussi à créer une «zone de stabilité monétaire européenne », en garantissant à ses membres une plus grande stabilité des changes effectifs réels. Son bilan en matière de désinflation et de croissance est nettement plus mitigé.

- La stabilité des changes :

Chaque pays de l'Union européenne effectue la majeure partie de ses échanges avec les autres membres de l'Union. Un des buts du Serpent monétaire puis du SME était d'éviter que les parités entre monnaies européennes ne soient trop affectées par les évolutions du dollar et du yen. Le tableau qui suit reprend des résultats exposés par M. Mussa sur le degré de volatilité des taux de change effectifs (nominaux et réels) mensuels des principales monnaies. Le tableau confirme que sur la période 1973-1999, le degré de volatilité des monnaies participantes au SME a été en moyenne très inférieur à celui des autres monnaies des grands pays industrialisés. De plus, à l'exception de la lire italienne, qui quitte le SME en septembre 1992, la volatilité des monnaies européennes, sur les deux périodes d'activité du SME, de 1981-1990 et de 1991-1998, est plus faible qu'au cours de la période précédente².

¹ Philippe d'Arvesenet, op cit, p 344.

² « le système monétaire européen : principes et résultats »; in <http://perso.univ-rennes1.fr/denis.delgay-troise/RMI/Cours/RMI421.pdf>, consulté le 12/01/2012.



Tableau N° 02 : volatilité des taux de change effectifs mensuels dans le SME(%)

Volatilité des taux de change effectifs mensuels (en %)			
Monnaies du SME	Périodes	Taux nominal	Taux réel
Mark allemand	1973-1998	0,9	0,9
	1973-1980	1,0	1,0
	1981-1990	0,8	0,8
	1991-1998	0,9	0,9
Franc français	1973-1998	0,9	0,9
	1973-1980	1,0	1,1
	1981-1990	0,7	0,6
	1991-1998	0,8	0,8
Franc belge	1973-1998	0,8	0,8
	1973-1980	1,0	1,0
	1981-1990	0,6	0,6
	1991-1998	0,8	0,8
Florin hollandais	1973-1998	0,7	0,7
	1973-1980	0,8	0,8
	1981-1990	0,7	0,7
	1991-1998	0,7	0,7
Lire italienne	1973-1998	1,4	1,4
	1973-1980	0,7	0,8
	1981-1990	0,6	0,9
	1991-1998	2,1	2,1

Source : M.MUSSA ; « Exchange rate régimes » ; FMI ; 2000 ; chap.2, P6

- La désinflation

Le SME est né peu avant le deuxième choc pétrolier. La plupart des pays industrialisés étaient alors convaincus de la nécessité de combattre l'inflation élevée provoqué par le premier choc pétrolier. La réaction au deuxième choc pétrolier a pris la forme de politiques restrictives. Si l'on a effectivement assisté, au cours des années qui ont suivi, à une baisse de l'inflation dans les pays du SME.

2-5- la limite du SME

Le système monétaire européen (SME) a contribué à l'unification européenne, mais ce dernier a montré certains dysfonctionnements. Le rattachement des monnaies à l'Ecu par un cours pivot n'a pas empêché le deutschemark de s'imposer et de prendre position d'une monnaie de référence du mécanisme de change (limite de convergence). A coté de ça, le SME trouve sa limite aussi dans l'absence de politique commune vis-à-vis du dollar.



- **L'asymétrie du SME : ancrage sur la monnaie allemande :**

Le SME a montré une façade de symétrie, mais ce n'est qu'une apparence. Du fait que la monnaie de l'économie dominante devient souvent la monnaie ancre, ce phénomène s'est accentué dans le cas de l'Allemagne. Dans ce cas la symétrie n'a pas été respectée.

La convergence des politiques économiques aurait pu avoir pour objectif de rapprocher les différents pays de la moyenne communautaire ; la convergence s'est faite sur les résultats atteints par l'économie la plus performante : c'est le taux d'inflation de la RFA que ses partenaires ont cherché à atteindre.

Le choix d'une monnaie forte qui était imposé à l'Europe a été beaucoup critiqué, c'est vrai qu'un certain relâchement de la politique monétaire peut faciliter la reprise des affaires à court terme, mais il est moins sûr qu'une monnaie faible soit le meilleur moyen de réduire le chômage et d'avoir une économie prospère¹.

Le SME a été assimilé à une zone mark dans laquelle la politique allemande (où le deutschemark était le point d'ancrage des monnaies de la communauté) servait de modèle à ses partenaires.

- **L'absence d'une politique commune à l'égard du dollar**

La communauté européenne (avec la réforme du SMI) a souhaité que les Etats-Unis interviennent pour limiter les fluctuations de leur monnaie, mais ils ne l'ont fait que tardivement, et toujours d'une façon exceptionnelle. Ce sont donc les pays européens qui sont intervenus pour maîtriser la variation de leur monnaie par rapport au dollar pour éviter les tensions qu'il risquait d'entraîner sur les marchés. En effet, c'est l'Allemagne qui gère la relation des monnaies européennes au dollar, du fait qu'elle était la plus concernée, dans la mesure où le deutschemark étant une monnaie de réserve et apparaissant comme le véritable substitut au dollar². Mais cette dernière le fait en fonction de ses objectifs propres (maîtrise de l'inflation dans sa propre économie).

¹ LELART Michel ; « la construction monétaire européenne » ; Editions DUNOD ; Paris ; 1994.

² Idem ; P89



Conclusion

Un système monétaire évoque une idée d'organisation, ce qui nous amène à dire que le système monétaire international représente l'ensemble des mécanismes et d'institutions, visant à l'organisation et à la régulation des échanges monétaires internationaux autour d'un régime de change. Cette organisation découle des exigences du commerce international.

Vu l'existence de relations économiques et commerciales entre des Etats ayant des monnaies différentes, il est nécessaire en parallèle d'avoir un marché où les agents économiques peuvent convertir leurs monnaies ou leurs devises afin d'éviter les risques liés aux taux de change.

Ainsi, avec le développement du commerce international et dans la nécessité de favoriser les échanges entre les Etats, ces derniers ont cherché à élaborer un système de paiements internationaux qui garantissait la sûreté des transactions, il s'agissait du système monétaire international. Mais, ce dernier a connu de grandes mutations.

Pour évoquer ce système, nous nous sommes limité dans ce chapitre au système de Bretton Woods ; les principes de son fonctionnement ; ses institutions et la chute de ce système, afin de pouvoir comprendre les raisons de la création d'un système monétaire européen.

En effet, avec la rupture du système monétaire international en 1971 et la suspension de la convertibilité du dollar, le marché commun européen était en danger, la stabilité monétaire dans l'Europe des six devait être préservée.

En réponse ce désordre monétaire international, une décision est prise : réduire de moitié les marges de fluctuation des monnaies européennes entre elles, c'est le serpent monétaire européen qui est mis en place, limitant ainsi les fluctuations des monnaies européennes vis-à-vis du dollar.

En 1979, s'est le système monétaire européen (SME) qui est créé, il avait pour objectif de réintroduire des règles de coordination des politiques économiques par la mise en place d'un régime de changes stables mais ajustables entre les États membres. Il s'agissait d'un renforcement de la coopération monétaire pour accéder un jour à l'Union monétaire. L'organisation du SME repose sur l'adoption d'un mécanisme de change (une grille de parités



bilatérales, et des règles d'intervention et de défense des parités) et sur une unité de compte commune qui est l'Ecu.

Le SME a permis la réduction de l'instabilité des taux de change entre les pays membres du mécanisme de change et d'assurer la convergence des politiques économiques en particulier en réduisant fortement les écarts de taux d'inflation et de taux d'intérêt. Mais ces résultats positifs ont un coût important en termes de croissance et d'emplois. Par ailleurs le système fonctionne de manière asymétrique ressemblant de plus en plus à une zone dominée par la monnaie et la politique monétaire de l'Allemagne, là où le SME a trouvé ses limites.

Après la seconde guerre mondiale, le système monétaire européen était la première tentative d'intégration monétaire en Europe, certes, cette expérience était le point de départ pour une intégration plus approfondie en Europe. A partir de là l'idée de l'union monétaire Européenne est née.

L'Europe avait connu plusieurs étapes d'intégration allant de la zone de libre échange jusqu'à une union monétaire. Une monnaie unique a été créée dans le but de renforcer le processus d'intégration économique dans cette région.

Une monnaie unique revêt une grande importance dans un processus d'intégration économique régionale. De quoi s'agit-il ? Quelles sont les étapes par lesquelles l'Europe est-elle passée pour arriver à mettre en place une monnaie unique ? Tout cela sera traité dans ce qui suit.

Chapitre II :

Les processus
d'intégration économique
régionale et leurs
dimensions monétaires



Chapitre II : les processus d'intégration économique régionale et leurs dimensions monétaires

Introduction

Les relations internationales au cours de ces dernières années sont caractérisées par la multiplication de blocs régionaux surtout après la deuxième guerre mondiale. Plus d'un tiers du commerce mondiale s'établit entre ces blocs.

L'une des raisons pour laquelle les Etats se regroupent, était la reconstruction de ce que la guerre a causé comme dommages, aussi la consolidation des relations politiques entre ces pays et aussi une plus grande coopération économique pour accroître la croissance économique.

L'intégration économique est un phénomène qui s'avère contraire à l'un des principes de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Il tend en effet à créer une sorte de zone protectionniste, cependant l'OMC le tolère malgré tout. Ce genre de zone est très présent : près de 130 dans le monde.

L'importance de ce phénomène a suscité plusieurs débats théoriques. La théorie des unions douanières de Viner était une référence conceptuelle à partir de laquelle plusieurs conceptions ont été développées.

Avec le temps et avec le développement économique, l'intégration économique a connu plusieurs formes, chacune répond à des critères et objectifs précis.

La notion de la monnaie a été intégrée dans le processus de l'intégration régionale, cette dernière ayant une grande importance dans ce processus, puisque elle fait référence à une monnaie unique, monnaie commune, une zone monétaire ou plus encore à une zone monétaire optimale qui a pour objectif la protection de la zone contre tout choc pouvant être transmis à travers la monnaie.

Ainsi, le succès de l'intégration régionale dépend de la détermination des pays membres à mener des politiques macroéconomiques convergentes.

L'union européenne est la plus importante intégration régionale dans le monde vu les succès réalisés pendant plusieurs décennies. Cette dernière a connu tous les degrés d'intégration cités par Bella Balassa. Ce bloc régional qui est l'union européenne est devenu un modèle à suivre par tous les Etats voulant se regrouper dans une même zone.



Dans ce chapitre, il est question de parler du processus d'intégration économique régionale en tant que concept, comment le définir ? Quelles sont les raisons de son émergence ?

A travers ces questionnement nous allons faire une requête des auteurs ayant abordé ce concept afin de mieux le cerner, nous nous intéresseront aussi aux travaux empiriques sur ce thème (Section 1). Puis dans la deuxième section, nous allons essayer de montrer l'importance de la dimension monétaire dans un processus d'intégration économique en se basant sur des travaux qui ont été fait sur ce sujet. Et enfin, dans la troisième section, nous allons nous pencher sur un bloc régional afin d'appliquer ce qu'on a pu faire dans les deux sections précédentes, il s'agit bien sûr, de l'union européenne.



Section 1 : intégration économique régionale

L'intégration régionale est un processus multidimensionnel qui conduit à des interdépendances entre des espaces économiques nationaux conduisant à des convergences économiques. Dans son sens le plus fort elle a pour objectif de créer une zone de prospérité économique.

L'intégration économique a suscité plusieurs débats théoriques et le plus important était celui de Viner sur les unions douanières. Nous allons aborder dans cette section quelques définitions du concept par différents auteurs, pourquoi Les Etats s'intègrent ? Quels est le gain généré par l'intégration ?

1- Qu'est ce que l'intégration économique ?

Quelle définition peut-on donner à l'intégration économique ? Quelles sont ses préalables ?

1-1- Quelques définitions

Les auteurs et économistes ne se sont pas entendus sur une même définition du terme « *intégration* » pour cause de différence de leurs pensées et orientations d'un côté, et d'un autre côté, cette différence est due à la nature et au domaine dans lequel est utilisé ce terme (sciences économiques, sciences sociales, sciences politiques...). Compte tenu des nombreuses études qui ont été consacré à ce problème, nous allons essayer de proposer une définition à l'intégration.

En relations internationales, le régionalisme désigne toute forme de coopération institutionnalisée entre deux ou plusieurs pays. Le concept a été pendant longtemps d'un usage limité en économie internationale. Il se généralise à partir des années 1980, au point de supplanter progressivement celui d'intégration régionale pour désigner toute forme d'arrangement institutionnel qui vise à libéraliser ou à faciliter le commerce à un niveau autre que multilatéral. C'est la définition que retient l'OMC. Elle est très restrictive : elle n'envisage que le cas de la libéralisation des échanges ; elle laisse ouverte la question des raisons qui peuvent pousser deux ou plusieurs pays à rechercher une *intégration plus étroite* de leur économie¹.

¹ Christian DEBLOCK, « Régionalisme économique et mondialisation : Que nous apprennent les théories ? », Cahiers de recherche 05-07, CEIM, Montréal, octobre 2005.



L'intégration est plus souvent définie comme « l'absence de discriminations, ou l'élimination progressive des discriminations, dans les rapports économiques entre pays différents »¹ : cette définition est pragmatique et procédurière, elle est dictée par l'acceptation de l'idéologie néolibérale et de la formalisation néo-classique.

« Intégrer, c'est accroître sur un espace donné, la compatibilité des plans d'un ensemble de centres de décision appelé à former un seul système économique » (**Maurice BYE**).

« Littéralement, le terme intégration ne signifie rien d'autre que la réunion des parties en un tout » (**G. MYRDAL**). Cette proposition est appliquée à un ensemble économique national ou international et renvoie à une interrogation sur le phénomène de la cohésion dans le temps.

« La création d'ensembles régionaux est comme le développement du commerce entre les pays développés, ainsi le concept intégration signifie la combinaison entre des unités motrices et leur environnement, avec des conséquences économiques plus au moins bénéfiques » (**A. MARSHALL**).

Bella BALASSA affirme que le processus d'intégration économique est un « ensemble de mesures destinées à supprimer les discriminations entre les entités économiques appartenant aux différents pays ».

Pour **F. PERROUX**, « c'est de rassembler pour former un tout, ou augmenter un tout déjà existant ».

L'intégration régionale est la convergence politique, économique et sociale d'un ensemble de pays conscients des limites des politiques nationales et désireux d'optimiser leurs chances de développement. L'intégration suppose l'abandon d'une partie de la souveraineté nationale au profit de politiques communes portées par des structures régionales².

Pour **Ernst HAAS**, « l'étude de l'intégration régionale consiste à expliquer comment et pourquoi des Etats cessent d'être pleinement souverains, comment et pourquoi ils fusionnent,

¹ ERBES Robert, « L'intégration économique internationale », Editions PUF, Paris, 1966, p07

² Sayabou Laoual RODADDHD, Marie-Christine Lebreton GRET, Laurent Levard GRET, Edu Raven FONGTO et Guy Aho Tete Benissan REPAOC, « Comprendre et participer au processus ouest africain d'intégration régionale », Manuel pédagogique sur l'intégration régionale à destination des acteurs non gouvernementaux, avril 2011, P5.



se fondent ou se mélangent volontairement avec leurs voisins au point de perdre les attributs de la souveraineté tout en acquérant de nouvelles techniques pour résoudre les conflits entre eux »¹.

Des auteurs plus récents insistent toujours sur cette dimension de la cession de souveraineté. Pour **Walter MATTLI** par exemple, « l'intégration se définit par le lien volontaire dans le domaine économique de deux ou plusieurs Etats jusque là indépendants, dans la mesure où l'autorité dans des domaines cruciaux de la régulation et des politiques est transférée au niveau supranational »².

De son côté, **David PUCHALA**, définit l'intégration comme un « système de concordance », où les acteurs peuvent harmoniser leurs intérêts et trouver des compromis³. **Bruce RUSSET** insiste plus sur la capacité à résoudre des problèmes en commun⁴.

« L'intégration peut être définie comme étant une absence systématique de discrimination et une élimination progressive de toute disparités dans les relations économiques entre les pays membres de la dite intégration (...). Un groupe d'éléments est intégré si les rapports entre ses éléments sont stables (...). L'intégration n'est plus un processus mais une norme conçue comme l'un des éléments de l'univers des relations économiques » (**R. ERBES**).

Selon **Gérard Destanne DE BERNIS**, deux espaces économiques sont dit intégrés dans le cas où ils sont en état de concurrence pure et parfaite, et qu'ils exclus mutuellement tout type de barrières tarifaires et non tarifaires ou de taxation.

1-2- Les préalables de l'intégration économique :

La réussite de tout regroupement régional économique est intimement liée au respect de certaines conditions soit économiques, culturelles, politiques...etc.

¹ «The study of regional integration: reflections on the joy and anguish of pretheorizing», International Organization, VOL.24, N04, Automne 1970, p.610, in, www.opalc.org

²«The logic of regional integration. Europe and beyond», Cambridge university press, 1999, p41, in, www.opalc.org

³ «Of blind men, elephants and international integration», Journal of Common Market Studies, Vol.10, N°3, mars 1972, P267, in, www.opalc.org

⁴ « Transactions, community and international political integration » , Journal of Common Market Studies, Vol.9, N°3, mars 1971, p228, in, www.opalc.org



- **La proximité géographique :**

La proximité géographique est considérée comme l'une des plus importantes conditions pour la réussite d'une intégration économique entre un ensemble de pays voulant former un bloc économique, et cela afin de faciliter la circulation des biens, services et main-d'œuvre à l'intérieur de la zone. Aussi la proximité géographique permet la réduction des frais de transport, ce qui n'est pas le cas lors de l'éloignement géographique et de la discontinuité territoriale.

Pour ces raisons, la proximité géographique est l'un des piliers de regroupement géographique entre les Etats car elle facilite la communication entre eux.

- **La volonté politique :**

L'absence d'une volonté politique entre l'ensemble des pays voulant se regrouper est l'une des raisons de l'échec de l'intégration économique. C'est pour cela que les gouvernements négociant pour des engagements qui finiront par la création d'institutions régionales doivent savoir dès le départ que ces engagements donnent lieu à des sacrifices acceptés de céder des parties importantes de prérogatives multiformes exercées par les institutions étatiques au profit d'entités transnationales (cette condition n'est pas facilement acceptée par tous les Etats).

- **Existence d'un excédent et d'un déficit :**

Tout Etat ayant pour ambition d'adhérer à un bloc régional doit avoir un excédent et un déficit dans son économie, avec une symétrie et une homogénéité pour combler le déficit et se débarrasser de l'excédent entre les Etats intégrés. Mais cela n'est pas toujours évident car une économie ne peut pas se libérer de l'excédent et/ou du déficit sauf si cet Etat détient des avantages pour l'échange avec les autres Etats.

- **Homogénéité des économies aptes à l'intégration**

Le regroupement des économies doit être accompagné d'organisations homogènes, similaires et aptes à l'intégration. Leur regroupement signifie la création d'un espace solidaire dans lequel, toutes les différences économiques entre Etats membres sont levées.

- **Disponibilité de moyens de communication et de transport**

Dans le cas de la non-disponibilité des moyens de transport et de communication entre les Etats intégrés, la possibilité d'échanges commerciaux et de la spécialisation productive entre ces derniers est limitée ; difficulté dans la mise en place des grandes industries. Ce qui



provoque une augmentation dans les frais de transport entre ces pays, c'est-à-dire l'élargissement des distances économiques.

- **Similitude des valeurs sociales et culturelles**

L'homogénéité et la proximité des valeurs sociales, politiques et culturelles entre les économies sont un point essentiel pour faciliter l'intégration économique entre les Etats. Cependant, plus les sociétés sont proches plus le taux de réussite du regroupement est élevé.

- **Coordination des politiques économiques nationales**

La libre circulation des marchandises entre les différents pays dans une zone intégrée ne suffit pas à l'assurance de la coordination des politiques économiques. Cependant, il est nécessaire d'assurer la disponibilité de toutes les conditions qui permettent au producteur la production et la concurrence dans des conditions harmonieuses, cette coordination doit prendre en considération la tarification douanière, la politique commerciale vis-à-vis des pays tiers, les positions sociales et la politique d'investissement.

2- Les différentes conceptions de l'intégration économique régionale

Il existe différentes conceptions de l'IER

2-1- La conception traditionnelle de l'IER

La classification la plus connue dans la littérature économique est celle inspirée de l'économiste en droit B. Balassa (1961). L'auteur prône l'approche libérale et décrit cinq stades d'intégration dans lesquels l'Etat intervient en tant que coordinateur.

Même si les mécanismes de l'intégration ne peuvent créer à eux seuls le développement économique, B. Balassa propose une intégration évolutive qui commence par une ouverture commerciale et se prolonge vers une intégration complète.

- **Zone de libre échange**

La zone de libre échange est un groupement de plusieurs territoires douaniers dans lequel les pays membres suppriment toutes les barrières commerciales entre eux-mêmes, mais conservent leurs barrières nationales particulières à l'encontre des échanges avec le reste du monde¹.

¹ BARTHE Marie-Annick, « Economie de l'union européenne », Editions Economica, Paris, 2006, p38



Dans une telle zone, il n'y a pas d'abandon de souveraineté nationale, chaque pays reste souverain dans sa politique commerciale et douanière mais elles doivent être relativement proches. Les règles d'origine sont d'une importance cruciale.

- **Union douanière**

L'union douanière se caractérise par un abandon de souveraineté plus important que la zone de libre échange. En plus de la levée de toutes les barrières commerciales entre les pays membres, ces derniers adoptent un tarif extérieur commun (tarif douanier commun) vis-à-vis du reste du monde et donc une politique commerciale commune. La communauté économique européenne (CEE) a constitué une union douanière entre 1968 à 1992.

- **Marché commun :**

Un marché commun est un aboutissement d'une union douanière qui suppose la libre circulation parfaite des marchandises, et donc l'élimination des frontières fiscales et des obstacles techniques au commerce, et une libre circulation des facteurs de production (main d'œuvre et capital) entre les Etats membres¹.

- **Union économique**

Il s'agit d'un marché commun qui est accompagné d'une harmonisation ou d'une coordination des politiques économiques, financières, sociales et monétaires des pays membres.

- **Union politique**

Après avoir abordé les étapes précédentes qui se limitent toutes à la dimension économique, il s'agit en plus, maintenant, comme l'indique l'expression, de la dimension politique de l'intégration. Dans une union politique, les pays membres créent des institutions communes qui prennent des décisions impliquant la responsabilité de tous les Etats membres dans des domaines politiques définis, tels que la politique de défense ou la politique étrangère, par exemple. Cela signifie donc que les Etats membres cèdent certaines de leurs compétences de décision aux organes communautaires. Mais l'union politique ne signifie pas que les organes communautaires prennent en charge toutes les fonctions

¹ BARTHE Marie-Annick ; Op Cit ; p 40



gouvernementales: en effet, dans ce cas, il s'agirait plutôt, non plus d'intégration régionale, mais de la création d'un nouvel Etat¹.

Une union politique ne peut s'établir qu'en souscrivant à plusieurs conditions. Il est évident que des Etats doivent avoir déjà eu au préalable des relations très proches qu'ils ont bien réussi à équilibrer, avant d'être capables de céder une partie de leur autonomie en matière de décision politique.

Tableau N°03 : Les degrés d'intégration économique régionale

Type de bloc économique	Baisse de tarifs entre membres	Libre échange entre membres	Politique commerciale commune	Mobilité des facteurs	Politiques fiscales et monétaires communes	Un seul gouvernement
Zone d'échange préférentiel	✓					
Zone de libre échange	✓	✓				
Union douanière	✓	✓	✓			
Marché commun	✓	✓	✓	✓		
Union économique	✓	✓	✓	✓	✓	
Union politique	✓	✓	✓	✓	✓	✓

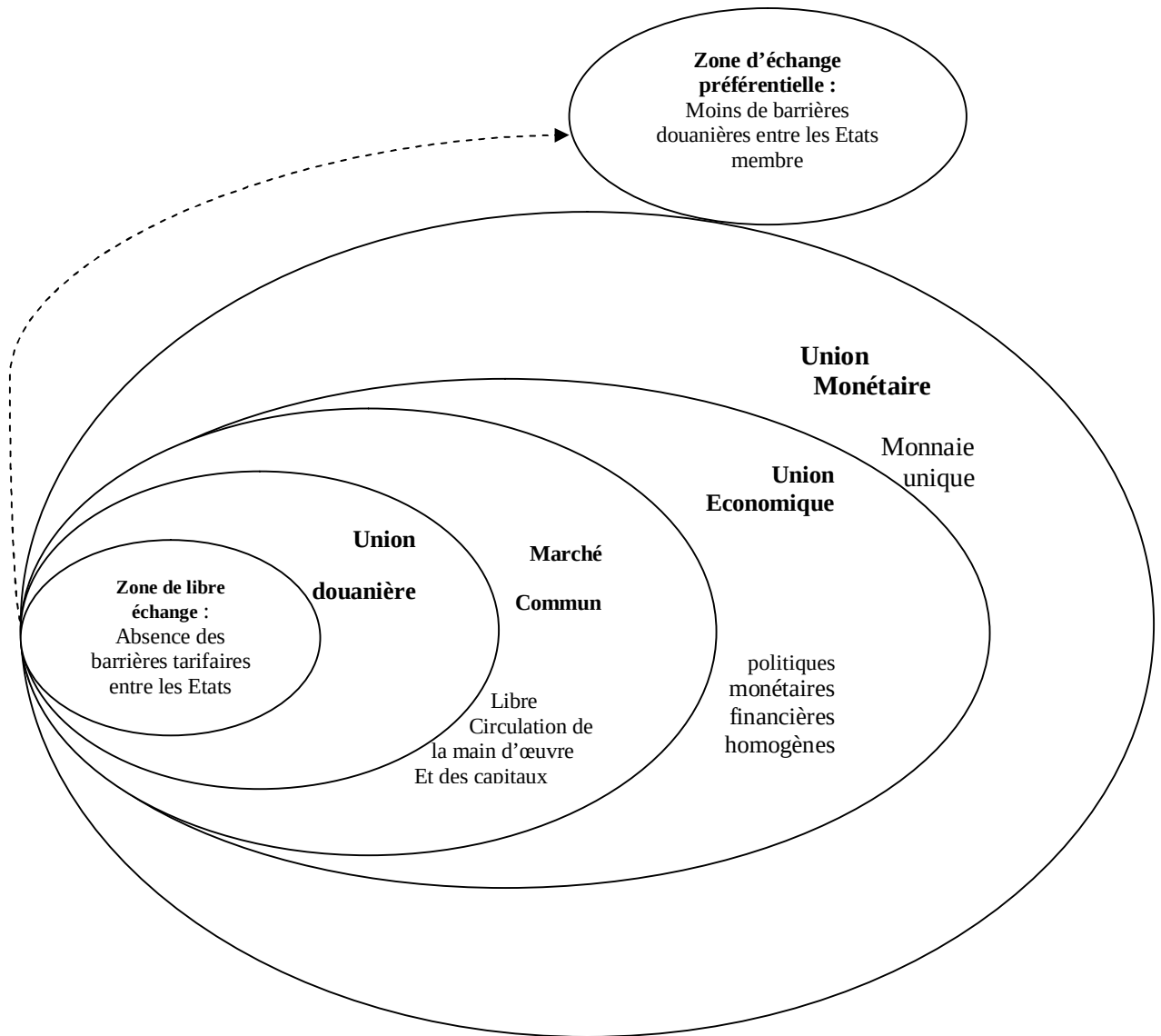
Source : KABUYA KALALA François et MBIYE Tshiunza ; « communautés économiques régionales : Quelle stratégie d'intégration en RDC ? » ; l'Afrique des Grands Lacs, annuaire 2009-2010, p 329.

Cette hiérarchisation du processus d'intégration reflète l'architecture de la construction européenne dans les années 50 à nos jours. Néanmoins, les mécanismes de régionalisation requièrent également d'autres formes qui diffèrent selon leur fonctionnement et leur structure.

¹ VOIGT Liza et RAKOTOMALALA Dominique, « Guide facile : intégration régionale », Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, 2008, P23.



Figure 08: formes d'intégration économique régionale



Source :

عيسى محمد الغزالي; " التجارة الخارجية و التكامل الاقتصادي الاقليمي "; مجلة جسر التنمية; المعهد العربي للتخطيط; العدد 81; الكويت; مارس 2009; ص 9

2-2- Le renouveau théorique de l'IER

Dans un contexte de mondialisation, le renouveau du régionalisme a conduit à un renouvellement analytique. A la différence de la conception des années 1950 (théorie des unions douanières de Viner), l'intégration régionale ne porte pas seulement sur les échanges commerciaux, mais elle concerne les flux de facteurs de production (capital et travail), la mise en place d'un environnement institutionnel commun. L'analyse de la régionalisation est



renouvelée dans le cadre de l'économie institutionnelle mettant en avant le rôle des organisations et des règles, de la nouvelle géographie économique ou de la nouvelle économie internationale en concurrence imparfaite et de l'économie politique internationale.

L'espace régional est ainsi un lieu de recomposition des pouvoirs publics et privés et des stratégies des acteurs nationaux et internationaux dans un contexte de mondialisation. Plusieurs conceptions émergent, à côté des anciennes, opposant l'intégration planifiée par les États (conception volontariste) à l'intégration par le marché (conception libérale) : l'intégration liée aux règles (conception institutionnelle), l'intégration suscitée par les acteurs en position asymétrique est liée à des dynamiques territoriales (conception territoriale) et l'intégration politique.

- **La conception libérale** : l'intégration commerciale est assimilée à la libéralisation des échanges et des facteurs de production ; elle est analysée au regard de l'intégration mondiale. La théorie statique met en relief les créations et détours de trafic et l'optimum de second rang. La théorie dynamique met en relief la concurrence, les économies d'échelle et les changements de termes de l'échange. Intégrer, c'est réduire les distorsions des politiques nationales et déplacer les frontières nationales en se rapprochant du marché international.
- **La conception volontariste** : l'intégration régionale est un processus de déconnexion visant à protéger les économies de la mondialisation. Les instruments utilisés renvoient aux politiques dirigistes : prix administrés, fort taux de protection des industries régionales, déconnexion des prix intérieurs et extérieurs, projets ayant des effets de polarisation et la surévaluation du taux de change. L'intégration régionale vise alors la réduction des déséquilibres territoriaux, la modification des hiérarchies spatiales et la réduction des inégalités de développement. Cette conception volontariste peut se décliner de deux façons :¹
 - L'intégration par les pôles de développement qui repose sur la création de réseaux de prix, de flux d'information, de relations hiérarchiques entre les centres unis par des relations asymétriques et irréversibles (Perroux 1955).
 - L'intégration par substitution d'importations au niveau régional utilise un argument protectionniste : protection des industries dans l'enfance afin de

¹ Alain LEON et Thierry SAUVIN, « De l'économie internationale à l'économie globale », Editions Ellipses, Paris, 2005, p110.



mettre en place des spécialisations intra régionales capables d'impulser à terme un processus d'industrialisation.

- **La conception institutionnaliste** : l'intégration est la mise en place d'un système commun de règles de la part des pouvoirs publics en relation avec les acteurs privés. Les institutions sont des systèmes d'attente permettant la convergence des anticipations des agents. Elles stabilisent et sécurisent l'environnement, permettant la crédibilité des politiques, cette dernière est liée à la dilution des préférences nationales et à la création institutionnelle (De Melo, 1993)¹.
- **La conception politique ou diplomatique** : l'intégration régionale se traduit par des transferts de souveraineté et par des objectifs de prévention des conflits politiques. Les convergences d'intérêts économiques sont une manière de dépasser les rivalités et antagonismes politiques. Les transferts de souveraineté et la production de biens publics à des niveaux régionaux sont une réponse au débordement des États dans un contexte de mondialisation (exemple création d'une monnaie régionale)².
- **La conception industrielle et territoriale** : cette conception de l'intégration met l'accent sur les comportements des firmes globales définissant leurs stratégies à un niveau régional. Cette intégration productive repose sur une organisation en réseaux, une division régionale du travail et une internalisation croissante des échanges.

3- Approche statique des effets de l'intégration économique régionale (analyse théorique):

La théorie de Jacob Viner (1950) constitue la première et la plus importante contribution à l'intégration économique à laquelle ont contribué de nombreux auteurs, à l'exemple de J.E. Meade (1955), J. Scitovsky (1958), Bye (1965), Balassa (1987) et Rollet (1990).

Cette théorie des unions douanières, s'inscrit dans le cadre de la théorie néoclassique et s'intéresse à l'impact des droits de douane sur les flux commerciaux dans les relations à l'intérieur de l'union douanière et plus encore l'impact de cette union sur les relations avec les pays tiers.

J. Viner évoque deux concepts dans son analyse, il s'agit de l'effet de création du commerce opposé à l'effet de détournement du commerce.

¹ Alain LEON et Thierry SAUVIN, Op cit.

² HUGON Philippe ; « Analyse comparative des processus d'intégration économiques régionales » ; le CERED/Forum et CERENA ; Université Paris X- Nanterre ; 2001 ; P11.



3-1- Les notions de création et de détournement du commerce

Afin de procéder à l'analyse des effets de l'union douanière, on a conçue une situation à trois : un pays importateur potentiel (pays A), le partenaire de l'union douanière (pays B) et un pays tiers (pays C). On distingue la *création du commerce* et le *détournement du commerce*.

La **création du commerce** provient du fait de la naissance d'un courant commercial n'existant pas auparavant et qui est due à l'abaissement d'un tarif douanier. Une partie de la dépense nationale sera couverte par une production étrangère moins coûteuse, ainsi un courant d'échange se crée du fait de l'approvisionnement du pays A en produits du pays B (au détriment des produits du pays A plus chers). Selon B. Balassa (1987), la création de commerce accroît le bien-être, tant que les offres domestiques sont remplacées par des importations d'un partenaire dont les coûts sont plus faibles et qui étaient auparavant exclues du marché par les droits de douane¹.

Le **détournement du commerce** provient de la discrimination qui s'instaure au détriment du reste du monde et au profit du partenaire de l'union². Les flux d'échange sont modifiés par le pays de l'union, qui auparavant s'adressait au pays tiers pour ces importations, et désormais, il importe des produits en provenance du partenaire de l'union. Comme les droits de douane rendaient les produits de B plus chers que les produits de C, donc le pays A s'adresse au pays C (pays tiers) pour certains produits.

L'union douanière supprime les droits de douane entre les pays A et B en gardant un obstacle vis-à-vis des produits en provenance du pays tiers : donc on substituera à des produits de C (produits taxés) des produits de B accédants librement au marché du pays A. il en résulte que les pertes (pertes nettes en recettes douanières) peuvent dépasser les gains (gains nets de consommateurs).

« Le détournement de trafic (commerce) a un coût en terme de bien-être, puisque les discriminations à l'égard des non-membres aboutissent au remplacement de ressources dont les coûts sont plus élevés³ ».

3-2- Création de commerce

On parle de création du commerce lorsque la production intérieure d'un pays membre de l'union est remplacée par des importations à coûts plus bas provenant d'un autre pays

¹ FAUGERE Jean-Pierre, « économie européenne », Editions Dalloz, Paris, 1999, P82

² Idem

³ Balassa (1987), in FAUGERE Jean-Pierre, Op cit.

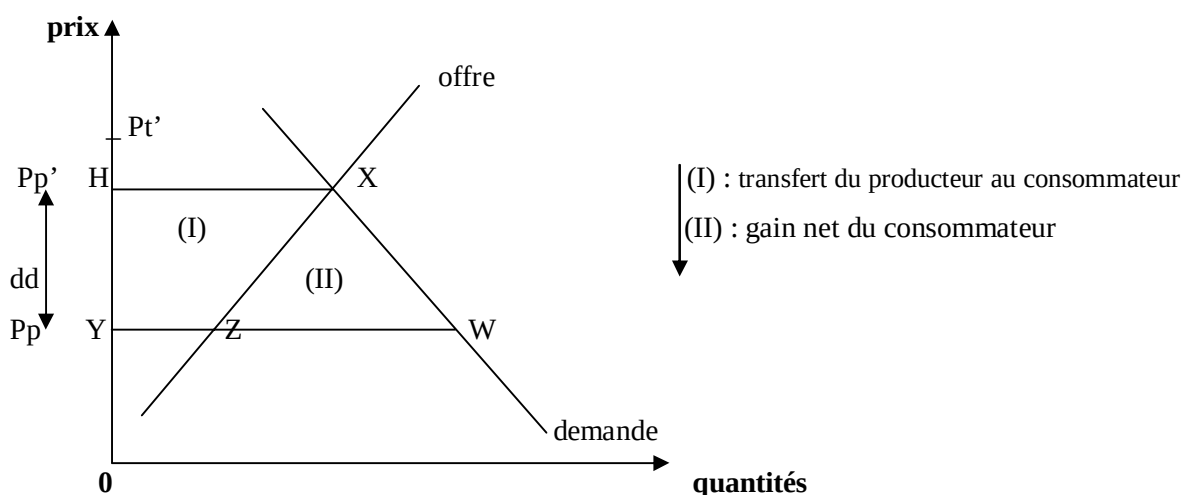


membre. Une union douanière créatrice de commerce accroît le bien-être des pays membres (en contribuant à une plus grande spécialisation selon le principe des avantages comparatifs), et accroît aussi le bien-être des pays tiers.

• **Illustration :**

Le pays importateur est au point X. En appliquant un droit de douane sur tous les produits importés, ces derniers sont plus chers que les produits nationaux (donc il n'y aura pas d'importation). D'un autre côté, il élimine les droits de douane vis-à-vis du partenaire, tout en le maintenant vis-à-vis du pays tiers. Un courant d'échange se crée au détriment de la production nationale mais aucunement au détriment du pays tiers, dont le prix est plus élevé¹. C'est un cas de pure création du commerce.

Figure 09 : Pure création du commerce



Pp : prix du pays partenaire

Pt' : prix du pays tiers

Dd : droit de douane

Source : adapté de FAUGERE Jean-Pierre ; «économie européenne » ; Editions Dalloz ; Paris ; 1999, P84.

Ici, l'union douanière n'a que des effets bénéfiques : le pays tiers n'est pas affecté et permet au pays importateur de s'approvisionner auprès du pays le plus productif. Et comme le pays tiers n'est pas compétitif, il reste en dehors de ces courants commerciaux. Donc ce qu'on

¹ Idem, P84



peut constater ici c'est que l'union douanière est bénéfique parce que ces effets ne sont pas différents de ce que l'on obtiendrait dans le cas d'un libre échange généralisé.

L'abaissement des droits de douane entre le pays A et le pays B n'influence pas les importations du pays A auprès du pays tiers pour absence de produits du pays C en concurrence avec les produits du pays B.

3-3- Détournement du commerce

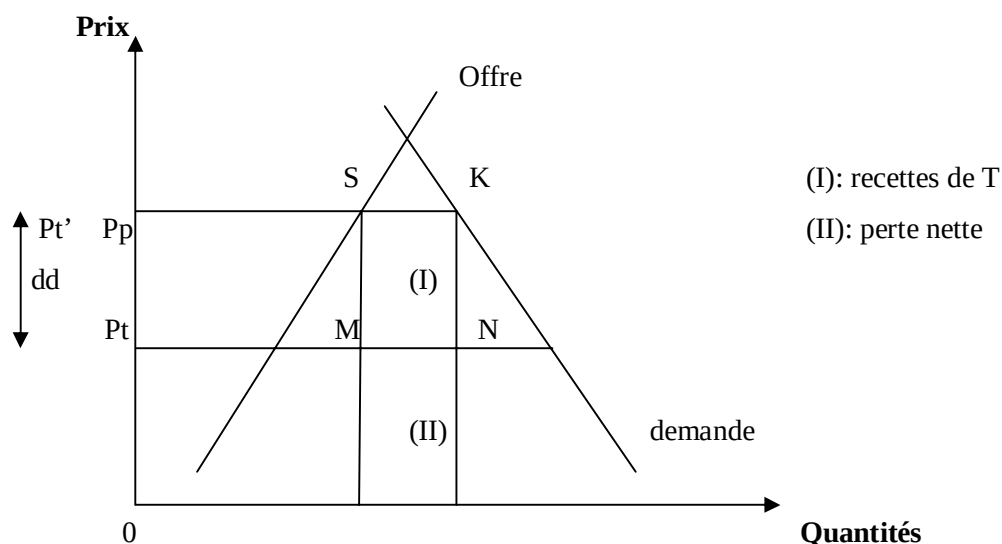
On parle de détournement du commerce lorsque les importations communautaires se substituent exactement aux importations provenant du reste du monde.

- **Illustration :**

On part d'une situation de protectionnisme pénalisant, dans ce cas, le pays importateur s'adresse au reste du monde (les importations donnent lieu à un versement de droit de douane).

La création de l'union douanière a pour conséquence de remplacer les importations du reste du monde (pays tiers) qui génèrent des droits de douane par des importations communautaires (pays partenaire) à coûts plus élevés et non génératrices de recettes douanières.

Figure 10 : pur détournement de trafic : pays importateur substituant des importations du pays partenaire à celle du pays tiers.



Pt : le prix du pays tiers sans droits de douane

Pt' : le prix du pays tiers avec droits de douane inclus.

Source : adapté de FAUGERE Jean-Pierre ; « économie européenne » ; Editions Dalloz ; Paris ; 1999, P83



L'union douanière se traduit par la suppression des droits de douane dans l'union (entre le pays A et le pays partenaire B) en maintenant ce droit de douane avec le reste du monde (pays C).

On suppose que le prix du pays B est égal au prix du pays C plus le droit de douane ($P_p = P_t$).

Le détournement du commerce s'opère au détriment du pays tiers et au profit du pays B : le pays A achète la même quantité de biens au même prix, mais la provenance est différente et le prix correspond désormais à celui du produit de B et non au prix du pays tiers (additionné d'un droit de douane). Dans ce cas le pays B (partenaire de l'union) substitue ses exportations à celles du pays c (pays tiers) et fournit la quantité SC au prix P_p ¹.

Pour les consommateurs, l'opération est neutre (le prix et le volume ne changent pas), ce qui n'est pas le cas pour les douanes qui perdent des recettes (rectangle (I)) : ce prélèvement sur les dépenses des consommateurs nationaux (qui alimentait le Trésor public) est désormais détourné vers les producteurs du pays partenaire, moins productifs que les producteurs mondiaux (le prix est de P_p au lieu de P_t).

Le détournement du commerce a trois effets néfastes ²:

- Pour les pays tiers, le détournement du commerce a un effet externe négatif par la perte de débouchés et donc de recettes qu'il provoque ;
- Du point de vue du pays considéré, il entraîne plus de pertes que de gains : les douanes perdent des recettes qui ne correspondent à aucun gain pour le pays importateur ;
- Du point de vue de l'efficacité du système mondial et du bien être mondial, le pays importateur ne s'approvisionne pas dans le pays le plus compétitif.

3-4- Combinaison de création et de détournement de commerce

L'élimination des droits de douane entre les pays de l'union provoque un double résultat : une substitution des produits du reste du monde par des produits du pays partenaire de l'union douanière et l'apparition de nouveaux courants d'échange par la baisse du prix dans le pays importateur.

¹ Le prix des produits et le volume des importations restent inchangés, seule la provenance est différente.

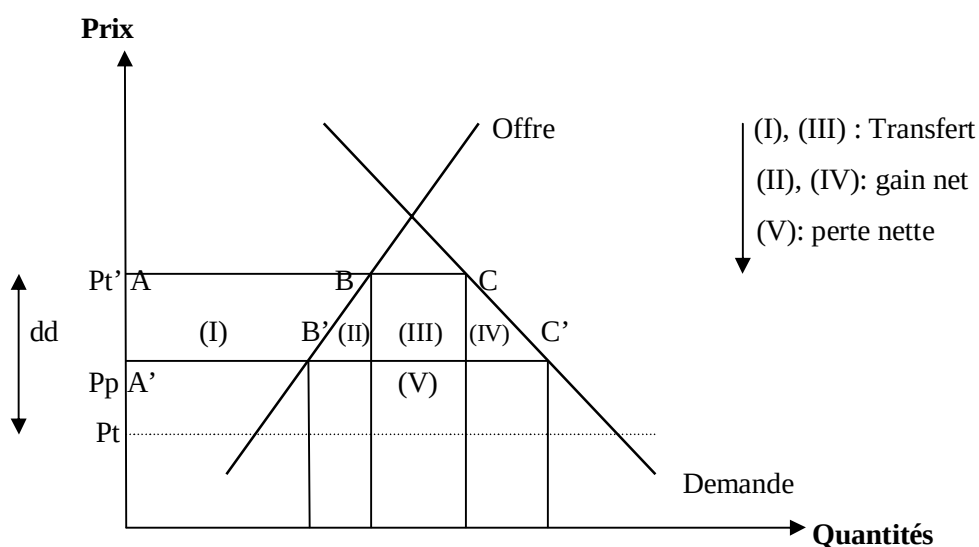
² FAUGERE Jean-Pierre, Op cit, PP83, 84.



• **Illustration :**

On envisage le cas d'un pays producteur, et importateur d'un bien. Ce dernier passe d'une situation dans laquelle il existait un droit de douane (*DD*) identique vis-à-vis du partenaire et vis-à-vis du pays tiers, à une situation d'union douanière avec maintien du *DD* avec le pays tiers et élimination de ce dernier pour le pays partenaire.

Figure 11: Création et détournement du commerce



Source : adapté de FAUGERE Jean-Pierre ; «économie européenne » ; Editions Dalloz ;Paris ; 1999 ; P85

Le prix communautaire P_p est inférieur au prix antérieur P_t' . Ainsi, l'union douanière n'engendre pas seulement un détournement de commerce (substitution des courants d'échange), mais aussi une création du commerce, puisque le pays importateur achète plus et produit moins en raison de la baisse du prix d'équilibre. Après l'intégration, le P_p (Prix communautaire) baissant, les produits communautaires écartent les produits des pays tiers devenus trop chers après l'application des droits de douane ($P_t' > P_p$).

À partir de là, l'équilibre se trouve sur l'horizontale passant par P_p :

- Le prix passe de P_t' à P_p ;
- La consommation passe de AC à $A'C'$;
- La production nationale passe de AB à $A'B'$;
- Les importations en provenance du reste du monde passent de BC à $B'C'$ en provenance de la communauté.



Ainsi, l'union douanière a pour résultat une réallocation des ressources à l'intérieur de la zone : la demande de chaque pays est satisfaite davantage par la production externe que par la production interne ; l'offre de chaque pays tend à s'accroître dans les productions dont il est plus performant et inversement, il se réduit pour celles dont il est moins efficace.

Sur la figure, les producteurs supportent une perte de (I), cette zone (I) correspond à un transfert des producteurs vers les consommateurs nationaux. Ces consommateurs bénéficient d'un gain en raison de la baisse des prix ((I) + (II) + (III) + (IV)).

Les droits de douane payés auparavant par les pays tiers sont désormais supprimés : les importations communautaires (sans DD) ont été substituées à celles en provenance du reste du monde (moins chers mais taxées). Ces DD correspondaient à la surface (III) + (V).

Le jeu s'opère entre le Trésor public et les consommateurs nationaux¹. On distingue trois parts :

- Rectangle (III) : part transférée des douanes vers les consommateurs ;
- Rectangle (V) : part constituant une perte sèche pour l'économie, une perte pour les douanes qui n'a pas pour contrepartie un gain pour les consommateurs. Le pays perd les recettes engendrées par la taxation des produits peu cher importés des pays tiers ;
- Les triangles (II) et (IV) : gain de consommateurs qui ne sont pas une perte pour les douanes.

Si les gains nets des consommateurs (III + IV) sont supérieurs aux pertes sèches des douanes (V), l'union douanière est bénéfique pour l'importateur. Dans le cas contraire, elle engendre des pertes.

La distinction entre la création et le détournement du commerce est très importante. La création du commerce stipule un nouveau commerce naissant entre les Etats membres de l'union douanière, par contre, on entend par détournement du commerce, un commerce déjà existant, puis avec la création de l'union douanière s'est dévié d'un pays tiers vers un pays membre de cette union.

La création du commerce laisse un impact positif sur le bien être, par contre, le détournement du commerce, son résultat n'est pas sure vis-à-vis du bien être des Etats membres, ce qui est sure qu'il est au détriment des pays non membres.

¹ FAUGERE Jean-Pierre, Op cit, P86.



Et parmi les conditions qui permettent à l'union douanière de réaliser la compétence et l'accroissement du bien être à partir de ce que la création du commerce génère, sont élaborées par J.Meade.

3-5- Les maximes de J.Meade

Parmi les théoriciens des unions douanières qui ont adopté une approche statique, on trouve J.Meade. Dans ses travaux, il énonce une série de conditions générales qui doivent accompagner la création d'une union douanière pour qu'elle soit bénéfique pour ces membres, mais aussi pour l'ensemble du monde. Ces conditions connues sous le nom de « *maximes de Meade* » rejoignent en partie les conclusions de Viner et au même temps apportent de nouveaux éléments venant enrichir le corpus théorique des unions douanières.

Parmi les maximes de Meade, nous en retiendrons cinq, que l'on peut formuler de la façon suivante :¹

- La formation d'une union douanière a d'autant plus de chances d'accroître le bien-être que le niveau initial des droits dans les pays partenaires est plus élevé : la création du commerce sera d'autant plus forte et le détournement du commerce d'autant plus faible.
- L'union sera d'autant plus favorable que le niveau du tarif douanier commun est plus bas : elle se rapprochera d'une situation de libre-échange mondial.
- L'union aura plus de chances d'être avantageuse qu'elle sera plus large, car plus le nombre de pays participants est important et plus on se rapproche du libre échange mondial.
- La formation de l'union douanière a plus de chances d'être bénéfique si les productions des partenaires sont proches et donc non complémentaires. Sauf cas extrême où le tarif initial est prohibitif, des économies complémentaires entretiennent déjà beaucoup d'échanges entre elles. Une union ne susciterait alors que peu de courants commerciaux nouveaux. A l'inverse une union entre pays à production similaire serait à l'origine de nombreuses créations de commerce.
- Une union sera d'autant plus favorable que chaque pays partenaire est déjà très orienté vers les autres, il n'entretient donc que peu de relations commerciales

¹ TROTIGNON Jérôme, « Economie européenne, intégration et politiques communes », Editions Hachette, Paris, 1997, P42.



avec le reste du monde. La grande majorité des fournisseurs et des clients se situent déjà à l'intérieur de l'union, les détournements de trafic seront minimes.

Ces maximes ont un intérêt pratique car elles correspondent à peu près à la situation des pays de la CEE au 1^{er} janvier 1958, c'est-à-dire au moment du démarrage de l'union douanière européenne. Elles laissent donc préjuger un bénéfice à retirer de sa formation. Celui-ci sera confirmé par les études empiriques effectuées sur les créations et détournement du commerce occasionnées par la constitution de la CEE¹.

4- Les effets dynamiques de l'intégration

L'approche dynamique de l'intégration régionale permet d'évaluer les effets de la formation d'une union douanière sur la croissance économique. La généralisation à de nombreux produits de l'analyse d'équilibre partiel peut poser problème, dans la mesure où les branches à avantages et désavantages comparatifs ne seront pas dispersées de manière uniforme sur le territoire de l'union douanière, et où il peut apparaître une concentration des demandes de travail ou des offres de travail dans un pays. La réponse naturelle à ce phénomène serait la mobilité des facteurs, en particulier le travail, et l'extension de l'union douanière au marché commun (B. Balassa dès 1961)².

4-1- Une dynamique de la demande

L'existence de coûts et d'avantages comparatifs différenciés d'un pays à l'autre va conduire nécessairement à des déséquilibres de croissance, fondés très naturellement sur les différences d'élasticité revenu de la demande: un pays ayant un avantage (régional) dans la production de biens à forte élasticité revenu verra son potentiel de croissance augmenter de manière mécanique, dès lors que les structures institutionnelles nationales et régionales ne s'opposeront pas à l'extension du marché de ses entreprises. Le risque est alors de voir apparaître une concentration de la croissance dans un ou deux pays membres de l'Union "au détriment" des autres. Le caractère "progressif" ou "régressif" de la spécialisation risque d'être renforcé au profit semble-t-il du pays à dotation factorielle proche de la moyenne mondiale

¹ TROTIGNON Jérôme, Op cit, P43

² H-F. HENNER, « Convergence et divergence au sein d'une intégration économique », Colloque G.W. NGANGO, Yaoundé, 26 et 28 février 2001.



(Venables 1999 & 2000). Toujours du côté de la demande, on peut enfin intégrer à la recherche du "partenaire naturel" les thèses de Linder, selon lesquelles les pays à revenus relativement comparables sont plus susceptibles que les autres de commercer, à condition toute fois que ces économies soient suffisamment diversifiées.

4-2- Une dynamique de l'offre

Du côté de l'offre, certaines industries semblent bénéficier de rendements croissants à l'échelle, renforcés par les phénomènes d'apprentissage. Il en résulte que, dans le cadre d'une intégration régionale, l'industrie qui est déjà relativement développée dans un pays par rapport à ses concurrents des autres pays membres, verra son avantage comparatif (voire absolu) augmenter dans le temps. Sauf si la demande est régressive (cas de la croissance appauvrissante), il en découle un renforcement de l'avantage comparatif de la branche, et, en généralisant, on peut aboutir à une concentration des industries dans un pays relativement avantagé au départ; une politique de rééquilibre régional semble être ici un corollaire indispensable pour la survie de l'union.

4-3- Les investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers peuvent venir s'installer dans l'Union pour deux raisons: soit la taille du marché régional justifie d'une implantation plutôt que d'exportations, soit les dotations factorielles de l'Union sont adaptées aux besoins des firmes qui viendront s'implanter pour obtenir une synergie entre leurs avantages compétitifs de firme et les avantages comparatifs de la nation, afin d'exporter vers le reste du monde. L'union douanière ou économique entre pays développés peut correspondre au premier cas, encore que ces unions soient peu protectionnistes, alors que les unions entre pays en développement correspondraient plus au second: l'intégration économique peut alors renforcer la crédibilité des politiques menées par les pays membres, et favoriser ainsi l'implantation d'unités de production dans les pays déjà relativement avantagés, donc côtiers, ce qui peut encore renforcer le déséquilibre régional.



Section 2 : l'importance de la dimension monétaire dans l'intégration économique

L'intégration économique est considérée comme un processus graduel allant de l'économie réelle à l'économie monétaire. Pour mieux comprendre le rôle de la monnaie et surtout sa place dans chaque conception, il convient de revoir le débat sur l'intégration théorique de la monnaie et son intégration dans une dimension spatiale.

1- L'analyse classique sur l'intégration de la monnaie (économie réelle-économie monétaire)

Le courant monétaire classique est très diversifié, ce qui rend sa compréhension assez difficile. On distinguera deux courants : le courant traditionnel de la monnaie et le courant néoclassique de la monnaie.

1-1- Monnaie voile ou monnaie insignifiante (courant traditionnel)

L'analyse classique porte sur les phénomènes économiques sous leur aspect purement réel en faisant abstraction de leur aspect monétaire, c'est-à-dire, en se plaçant dans une économie sans monnaie¹. C'est dans un deuxième temps qu'ils introduisent la monnaie, tout en conservant les propositions initiales, faites sur l'économie réelle, auxquelles ils donnent une apparence monétaire. Cette approche est connue sous le nom d'approche « *dichotomique* »².

La détermination du niveau général des prix était le principal objectif des classiques. Partants des hypothèses différentes, ils aboutissent à la même conclusion : le niveau général des prix est une fonction directe de la quantité de monnaies en circulation. La monnaie, elle même, n'est pas différente des autres actifs réels et peut être parfaitement substituée aux autres actifs. La conception de l'approche dichotomique, est élaborée en dehors de toute dimension de temps. L'idée est de dégager les conséquences sur les phénomènes économiques, de l'influence de variables monétaires³. Deux conséquences essentielles découlent :

¹ Ou du moins, dans une économie monétaire, en supposant que les variables monétaires n'exercent aucune influence.

² L'analyse dichotomique, est le fait de deux auteurs, le français Jean-Baptiste Say, et l'Anglais David Ricardo

³ <http://theses.univ-lyon2.fr/document/lyon2/1999>, consulté le 16/08/2013.



- la réduction de la monnaie, à un instrument essentiellement destiné à mesurer la valeur et à faciliter les transactions ;
- la monnaie perd, par conséquent, toute utilité spécifique et devient un élément neutre de la vie économique.

On retiendra deux des hypothèses sur lesquelles les classiques se basent :

- la loi des débouchés de J. B. Say, selon laquelle « l'offre crée sa propre demande et les produits s'échangent contre les produits », ce qui nous amène à dire que l'économie fonctionne en situation de plein emploi (puisque le marché du travail fixe la production au niveau de plein emploi). En cas de chômage, le simple rétablissement de la concurrence permettant aux salaires de baisser, conduit au plein emploi. Il ne saurait y avoir un déséquilibre durable entre production et consommation, c'est-à-dire que la surproduction n'existe pas. En admettant que les produits s'échangent contre les produits et que la monnaie ne sert qu'à faciliter les échanges, cela signifie que chaque individu se présentant sur un marché avec des produits pouvant satisfaire les besoins, donne naissance, simultanément, à une offre et à une demande : offre des produits qu'il a fabriqués et demande des produits qu'il fait naître, grâce à l'échange¹ ;
- l'absence de thésaurisation est supposée. En effet, selon les classiques, pour qu'il y ait équilibre entre production et consommation, il faudrait que tout le revenu reçu au cours de la période soit entièrement dépensé, dans l'achat des biens et services produits pendant la même période. En revanche, si tout le revenu n'est pas dépensé pendant cette période, la fraction épargnée dans une période, servira à l'achat des biens au cours des périodes prochaines, en provoquant un déséquilibre sur le marché de l'emploi. De même, l'intervention du système bancaire et le crédit sont exclus. Le cadre d'analyse est intemporel.

1-2- Monnaie active (Analyse de Hayek)

Les travaux des auteurs classiques sont repris par Hayek, montrant ainsi l'importance de la monnaie dans la production.

¹ AVOM Désiré ; in <http://theses.univ-lyon2.fr/document/lyon2/1999>; op cit



L'analyse monétaire de Hayek porte sur le « prix » et « production ». L'apport de ce dernier peut être considéré comme un prolongement de l'analyse des classiques qui considéraient la monnaie comme une intégrante du système productif. Son objectif, est de réconcilier l'analyse monétaire avec celle des structures réelles de la production. Les variables monétaires jouent un rôle dominant dans la détermination du volume de la production.

A partir des travaux d'Hayek on peut tirer les enseignements suivants¹ :

- la monnaie est nécessairement active et c'est parce qu'elle n'est pas déversée uniformément sur l'ensemble du circuit économique, qu'elle crée de ce fait, des distorsions entre les différents prix de l'économie ;
- si la politique monétaire expansionniste doit être proscrite, ce n'est, pas tant, parce qu'elle n'a pas d'effet positif durable sur le système économique, que parce qu'elle aggrave l'instabilité conjoncturelle, en favorisant l'émergence d'un chômage volontaire.

« Comment neutraliser une monnaie² ? », c'est la question à laquelle Hayek tentait de répondre, il préconisait l'abandon pur et simple de la politique monétaire, en déposant la Banque Centrale des pouvoirs monétaires, pour s'en remettre à la loi du marché. Cette réponse est sous-jacente à la façon dont Hayek pense la monnaie. Pour lui, la monnaie est une institution (convention) ; il la qualifie d'un ensemble de règles qui s'impose progressivement aux agents, comme un instrument efficace d'organisation de la société marchande. Hayek préconise, que les règles de conduite et les institutions soient définies et connues de tous. Ce qui permettra de réduire l'incertitude nécessaire, à la bonne adaptation dans la vie économique et sociale³.

Hayek poursuit son analyse, en estimant que la politisation de la monnaie, conduit inévitablement vers une dérive. Il reprend, sans le citer l'idée de D. Ricardo, lorsqu'il écrit que « l'expérience prouve, cependant, que toutes les fois qu'un gouvernement ou une banque, ont eu la faculté illimitée d'émettre du papier-monnaie, ils en ont toujours abusé⁴ ». En définitif, il préconise la privatisation de la monnaie gérée par les banques, elles mêmes privées, qui seront

¹ AVOM Désiré, « L'intégration monétaire préalable ou résultat de l'intégration économique ? le cas des pays membres de la CEMAC », thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière-Lyon2, 1999, P55.

² La monnaie qui est, par essence perturbatrice

³ Idem

⁴ D. Ricardo, « Des principes de l'économie politique et de l'impôt », Champs, Flammarion, p315.



libres d'émettre chacune leur monnaie, soumise à la concurrence du marché. Il préconise aussi, la création d'une *bourse de monnaies*, qui publiera chaque jour, les taux de change, entre les monnaies concurrentes¹. C'est la seule façon pour lui de protéger la monnaie du pouvoir politique.

L'analyse de Hayek constitue une contribution majeure à l'étude des auteurs comme Wicksell et de Keynes de l'intégration de l'économie réelle et de l'économie monétaire.

2- L'approche intégrationniste de l'analyse monétaire

L'idée de la monnaie neutre a été rejetée, vu le progrès de la science économique notamment en matière monétaire. Les phénomènes économiques sont appréhendés d'une façon intégrationniste, c'est-à-dire, les variables réelles et les variables monétaires sont utilisées à la fois pour déterminer le volume des quantités produites et le niveau général des prix. Ces analyses sont associées à K. Wicksell et J. M. Keynes.

2-1- L'analyse monétaire de K. Wicksell²

Wicksell cherche à reformuler une théorie cohérente de la monnaie, qui tienne compte de la réalité. Il fait deux distinctions fondamentales l'une relative aux régimes monétaires et financiers et l'autre relative aux taux d'intérêt.

Pour les régimes monétaires, il en retient trois³ :

- l'économie d'encaisses, dans laquelle le crédit n'existe pas, puisque les banques et les intermédiaires financiers ne jouent aucun rôle. En fin de compte, tous les paiements se font en espèces, du moins au comptant ;

¹ Ainsi, l'on se retrouverait dans le cas inverse de la loi de Gresham, la bonne monnaie chassant la mauvaise. La bonne monnaie se définissant comme celle émise par la Banque Centrale, qui aura le souci de la stabilité.

² K. Wicksell (1851-1926) a été le premier auteur à avoir utilisé l'approche intégrationniste de la monnaie. Mathématicien à l'origine, il n'aborde les problèmes économiques qu'à l'âge de 35 ans et publie un livre important en Allemand "*Gelgins und guterpreide*", qui restera paradoxalement inconnu pendant près de quarante ans. Ce n'est qu'en 1936 date de la publication de la "*Théorie générale*", qu'il est traduit pour la première fois en anglais, sous le titre de "*Interest and Priées*".

³ AVOM Désiré, Op cit, P57.



- l'économie de crédit simple, le crédit existe, mais échappe au contrôle du système bancaire. La vitesse de circulation de la monnaie augmente, grâce à l'usage du crédit ;
- l'économie de crédit organisé, dans ce type d'économie, tous les paiements se font par le jeu d'écriture, de banque à banque. Le crédit devient le fondement du gage de l'émission monétaire. L'élasticité de la vitesse de circulation de la monnaie est considérée comme infinie.

Pour ceux des taux d'intérêts, il distingue deux :

- Le taux d'intérêt naturel, qui est celui qui s'établit dans une économie sans monnaie¹. C'est celui qui égalise l'épargne et l'investissement, et varie en fonction des facteurs réels.
- Le taux d'intérêt monétaire est fixé par les banques et correspond à une économie monétaire. C'est un taux volontairement défini par les hommes, dont les variations obéissent parfois à des variables subjectives.

L'analyse de Wicksell se situe principalement dans le cadre d'une économie de crédit organisé (la monnaie et le crédit sont endogènes).

En supposant que le taux naturel soit subitement supérieur au taux monétaire², il s'ensuit une demande de crédit des entrepreneurs auprès des banquiers. Cette situation résulte du fait que, les occasions de crédits incitent les entrepreneurs à accroître leurs activités, en augmentant la demande de facteurs de production ainsi que les matières premières, cette forte demande accroît les prix des biens d'investissements, de consommation, et par conséquent l'emploi. Le niveau de l'épargne baisse. Le processus cumulatif se poursuit, tant que le taux d'intérêt monétaire reste inférieur au taux d'intérêt naturel. Le cheminement inverse se produit dans le cas où le taux monétaire est supérieur au taux naturel. Le processus cumulatif s'arrête, dès lors que les banquiers décident de rétablir le taux monétaire au niveau du taux naturel. Mais Wicksell ne fournit pas d'explication sur les raisons qui entraîneront l'augmentation du taux monétaire, à son niveau d'équilibre³.

¹ H. Guitton, G. Bramoullé, « La monnaie », 6ème édition, Dalloz, 1987, p399.

² suite à une découverte des nouvelles occasions de profit et que le taux monétaire ne suive pas l'augmentation

³ S. Diatkine, « Théories et politiques monétaires », Editions Armand Colin, Paris, 1995, p51.



Le mérite de Wicksell, est d'avoir intégré les phénomènes réels et monétaires, par l'intermédiaire de deux taux d'intérêts, en montrant que la monnaie agit sur l'ensemble de l'activité économique, le niveau de la production, de l'emploi et des prix.

2-2- L'analyse monétaire de Keynes

Les réflexions de Keynes ont commencées en 1930 dans « le traité sur la monnaie » et atteignent leur paroxysme avec la publication de la « théorie générale ». Le souci de Keynes est de rendre compte du sous-emploi né de la crise de 1929, par l'intermédiaire de la monnaie et du taux d'intérêt. Il critique l'analyse classique du marché du travail selon laquelle, il ne peut y avoir de sous-emploi dans la mesure où toute personne désirant travailler, trouve du travail grâce à la flexibilité du marché. Keynes admet l'idée d'un chômage involontaire, puisque selon lui, il existe des personnes désirant travailler à des conditions mêmes inférieures à celles du marché, mais qui malheureusement ne trouvent pas un emploi¹.

Keynes s'appuie sur le concept de « demande effective ». Elle représente, en réalité, pour les entrepreneurs, les anticipations des recettes de la vente de la production, considérée en fonction des profits anticipés et espérés².

La demande de monnaie dépendra de son coût (efficacité marginale du capital). Le rôle de la monnaie, en tant qu'actif de réserve, est donc fondamental en ce sens, qu'il sert de lien entre le présent et l'avenir.

Selon Keynes, La crise naît du fait que « l'incertitude au sujet de l'avenir et le découragement qui accompagnent la chute de l'efficacité marginale du capital suscitent une forte augmentation de la préférence pour la liquidité et par suite une hausse du taux de l'intérêt. Le fait que l'efficacité marginale s'accompagne souvent d'une hausse du taux d'intérêt, peut aggraver sérieusement le déclin de l'investissement. (...)plus tard un déclin du taux de l'intérêt contribuera grandement à la reprise et constituera sans doute une condition nécessaire de celle-ci. Mais pour le présent, la baisse de l'efficacité marginale du capital peut être si profonde, qu'aucune réduction possible du taux de l'intérêt ne suffirait à la contrebalancer³ ». ainsi, le rôle de la monnaie apparaît comme fondamental, dans la mesure où par l'intermédiaire du crédit, elle permet aux mécanismes de multiplicateur d'agir.

¹ AVOM Désiré, Op cit, p59.

² Idem

³ J. M. Keynes, « Théorie Générale de l'Emploi de l'Intérêt et de la Monnaie », Payot, 1969, p12.



3- Dimension spatiale de l'intégration monétaire (zones monétaires optimales)

Entre les deux guerres, la zone monétaire était une association plus ou moins rigide de pays ayant des intérêts économiques communs et entretenant des liens plus étroits entre eux, qu'avec le reste du monde. La notion d'intégration monétaire a considérablement évolué. Sa forme la plus élaborée remonte au début des années 60, avec les premiers travaux sur les zones monétaires optimales.

3-1- Définition d'une zone monétaire optimale

Le concept de « zone monétaire optimale (ZMO) » vise à décrire les conditions dans lesquelles une zone géographique gagne à adopter une monnaie commune. La théorie s'applique également lorsqu'un pays choisit d'aligner sa monnaie sur celle d'un autre pays¹. Dans ces deux cas, la politique monétaire du pays concerné sera perdue. Cependant, les pays membres d'une même zone monétaire doivent se mettre d'accord sur une politique monétaire commune (c'est le coût de cette union, et cela réduira le champ d'action du pays pour répondre à des chocs économiques).

Selon Michel LELART, la « zone monétaire est un espace géographique au sein duquel une monnaie nationale est utilisée. Elle est née de pratiques, d'habitudes de mécanismes ; elle est essentiellement une construction empirique qui s'est précisée par l'usage », alors que « le système monétaire se définit comme un ensemble de règles fondées sur les principes bien établis et acceptés par certains pays, aux termes, le plus souvent d'un accord ratifié par tous. L'accord peut prévoir qu'une monnaie nationale aura un rôle particulier, il peut ainsi prévoir la mise en place d'une monnaie nouvelle, créée et gérée par une institution supranationale »².

3-2- Les critères d'une ZMO selon la théorie économique

La théorie économique tente depuis quatre décennies de préciser les critères de délimitation d'une zone monétaire optimale. Mais tous les critères avancés se ramènent à un seul et même argument : pour que la zone monétaire soit optimale, il faut que soit minimisé le

¹ OTT Anne-Christelle et VIGNOLLES Benjamin ; « Qu'est-ce qu'une zone monétaire optimale ? » ; Editions La Découverte Regards croisés sur l'économie ; 2012/1 n° 11 ; P31.

² M. Lelart, « Le système Monétaire Européen et le Système Monétaire Franco-africain », Eurépargne, n°11, 1985, P21.



coût de l'abandon de l'ajustement par le change auquel conduit l'adoption d'une monnaie unique.

3-2-1. Le critère de Mundell (1961)

Dans les années 60, Robert Mundell et John Fleming ont élaboré un modèle de macroéconomie internationale. Mundell s'est intéressé à l'aire optimale d'une zone de changes fixes. Le problème analysé par ce dernier est celui de l'intérêt à disposer d'une monnaie commune ou unique pour différentes régions. Mundell préconise que des Etats comparent 4 critères qu'il pense obligatoires à uniformiser afin d'adopter une monnaie unique entre eux, il s'agit nécessairement de la mobilité des travailleurs (Ces derniers doivent être prêts à travailler dans n'importe quel pays de la zone) ; un mouvement libre des flux de capitaux ; l'économie doit être diversifiée et un système fiscal afin de transférer des capitaux d'un pays à un autre. Si ces 4 critères ne sont pas réunis entre les pays et que ces derniers ont des réactions différentes aux chocs extérieurs, selon Mundell, il est préférable à ces pays de garder leurs monnaies nationales, ce qui leur permet de les faire fluctuer et donc de servir d'outils d'ajustement afin de préserver la stabilité économique du pays.

A la suite de Mundell, d'autres économistes ont cherché à découvrir des critères supplémentaires pour apprécier la pertinence d'une union monétaire.

3-2-2. L'apport de Mc Kinnon (1963) : ouverture commerciale et qualité de la monnaie¹

Mc Kinnon soutient l'idée d'une ouverture de l'économie sur l'extérieur, comme critère de définition d'une zone monétaire optimale. Pour lui, une économie est dite ouverte sur l'extérieur si le ratio² entre les biens échangeables internationalement/les biens non échangeables est plus élevé. Il utilise le terme optimal pour décrire une zone monétaire à l'intérieur de laquelle la politique monétaire et fiscale et le taux de change flexible sont utilisés pour résoudre un des trois objectifs conflictuels suivants : le maintien du plein emploi, le maintien de la balance des paiements en équilibre, le maintien du niveau général interne des prix.

Mc Kinnon justifie son raisonnement par deux cas :

¹ CREEL Jérôme et FARVAQUE Etienne, « Construction européenne et politique économique », Editions Vuibert, Paris, 2004, P38.

² Ce ratio est un concept simple qui divise les biens en deux groupes : ceux qui sont produits pour les besoins de commerce et ceux qui sont produits pour les besoins de consommation interne.



- La sensibilité relative des volumes aux variations du change en fonction du degré d'ouverture de l'économie.
- La sensibilité des structures de prix relatifs au degré d'ouverture

Les variations de change auraient un fort impact sur le rapport de prix relatifs de biens échangeables/bien non échangeables, selon qu'ils sont exprimés dans la même monnaie pour les pays relativement ouverts. Dans le cas de change flexible, toute modification de terme de l'échange se répercutera immédiatement et dans les mêmes proportions sur la répartition demande locale/demande externe, c'est-à-dire, biens échangeables/biens non échangeables. Au total, le modèle de McKinnon repose sur deux hypothèses implicites la première hypothèse est relative à l'ajustement des déséquilibres externes qui provient des perturbations dans les conditions d'offre et de demande ; la deuxième, est que le modèle suppose que les prix sont stables dans le reste du monde. Si cela n'était pas le cas, même les taux de changes fixes ne pourraient assurer la stabilité¹.

3-2-3. Kenen (1969) : diversification productive et zone budgétaire

Pour Kenen, si les régions sont définies par leur domaine d'activité², la mobilité interrégionale requiert la mobilité professionnelle, ce qui veut dire que le travail est homogène. Il est donc nécessaire que les zones définies soient petites (elles correspondent à des régions à mono activité).

Par la suite, il évoque le problème de « zone budgétaire optimale », selon lui la politique économique doit allier les aspects budgétaires et monétaires pour réguler le niveau de la demande agrégée et maintenir le plein emploi.

Kenen propose un nouveau critère de définition de ZMO, qui repose sur la diversité des produits réalisés par une nation. Il fait une démonstration en trois points³ :

- Une économie nationale largement diversifiée ne subira de modification de ses termes d'échange aussi souvent qu'une économie nationale monoactive. Par application de la loi des grands nombres, la diversification productive ne garantit pas la stabilité interne mais permet d'amortir les chocs externes.

¹ AVOM Désiré, Op cit, P67.

² Mais non de façon géographique ou politique

³ Idem P41



- Une économie nationale largement diversifiée ne subira pas en cas de choc de demande affectant ses exportations, une hausse du chômage aussi marquée qu'une économie nationale moins diversifiée. Si la diversification ne diminue pas, la probabilité de ces chocs, celle-ci va quand même permettre d'en modérer les conséquences négatives.
- Dans une économie nationale largement diversifiée, la multitude de produits exportés va, en protégeant relativement l'économie de chocs externes, stabiliser la formation de capital, permettant une réponse aux chocs.

3-3- Le facteurs d'une ZMO

L'introduction d'une monnaie unique a pour principal avantage, la favorisation des échanges de biens et de capitaux, entraînant une forte réduction des coûts de transaction (risque de change). Les pays membres d'une même zone monétaire peuvent profiter d'un marché élargi, amortissant leurs coûts fixes et ainsi leur compétitivité s'accroît. Mais ces pays ne peuvent pas mener une politique monétaire autonome, et plus les structures économiques sont différentes, plus l'appartenance à une zone monétaire commune sera couteuse. Cependant il existe d'autres mécanismes d'ajustement des chocs asymétriques au sein de la zone, à savoir, les déplacements de main d'œuvre pouvant contribuer à la résorption des chocs en entraînant une réduction de l'offre de travail et des salaires dans les régions moins compétitives. Ajoutant aussi, l'existence d'un fédéralisme budgétaire pouvant aussi atténuer ces chocs à travers la redistribution à l'échelle de la zone.

Ainsi, l'optimalité d'une zone monétaire dépend des facteurs suivants¹ :

- La similarité des caractéristiques structurelles des économies ;
- L'importance des chocs systémiques, qui peuvent être plus aisément amortis à l'échelle de la zone toute entière ;
- Dans l'éventualité où ces chocs sont importants, l'existence de mécanismes d'ajustement tels que la mobilité du travail et les transferts fiscaux ;
- Les bénéfices pouvant être tirés de la zone monétaire commune tels qu'une augmentation du commerce et la baisse de risque de change

¹OTT Anne-Christelle et VIGNOLLES Benjamin ; Op cit ; P32.



Section 3 : l'intégration régionale en Europe

Le monde a connu plusieurs expériences d'intégration économique, différentes dans leurs dimensions, dans leurs niveaux d'intégration mais aussi dans leurs succès. Parmi ces expériences, se trouve celle de l'Europe, qui est considérée comme l'expérience la plus avancée et le modèle auquel se réfèrent tous les pays désirants former une intégration économique ou augmenter celle déjà existante.

L'intégration Européenne a connu un grand succès qui est dû aux expériences positives de l'union qui l'ont poussé vers une union économique et monétaire, un élargissement (27 Etats membres) et un approfondissement dans ces relations.

L'intégration régionale en Europe se caractérise aussi par le fait qu'elle a connu plusieurs formes d'intégration qui n'ont pas persisté, sauf Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en progressant et en s'élargissant, a abouti à l'Union Européenne (UE).

1- Les expériences d'intégration en Europe et les Etapes de la construction européenne

L'expérience européenne en matière d'intégration économique est passée par plusieurs étapes, ce qui a fait que l'Europe avait connu plusieurs tentatives, parmi elles, celles qui ont perduré et ont progressé, arrivant aujourd'hui à la zone euro.

1-1- Les expériences d'intégration

L'Europe a connu plusieurs tentatives d'intégration, parmi lesquelles, on trouve celles qui ont progressé et d'autres qui se sont décomposées et leurs membres se sont retirés.

1-1-1. Union du BENELUX

Le 05 septembre 1944 (après l'échec de la tentative de 1932), dans le traité du Benelux, s'est tenu l'accord entre trois Etats européens, à savoir, la Belgique, Luxembourg et la Hollande, afin d'éliminer progressivement toutes les barrières douanières entre ces derniers et d'établir un tarif douanier commun vis-à-vis des autres pays européens, dans le but de former une union économique entre ces Etats. Il s'agit de la naissance de l'Union du BENELUX.



1-1-2. Organisation Européenne de la Coopération Economique (OECE)

Au milieu de l'année 1947¹, la Grande Bretagne et la France ont sollicité tous les Etats européens à l'exception de l'Espagne pour un congrès auquel ont participé 16 Etats, et auquel les pays socialistes se sont abstenus. Et cela dans le but de mettre en place un programme de relance économique (qui sera financé par une des Etats-Unis dans le cadre du plan Marshall), cette réunion a abouti à la création de la commission de coopération économique européenne (CEEC) et d'autres commissions sectorielles : pour l'agriculture, l'énergie, le transport...etc.

En Avril 1948, cette commission s'est transformée en une organisation éternelle qui est l'Organisation pour la coopération économique européenne (OEEC) ayant pour objectif la construction d'une économie européenne saine à partir de la coopération entre les Etats membres, et d'œuvrer pour la réussite du programme de relance européenne, s'ajoutant encore d'autres objectifs.

Au milieu de l'année 1950, le Canada et les Etats-Unis ont adhéré à cette organisation.²

1-1-3. La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

Au printemps 1950, Jean Monnet et le ministre français des affaires étrangères Maurice Schuman ont proposé un projet de marché commun du charbon et de l'acier³. Le plan français visait à mettre en place une autorité supranationale qui permettant de gérer les capacités de production et de l'accès au charbon pour tous les pays membres.

Les pays membres de la CECA sont : l'Allemagne, la Hollande, Belgique, Italie, France et le Luxembourg. Ce projet avait pour but de résoudre les problèmes majeurs auxquels l'industrie française fait face :

- La CECA libéralise le commerce intra-européen de l'acier avant celui des produits à base d'acier, calmant ainsi l'hostilité des secteurs utilisateurs d'acier au processus de libéralisation du commerce intra-européen ;
- Il garantit à la sidérurgie française un accès aux réserves charbonnières de la Ruhr et assure ainsi sa survie ;

¹ P137, 2000, محمد محمود الإمام, "التكامل الإقتصادي الإقليمي بين النظرية و التطبيق", معهد البحوث و الدراسات العربية, مصر.

² Idem.

³ DEFRAIGNE Jean-Christophe, « De l'intégration nationale à l'intégration continentale », Editions L'Harmattan, France, 2004, P164.



- Avec la création d'une haute autorité dotée de compétences en matière d'antitrust, le plan Monnet-Schuman affaiblit les cartels nationaux et constitue un cartel européen.

1-1-4. L'Association Européenne de Libre Echange (AELE)

L'AELE a vu le jour le 03 mai 1960. Le Royaume-Uni, le Portugal, la Suisse, l'Autriche, la Norvège, la Suède et le Danemark créent une zone de libre-échange industriel par le traité de Stockholm (du 20 novembre 1959), tout en maintenant des tarifs et une politique commerciale indépendants à l'égard des pays non membres¹. Et malgré l'accélération et la réussite de la formation de cette association, cette dernière a vu ces membres se retirer, et le premier était le Royaume-Unis (principal fondateur de cette association) en 1973 avec le Danemark et le Portugal en 1986. D'autres membres avaient adhéré, à savoir, le Liechtenstein en 1960, la Finlande en 1961 et l'Islande en 1971.

Afin de permettre le maintien des courants commerciaux traditionnels avec le Royaume-Uni et le Danemark, des accords ont été signés entre la CEE et l'AELE : le libre échange industriel prévu par les accords de 1972/73 est devenu effectif le 1^{er} janvier 1984².

1-1-5. L'Espace Economique Européen (EEE)

L'EEE est une sorte de zone de libre-échange, instaurée entre les Etats de l'AELE et ceux de la CEE, ces derniers ont signé des accords pour la libéralisation du commerce des produits industriels entre ces pays membres. Cette idée d'un espace économique européen a été lancée par J. Delors en janvier 1989 et l'accord instaurant ce dernier a été conclu le 20 octobre 1991 à Luxembourg.

La portée de l'accord, dans l'immédiat, est assez limitée³, mais à terme, la portée de l'accord est considérable⁴.

1-1-6. La Communauté Economique Européenne (CEE)

La CEE est considérée comme le noyau fondateur de l'Union Européenne, car elle représente le point de départ du parcours de l'intégration européenne jusqu'à la formation de l'Union Européenne et son élargissement, et ce, après le passage par les cinq étapes d'intégration de B. Balassa (nous reviendront sur ça en détail dans le point qui suit).

¹ « Images économiques du monde : 2004 », Editions Armand Colin, Paris, 2004.

² Idem.

³ le commerce entre la CEE et l'AELE s'était déjà considérablement libéralisé.

⁴ L'EEE peut apparaître comme un organisme constituant une phase de transition de nature à faciliter plus tard une adhésion pleine et entière à la CEE.



En mars 1957, par le traité de Rome, deux nouvelles communautés ont été créées, il s'agit de la Communauté Economique Européenne (CEE) et de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (CEEa ou Euratom), s'inscrivant dans un cadre géographique identique.

Le traité de Rome fut signé le 25 mars 1957 à Rome, contenant 248 articles. Ce traité a subi des réajustements successifs et a abouti à 214 articles partagés sur six axes¹ :

- Les principes généraux définissant les objectifs communautaires et les délais pour l'établissement d'une union douanière ;
- Les bases communautaires comprenant la liberté de circulation des marchandises, des services, des personnes et des capitaux, et aussi les politiques communes (surtout dans le secteur agricole et de transport).
- Les politiques communautaires, avec la définition des principes politiques, économiques et sociales ;
- Les relations entre les Etats et les régions ;
- Les établissements collectifs ;
- Régimes généraux.

L'union douanière ainsi constituée comporte à terme, la suppression de tous les obstacles aux échanges de marchandises, de services et de personnes.

Depuis 1997, l'évolution de la communauté est marquée par un double processus² :

- Les élargissements :

De six Etats membres en 1957, la CEE est passée à neuf en 1973 (les six + Royaume-Uni, Irlande et le Danemark), à dix en 1981 (les neuf + la Grèce) puis à douze (les dix + Espagne et Portugal) en 1986 pour atteindre en 1995 seize Etats membres (les douze + Autriche, Finlande, Norvège, Suède).

- Une volonté d'approfondissement, marqué par l'Acte unique Européen et le traité de Maastricht.

L'acte unique européen signé le 17 février 1986 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993 tend à la réalisation d'un grand marché intérieur afin de relancer l'activité communautaire et aussi à l'extension de la compétence communautaire à la recherche et au développement technique.

Le traité de Maastricht signé le 7 février 1992, (et ratifiée par tous les Etats membres de la CEE des douze) institue une union européenne. Celle-ci comporte deux éléments

¹ P441, 1998, محمد محمود الامام, " المؤسسة و الادارية للتكامل الاقتصادي العربي, المنطقة العربية للتنمية الادارية, مصر, 1998, P441

² « Images économiques du monde : 2004 », op cit.



majeurs, l'union politique et l'union économique et monétaire (UEM). La monnaie unique (Euro) est adoptée en 1999.

1-2- Les étapes de construction de l'union européenne

L'union Européenne telle qu'elle est aujourd'hui, est passée par les cinq étapes de l'intégration économique citées par l'économiste B. Balassa dans la théorie de l'intégration économique, allant d'une zone de libre échange jusqu'à une union économique. On résumera ces étapes dans ce qui suit :

1-2-1. Première étape : Mise en place d'une union douanière

Dans cette étape, les Etats de la communauté, ont procédé à l'élimination des barrières commerciales entre eux, et ont adopté une politique commerciale commune vis-à-vis du reste du monde. Un tarif douanier commun est mis en place

Le traité de Rome a prévu pour cette étape un délai de 12 ans, pouvant aller jusqu'à 15 ans. Cette étape est divisée en trois périodes :

- La première période commençant du 1^{er} janvier 1952 s'est achevée en 1960. Durant cette période les objectifs ont été réalisés avant le délai, c'est-à-dire avant 1961 ;
- La deuxième période est achevée au milieu de 1963, et ce avant le délai prévu (1965) ;
- La troisième période, son achèvement était prévu pour la fin de 1969, mais l'avance réalisée dans les deux période précédentes a permis la réalisation de l'union avant les délais prévus (une année et demi d'avance).

1-2-2. Deuxième étape : constitution d'un marché commun

Cette étape de l'expérience européenne a commencé le 1^{er} juillet 1968, avec un délai de 20 ans. Trois principaux objectifs ont été définis :

- a- Poursuivre la politique commune prévue dans le traité de Rome, dans le but de créer une politique économique comportant les éléments suivants :
 - Coordination des systèmes tarifaires dans le but d'éliminer les disparités dans les taux d'imposition indirect imposés à la circulation des personnes et des marchandises ;
 - Coordination des politiques monétaires afin de réaliser une union monétaire et mettre en place une monnaie unique ;



- Le développement des secteurs de recherche et de la technologie.
- b- La marche vers une union politique
- c- Le renforcement des relations extérieures avec des blocs et d'autres union régionales, et plus particulièrement les relations économiques.

Les plus importantes réalisations de cette étape sont : la libre circulation des personnes, l'avance réalisée dans la question des capitaux et leur circulation, la coordination des impôts indirects et aussi les subventions étatiques.

En ce qui concerne le cadre monétaire, la différence des taux de change et les bouleversements connus par le système monétaire international (SME) ont poussé les Etats à demander une intégration monétaire.

1-2-3. Troisième étape : marche vers un marché unique

La communauté européenne (après le marché commun) a connu des entraves et des barrières qui freinaient son parcours d'intégration. À partir de là, afin de rendre plus efficace l'union européenne, un livre blanc a été établi dans le but de réaliser un marché intérieur unifié. En février 1985, l'acte unique européen a été signé à Luxembourg, apportant ainsi des réajustements au traité de Rome : engagement pour la création d'un marché unique, abolissement de toutes les barrières empêchant la libre circulation des personnes, marchandises, services et capitaux, et aussi apporter des réajustements dans les établissements communautaires, en plus, application et approfondissement de la coopération politique européenne.

Les plus importantes réalisations du marché unique sont la rationalisation de la production et l'intensification de la concurrence au même temps. Cela demande une facilitation de la coopération au delà des frontières, à l'exemple de la réalisation des projets avec un capital commun et œuvrer pour l'élimination des entraves imposées par des institutions productives ou par l'Etat.

1-2-4. Quatrième étape : constitution de l'union européenne

L'application de l'acte unique européen en 1992 a apporté un grand changement (d'un marché commun vers une union économique et monétaire).

Le 07 février 1992, fût conclure le traité de Maastricht définissant la constitution de l'Union Européenne, sauf que cet accord a tardé jusqu'au 1^{er} janvier 1993.

Du traité de Maastricht ont découlé plusieurs réalisations, à savoir, la mise en œuvre d'une identité européenne donnant droits et obligations identiques pour tous les citoyens de



l'union (liberté de circulation, de résidence, droit de vote), homogénéité économique et sociale. Le traité a insisté sur le fait de l'importance de la réalisation d'une union économique et monétaire avant la fin des années 70.

1-2-5. Cinquième étape : l'union monétaire européenne

Signé en février 1992, le traité de Maastricht lance l'ambitieux projet d'Union Economique et Monétaire : en 1999, les pays signataires adoptent une seule et même monnaie, l'euro, qui entre en vigueur en 2 étapes : en 1999 sur les marchés financiers puis en 2002 pour les particuliers. Les banques centrales des pays sont fusionnées en une seule banque centrale indépendante : la Banque centrale Européenne.

Cependant, tous les pays membres de l'UE n'adoptent pas l'euro : Royaume-Uni et Suède choisissent de rester en dehors ; aujourd'hui la zone euro englobe 17 pays sur 27 pays membres de l'UE.

Au 1^{er} janvier 1999, l'union monétaire européenne lance une monnaie unique qui est l'Euro. Le taux de change de l'euro a été définie par rapport aux monnaies nationales, et ce jusqu'au milieu de l'année 2002, les monnaies nationales ont été retirée définitivement, désormais, l'euro est la seule monnaie dans la zone euro qui comptait 11 Etats membres de l'UE, à l'exception de la Grèce qui ne remplissait pas les conditions d'adhésion à la zone. La Grande Bretagne, le Danemark, la Suède ont décidé de reporter leur adhésion.

Trois étapes de la construction de l'union monétaire européenne sont identifiées :

- **1^{ère} étape (jusqu'à fin 1993)**

Afin de compléter les adhésions au mécanisme de change, la liberté de circulation des capitaux et d'atteindre un degré plus élevé de proximité dans la performance économique, on a défini les indicateurs de convergence suivants :

- a) Le taux d'inflation d'un État membre donné ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point celui de trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

Le tableau N°04 représente le taux d'inflation convenu pour les Etats membres de l'UE en 1998.



Tableau N°04 : Taux d'inflation dans les pays de l'UE en 1998 (%)

Etats membres de l'UE	Taux d'inflation (%)
Espagne	1.8
Suède	1.9
Portugal	1.8
Autriche	1.1
Hollande	1.8
Luxembourg	1.4
Irlande	1.2
Italie	1.8
Grèce	5.2
France	1.2
Finlande	1.3
Allemagne	1.4
Danemark	1.9
Belgique	1.4
Grande Bretagne	1.8

Nb : le taux d'inflation moyen convenu à 2.7%

Source : rapport de la commission européenne à Bruxelles, mars 1998.

Le tableau ci-dessus nous montre que tous les Etats de l'union remplissent la condition de ne pas dépasser le taux d'inflation de 2.7% (1^{ère} critère de convergence), à l'exception de la Grèce qui dépasse largement le taux d'inflation exigé (c'est ce qui a retardé son adhésion à la zone euro).

- b) Les taux d'intérêt à long terme ne doivent pas dépasser de plus de 2 % ceux des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.
- c) Le déficit public ne doit pas dépasser 3% du PIB (produit intérieur brut),

Le tableau N°05 montre les taux de déficit publics des Etats européens en janvier 1998.



Tableau N°05 : déficit public dans les pays de l'UE (%)

Etats membres de l'UE	Déficit public (%)
Espagne	2.6
Suède	0.8
Portugal	2.5
Autriche	2.5
Hollande	1.4
Luxembourg	-1.7
Irlande	2.7
Italie	-0.3
Grèce	1.9
France	4
Finlande	3
Allemagne	0.9
Danemark	2.7
Belgique	-0.7
Grande Bretagne	2.1

Nb : le taux moyen de déficit public : 3%

Source : rapport de la commission européenne à Bruxelles, mars 1998.

A partir du tableau ci-dessus, on voit que la France, le Luxembourg, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande répondent au critère du déficit public inférieur ou égal à 3%. D'autres Etats étaient proches de la moyenne, à savoir l'Allemagne et la Hollande (3.3%).

- d) La dette publique ne doit pas dépasser 60% du PIB.
- e) Taux de change : Dévaluation exclue (mesure obsolète pour les pays de la zone euro).

- **2^{ème} étape (commence au 01/01/1994)**

Dans cette étape, l'institut monétaire européen a remplacé le fonds monétaire de coopération fondé le 06 avril 1973, dans le but de gérer le serpent monétaire européen, qui œuvrait pour la diminution des disparités entre les monnaies, afin de se préparer pour une union monétaire.

- **3^{ème} étape (1997 ou 1999) :**

Le système européen des banques centrales remplace l'institut monétaire européen, qui est composé des banques centrales nationales et de la banque centrale européenne créée le 01 juin 1998.



1-3- Les institutions de l'union européenne :

La structure de l'UE se compose de deux groupes d'organismes qui s'en chargent de la prise de décision et du contrôle juridique et financier. Ces organismes ont pour but de veiller à la prospérité et à la continuité de cette union. L'UE se compose des institutions administratives suivantes :

a) Conseil des ministres

Le Conseil regroupe 28 ministres représentant chacun un État membre. Principal organe de décision de l'Union, le Conseil coordonne les politiques économiques de l'UE et joue un rôle primordial dans la politique étrangère et de sécurité. Il partage les pouvoirs législatif et budgétaire avec le Parlement européen.

Le Conseil des ministres des affaires étrangères est présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, également vice-président de la Commission. Dans d'autres domaines tels que l'agriculture, les finances et l'énergie, le Conseil est présidé par le ministre du pays assurant la présidence tournante de l'UE pendant six mois¹.

b) Le conseil européen

Le Conseil européen se compose des principaux hauts responsables politiques élus des États membres, à savoir les premiers ministres et présidents dotés du pouvoir exécutif. Il définit les orientations politiques et fixe les priorités de l'Union. Il se réunit au moins deux fois par an.

Le tableau suivant nous donne le nombre de voix de chaque État membre dans le conseil européen.

c) La commission européenne :

Les commissaires, nommés pour cinq ans, proposent des textes législatifs et veillent à leur bonne application dans toute l'UE. La Commission et ses fonctionnaires travaillent dans l'intérêt de l'Union européenne.

d) Le parlement européen :

Les membres du Parlement européen (députés européens) sont élus directement par les citoyens tous les cinq ans. Le Parlement européen décide sur la majorité de la législation

¹ Parlement Européen ; in <http://www.europarl.be>, consulté le 01/11/2013.



européenne sur un pied d'égalité avec le Conseil. Les députés européens décideront également en dernier ressort du budget de l'UE.

Tableau N°06 : Parlement européen

Pays	Voix au conseil (depuis 2007)	Sièges au parlement européen (après élections 2009)
Allemagne	29	99
France	29	78
Royaume-Uni	29	78
Italie	29	78
Espagne	27	54
Pologne	27	54
Roumanie	14	35
Pays-Bas	13	27
Grèce	12	24
Portugal	12	24
Belgique	12	24
Rép. Tchèque	12	24
Hongrie	12	24
Suède	10	19
Autriche	10	18
Bulgarie	10	18
Danemark	7	14
Slovaquie	7	14
Finlande	7	14
Irlande	7	13
Lituanie	7	13
Lettonie	4	9
Slovénie	4	7
Estonie	4	6
Chypre	4	6
Luxembourg	4	6
Malte	3	5
Total	345 (MQ225)	736

MQ : majorité qualifiée

Source : adapté de KAHN Sylvain, « Géopolitique de l'union européenne », Editions Armand Colin, paris, 2007, P102.



e) **Cour de justice** : veille au respect du droit communautaire.

f) **Banque centrale européenne** :

La Banque centrale européenne est responsable de la politique monétaire européenne.

g) **La Cour des comptes**, contrôle le financement des activités de l'Union.

Il y a 2 organes consultatifs¹:

h) **Le Comité économique et social européen** : Représente la société civile, les employeurs et les travailleurs.

i) **Le Comité des Régions** : Représente les autorités régionales et locales.

Autres institutions et autres organes

j) **Le Médiateur européen** : traite les plaintes pour mauvaise administration visant les institutions et organes de l'UE.

k) **Banque européenne d'investissement** : Finance des projets d'investissement européens.

l) **Contrôleur européen de la protection des données** : Supervise la protection des données au sein des institutions et organes de l'UE et fournit des conseils sur la législation relative à la protection de ces données.

m) **Office des publications de l'Union européenne** : Publie la documentation de l'UE.

n) **Office européen de sélection du personnel (EPSO)** : Recrutement du personnel des institutions et autres organes de l'UE.

o) **Agences de l'Union européenne** : Créées en vue de remplir des tâches bien spécifiques de nature technique, scientifique.

¹ Parlement européen ; in <http://www.europarl.be>



Conclusion

La justification de ce processus d'intégration était la libéralisation complète des échanges qui devait stimuler l'efficacité économique et donc la croissance. La concurrence devait inciter les économies nationales à se spécialiser et donc améliorer les gains de productivité et par là, même la croissance.

Comme les Etats sont autonomes, ils agissent par eux même donc ils décident eux mêmes de se regrouper. Le plus souvent ces Etats appartiennent au même espace géographique. Nous avons constaté que l'intégration a plusieurs dimensions. Depuis les années 50, le phénomène d'intégration économique régionale n'a cessé de se développer, passant par des dimensions purement commerciales, puis économiques et monétaires, et ouvrant la voie pour la dimension politique.

Ce concept se définit selon plusieurs angles : insertion, complémentarité, coopération, bloc, unification... Par ailleurs l'approche économique est insuffisante pour expliquer toute seule ce concept dynamique et ses effets peuvent revêtir plusieurs aspects économiques, sociaux, et politiques et sur la souveraineté des Etats.

Nous avons constaté que le phénomène d'intégration économique régionale présente des effets positifs mais aussi des effets négatifs. Si on pose la règle d'origine, l'IER augmente l'effet de détournement du commerce et décourage le développement technologique, et ce au détriment des pays tiers.

Face au phénomène de mondialisation, plusieurs politiques d'intégration ont été expérimentées dans les pays industrialisés et les moins industrialisés. Beaucoup de ces expériences ont échouées, d'autres ont réussi à s'imposer, prenant une avancée importante dans leur degré d'intégration, passant d'une simple zone d'échange préférentielle à une intégration parfaite, c'est-à-dire, à une union économique et monétaire.

Les pays membres d'une zone connaissent un problème, à côté des résultats positifs qu'ils ont connu, ce problème est celui de la monnaie, c'est-à-dire, que les variations des taux de change des monnaies nationales pose un danger aux relations économiques et commerciales entre ces Etats membres. Ce qui pousse alors à mettre en place une monnaie commune ou une monnaie unique, afin de limiter les chocs pouvant se répondre à travers la monnaie. Ainsi, le concept de zones monétaires optimales apparaît afin de poser quelques



règles aux Etats membres pour mieux s'adapter dans le processus et de veiller au bon fonctionnement de l'intégration. A partir de là, il nous est possible de dire que l'instauration d'une monnaie unique nécessite quelques conditions, qui, selon MUNDALL, sont obligatoires pour une telle initiative. Cependant, les critères à mettre en place sont : une mobilité parfaite du travail, ce qui signifie que les travailleurs doivent être prêts à travailler dans n'importe quel pays de la zone ; libre circulation des capitaux ; diversification de l'économie et existence d'un système fiscal afin de pouvoir transférer des capitaux d'un pays à un autre.

Le processus d'intégration en Europe était sujet de notre analyse dans ce chapitre. L'union européenne est un modèle qui a largement avancé dans le processus, commençant par une union douanière jusqu'à une union économique et monétaire. Au départ, l'UE comptait six membres (CEE), aujourd'hui elle compte 27 Etats membres dans l'Union Européenne et 17 dans la zone Euro. Plusieurs institutions ont été créées afin de veiller au bon fonctionnement de cette zone. La dimension monétaire de l'Union Européenne présente une partie très importante de la construction européenne. Avec l'adoption de l'euro comme monnaie unique et d'une politique monétaire unique par 17 Etats européens, c'est une nouvelle phase du processus intégrationniste européen. Dans le chapitre qui suit, nous allons étudier ce volet, c'est-à-dire, l'aspect monétaire de la construction européenne.

Nous avons présenté dans ce chapitre l'aspect théorique d'une zone monétaire optimale, nous verrons dans ce qui suivra l'application de cela sur la zone euro, ses Etats membres ont-ils respecté les conditions nécessaires pour la mise en place de l'euro ? si non, qu'elles ont été les conséquences ?

La politique monétaire joue un rôle très important dans l'économie d'un pays ou dans celle d'un bloc économique régionale. Il s'agit d'un ensemble de moyens mis en œuvre par l'autorité monétaire pour agir sur l'activité économique. Nous verrons dans ce qui suit l'importance d'une telle politique sur une économie donnée. Nous verrons aussi le contexte de création de l'euro, son impact sur les économies européennes.

Chapitre III :

La dimension monétaire
dans la construction
européenne



Chapitre III : La dimension monétaire dans la construction européenne

Introduction

Dans l'économie la monnaie est bien plus qu'un simple vecteur des échanges. Son évolution est liée à des variables macroéconomiques (chômage, inflation, crises ou croissance). Ainsi la compréhension du lien unissant la sphère monétaire et ces variables économiques est nécessaire afin de mieux comprendre le fonctionnement des économies modernes.

Les gouvernements européens ont mis tout en œuvre afin d'aboutir à une unification monétaire en Europe, et ce à partir de 1990. De plus, ces derniers prévoyaient la naissance d'une monnaie unique appelée « euro », et ont prévus pour ce fait, certains critères afin de mener au mieux cette intégration monétaire.

L'introduction de l'euro concrétise près de cinquante ans de construction européenne. Elle constitue la première étape majeure d'une intégration plus étroite et préfigure l'union politique. Pour la première fois, les Etats européens acceptent d'abandonner une partie de leur souveraineté au service d'une autorité supranationale dite « la Banque centrale européenne » (BCE).

L'introduction de la monnaie unique a porté des changements dans les économies européennes. L'euro a manifesté des avantages, mais aussi des inconvénients. Nous verrons ainsi dans ce chapitre, l'impact de cette monnaie sur les économies de l'union européenne.

Nous savons bien qu'afin d'intégrer une zone monétaire, il est indispensable de remplir certaines règles, dites critères de convergence. Le traité de Maastricht a mis en place certains critères (règles de bonne conduite) qui devaient être la condition essentielle pour l'intégration à la zone euro. Mais la question posée serait est-ce-que tous les Etats membres ont respecté ces règles ?

La mise en place d'une monnaie unique au sein d'une zone géographique est une étape très importante. Cependant, La zone euro est l'une des principales étapes de l'intégration économique au sein de l'Union européenne. Il était prévu à la création de l'Union économique et monétaire que tous les pays de l'UE l'intègrent à terme.

Aujourd'hui, la zone euro compte 18 Etats membres sur les 28 de l'union européenne. Il est nécessaire alors de mettre en avant l'impact de cette monnaie unique sur ces économies. Pendant la première décennie, les Etats européens ont bénéficié de la mise en place de cette



monnaie unique. Ainsi, nous verrons dans ce présent chapitre, les effets de l'euro sur les Etats de la zone euro ? Sont-ils compatibles avec les effets attendus par la communauté européenne ?

Ainsi, ce chapitre sera scindé sur trois sections. Dans la première section il traitera l'importance des politiques monétaires dans une économie, ainsi, il est nécessaire de définir la politique monétaire et quels sont les instruments utilisés afin d'arriver à ses fins ? Quels sont les objectifs d'une telle politique ?

Dans la seconde section, on analysera le processus de création de la monnaie unique, comment les Etats européens se sont préparés pour cette nouvelle phase de l'intégration ? Quels sont les moyens mis en place ?

Dans la troisième section, on entamera l'impact de l'euro sur les économies européennes, ainsi. Nous nous intéresserons beaucoup plus à la zone euro, en analysant son impact sur l'inflation, la croissance et sur le commerce dans les Etats membres de cette zone, à savoir : la zone Euro.



Section 1 : L'importance des politiques monétaires dans les économies nationales

La politique monétaire étant l'un des principaux instruments de la politique économique, elle concourt à l'atteinte des objectifs de cette dernière. Son efficacité est souvent reconnue en ce qui concerne la maîtrise de l'inflation.

Un Etat déterminant sa politique monétaire doit décider si cette politique a pour seul but la maîtrise de l'inflation ou si elle doit également influencer sur la production nationale, le niveau de chômage et le taux de change.

1- Qu'est ce qu'une politique monétaire ?

L'autorité monétaire ou la banque centrale agit sur l'offre de monnaie à travers sa politique monétaire dans le but de remplir ses objectifs. De quoi s'agit-il ? Quels sont ses instruments ?

1-1- La monnaie

L'existence d'échange implique l'existence de la monnaie. Cette dernière « sert d'unité de compte, la valeur de tout bien étant exprimée en unités monétaires ; les moyens monétaires sont également des actifs, des éléments du patrimoine de chaque agent économique et font donc l'objet d'arbitrage avec les autres actifs financiers »¹.

On peut définir la monnaie par ses trois fonctions essentielles, selon Léon WALRAS : le rôle de numéraire afin d'exprimer unanimement les prix ; le rôle de monnaie de circulation pour l'échange effectif sur le marché et le rôle de monnaie d'épargne pour réaliser l'excédent. Tout actif qui remplit ces trois fonctions est considéré comme « monnaie » :²

✓ L'unité de compte :

Avec l'introduction de la monnaie, on peut mesurer et comparer des biens et services très différents. C'est donc une unité de compte qui permet d'établir le prix de chaque bien. La monnaie détermine ainsi une échelle générale des prix entre tous les biens. Elle fonctionne comme un équivalent général rendant toutes opérations économiques comparables. De ce

¹ PRAGER Jean-Claude ; « la politique économique aujourd'hui » ; Editions Ellipses ; Paris ; 2002 ; P291.

² BAUVERT Joanna ; « La théorie pure de Léon Walras : économie réelle ou économie monétaire ? Discussion à propos controversée fondamentale » ; Centre Walras-Pareto ; Lausanne (Suisse) ; 2011 ; PP 87, 88



point de vue elle permet d'éliminer les coûts de transaction qui seraient liés à une économie sans monnaie. La monnaie est donc une référence à laquelle il est possible de comparer tous les autres biens.

✓ Réserve de valeur :

La monnaie permet de constituer une réserve de valeur. Cela signifie qu'elle peut être conservée afin de reporter dans le temps et les achats. La mise en réserve de la monnaie pour des achats ultérieurs repose cependant sur le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie (absence d'inflation).

✓ Intermédiaire des échanges :

La monnaie est un moyen d'échange. Les produits s'échangent contre ce bien particulier appelé monnaie d'échange. Celui-ci permet ensuite l'achat d'autres biens. La monnaie est donc un bien particulier, reconnu et accepté par tous, destiné à faciliter les échanges. En l'absence de monnaie, les transactions prendraient la forme du troc qui freine ces transactions.

1-2- La politique monétaire

Le concept de politique monétaire est apparu au début du dix-neuvième siècle. Sa signification a fait appel à différentes définitions, conçues à partir du point de vue d'auteurs, économistes et chercheurs dans les questions relatives aux problèmes économiques, financiers et monétaires et aussi la relation qui les lie dans le cadre général de l'économie. Elle définit comme étant l'ensemble de programmes ou actions menées par les autorités monétaires pour la régulation de la monnaie dans les sociétés afin d'atteindre les objectifs souhaités. Et dans la plupart des Etats c'est la banque centrale qui y procède.¹

Selon George PANIENTE, la politique monétaire est définie comme étant l'ensemble de décisions prises par les autorités monétaires dans le but d'avoir un effet sur l'économie, et afin d'assurer la stabilité des cours de change².

D'après Fawzi EL KAIS, la politique monétaire se définit comme étant : l'intervention (directe) de l'autorité monétaire afin d'affecter les activités économique, à travers le changement de l'offre et l'orientation du crédit en utilisant les moyens de contrôle

¹ Christine Ammer et Dean S. Ammer, « Dictionary of business and economy » Editions Macmillan Publishing Co, New-York, 1977, P269.

² عبد المجيد قدي، « المدخل إلى السياسات الاقتصادية الكلية » ديوان المطبوعات الجامعية – الجزائر 2003 -، ص05



sur le crédit des banques commerciales¹. Elle est aussi définie comme un guide adopté par les autorités monétaires, afin de participer efficacement dans l'orientation des cours d'unités économiques vers la réalisation d'une croissance équilibrée, par le biais de l'augmentation du produit national qui garantirait à l'Etat la stabilité des prix (taux de change, taux d'intérêt, prix des biens et services).

La politique monétaire est aussi la modification par la banque centrale de l'offre de monnaie (soit par l'augmentation, soit par diminution), influençant sur le crédit et le taux d'intérêt en utilisant les différents instruments de la politique monétaire pour un effet sur l'investissement est donc sur l'activité économique².

Enfin ce que nous pouvons dire, est que la politique monétaire est la politique associée à la monnaie et au système de change, ou celle qui contrôle la masse monétaire et le pouvoir d'achat d'un Etat, et ainsi, la politique monétaire est un ensemble de lois fixées par les autorités monétaires pour garantir la rapidité et la facilité de la circulation des unités monétaires pour être en mesure de procéder à ses fonctions économiques de façon à réaliser ses objectifs. Nous pouvons conclure alors, que la politique monétaire représente les procédures et les règles menées par l'Etat par le biais de la banque centrale dans le but de réaliser une stabilité économique et d'éviter les crises auxquelles s'expose l'économie nationale.

1-3- Les instruments d'une politique monétaire

L'Etat intervient dans la vie économique d'une façon indirecte à travers sa politique monétaire. Son impact sur les moyens de paiement est l'un des aspects les plus importants de la politique monétaire.

Dans la mise en œuvre de sa politique monétaire, la banque centrale compte sur un ensemble d'instruments qu'elle utilise selon les conditions économique, appelés instruments de la politique monétaire.

La politique monétaire exerce son influence sur l'activité économique à travers deux catégories d'instruments. D'une part, la première catégorie correspond aux instruments généraux permettant la maîtrise de la liquidité bancaire, et d'autre part, des instruments qui ont un caractère administratif concernant l'octroi de crédit par les banques ordinaires.

² Idem, P53

¹ عبد المجيد قدي ; P 53 ; Op Cit



1-3-1. Les instruments permettant la maîtrise de la liquidité bancaire

Cette catégorie comprend les instruments de contrôle de la liquidité monétaire, à savoir, le taux de réescompte, l'open market, et le niveau de réserve obligatoire.

- **Le taux de réescompte :**

La banque d'Angleterre était la première à avoir développé le taux d'escompte comme moyen de contrôle du crédit. La banque a utilisé son taux d'escompte, connu sous le nom de « Bank Rates » pour la première fois en 1839.

Le réescompte est l'opération par laquelle une banque centrale achète « un effet avant son échéance à une banque ou à un organisme financier qui l'a déjà escompté, en remettant le montant de la créance, déduction faite du taux d'escompte officiel, nommé taux de réescompte fixé par la banque centrale »¹.

L'escompte est défini comme étant le taux d'intérêt où le prix reçu par la banque centrale en échange de prêt et d'effet de commerce à cours terme et cela pour un besoin de liquidité pour le financement de projet, aussi la banque centrale s'adresse aux banques commerciales pour les outils de paiement nécessaires, afin d'assurer la continuité de son activité. Dans le cas où la liquidité est disponible, elle la fournit aux clients sous forme de prêt ou d'effet de commerce. Dans le cas où la liquidité n'est pas disponible pour des prêts aux clients, les banques commerciales sont obligées de recourir à la banque centrale pour obtenir des liquidités supplémentaires pour le financement de leurs opérations.²

La banque centrale propose le taux d'intérêt aux banques commerciales, que ces dernières à leur tour le portent aux clients.

Dans le cas d'inflation, la banque centrale augmente le taux d'intérêt pour augmenter le coût de l'emprunt pour la banque commerciale et leurs clients et réduit ainsi la masse monétaire en circulation.

Par contre, dans le cas de restriction, la banque centrale baisse le taux d'intérêt pour encourager l'emprunt et ainsi augmenter la masse monétaire en circulation.

¹ M. DELAPLACE ; « Monnaie et financement de l'économie » ; Editions Dunod ; Paris ; 2003 ; P103

² Idem



Cependant, la politique du taux de réescompte a un impact sur l'économie nationale à travers les réserves de banques, le taux d'intérêts et comportement des individus. Dans le cas de la baisse du taux de réescompte, les banques commerciales empruntent auprès de la banque centrale et augmentent ainsi leurs réserves, ainsi la masse monétaire augmente et le taux d'intérêt diminue.

Dans le cas contraire, la banque centrale augmente le taux de réescompte (politique restrictive), poussant ainsi les banques commerciales à commercialiser ses prêts auprès de la banque centrale afin d'éviter la hausse du taux d'intérêt, ainsi les réserves des banques commerciales diminuent, la masse monétaire diminue et le taux d'intérêt augmente.

Pour ce qui est du comportement des ménages, il peut être un soutien à la politique de la banque centrale ou au contraire. Si la banque centrale augmente le taux de réescompte, les ménages au départ pensent à une politique restrictive et ainsi une augmentation des taux d'intérêt, ainsi les ménages vont opter pour la vente de leurs créances pour alléger la perte possible et deviennent réticents à emprunter, en croyant à la hausse du taux d'intérêt et l'accélération des faits de la politique restrictive ce qui est un soutien pour la politique de la banque centrale.

En définitif, on peut dire que l'escompte est un indicateur pour les banques commerciales, à travers lequel on peut connaître la réalité et les tendances de la politique monétaire adopté par la banque centrale.

- **Open market**

Les opérations d'open market jouent un rôle important dans la politique monétaire. Elles sont utilisées à des fins de pilotage des taux d'intérêt, de gestion de la liquidité bancaire et d'orientation de la politique monétaire.

L'opération d'open market consiste en l'intervention de la banque centrale sur le marché monétaire en achetant et en vendant des créances dans le but de baisser ou d'augmenter le pouvoir des banques commerciales dans l'octroi de crédits.

Cette opération est aussi utilisée pour influencer sur la quantité de monnaie offerte, ainsi sur le taux d'intérêt lorsque la banque centrale opte pour l'achat de titres sur le marché monétaire, la quantité de monnaie en circulation et les réserves des banques augmentent, aussi les prix de ces titres augmentent, ce qui provoque une hausse dans l'offre de monnaie et l'augmentation du pouvoir des banques à l'octroi de crédit, d'un côté. Et d'un autre côté, la



hausse des prix des titres fait hausser le taux d'intérêt lorsque la banque centrale vend des titres aux autres institutions économiques (société d'assurances, entreprises...etc.) sur le marché monétaire, la quantité de monnaie en circulation et les réserves des banques baissent, ce qui entraîne une baisse du taux d'intérêt.

L'action de la banque centrale, par la vente de titres (obligation) à la fois entraîne une baisse dans leur valeur réelle par rapport à sa valeur nominale, ce qui provoque une hausse des taux d'intérêts réels par rapport aux taux d'intérêt nominaux, à cause de la relation inverse entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, ainsi le coût de l'emprunt augmente et cela conduit à une réduction des emprunts.

Dans le cas où l'action de la banque centrale se fait par l'achat de ces titres, provoquant ainsi une hausse dans la valeur réelle par rapport à la valeur nominale, alors les taux d'intérêt réels baissent par rapport aux taux d'intérêts nominaux, ainsi le coût de l'emprunt baisse.

L'opération d'open market a un impact sur la masse monétaire en circulation et sur l'activité économique en générale :

Premièrement : impact sur les réserves des banques (dépôt de la clientèle) et ainsi sur son pouvoir d'octroi de crédit (effet direct). Deuxièmement : impact des taux d'intérêt sur les titres (effet indirect).

- **Le niveau des réserves obligatoires**

La technique des réserves obligatoires est ancienne puisqu'elles apparaissent il y a cent ans, en 1913, aux Etats-Unis. Initialement, les réserves obligatoires s'inscrivaient dans un souci de protection des déposants. Il s'agissait de dépôts de garantie constitués par les Banques commerciales auprès de la Federal Reserve. Par la suite, les réserves obligatoires sont devenues un des instruments de la politique monétaire à la disposition des Banques Centrales¹.

Les réserves obligatoires sont des dépôts que doivent constituer les banques d'un pays ou d'une zone monétaire auprès de la banque centrale dont elles dépendent. Le niveau de ces dépôts se calcule par rapport aux ressources des banques sous la forme des dépôts de leur clientèle et des billets, certificats, bons et tous instruments du marché monétaire etc. qu'ils soient à vue ou à terme. Les réserves obligatoires dans la Zone euro portent sur des ressources dont la durée est inférieure à deux ans. Le taux des réserves est, on l'a vu plus haut,

¹Les Echos ; in <http://lecercle.lesechos.fr> , consulté le 11/11/2013.



un pourcentage qui peut être stable mais qui, cas de la Chine, peut varier fréquemment et fortement.

L'objectif visé par le mécanisme des réserves obligatoires est de réduire la production de monnaie en créant une trappe à liquidité dont le niveau est défini par la Banque Centrale. Les réserves obligatoires sont la traduction concrète de deux mécanismes relatifs à la création monétaire. Le premier qui est à la base de la théorie moderne de la monnaie est que cette dernière est créée par les banques à l'occasion des crédits qu'elles consentent. Les crédits font les dépôts. La production de crédits se traduit par une production monétaire. Au surplus, s'applique un deuxième mécanisme, bien connu depuis Keynes, le multiplicateur de crédit. Dans un système dominé par la monnaie fiduciaire pour autant que la bancarisation d'une économie soit complète, la liquidité du système bancaire est assurée par principe. La création monétaire n'est donc pas limitée.

Les réserves obligatoires n'empêchent pas le processus de création monétaire de jouer. Simplement en obligeant les banques à nourrir leurs comptes de réserves auprès de l'institut d'émission, elles rendent plus coûteux le processus de multiplication monétaire et en réduisent le coefficient. Elles jouent donc dans le sens quantitatif, (la création monétaire est ralentie par la trappe à liquidité), et vis-à-vis de la demande de crédit adressée aux banques, (le coût du crédit est renchéri pour les emprunteurs).

1-3-2. Instruments à caractère administratif

A côté des instruments utilisés par la banque centrale (instrument quantitatif), cette dernière utilise aussi des instruments dits « qualitatifs », le but de ces instruments est d'influer sur la manière dont le crédit est utilisé et ce, à travers l'orientation du crédit vers des domaines importants, et non pas aux domaines qui ne servent pas l'économie nationale.

- **Encadrement des emprunts :**

Les banques limitent la distribution des crédits aux différents agents de l'économie. Par exemple l'augmentation de l'ensemble des crédits ne doit pas dépasser un certain pourcentage et dans le cas où, les banques commerciales dépassent le plafond indiqué par l'autorité monétaire, cette dernière peut leur imposer des sanctions qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Cette méthode permet le contrôle de la création monétaire sans avoir à manipuler les taux d'intérêt.



L'efficacité de l'encadrement de crédit résiste dans son action sur les quantités sans pour autant entraîner de fortes variations des d'intérêt. Il n'est efficace que dans des économies financées par crédit. Il n'est aussi efficace que lorsque le pays concerné n'a pas un autre moyen de financement et que d'autre part, le marché intérieur est assez bien isolé du reste du monde par un contrôle des changes.

Enfin, la concurrence entre les établissements bancaires est faussée par l'encadrement du crédit, en empêchant les banques d'accroître leur part de marché, ce type d'instrument a été abandonné par plusieurs Etats (beaucoup plus les Etats développés).

- **La sélectivité du crédit :**

L'objectif de ses procédures de sélectivité du est de faciliter l'accès à certains types de prêts ou parfois du contrôle de leur distribution. Il vise à orienter les crédits vers les domaines d'activité que l'Etat souhaite voir se développer d'une manière prioritaire et qui sont cohérent avec les objectifs de la politique économique de l'Etat, ainsi certaines mesures peuvent être prises :

Par exemple, en limitant le montant du prêt que les banques commerciales octroient à un certain nombre d'emprunteurs en plus de la limitation des sommes et de l'échéance des prêts destinés aux particuliers, comme il est aussi nécessaire de définir les différents prêts interdits. Il faut signaler que l'utilisation des techniques de sélectivité des crédits peut entraîner une hausse des prix dans certains secteurs, et ainsi, la présence d'un cas inflationniste, et aussi l'apparition de certains dysfonctionnements administratifs.

1-3-3. Les instruments de politique monétaire de l'Eurosystème

Pour concrétiser sa politique monétaire, la BCE dispose d'une série d'instruments qui sont les suivants :¹

- **Les opérations d'open market**

Dans la politique monétaire européenne, les opérations « d'open market » ont un rôle important dans le pilotage des taux d'intérêt, la gestion de la liquidité bancaire et ainsi dans l'orientation de cette politique monétaire. Les opérations d'open market de l'Eurosystème se divisent en quatre catégories :²

¹ Parlement Européen ; « La politique monétaire européenne » ; Fiches techniques sur l'Union Européenne ; 2014 ; in www.ecb.int

² Parlement européen ; 2014 ; Op cit, in www.ecb.int



- ✓ Les opérations principales de refinancement : elles constituent l'instrument le plus important de la politique monétaire. Ce sont des opérations de cession temporaire destinées à fournir des liquidités de manière régulière avec une fréquence hebdomadaire et une échéance de deux semaines. Elles constituent le principal canal de refinancement du système bancaire. Le taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement est l'un des taux directeurs principaux de la BCE. Il se situe dans une fourchette limitée, d'une part, par le taux de la facilité de dépôt et, d'autre part, par le taux de la facilité de prêt marginal. Le niveau de ces trois taux directeurs indique l'orientation de la politique monétaire de la zone euro.
- ✓ Les opérations de refinancement à long plus terme : ce sont des opérations de session temporaire destinées à fournir des liquidités avec une fréquence mensuelle et une échéance de trois mois. Elles ne représentent qu'une part limitée du volume global de refinancement et n'ont pas pour objet d'émettre des signaux à l'intention du marché.
- ✓ Les opérations de réglage de fin : elles sont effectuées de manière ponctuelle, elles ont pour but de faire face aux fluctuations inattendues de la liquidité bancaire, notamment pour en atténuer l'incidence sur les taux d'intérêt. Ces opérations peuvent être effectuées le dernier jour d'une période de constitution des réserves afin de résorber des déséquilibres de liquidité qui se seraient accumulés depuis l'adjudication de la dernière opération principale de refinancement. Elles prennent essentiellement la forme d'opérations de cession temporaire, mais peuvent aussi comporter soit des swaps de change, soit des reprises de liquidité en blanc. Dans la conduite des opérations de réglage fin, les instruments et procédures utilisés sont adaptés aux types de transactions et aux objectifs spécifiques visés dans le cadre de ces opérations.
- ✓ Les actions structurelles : elles visent essentiellement à adapter en permanence la position structurelle de l'Eurosystème par rapport au secteur financier. L'Eurosystème peut réaliser des opérations structurelles en émettant des certificats de dette de la BCE et en ayant recours à des opérations de cession temporaire ou à des opérations fermes.

- **Les facilités permanentes**

Les facilités permanentes permettent de fournir ou de retirer des liquidités à échéance de 24 heures. Leurs taux d'intérêt marquent les limites supérieure et inférieure du corridor



d'évolution du taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire. Ce taux est connu sous le nom d'EONIA (Euro Overnight Index Average). Les contreparties autorisées ont accès à deux facilités permanentes:

- la facilité de prêt marginal permet aux contreparties d'obtenir des liquidités au jour le jour, contre des actifs éligibles. Le taux de cette facilité constitue la valeur plafond du taux du marché monétaire au jour le jour.
- La facilité de dépôt permet aux contreparties d'effectuer des dépôts au jour le jour au près de l'Eurosystème. Le taux d'intérêt de cette facilité constitue la valeur plancher du taux du marché monétaire au jour le jour.

Ces deux taux visent à assurer le bon fonctionnement du marché monétaire lorsque l'offre et la demande de fonds sont très élevées.

- **La constitution de réserves obligatoires**

En vertu de l'article 19.1 des statuts, la BCE est habilitée à imposer aux établissements de crédit établis dans les États membres la constitution de réserves obligatoires auprès d'elle et auprès des banques centrales nationales. L'objectif étant de stabiliser les taux d'intérêt à court terme sur le marché et de créer un besoin structurel de refinancement du système bancaire à l'intérieur de l'Eurosystème, de manière à faciliter le pilotage des taux sur le marché monétaire par des opérations régulières d'injection de liquidités. Les modalités de calcul et la détermination du montant exigé sont fixées par le conseil des gouverneurs.

- **Politiques monétaires « non conventionnelles » et réponse à la crise à partir de 2007**

En cas de crise, la Banque centrale européenne peut réagir par une série de politiques monétaires « non conventionnelles » (attribution de liquidités et assouplissement du crédit) dans le but de relancer le fonctionnement du marché et de garantir la continuité de la transmission de la politique monétaire. Les plus importantes de ces mesures sont:¹

- La fourniture de liquidités en quantité limitée à taux fixe pour les opérations de refinancement ;
- L'abaissement des exigences minimales de notation pour les garanties (y compris pour la dette souveraine) et l'élargissement de la gamme des garanties acceptées ;

¹Discours de M.GONZALEZ-PARAMO le 13 octobre 2011;in
<http://www.ecb.int/press/key/date/2011/html/sp111013.en.html> (consulté le 12/01/2015)



- Programme pour le marché de titres : Intervention directe sur les marchés obligataires secondaires pour l'achat de la dette souveraine des Etats membres, parallèlement à des opérations de neutralisation visant le maintien d'une masse monétaire constante et ainsi une stabilité dans les prix ;
- La conclusion d'accords de swap avec d'autres banques centrales ;
- Le programme d'achat d'obligations sécurisées visant à soutenir un segment du marché financier particulièrement important pour le financement à long terme des banques et le financement de l'économie réelle.

2- La politique monétaire dans la pensée économique

L'importance de la politique monétaire et son rôle efficace dans la croissance lui a permis de se développer et de passer par plusieurs étapes nous allons nous référer aux différents courants économiques ayant traité la politique monétaire.

2-1- L'école classique

Les classiques ont considéré que la croissance est spontanée, l'intervention de l'Etat dans la vie économique n'est pas nécessaire.

Selon les classiques l'équilibre économique se réalise toujours en plein emploi, avec l'hypothèse de la neutralité de la monnaie, l'impact des variations de quantité de la monnaie se limite à provoquer seulement des variations dans la quantité de monnaie sans toucher à l'activité économique classiques (théorie monétaire classique), ils stipulent qu'il n'y a aucune relation entre la quantité de monnaie et le niveau général des prix, c'est-à-dire que la variation de la quantité de monnaie implique une même variation dans les prix, dans le même sens, sans impacter le côté réel de l'économie nationale. (Cela bien-sûr en supposant que la monnaie joue un seul rôle qui est celui de moyen d'échange).

Ainsi les classiques ont considéré que la politique monétaire est neutre et n'impacte en aucun cas le niveau de l'emploi ou de la production ou encore les revenus réels. Son rôle est limité dans la création de la monnaie nécessaire pour les transactions.

D'après tout ce qu'on vient de dire, il ressort que les classiques se sont seulement intéressés à l'étude et à l'analyse des facteurs qui influent sur le niveau général des prix.



2-2- L'école keynésienne

La pensée classique est restée dominante et acceptée du côté des économistes jusqu'aux années trente. Après la crise de 1929, et vu les effets négatifs causés par cette dernière, la théorie classique a trouvé ses limites. Ne parvenant pas à faire face à cette crise de façon efficace, la théorie keynésienne est apparue, proposant ainsi des solutions à la crise.

Keynes s'est intéressé à la demande de monnaie et a étudié sa relation avec le niveau des dépenses publiques, et a aussi mis en avant le rôle de l'Etat. Selon lui l'Etat doit intervenir pour relancer la demande globale afin d'éliminer les séquelles de la crise. Cette théorie a mis en relation le revenu et les dépenses à travers l'équilibre entre la quantité de monnaie et la demande de monnaie. Il ajoute aussi que l'équilibre entre l'investissement et l'épargne (équilibre sur le marché des biens et services) et avec l'équilibre sur le marché monétaire réalise l'équilibre économique général¹.

La politique monétaire chez les keynésiens n'est pas neutre. L'impact de la monnaie ne se limite pas seulement sur le niveau général des prix dans tous les cas, mais il s'étend sur les niveaux de revenu et de l'emploi, selon l'hypothèse que le cas de plein emploi est un cas parmi d'autres pouvant équilibrer l'économie nationale.

2-3- L'école monétariste

Selon les monétaristes, la politique monétaire a un impact important sur les différentes activités économiques (quelle soit restrictive ou expansionniste), selon leur conviction, l'intervention de l'Etat dans la vie économique à travers la politique budgétaire (afin d'arriver à un équilibre économique) peut provoquer un déséquilibre. C'est pour cela que la politique monétaire occupe la première place dans la politique économique, considérant que les changements dans les activités économiques suivant les changements dans la quantité de monnaie ont une plus grande influence et une plus grande efficacité que celle d'une politique budgétaire.

Les monétaristes expliquent que tout changement dans l'offre de monnaie a une large influence sur la demande globale, le produit national et les prix. Ses effets sur le court terme sont différents des effets sur le long terme. A long terme, l'offre de monnaie impacte le niveau général des prix (théorie classique), par contre à court terme, la monnaie provoque un effet important et direct sur les dépenses globales qui porte effet sur le revenu national comme suite :

¹ جميل الزيدانين - السياسات في الجهاز المالي - دار وائل للنشر - عمان، 1999 ، ص88



1^{er} cas :

L'augmentation dans l'offre de monnaie par les autorités monétaires provoque une augmentation des soldes de trésorerie au-dessus du niveau souhaité, ce qui provoque une hausse dans les dépenses, ainsi une augmentation dans la demande globale, ce qui implique une augmentation dans la production et l'emploi, si bien sûr, l'économie considérée ne se trouve pas dans la situation de plein emploi. Si par contre, l'économie est dans une situation de plein emploi, l'impact se répercute sur les prix (augmentation des prix).

2^{ème} cas :

Dans le cas d'une baisse dans l'offre de monnaie décidée par la banque centrale (en vendant des titres) provoque une baisse dans la quantité de monnaie en circulation ainsi les dépenses sur les biens et services diminuent, ce qui pousse le revenu national à son niveau bas.

3- Objectifs de la politique monétaire

La politique monétaire fait partie de la politique économique car elle contribue à la réalisation des objectifs généraux de cette dernière. Vu l'effet de la monnaie sur les autres variables économique, les objectifs de la politique monétaire sont différents selon le degré de développement économique et social, des différents pays, des différents systèmes économiques et sociales et des besoins de ces sociétés.

3-1- Stabilité du niveau général des prix

La politique monétaire tend souvent vers le contrôle de la masse monétaire, du crédit, la stabilité des prix et de la croissance économique.

La stabilité des prix est l'objectif le plus important pour une politique monétaire surtout dans les pays sous développés vu leur inflation qui est plus importante que celle des pays développés. Mais il faut souligner que certaines hausses de prix aident à l'élargissement et à l'augmentation dans les activités économique, surtout dans les pays où le système économique est libre car la baisse ou la stagnation des prix provoque une situation de récession économique. Les effets que peuvent provoquer les variations de prix sont:

- ✓ **Effet sur la redistribution du revenu national** : la hausse des prix conduit à une baisse du revenu réel pour les propriétaires de revenus fixes.
- ✓ **Impact sur la balance des paiements** : la hausse des prix provoque une baisse de la demande pour les produits nationaux et ainsi la baisse des exportations et



l'augmentation des importations, ce qui conduit à un déficit dans la balance des paiements.

3-2- Equilibre dans la balance des paiements

La politique monétaire a tendance à réaliser l'équilibre dans la balance des paiements et à remédier aux dysfonctionnements (déficit ou excédent de la balance des paiements), et ce, à travers la diminution des taux d'intérêt dans les pays où la balance des paiements est déficitaire (cas des pays sous développés).

Dans le cas où la balance des paiements est excédentaire (cas des pays riches), l'Etat augmente les taux d'intérêt, jusqu'à saturation des flux de capitaux étrangers, sachant que l'afflux de ces capitaux vers l'économie atténue la gravité du déficit dans la balance des paiements.

Elle parvient aussi, à l'équilibre entre les flux financiers (recettes et dépenses) au niveau macroéconomique, et aussi l'équilibre entre l'investissement et la consommation d'un côté, avec la réalisation d'une certaine stabilité de la devise.

3-3- Renforcement et autonomie de la banque centrale et le développement des institutions financières et monétaire

L'autorité monétaire tend au contrôle des instruments monétaires dans le but d'établir une politique monétaire convenable afin d'arriver aux objectifs tracés, or, à travers le renforcement de la position de la politique monétaire se renforce l'autorité monétaire. Les décisions nécessaires sont prises par la banque centrale sans intervention d'autres autorités. Ainsi, le renforcement de la banque centrale et la réalisation de son autonomie est l'un des objectifs visés et que l'autorité monétaire tend à sa réalisation.

Aussi, la politique monétaire tend au développement des institutions financières et monétaires (dans le marché monétaire et financier). Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les prêteurs et emprunteurs dans le but de réaliser un gain. Le développement de ces institutions et marchés servira au développement de l'économie nationale.

3-4- Développement économique

La politique monétaire joue un rôle important dans l'orientation de la politique stratégique et économique de l'Etat, car elle contrôle l'effet des moyens de paiement sur le crédit et le taux d'intérêt et ainsi sur l'investissement et sa croissance.



La réalisation d'un développement économique, qui est l'augmentation du taux d'investissement.

L'augmentation du taux d'investissement suppose nécessairement une augmentation de l'épargne pour faire face aux besoins d'investissement.



Section 2 : Analyse du processus de création de la monnaie unique

La mise en place de la monnaie unique en Europe est l'aboutissement d'un long processus qui débuta avec la signature du traité de Rome, qui a été l'extension de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). L'euro est aussi issu d'une politique monétaire empirique qui a montré ses faiblesses et son incompetence avec les accords de Bretton Woods et le SME.

1- La marche vers l'union économique et monétaire

Avec le dépérissement de la construction européenne au début des années 80, le thème de l'union monétaire est un peu oublié. Ce sont les français qui reprennent le processus en estimant en effet avoir lourdement supporté le poids de l'entrée dans le SME.

L'ouverture du grand marché européen (prévu par l'acte unique) remet en cause la viabilité du SME. En effet l'accroissement des mouvements de marchandises et de capitaux entre les pays paraissait peu compatible avec la préservation de la stabilité des taux de change, de ce fait une plus grande intégration monétaire s'impose.

1-1- Le rapport Delors

En avril 1988, le conseil européen demande à un comité présidé par Jaques Delors d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à l'union économique et monétaire. Ce rapport sert de base aux accords de Maastricht organisant la marche vers l'union économique et monétaire. Cette dernière peut prendre plusieurs formes : la première consiste à conserver les différentes monnaies nationales en établissant entre elles des rapports définitivement fixes. Une autre forme consiste à ajouter aux monnaies nationales une monnaie commune à l'ensemble des pays membres¹. Une troisième forme qui opte pour une monnaie unique, qui est retenue par le rapport Delors en juin 1989.

Trois étapes sont nécessaires pour la marche vers la monnaie unique :

La première étape ayant pour objectif l'accroissement des convergences des performances économiques et monétaires dans le cadre institutionnel existant. En ce qui concerne plus particulièrement le domaine monétaire, il s'agit de réaliser l'unification des marchés financiers et la coordination des politiques monétaires

¹ C'est la position longtemps défendue par le Royaume-Uni prévoyant l'écu comme monnaie commune qui pourrait remplacer les monnaies nationales.



La deuxième étape doit voir un renforcement significatif de la coordination des politiques économiques et la mise en place d'institutions européennes nouvelles (système européen des banques centrales : SEBC).

La troisième étape, c'est le passage à des parités irrévocablement fixes, ainsi les Etats transféreront l'élaboration de la politique monétaire au SEBC. De ce fait les réserves de change sont mises en commun et les monnaies nationales cèdent leur place à la monnaie unique.

1-2- Les accords de Maastricht

En décembre 1991, à Maastricht (Pays-Bas), un sommet européen conclut un nouveau traité qui sera signé en février 1992. Ce dernier prévoit la création d'une monnaie unique en la désignant comme étant l'*écu*, mais en décembre 1995, dans le sommet de Madrid le nom d'*euro* est désigné, fixant ainsi le 1^{er} janvier 1999 comme date butoir pour la réalisation de l'union monétaire.

Le traité de Maastricht reprend les trois étapes du rapport Delors en précisant des dates à chacune. Il retient comme date le 1^{er} janvier 1994 pour le passage à la deuxième étape. Au début de cette étape l'institut monétaire européen (IME) est créé. Ce dernier étant chargé de la préparation de la mise en place d'une banque centrale européenne. La date du 1^{er} janvier 1997 a été retenue pour le passage à la troisième étape. Il est prévu que, si sept pays satisfont aux critères de convergence, le passage à cette étape est possible. A l'inverse, une nouvelle évaluation doit être faite vers la fin de 1998 et cette fois-ci, le passage est automatique pour les pays répondant aux conditions requises.

Le traité de Maastricht, dans l'article II, indique que l'objectif est de créer un marché commun et une union économique et monétaire, et ce à travers l'unification des politiques et des activités afin de stimuler la croissance et l'emploi. Le traité comprend aussi l'organisation d'autres aspects, à savoir législatif et social. Il est considéré comme un document de travail pour l'union.

En ce qui concerne la politique monétaire, l'article 105 du traité de Maastricht indique que l'objectif du système européen des banques centrales est d'œuvrer pour la stabilité des prix et la consolidation des politiques économiques des pays de la Communauté. Ainsi, le traité lui a attribué une parfaite autonomie des pouvoirs nationaux européens.



En ce qui concerne la politique budgétaire, le traité de Maastricht vise à garantir la bonne coordination entre les politiques budgétaires des gouvernements des États membres pour aider à trouver une combinaison appropriée entre les politiques économiques, et ceci est très important du point de vue de la politique monétaire. En raison de la présence d'un ensemble de budgets nationaux, il était nécessaire d'exercer un contrôle strict réciproque et une coordination entre les différentes politiques budgétaires dans les économies des États membres.

2- Les raisons du passage à l'union monétaire en Europe

De multiples raisons ont poussés les pays européens à penser à la création d'une zone monétaire

2-1- Raison monétaire

L'environnement monétaire en Europe a été brutalement modifié en 1971, ce qui a obligé la Communauté à créer une zone de stabilité entre les pays concernés.

La stabilité monétaire dans une zone géographique donnée constitue une condition indispensable au bon fonctionnement d'un marché commun. Nous allons voir en quoi consistent ces conditions :

- **La spécialisation internationale**

La stabilité monétaire, autrement dit, la stabilité dans les relations de changes entre les différentes monnaies nationales favorise le développement des échanges entre les différents pays. Mais les relations de fixité bilatérales ne sont pas suffisantes¹. La base qui permet la multilatéralisation des échanges entre les pays formant une zone est la constance des conditions relatives de prix entre ces pays.

Les pays dont les économies sont complémentaires doivent inscrire leur activité dans une même zone d'immuabilité de leurs parités monétaires, avec des règles de jeu claires et respectés par tous. Cette condition est importante, elle permet l'essor rapide des échanges.

Exemple :

¹ PERRUT Dominique, « L'Europe financière et monétaire : règles, opportunités, stratégies », Editions Nathan, paris, 1994, p83.



Une zone de stabilité des relations de change permet à un pays « A » d'importer des inputs (matières premières ou produits semi-finis), d'un pays « B » pour revendre après transformation les outputs aux pays « C » et « D ». Cette multilatéralisation des échanges permet l'internationalisation des processus de production selon les meilleures conditions relatives de coût : chaque stade de production est situé dans le pays où les conditions de production sont meilleures, en termes de coûts, de qualité, de sécurité...etc. ainsi chaque pays peut se spécialiser selon ses avantages comparatifs¹.

- **La stabilité monétaire :**

Pour que ces échanges durent et fonctionnent correctement, il est nécessaire que les prix relatifs des biens et services restent stables dans les différents pays vis-à-vis de la monnaie du pays avec lequel s'effectue l'échange. Afin de mettre en place un processus de production international, une stabilité entre les différentes devises est nécessaire. A défaut d'une fixité entre les différentes parités, les économies ne peuvent qu'avoir tendance à se refermer sur elles-mêmes pour se mettre à l'abri des aléas.

L'enjeu du marché commun et développement des échanges (au moins entre les pays possédant un niveau économique comparables) est source d'enrichissement mutuel. C'est pour cela que les dirigeants des économies nationales avaient le souci de la mise en place des systèmes monétaires internationaux assurant la stabilité des parités monétaires entre les pays.

Le cas de développement des échanges internationaux grâce à la stabilité des relations de changes est fournit, il s'agit du système de Bretton Woods en 1944, ce système avait duré plus de vingt-cinq ans. Les accords de Bretton woods avaient défini un système de parités fixes mais ajustables (Dollar convertible en or).

La dépendance totale du système vis-à-vis du dollar a soumis le monde à une « pax americana » monétaire.

2-2- La dominance de l'Amérique et le désordre monétaire international

Après la suspension de la convertibilité du dollar en or (décision américaine), le système de changes fixes est abandonné au profit d'un régime de changes flottants.

Dans un régime de changes, les parités entre les monnaies peuvent varier, même fortement, au gré de l'offre et de la demande sur les marchés de changes, en principe sans

¹ D'après la théorie de la spécialisation internationale de David Ricardo.



limitation¹. L'avantage d'une telle situation est de préserver l'indépendance du pays, dont la monnaie flotte vis-à-vis des autres.

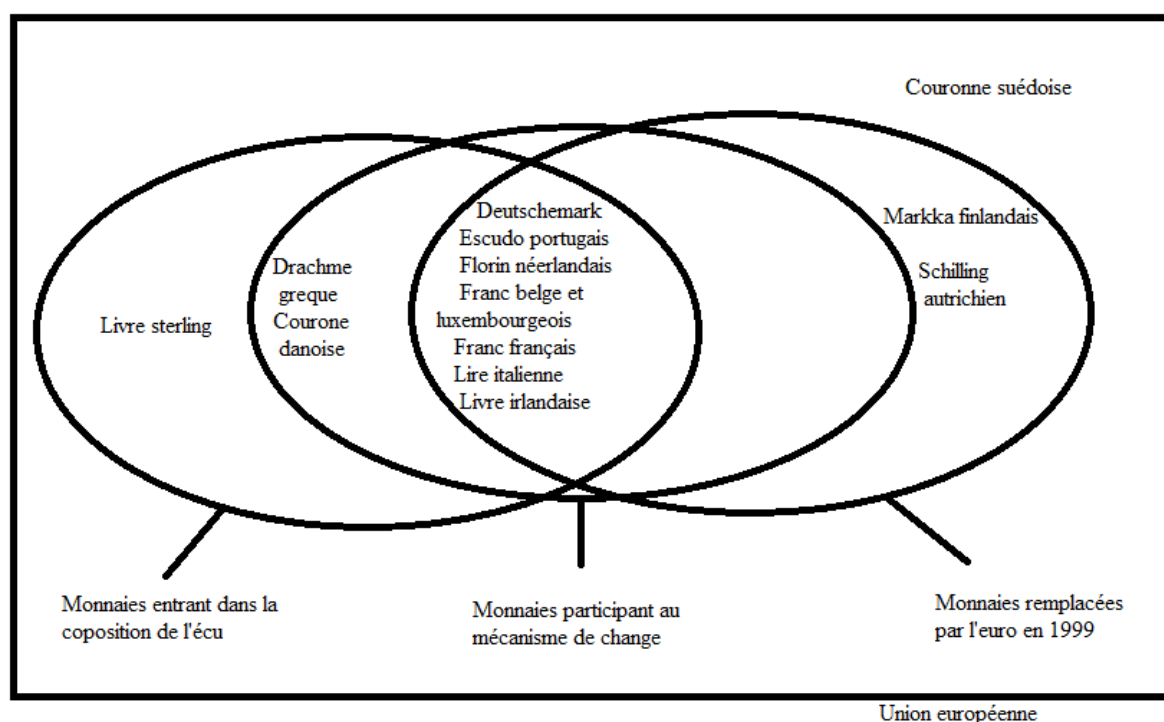
A partir de 1971, le dollar va fluctuer avec une amplitude considérable en fonction de plusieurs facteurs (décisions de politique économique des Etats-Unis). Ainsi le dollar devient une arme commerciale sur les marchés extérieurs.

3- Le passage à l'euro

Après les accords de Maastricht, un premier groupe de pays européens ont adopté l'euro comme monnaie, en remplaçant leurs monnaies nationales par cette dernière.

L'euro est la monnaie des pays membres de l'Union économique et monétaire européenne (UEM). Le 1er janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie des onze membres initiaux de l'UEM, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Il est devenu la monnaie de la Grèce le 1er janvier 2001, lorsque ce pays est devenu membre de l'UEM.

Figure N° 12: Situation au moment du passage à la monnaie unique en janvier 1999



Source : JACOUD Gilles ; « L'Europe monétaire, zone euro : une monnaie, une pluralité de défis » ; Editions Armand Colin ; Paris ; 2006 ; P57.

¹ PERRUT Dominique, Op cit, P 89.



3-1- Les critères de convergence et l'adoption de la monnaie unique

L'article 121 du traité de Maastricht définissait quatre critères de convergence pour la procédure d'adhésion à la nouvelle monnaie unique :

- ✓ un degré élevé de **stabilité des prix** : le taux d'inflation moyen ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;
- ✓ le caractère soutenable de la situation des **finances publiques** : le rapport entre le déficit public et le PIB national ne doit pas dépasser 3 % et celui entre la dette publique et le PIB national doit être inférieur à 60 %, à moins que ce rapport ait fortement diminué sur la période récente ;
- ✓ le respect des marges normales de **fluctuation de change** prévues par le mécanisme de change du SME pendant deux ans au moins, sans connaître de tensions graves et surtout sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre ;
- ✓ le caractère durable de la convergence atteinte par l'État, qui se reflète dans les niveaux des **taux d'intérêt à long terme** : l'État a eu, au cours d'une période d'un an précédant l'examen, un taux d'intérêt nominal moyen à long terme qui n'excède pas de plus de 2 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

C'est au regard du respect de ces critères qu'ont été finalement retenus les onze premiers pays candidats à l'adoption de l'euro le 2 mai 1998, lors du Conseil européen extraordinaire de Bruxelles. À la suite du réexamen de la situation de la Grèce au vu de ces critères, il a été décidé d'accepter son adhésion à la zone euro à compter du 1er janvier 2001¹.

Le respect des critères de convergences n'implique pas automatiquement le passage à l'euro par tous les pays. En effet, le Traité sur l'Union Européenne prévoit des statuts dérogatoires pour certains Etats. Le Danemark et le Royaume-Unis bénéficient de cette possibilité.

Les pays non qualifiés pour passage à l'euro ou souhaitant bénéficier d'une dérogation peuvent toute fois choisir de lier leur monnaie dans le cadre d'un système de change fixe ou ajustable².

¹ FERRANDON Benoit, « L'euro à l'épreuve des faits », cahiers français n° 319, p 06.

² Proposé par le sommet de Dublin de décembre 1996.



3-2- Les avantages attendus de l'union monétaire européenne

Il a été convenu que l'union monétaire aurait des effets économiques sur les Etats membres de la communauté européenne d'une part, et d'autre part sur tout le système économique mondial. On les résumera comme suit :

- ✓ D'une manière générale, La monnaie unique devrait consolider la réalisation du marché unique :
Augmentation du pouvoir concurrentiel des différents secteurs de production des pays membres de la communauté Européenne, résultant de l'élargissement du marché intérieur de la Communauté d'une part, et la diminution des coûts de production d'une autre part. De plus la monnaie unique sera de nature, à supprimer les distorsions de concurrence générées par les fluctuations de change qui ne sont pas justifiées par les données économiques fondamentales et les incertitudes sur l'évolution des taux de change, qui affaiblissent les échanges¹.
- ✓ L'union monétaire pourrait aussi se traduire par des gains statiques et aussi par des gains dynamiques de nature à accroître durablement le taux de croissance économique.
- ✓ La monnaie unique devrait fournir des gains associés à la stabilité macroéconomique, à savoir, une faible inflation et une baisse dans les déficits budgétaires.
- ✓ La monnaie unique apportera aussi des gains de crédibilité à l'ensemble des pays de l'union monétaire qui ne sont pas l'ancre du SME, en particulier le risque de change devrait disparaître.
- ✓ La monnaie unique impliquera aussi une politique monétaire européenne plus coopérative et plus symétrique qu'auparavant. Ce qui permettra aux pays européens d'éviter des politiques monétaires restrictives en cas d'inflation dans le pays ancre² (Allemagne).

¹ Ph. D'ARVISENET et JP. PETIT, « Echanges et finance internationale : les acteurs », Editions Collection Banque ITB, Paris, 1997, P356.

² Comme fut le cas en 1990, avec les incidences inflationnistes de la réunification qui a entraîné de ce fait une dépression injustifiée dans les autres pays européens.



- ✓ La monnaie unique doit donner une dimension externe à l'Europe financière :
La monnaie unique est de nature à confronter et à consolider l'identité financière européenne. Cette dernière elle sera affirmée vis-à-vis du reste du monde lorsque la politique monétaire sera unique et conduite par une institution commune (BCE) prenant des décisions ayant des répercussions internationales plus fortes que celles des banques centrales nationales.
- ✓ L'adoption de l'euro favorisera l'émergence d'une monnaie internationale susceptible de concurrencer le dollar. L'euro devrait être doté de « tous les attributs classiques d'une monnaie internationale¹ », à savoir :
 - Potentiel économique et commercial : plus le pays a de l'importance dans le commerce international, plus sa monnaie est susceptible d'être utilisé par les tiers ;
 - Stabilité de la valeur de la monnaie, ce qui donne une confiance et une réduction des risques ;
 - Absence de restriction commerciale ou financière vis-à-vis de l'extérieur ;
 - Existence de marchés de capitaux profonds et liquides car plus la diffusion de la monnaie est large, plus les coûts de transactions et d'informations sont faibles.

3-3- Les inconvénients de la monnaie unique

Selon certains experts économiques, l'euro impose une série de défis qui sont les suivantes :²

- Limitation dans la liberté de prise de décision économique pour les gouvernements des pays membres, ainsi que la perte de contrôle sur la politique monétaire ;
- Des coûts élevés pour les institutions en raison du changement dans le système comptable et des investissements colossaux pour la coordination entre 15 systèmes économiques et financiers
- Les difficultés rencontrées par la banque centrale européenne pour arriver à coordonner entre ces politiques et systèmes

¹ Théorie économique (TAVLAS).

² يحيى سعاد، "تقييم مسار عملية التكامل لدول الخليج العربي و الآثار المترتبة على إصدار عملة خليجية موحدة"، مذكرة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة خيضر محمد، بسكرة، 2012-2013. PP 58-59



- L'unification des politiques monétaire conduirait forcément à des dégâts, vu que les crises économiques n'ont pas les mêmes effets dans tous les pays de l'UE
- L'abandon des monnaies nationales provoque des problèmes juridiques et techniques dans produit dérivés, à l'exemple des swaps de taux d'intérêt et les options sur devise. L'unification monétaire provoquera l'annulation de certains produits dérivés reposant sur le change.
- La menace liée à la restructuration des dettes souveraines, et les transactions qui seront réglées avec le début de l'euro en 1999.
- L'euro aura un impact sur le système bancaire européen, il contribuera dans la réduction des recettes des banques au moins à court terme, à cause de la diminution des recettes en devises et à cause de la forte concurrence. Les banques européennes auront à supporter des coûts très élevés de l'informatisation des système de change pour l'adoption de l'euro
- Des coûts élevés pour l'adaptation au nouveau système

3-4- Création de l'euro

Le 1^{er} janvier 1999, l'Europe entre dans une nouvelle phase avec l'introduction de l'euro comme monnaie unique pour les onze Etats membres, mais ces derniers ont gardé leurs monnaies nationales pendant trois ans, ce n'est qu'en 2002 que l'euro est mis en circulation.

L'euro est géré par la BCE et par l'Eurosystème composé des banques centrales des états de la zone euro. En tant que banque centrale indépendante, la BCE est l'unique instance ayant le pouvoir de fixer une politique monétaire pour l'ensemble de la zone euro. L'Eurosystème participe à l'impression, au frappe et à la distribution des billets et des pièces dans tous les états membres. Il veille également au bon fonctionnement des systèmes de paiements au sein de la zone euro.



Tableau N° 07 : Taux de conversion de l'euro

Les taux de conversion irrévocables de l'euro	
1 euro	= 40.3399 francs belges
	= 1.95583 mark allemand
	= 340.750 drachmes grecques
	= 166.386 pesetas espagnoles
	= 6.55957 francs français
	= 0.787564 livre irlandaise
	= 1936.27 liras italiennes
	= 40.3399 francs luxembourgeois
	= 2.20371 florins néerlandais
	= 13.7603 schillings autrichiens
	= 200.482 escudos portugais
	= 5.94573 marks finlandais

Source : Règlement (CE) n° 2866/98 du Conseil du 31 décembre 1998 concernant les taux de conversion entre l'euro et les monnaies des États membres adoptant l'euro (JO L 359, 31.12.1998), modifié par le règlement (CE) n° 1478/2000 du 19 juin 2000 (JO L 167, 7.7.2000).

3-4-1. La banque centrale européenne (BCE)

La banque centrale européenne siège à Francfort en Allemagne, elle est indépendante du pouvoir politique, elle a été créée sur le modèle de la banque centrale allemande (Bundesbank), conçue dès l'origine pour être complètement indépendante des gouvernements des États membres de l'UE. Elle est chargée de la gestion de la monnaie unique européenne (euro), de veiller à la stabilité des prix au sein de l'Union Européenne (UE). Elle est aussi responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique économique et monétaire de l'UE.

La BCE a été créée en juin 1998 pour succéder à l'institut monétaire européen (IME). Celui-ci étant fondé par le traité de Maastricht pour la préparation de la mise en place d'une banque centrale transnationale et d'une politique monétaire commune.

La BCE est l'une des institutions de l'UE, elle a pour principaux objectifs, le maintien de la stabilité des prix, c'est-à-dire, la maîtrise de l'inflation, notamment dans les pays utilisant l'euro ; elle a aussi pour objectif, le maintien de la stabilité du système financier, en veillant à l'assurance d'une surveillance appropriée des institutions et marchés financiers.



La BCE est dirigée par trois organes¹:

- ✓ le conseil des gouverneurs, qui est composé des membres du directoire et des gouverneurs des banques centrales des États membres ayant adopté l'euro. Le conseil des gouverneurs est le principal organe de décision de la BCE. Il est chargé d'arrêter les orientations et les décisions nécessaires à l'accomplissement des missions de la BCE. Sa tâche principale consiste notamment à définir la politique monétaire de la zone euro. À cette fin, le Conseil des gouverneurs peut, par exemple, fixer le taux d'intérêt auquel les banques commerciales peuvent obtenir de la monnaie auprès de leur banque centrale.
- ✓ le directoire, composé du président et du vice-président de la BCE, ainsi que de quatre autres membres, ces derniers sont nommés par le Conseil européen. Le directoire met en œuvre la politique monétaire telle que définie par le Conseil des gouverneurs. À cette fin, le directoire donne les instructions nécessaires aux banques centrales nationales. Il prépare également les réunions du Conseil des gouverneurs et s'occupe de la gestion courante de la BCE.
- ✓ le conseil général, composé du président et du vice-président de la BCE ainsi que des gouverneurs des banques centrales de l'ensemble des États membres de l'Union. Il rassemble donc les gouverneurs des banques centrales des États membres qui ont introduit l'euro et de ceux qui ne l'ont pas encore introduit. Il est considéré comme le troisième organe de décision de la BCE même si son pouvoir décisionnel est moindre. Il a notamment pour mission de contribuer aux fonctions consultatives de la BCE. Il est aussi chargé de rassembler des informations statistiques, établir des rapports d'activité ...etc.

Les missions de banque centrale européenne sont les suivantes :²

- elle définit les politiques de l'Eurosystème : Le Conseil des gouverneurs de la BCE est responsable de la politique monétaire pour la monnaie unique. Il s'agit par exemple de définir la stabilité des prix, de fixer les modalités d'analyse des risques inflationnistes, etc. ;

¹ Union Européenne ; in www.europa.eu, consulté le 13/01/2014

² Banque Centrale Européenne ; in <http://www.ecb.europa.eu/>, consulté le 18/01/2014



- elle décide, coordonne et assure le suivi des opérations de politique monétaire. La BCE informe les BCN des détails des opérations requises (valeur, heure, date, etc.) et vérifie qu'elles sont bien exécutées ;
- elle adopte des actes juridiques. Dans un cadre bien défini, les organes de décision sont habilités à adopter des actes juridiques contraignants à l'intérieur de l'Eurosystème - des orientations ou des instructions par exemple - afin de s'assurer que les BCN effectuent les opérations décentralisées de manière cohérente. Par ailleurs, toujours dans les limites définies, les organes de décision peuvent adopter des règlements et des décisions également contraignants hors de l'Eurosystème ;
- elle autorise l'émission des billets. Cette tâche consiste à planifier et à coordonner de façon stratégique la production et l'émission des billets en euros. La BCE coordonne en outre les activités de recherche et développement de l'Euro système ainsi que celles liées à la sécurité et à la qualité de la production des billets en euros. Par ailleurs, la BCE héberge le Centre d'analyse des contrefaçons (CAC), chargé de l'analyse et de la classification des faux billets en euros, la base de données centrale relative aux faux billets en euros et le Centre international de lutte contre la contrefaçon, qui participe à la coopération internationale entre banques centrales en matière de lutte contre la contrefaçon sous l'égide des gouverneurs du G10 ;
- elle mène des interventions sur les marchés de change. Le cas échéant, également en collaboration avec les différentes BCN. Cette mission implique l'achat et/ou la vente de devises sur les marchés de change ;
- elle assure le fonctionnement des systèmes de paiement et la surveillance des infrastructures de paiement et des autres marchés financiers. Les systèmes de paiement permettent de transférer des fonds au sein du système bancaire. La BCE est l'opérateur de T2-BCE, une composante de Target2, le système de paiement pour l'euro. En outre, la BCE, avec les BCN de l'Eurosystème, remplit certaines missions de surveillance, une fonction par laquelle les banques centrales peuvent promouvoir la sécurité et l'efficacité des infrastructures des marchés financiers et des instruments de paiement, à travers le suivi des évaluations et, le cas échéant, l'introduction de changements. La BCE, en collaboration avec les BCN, suscite également des changements sur les marchés afin de renforcer l'intégration des infrastructures des marchés financiers et d'harmoniser les services de paiement en euros. L'espace unique de paiement en euros (SEPA) pour les paiements de masse illustre particulièrement le travail de la BCE en tant que catalyseur de l'harmonisation des marchés financiers.



Section 3 : impact de la mise en place de l'euro sur les économies européennes

Une des questions les plus controversées concernant l'euro est la question si les pays membres ont bénéficié de l'union monétaire. Comme de nombreux facteurs économiques agissent sur la croissance et l'emploi, l'importance l'intégration monétaire en elle-même n'est pas facile à démêler.

Le succès le plus important de l'euro c'est qu'il a été une monnaie stable en termes de faible inflation et une valeur externe principalement élevée. En tant que monnaie internationale l'euro est devenu attrayant et occupe le deuxième rang derrière le dollar américain. Sa stabilité a incité de nombreux pays voisins de lier leurs monnaies à l'euro.

1- Impact de l'euro sur la Grande-Bretagne

Avant le sommet de 1998, la Grande-Bretagne annonce sa non participation à l'union monétaire européenne avant 5 ans. Cette dernière a bénéficié d'un statut particulier « Opting out ».

En 1997, le gouvernement britannique s'était fixé cinq critères économiques pour une éventuelle adhésion: convergence durable entre l'économie de la Grande-Bretagne et celle des pays de la zone euro; flexibilité pour faire face aux changements économiques; impact sur l'investissement; impact sur l'emploi; et impact sur l'énorme secteur britannique des services financiers. Gordon Brown déclare alors : « Nous pourrions alors envisager l'étendue des progrès et déterminer si, sur cette base, le ministère des Finances peut faire une nouvelle évaluation des cinq tests qui, si elle est positive l'année prochaine, nous permettra à ce moment-là de soumettre la question au peuple britannique par référendum ¹ ».

Les raisons pour lesquelles la Grande-Bretagne a refusé d'adhérer à la zone euro sont donc des raisons politiques et stratégiques. En 1999, avec l'apparition de l'euro, des craintes apparaissent sur le fait que cette dernière n'adhère pas à la zone euro, ces craintes ont été justifiées par :

- Probabilités que les entreprises multinationales se trouvant en Grande-Bretagne rencontrent des difficultés, à savoir : la perte de compétitivité dans les marchés

¹ Le Nouvel observateur ; « La Grande Bretagne dit non à l'euro » ; le 11/06/2003 ; in, <http://tempsreel.nouvelobs.com>; consulté le 02/12/2013.



européens et plus des coûts supplémentaires, particulièrement ceux des taux de change ;

- Crainte de la baisse des IDE en Bretagne. Certains experts pensent que la zone euro attirera plus d'IDE au détriment de la Grande-Bretagne, notamment ceux en provenance des Etats unis et du canada ;

Toutes ces craintes ont poussé les hommes d'affaires et politiciens à encourager l'adhésion de la Grande-Bretagne à la zone euro, ainsi, le Parti Britannique met la pression sur le gouvernement britannique afin d'accélérer l'adhésion à l'UEM.

Après 6 mois du lancement de l'euro, les syndicats britanniques des travailleurs ont publié un rapport, indiquant la baisse du taux de croissance dans leur pays, en le comparant avec les Etats européens, il s'avère qu'il est le plus faible, suivie par une récession et une hausse du taux de chômage (plus de 400 000 cas annuellement) notamment dans le secteur de l'industrie, à cause de la non adhésion à la zone euro.

Le gouvernement britannique justifie sans refus d'adopter l'euro, par le fait qu'ils attendent les résultats de l'adhésion d'autres pays à la zone sous le slogan « attendons pour voir ». Ainsi, l'unité britannique (l'unité de préparation pour l'euro) dépendant du ministère des finances, élabore un rapport retraçant les étapes de l'adhésion de la Grande Bretagne à la zone eu euro ¹:

- 1^{ère} étape : décision gouvernementale : l'adhésion de la Grande-Bretagne à la zone euro se fera sur une décision du gouvernement à lui seul ;
- 2^{ème} étape : référendum populaire après trois mois de la déclaration de du gouvernement ;
- 3^{ème} étape : adhésion de la Grande Bretagne à la zone euro d'une façon officielle (après 5 mois) suite à un résultat positif au référendum soutenant l'adhésion à la zone euro ;
- 4^{ème} étape : transition vers l'euro : après 6 mois, le taux de change euro/ livre sterling sera annoncé, et après une période de transition de 25 mois l'euro sera mis en circulation.

¹قحايرية آمال، الوحدة النقدية الأوروبية (الإشكاليات والآثار على المديونية الخارجية لدول الجنوب)، رسالة دكتوراه دولة في ا
لعلوم الاقتصادية، جامعة الجزائر، 2006، PP 276-277



2- Impact de l'euro sur les économies d'Europe centrale et orientale (PECO)

La création de l'euro est un événement majeur ayant d'importantes implications macroéconomiques non seulement dans les Etats membres participant à l'Union économique et monétaire (UEM) mais aussi dans les pays entretenant des relations privilégiées avec l'Union, à savoir les pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Après l'adoption des pays de l'Europe centrale l'économie de marché, elles s'engagèrent dans une politique économique globale afin de pouvoir adhérer à l'UE. Pendant les années 20, on remarque une transformation radicale dans ces économies, le secteur privé enregistre un taux de 60% du PIB, le taux de chômage baisse à 10%, une baisse des dettes extérieures. Le plus grand succès a été enregistré par la Pologne et la Hongrie, notamment dans les ajustements et les restructurations économiques dans le secteur financier, notamment en imposant aux établissements de sévères contraintes budgétaires, libéralisation des prix, ouverture du commerce extérieur et des réformes dans le secteur financier¹.

En 1996, chacun des PECO (à l'exception de la République tchèque et de la Roumanie) enregistre un taux de croissance de son PIB supérieur à 4 %, c'est-à-dire deux fois plus élevé que le taux moyen des pays membres de l'UE. Cette évolution est favorisée par une croissance de la production industrielle dont le rythme d'expansion est impressionnant. En 1997, ce taux est supérieur à 10 % en Pologne, Hongrie, Estonie, Turquie. Il dépasse les 6 % en République tchèque. Les résultats de ces réformes, en termes de stabilisation de l'économie, ont été, dans l'ensemble, assez comparables. L'inflation a régulièrement baissé dans les deux groupes de pays. Pour les PECO, en 1997, elle est dorénavant comprise entre 18 % (Hongrie) et 6 % (Slovaquie) avec deux cas particuliers : la Bulgarie (1 082 %) et la Roumanie (155 %).

Dans le processus d'intégration économique régionale, les PECO s'avèrent complémentaires de l'Union européenne. Cette complémentarité repose sur des niveaux de développement très différents entre l'UE et les pays de sa périphérie².

¹ ليحي سعاد، "تقييم مسار عملية التكامل لدول الخليج العربي و الآثار المترتبة على إصدار عملة خليجية موحدة"، مذكرة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة خيضر محمد، بسكرة، 2012-2013 ; P 63

² LABARONNE Daniel ; « la vocation internationale de l'euro dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans la zone méditerranéenne : étude comparative » ; Revue d'études comparatives Est-Ouest ; volume 31 ; Editions Persee ;2000 ; PP 115 à 119.



Les PECO se caractérisent par un degré d'ouverture aux échanges extérieurs (exportations plus importations sur PIB) qui est à la fois croissant et supérieur à la plupart des États membres de l'Union européenne. Dans les États baltes, en République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Bulgarie, la part des échanges extérieurs dans le PIB dépasse 100 % soit un taux comparable à ceux de la Belgique, des Pays-Bas ou de l'Irlande. En Hongrie, cette part s'élève à près de 80 %. L'Union européenne est le principal partenaire commercial des PECO. Plus de 60 % des exportations et des importations des PECO. Sur le plan sectoriel, les exportations des PECO en direction de l'UE se concentrent sur les articles manufacturés qui représentent près de 85 % des achats communautaires en provenance des PECO¹.

La création de la monnaie unique devrait accroître la croissance des pays membres de la zone euro à la suite de la réduction des coûts de transaction et des taux d'intérêt, de la réallocation des facteurs de production et de la suppression des risques de change, de l'augmentation de la demande communautaire de consommation et d'investissement. Cette croissance de la zone euro devrait profiter aux PECO compte tenu du degré élevé d'ouverture aux échanges de ces pays et de la part qu'occupe l'Union européenne dans leurs exportations. Si la croissance de cette zone devait se traduire par une intensification des relations commerciales entre l'UE, en retour, une forte activité dans ces pays profiterait aux États membres de l'UE qui sont leurs principaux partenaires commerciaux. Cette intensification des relations commerciales serait facilitée par les accords commerciaux passés entre l'UE et les PECO. Ces accords devraient, à long terme, se traduire pour les pays associés par des progrès significatifs en matière de croissance et d'emploi à la suite de la réallocation des facteurs de production en faveur des secteurs pour lesquels ces pays jouissent d'avantages comparatifs, mais aussi grâce aux économies d'échelle qu'entraînera l'intégration des pays associés dans un marché plus vaste.

Une majorité de monnaies des PECO étant rattachée, de jure ou de facto, soit au mark, dans les PECO, les autorités monétaires ont déjà choisi, pour la plupart, d'arrimer leur monnaie à l'euro. La dépréciation relative, depuis son introduction, de l'euro par rapport au dollar entraîne de fait une dépréciation relative des taux de change nominaux des monnaies des PECO.

¹ LABARONNE Daniel ; Op Cit; P116.



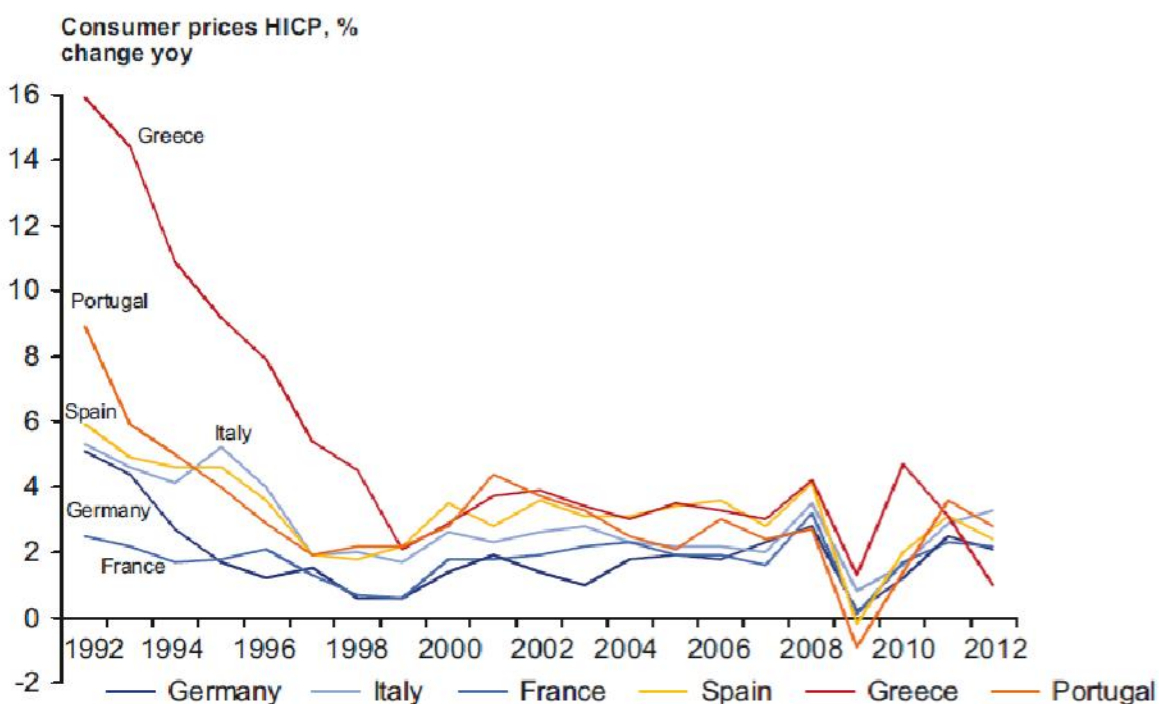
3- Impact de l'euro sur la zone euro

Nous analyserons l'impact de la monnaie unique dans la zone euro, à travers les indicateurs suivants : inflation ; croissance ; flux de capitaux et flux commerciaux.

3-1- Une faible inflation dans la zone euro

Le succès de l'euro dans la stabilisation des prix peut être vu clairement. L'inflation était dangereusement élevée dans de nombreux pays de la zone euro au début des années 1990. Mais les taux d'augmentation des prix ont convergé vers le niveau inférieur après l'introduction de l'euro (figure 11).

Figure N°13: variation annuelle en % des prix à la consommation (convergence du taux d'inflation due à l'euro)

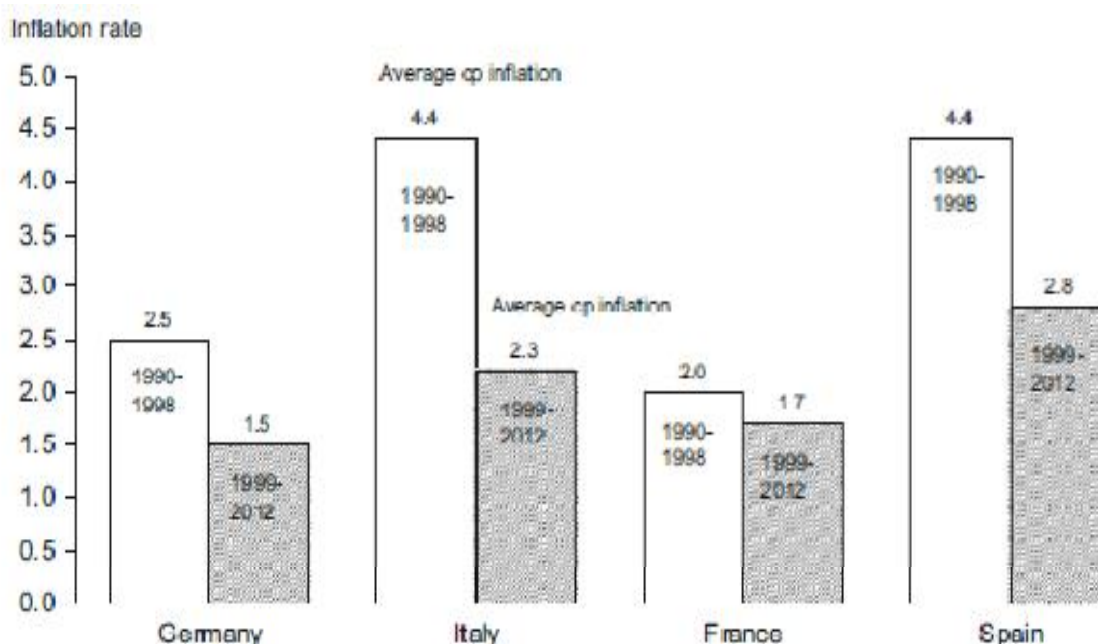


Source : EcoWin and Allianz calculations; in Michael HEISE, "Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work", Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013. P26

Une faible inflation était, bien sûr, une des conditions d'adhésion à l'euro. Plus précisément, le critère de convergence pour la stabilité des prix.



Figure N°14: taux d'inflation (taux annuel moyen) dans Etats membres de la zone euro avant l'introduction de l'euro (1990-1998) et après (1999-2012)



Source: EcoWin and Allianz calculations; in Michael HEISE, “Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work”, Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013. P27

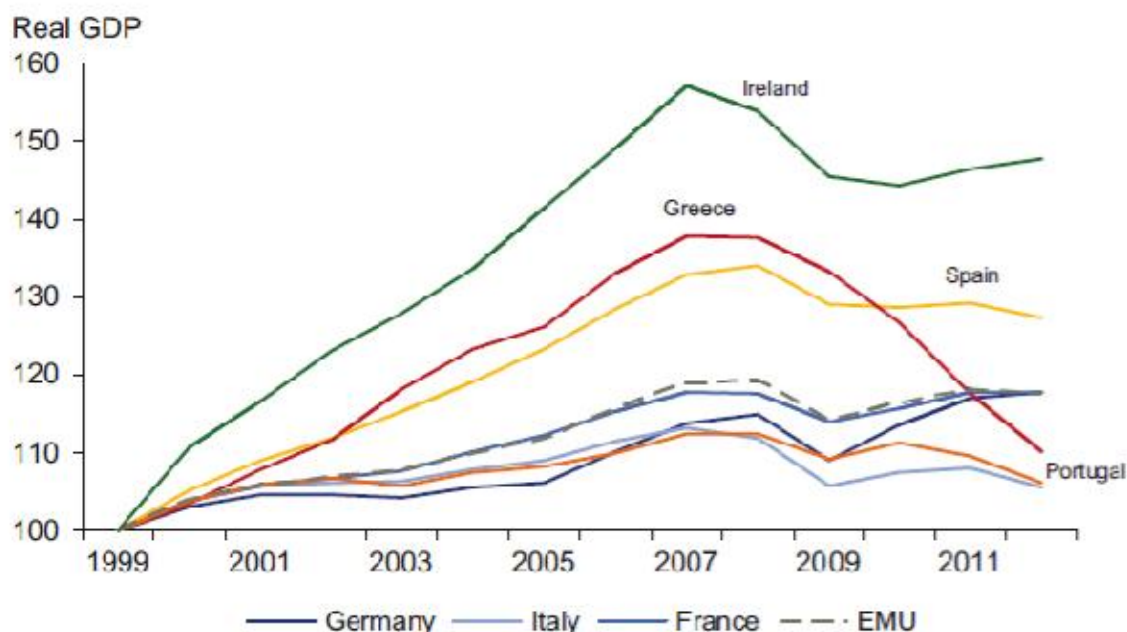
L'inflation est restée bénigne tout au long de la décennie. La légère hausse depuis 2011 est essentiellement le résultat de la hausse des prix des matières premières et des hausses de prix administratives (par l'augmentation des taxes sur la valeur ajoutée ou frais de services que les gouvernements mettent en œuvre). Il est intéressant de noter que l'amélioration de l'inflation ne se limite pas aux pays du Sud, l'Allemagne a également connu une inflation plus faible après l'introduction de l'euro dans la décennie, voire des décennies (Figure n°14).

3-2- L'impact sur la croissance

Alors que la stabilité interne et externe de l'euro et son attractivité comme monnaie internationale semble relativement claire, l'impact de l'euro sur la croissance au sein de chaque Etat de l'union est beaucoup plus controversée (Figure 15 et Figure 16)

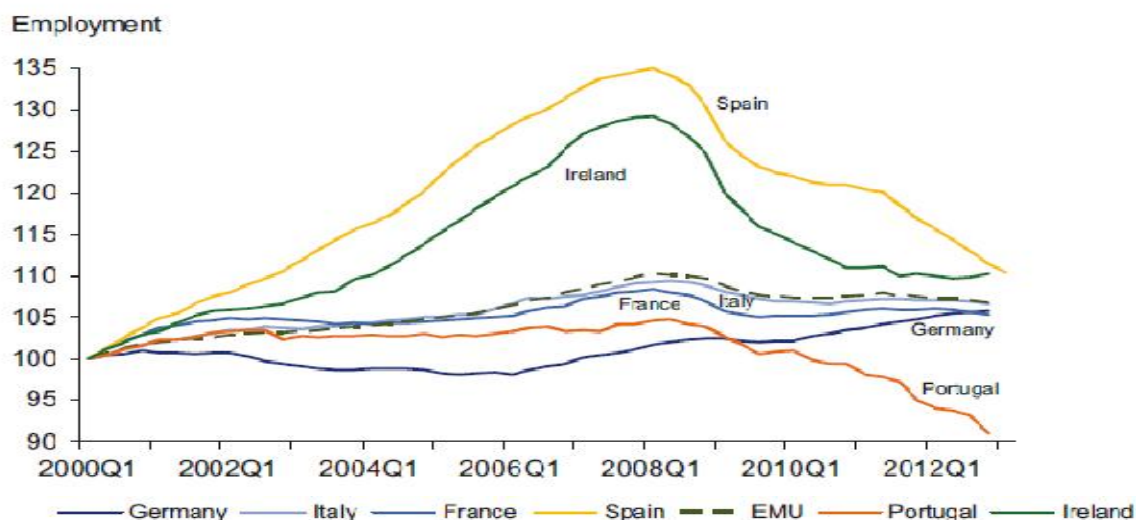


Figure N° 15 : Croissance économique: Haute divergence (Indice de l'année de base = 1999)



Source: Michael HEISE, "Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work", Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013. P29

Figure N° 16 : Croissance de l'emploi



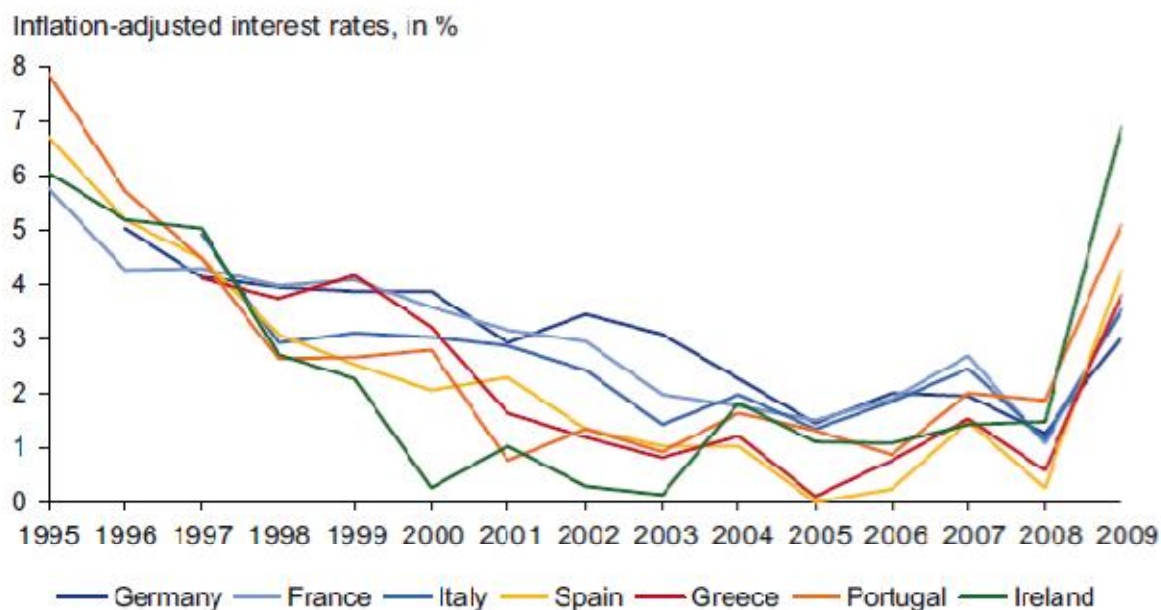
Source: Michael HEISE, "Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work", Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013. P29

Dans les années de 2000 jusqu'en 2008, des pays comme l'Espagne, la Grèce et l'Irlande ont atteint des taux impressionnants de croissance du PIB et de l'emploi. En général, les neuf premières années de l'union monétaire a apporté une forte convergence des taux de chômage entre les pays membres (Estrada et al . 2012) L'une des principales raisons était que



les pays à taux d'intérêt élevé ont connu une baisse marquée des rendements obligataires . Lorsque la nouvelle monnaie a été introduite, les taux d'intérêt nominaux et réels ont fortement baissé dans certains pays d'Europe du Sud (figure 17).

Figure N° 17 : Evolution des taux d'intérêt réels.



Source: Michael HEISE, "Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work", Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013. P32

Bien que les taux de croissance en Irlande, en Espagne et en Grèce fussent les plus élevés dans la zone euro, l'économie allemande a sous-performé. Cependant, depuis 2009, une grande partie de la hausse de la croissance a été causée par la faiblesse des taux d'intérêt réels. De toute évidence, les taux de croissance dans les pays mentionnés ne sont pas durables, mais ont été construits sur effet de levier élevé et des augmentations de salaire dans ces économies. Le rôle prépondérant joué par l'endettement privé et public, ainsi que la vitesse excessive en partie des hausses de salaires brouillent l'image de la performance macro-économique.

3-3- Intensification du commerce et des flux de capitaux intra-UEM

Alors qu'il y avait cette instabilité macroéconomique durant ces 12 dernières années, les avantages économiques d'une monnaie commune restent apparents. L'euro a éliminé les coûts de transaction de change pour les entreprises européennes au sein de la zone euro et a réduit la nécessité de mouvements des taux de change dans les transactions où l'euro était utilisé comme monnaie d'échange.



Récemment, le FMI a publié un document de travail par Lama et Rabanal, constatant que dans une période de calme, c'est-à-dire sans turbulences financières, la diminution des coûts commerciaux dans une union monétaire génère un gain de bien-être.

En outre, une plus grande transparence des prix à l'intérieur de l'union monétaire provoque une concurrence accrue sur les marchés des biens et services.

Avec des coûts de transaction plus faibles, la concurrence encourage davantage l'utilisation plus efficace des ressources disponibles, stimulant ainsi l'emploi et le commerce et soutenant ainsi la croissance intra-zone euro. Selon le rapport de la Commission européenne sur le succès de ces dix premières années de l'euro, « les flux commerciaux intra- zone représentent désormais un tiers du PIB de la zone, contre un quart il y a 10 ans, et les estimations disponibles indiquent que l'élimination de la volatilité des taux de change peut expliquer jusqu'à la moitié de cette augmentation ¹ ».

Dans un rapport sur l'Union monétaire européenne 10 ans après son lancement, la Commission européenne souligne que la plupart des études (Petroulas 2006; Sousa et Lochard 2011) ont identifié un effet positif de l'euro intra zone euro (flux d'IDE de l'ordre de 14-36%), alors que d'autres études (Petroulas 2006; Sousa et Lochard 2011; Taylor , 2007) ont découvert un détournement de l'IDE à partir des pays hors zone euro vers les pays membres de la zone euro (Commission européenne 2008).

A l'exemple de l'Allemagne, on peut voir que les investissements directs étrangers allemands en France, en Italie et en Espagne ont augmenté de pas moins de 30 % dans la deuxième année après l'introduction de l'euro (1999-2000).

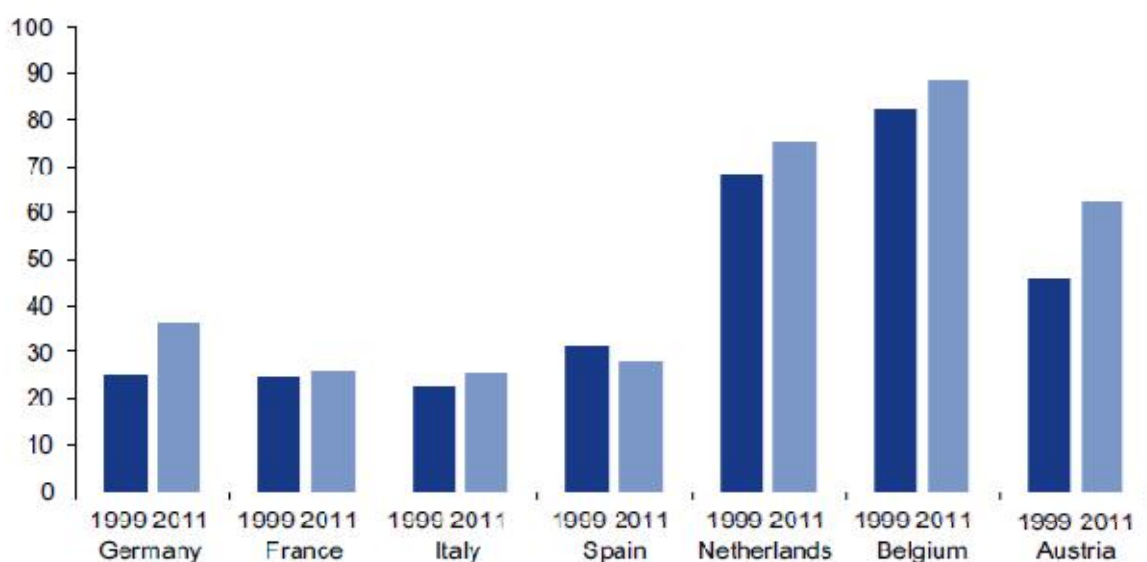
Depuis 1999, les IDE allemands dans ces pays, mais aussi dans la zone euro dans son ensemble, ont plus que doublé. Pesant les avantages et les inconvénients que l'euro a apporté, nous ne devons pas négliger le fait que, pendant 14 ans d'histoire de l'euro, l'économie mondiale a subi un changement massif : la hausse de l'émergence des marchés. Leurs gains en importance économique mondiale ont été au détriment des pays industrialisés. La plupart des pays industrialisés mènent maintenant une proportion beaucoup plus importante de leur commerce ou de leur investissement à l'étranger. Il n'est donc pas surprenant que le commerce de l'UEM avec les pays non membres de l'UEM a augmenté plus fortement que le commerce intra-UEM. Mais il est également vrai que le commerce intra-UEM par rapport au produit

¹ Commission Européenne, 2008



intérieur brut a augmenté dans la plupart des pays de l'UEM depuis le lancement de l'euro (Figure 18).

Figure 18 : Croissance du commerce intra-UEM pour les pays sélectionnés



Les barres indiquent la somme des importations et des exportations vers les pays de l'UEM en% du PIB.

Source : Données de l'Eurostat ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

Cela peut par tous les moyens être considéré comme une preuve que la monnaie unique a intensifié les flux commerciaux au sein de la zone monétaire. Cependant, la situation varie considérablement d'un pays à un autre. En Allemagne et en Autriche, le commerce intra-UEM par rapport au PIB a fortement augmenté, en Espagne, en revanche, il a diminué. On se pose donc la question est-ce-que les pays ont effectivement bénéficié de l'euro? Il ya un débat public intense autour de cette question dans pratiquement tous les pays de la zone euro. Encore une fois, une réponse scientifiquement vérifiée et clair n'est pas disponible, car aucune comparaison avec un scénario non-euro est possible. Mais il ya des arguments plausibles.¹

¹ Michael HEISE, "Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the single currency work", Editions Springer, Berlin Heidelberg, 2013.



Conclusion

Le chapitre nous a permis de comprendre le rôle que joue la politique monétaire dans une économie donnée. A travers ce chapitre nous sommes arrivés à mettre en évidence l'importance de la dimension monétaire dans une économie et plus précisément son importance dans la construction européenne.

La politique monétaire trouve son efficacité dans le fait qu'elle maîtrise l'inflation (le plus souvent) à travers la stabilité des prix, et aussi en équilibrant la balance des paiements de l'économie considérée. Ainsi c'est l'autorité monétaire (Etat, banque centrale...etc.) qui contrôle les instruments de la politique monétaire afin d'arriver aux objectifs tracés en établissant une politique monétaire convenable.

Traditionnellement, on attribue à la monnaie trois fonctions dans un système économique, selon Aristote, elle peut être un intermédiaire dans les échanges, être un instrument de mesure de la valeur et être un instrument de réserve de valeur. Cela suppose certaines conditions pour qu'une monnaie inspire confiance dans ces trois rôles, par exemple, une certaine stabilité de sa propre valeur.

Avec l'intensification des échanges en Europe, la création d'une monnaie unique et donc d'une politique monétaire unique, une banque centrale européenne qui est une autorité supranationale fut créée, remplaçant ainsi les banques centrales nationales dans la prise de décision en ce qui concerne l'union européenne. Ce processus est passé par plusieurs étapes, aboutissant à la fin, à la création d'une union économique et monétaire, donnant ainsi naissance à l'euro comme monnaie unique dans la zone euro. Onze Etats européens ont adopté l'euro en 1999. Aujourd'hui on compte 18 Etats membres, avec l'adhésion de la Lettonie en janvier 2014.

L'adoption de la monnaie unique dans l'union européenne n'a pas eu les mêmes effets sur les Etats européens, on distinguera aussi, le cas de la Grande-Bretagne refusant d'intégrer la zone monétaire européenne pour des raisons politiques et stratégiques. Mais après le lancement de l'euro en 1999, des craintes apparaissent sur le fait de la non adhésion à la zone euro, c'est-à-dire : crainte de la perte de compétitivité dans les marchés européens et crainte de baisse des IDE.

L'un des mérites accordé à la monnaie unique européenne est le fait de sa stabilité. Pendant la première décennie l'euro a connu un véritable succès en matière de faible inflation



à l'intérieur de la zone, des taux impressionnants de croissance du PIB et de l'emploi et une intensification des échanges au sein de cette zone. Mais, ce scénario n'a pas duré longtemps, en août 2007 une crise mondiale a commencé aux USA, elle ne s'est pas arrêtée là. Dix ans depuis la création de l'euro certains pays ont accumulé des excédents tandis que d'autres enregistraient des déficits croissants. Ces déficits se sont transformés en endettement tandis que les écarts de compétitivité se creusaient, l'Europe est frappée de nouveau par une crise : la crise de la dette souveraine.

Certes, l'impact de l'euro sur les économies considérées est différent d'un pays à un autre, ce qui nous pousse à se poser la question : est-ce que tous les pays de la zone euro ont bénéficié de l'euro ? On a pu constater l'absence d'une réponse suffisamment scientifique n'est pas disponible.

La monnaie unique est ainsi remise en cause, ce qui nous amène dans ce qui suivra à étudier : la monnaie unique européenne face à la crise des subprimes et face à la crise de la dette souveraine, et quel sera l'avenir de cette monnaie ?

C h a p i t r e I V :
C r i s e s e t m o n n a i e
u n i q u e



Chapitre IV : Crises et monnaie unique

Introduction

Après la grande récession de 1929 ayant frappé les Etats-Unis, en se propageant sur le reste des pays développés, le monde a connu de nombreuses crises coïncidant avec les vagues d'ouverture économique et commerciale. La structure du système financier international, ainsi que le régionalisme ont contribué dans l'émergence et la récurrence de telles crises. L'émergence de ces crises est la conséquence de l'échec du système capitaliste qui s'aperçoit à travers la récurrence des crises depuis les années soixante dix (1970), plus particulièrement la crise asiatique de 1997 caractérisée par sa propagation très rapide vers les Etats ayant établi des relations d'échanges financiers et commerciaux plus large.

Le monde a assisté à l'émergence d'une grave crise financière dont les signes ont apparus en 2007. Au départ, cette crise était une crise de prêts hypothécaires aux Etats-Unis dite « crise des subprimes ». La crise des subprimes a touché plusieurs banques et établissements financiers, provoquant ensuite une chute dans les marchés financiers américains, européens et asiatiques, ce qui avait obligé les Etats à intervenir. D'autres Etats dont les économies sont vulnérables ont eu recours au FMI par crainte de faillite.

Avant que l'économie mondiale ne se relève de la crise de l'hypothèque (subprimes), une autre crise explose, il s'agit de la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro, menaçant ainsi de saper l'expérience européenne en matière d'intégration économique supposée (avec ses succès durant dix ans) arriver au dernier stade du processus d'intégration économique régionale.

La crise des subprimes a entraîné une récession dans l'union européenne, qui a donné lieu à des injections de liquidités, des emprunts de l'étranger, ce qui a provoqué un ralentissement de la croissance, ainsi qu'une incapacité de remboursement des dettes publiques accumulées.

Si nous suivons le parcours du développement de l'économie depuis le siècle dernier, nous apercevons que la tendance internationale vers la formation d'unions économiques et monétaires a clairement affecté le fonctionnement du système monétaire international, notamment, la création de la monnaie unique européenne, après la fin du système de Bretton Woods. Depuis, les Etats européens n'ont pas cessé de doubler d'effort afin d'arriver au plus haut niveau d'intégration économique régionale. C'était le cas avec la formation de l'union



économique et monétaire européenne avec la signature du traité de Maastricht en 1992, dans le but de coordonner les politiques économiques et monétaires, et cela afin de faire face à de probables crises financières et monétaires. Mais suite à la crise de la dette souveraine, l'expérience d'intégration en Europe, plus précisément : l'union économique et monétaire (ayant connus des succès pendant une dizaine d'années et étant censé arriver au bout) est menacée par cette crise.

A partir du mois d'avril 2010, l'amplification du problème de la dette et du déficit des budgets publics dans la plupart des Etats de la zone euro commence à se ressentir, notamment en Grèce, dont les dettes publiques ont connu une survolée, menaçant ainsi sa stabilité économique et celle de toute la zone euro. Ceci a généré des doutes sur l'avenir de la monnaie unique européenne, ce qui nous pousse à réfléchir sur la question : la zone euro résistera-t-elle face à cette crise ?

Plusieurs autres questionnements sont posés sur la structure de l'union monétaire européenne. Dans ce présent chapitre, il sera question d'analyser la crise de la dette souveraine européenne, des éléments déclencheurs de cette crise, de son ampleur, de sa diffusion sur les pays de la zone euro, de son avenir et celui de la monnaie unique européenne qui est considérée comme l'identité européenne.



Section 1 : L'euro face aux crises dites « des subprimes » et « de la dette souveraine »

La zone euro a été confrontée à deux crises : une crise d'ampleur mondiale débutée en 2007 aux Etats-Unis et une crise locale appelée crise de la dette souveraine.

1- Crise des subprimes en Europe

La crise des subprimes avait explosé aux Etats-Unis conduisant à la faillite de la banque Lehman Brothers. La crise ébranla le monde de la finance, obligeant ainsi les Etats à venir en aide à leurs systèmes bancaires. Partout, les dettes publiques augmentent de façon considérable. Mais en Europe, cette crise s'aggrave au printemps 2010, quand la fraude des comptes publics grecs est mise au grand jour.

1-1- Définitions

« La crise des subprimes est une crise financière et boursière mondiale, déclenchée en 2006 par un krach des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, révélée au monde en février 2007¹, puis transformée en crise financière mondiale à partir de l'été 2007, le système financier international traverse une des plus graves crises depuis 1929. Le premier signal a été lancé le 17 juillet par un établissement financier américain, Bear Stearns, qui annonce alors la forte perte de valeur de ses fonds du fait des subprimes. Toutefois, l'évènement majeur de cette crise qui la fait basculer en crise systémique est la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers, le 14 septembre 2008. Cela illustre la fragilité d'un système financier internationalisé, où l'effet de contagion est fort. »².

Quelle est la définition du concept «crédit subprimes » ?

Les prêts subprimes sont des prêts immobiliers hypothécaires accordés à une population modeste, peu solvable, de ménages américains par des établissements de crédit immobilier spécialisés :

¹BOUZAR Chabha ; « Le cycle de vie de la crise des subprimes » ; Revue Campus N°15 ; Université Mouloud MAMMERI ; Tizi-Ouzou ; P 19

² AICH Sarah, « Le système financier international en temps normal et en temps de crise. Quelles réformes ? » ; Mémoire de magister en sciences économiques ; Université Abou Baker Belkaid Tlemcen, 2011.



- L'emprunt est à taux fixe et à mensualités fixes et faibles les 2 à 3 premières années. Puis le taux d'intérêt devient variable et majoré d'une prime de risque (d'où le terme subprime) par la suite, pour refléter le risque porté sur les ménages modestes
- Le bien immobilier acquis est hypothéqué, et la hausse du marché immobilier permet de renégocier les termes du contrat au fur et à mesure de l'augmentation de la valeur de l'hypothèque.¹

1-2- Les différentes phases de la crise des subprimes

La crise est passée successivement d'une crise limitée (dite des *subprimes*) à une crise systémique plus générale du système bancaire et financier mondial.

1-2-1. La première phase

Pour couvrir les risques liés aux emprunts à taux variables² les institutions financières ont émis des titres qui sont liés à la dette immobilière des ménages américains (CDO ou « *Collateralized Debt Obligations* » et CDS ou « *credit default swap* »). Des instruments financiers "innovants" ont été popularisés depuis la fin des années 1990, notamment le prêt hypothécaire à taux révisable ARM avec un taux initial (*teaser*) inférieur au marché les deux premières années. Ce type de prêt se retourne contre l'acheteur lorsque les prix s'effondrent de façon systémique. Les banques et toutes les sociétés de courtage en prêts ont engendré cette spéculation parce qu'elles avaient la possibilité de se débarrasser des dettes en les titrisant. Elles émettaient des obligations découpées en plusieurs tranches (CDO). Les tranches supérieures avaient une liquidité maximale (notée AAA par les agences de notation) et les tranches inférieures supportaient tous les risques mais avaient un fort rendement.

Les prêts octroyés par les courtiers étaient confiés temporairement à des banques "hypothécaires" sous-capitalisées puis revendues en bloc à des banques d'investissement (d'où les problèmes de Lehman Brothers) qui les restructuraient et les vendaient à des investisseurs institutionnels (après notation). De ce fait, à chaque étape les intervenants de cette chaîne de "valeur" étaient motivés par les gains liés aux frais bancaires. Cette titrisation à outrance a conduit au développement de nombreuses autres innovations (dont les fameux CDS). L'émergence de ces contrats dérivés sur défauts de crédit est l'innovation majeure de ces dernières années. Ils représentaient en 2005 (selon George Soros) 42 600 milliards de dollars soit l'équivalent du patrimoine immobilier privé américain (contre 18 500 milliards à

¹ « Comprendre la crise financière actuelle » in, www.knowfrontier.com, (consulté le 27/10/2012).

² ils représentaient 91,6 % des crédits immobiliers aux États-Unis en 2006.



la capitalisation boursière et 4 500 milliards aux valeurs du Trésor américain). L'ampleur du problème montre bien que nous sommes face à la plus grande crise du système capitaliste.¹

1-2-2. La deuxième phase

Cette phase débute en septembre 2008 avec la faillite de Lehman Brothers, puis les sauvetages massifs d'institutions puissantes (AIG) et les rachats de Merrill Lynch par Bank of America... elle est caractéristique d'une phase de *credit-crunch*² car les banques (qui détiennent des mauvaises dettes) ont brutalement réduit les crédits. Avec une asymétrie d'information, les banques cherchent à améliorer leur bilan en nettoyant leur portefeuille client. C'est une crise de liquidité qui implique que les acteurs endettés ne peuvent plus avoir recours au crédit pour payer et rééchelonner leurs dettes.

La première conséquence visible : chute des marchés immobiliers puis la demande solvable des ménages. Dans un deuxième temps, la faillite des institutions les plus proches des ménages (promoteurs, agents immobiliers, courtiers) puis, dans un troisième temps, le risque de faillite touche les institutions financières. De fait, c'est toute la société qui ne croit plus à la valeur des dettes. Une dette devient douteuse si son détenteur (ou celui qui cherche à l'acquérir) n'a plus confiance dans la valeur de cette dette. La solution est donc, dans ce cas, d'éliminer les dettes douteuses afin qu'elles ne contaminent pas les autres dettes. Mais cette solution peut être coûteuse car l'on ne connaît jamais à l'avance ni le coût de ces dettes (qui est variable) ni l'étendue de celles-ci.³

1-2-3. Troisième phase

Cette phase a débuté avec l'adoption du plan Paulson par le congrès américain le 03 octobre 2008. Il s'agit de débarrasser le marché le plus vite possible des dettes « déchets ». Le Plan Paulson est la plus grande tentative de rachat de dettes « pourries » de l'histoire. Evalué à 700 milliards de dollars, son coût pourrait exploser si la dégradation d'autres dettes devenait effective car la titrisation de la dette concerne de nombreux autres secteurs.

¹ Claude Dupuy, professeur de sciences économiques à l'Université Bordeaux 4, in, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>, consulté le 28/10/2012.

² désigne un phénomène de rationnement du crédit, qui se produit lorsque les banques durcissent les conditions d'octroi du crédit pour faire face à une montée des risques de créances douteuses et que les marchés d'actions réclament parallèlement une prime de risque plus élevée. Le **crédit Crunch** peut intervenir lorsque se développe un sentiment de défiance vis-à-vis des emprunteurs en période de basse conjoncture et que les établissements de crédit craignent une insolvabilité de leurs débiteurs

³ DUPUY Claude ; Op Cit



La crise a touché aujourd'hui des États très endettés comme l'Islande ou l'Ukraine, nécessitant une recapitalisation du FMI, et de grandes entreprises sont aussi en quasi-faillite (comme General Motors).

1-3- Les effets de la crise des subprimes en Europe

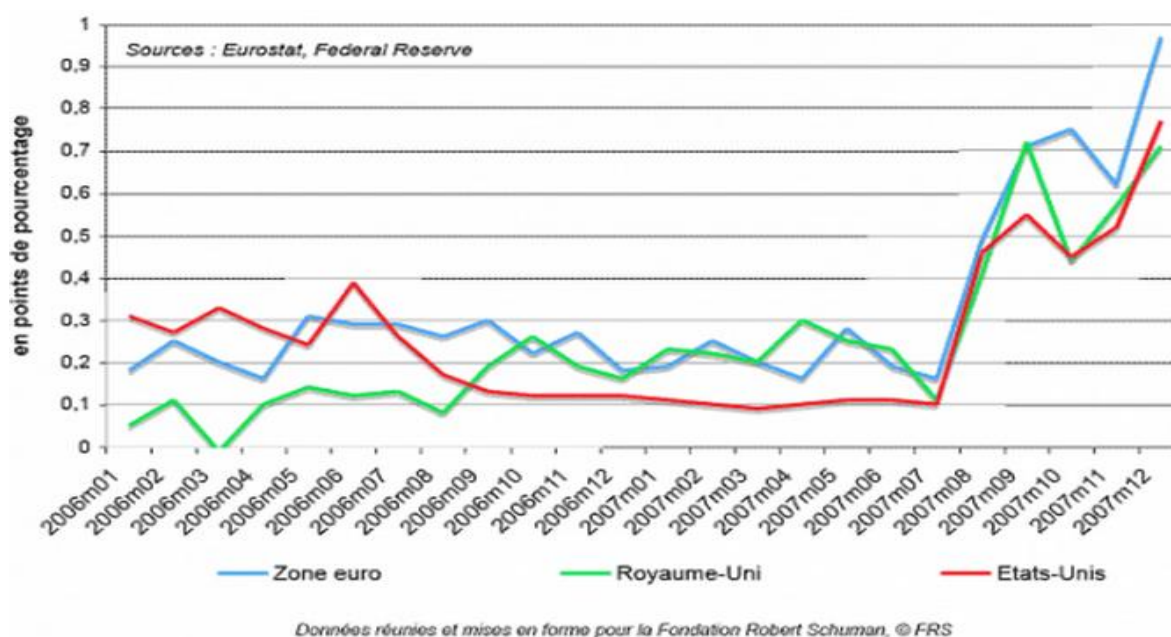
Vu l'ampleur de la crise des subprimes, les économies de l'Union Européenne ne sont pas épargnées. Certains Etats membres ont été confrontés au retournement du marché immobilier et à ses conséquences, notamment en Grande-Bretagne et dans la zone euro.

1-3-1. Les conséquences de la crise des subprimes sur le secteur financier européen

La défiance sur le marché interbancaire dans l'UE était plus forte qu'aux Etats-Unis. Les banques européennes ont souffert de cette crise, à l'exemple de Crédit Agricole ayant perdu 4.8 milliards de dollars, Deutsch Bank 3.1 milliards de dollars et Société générale 3 milliards de dollars. Certaines d'entre elles ont été obligées de se recapitaliser, afin de disposer de moyens nécessaires à leur développement.

Le recul des marchés financiers était encore plus fort en Europe qu'aux USA : la bourse de Paris a perdu 33% entre juin 2007 et janvier 2008, celle de Londres 21% et celle de Francfort 25%.

Figure N°19 : Défiance sur le marché interbancaire

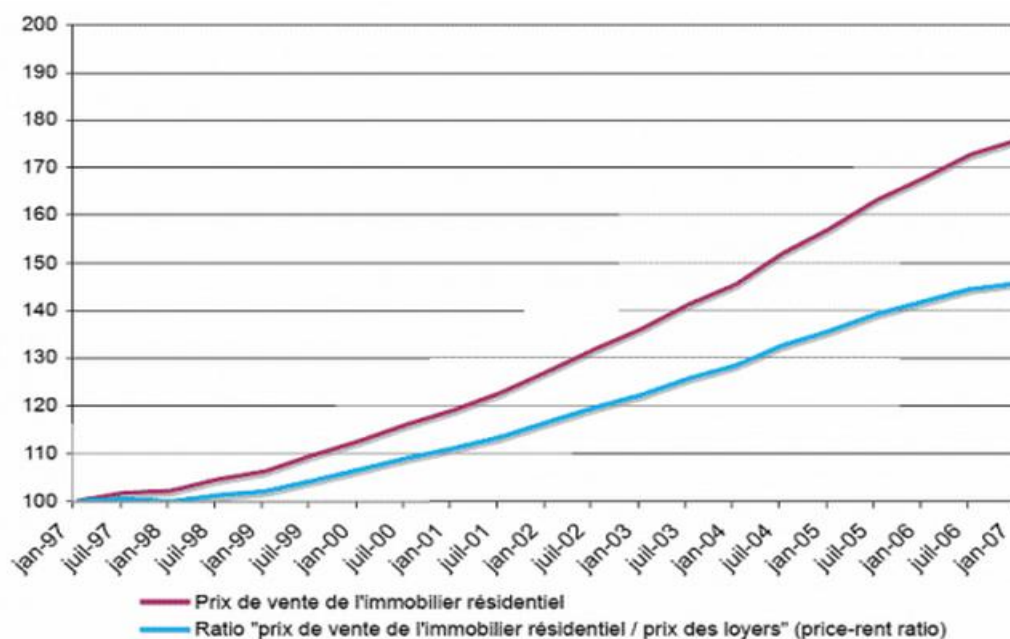


Source : Questions d'Europe N° 89 ; « L'Europe face à la crise financière » ; Fondation Robert SCHUMAN ; le 18/02/2008 ; in, www.robert-schuman.eu (consulté le 18/05/2014).



D'un autre côté, le marché immobilier européen présente une bulle immobilière. Entre 1997 et 2007, les prix de l'immobilier dans la zone euro ont augmenté de 76%.

Figure N°20 : Bulle immobilière dans la zone euro (1997-2008)



Source : Questions d'Europe N° 89 ; « L'Europe face à la crise financière » ; Fondation Robert SCHUMAN ; le 18/02/2008 ; in, www.robert-schuman.eu (consulté le 18/05/2014).

Le développement des crédits hypothécaires à risque en Europe n'est pas aussi important qu'aux Etats-Unis, à l'exception de quelques prêts, ainsi cette dernière est moins exposée à une insolvabilité brutale d'un grand nombre d'emprunteurs. Néanmoins, la croissance de la dette hypothécaire et de l'encours des obligations couvertes par des créances immobilières souligne la fragilité de certains pays, à l'exemple du Danemark, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et l'Irlande.¹

1-3-2. Les conséquences de la crise sur l'économie réelle

La crise immobilière peut se transmettre vers l'économie réelle à travers différents canaux. Les pertes des établissements et la défiance suivant la crise des subprimes ont poussé les créanciers à être plus sélectifs provoquant par la suite une hausse des taux d'intérêt sur le marché, par conséquent, une contraction du crédit, réduisant ainsi la consommation et l'investissement. Dans la zone euro, la consommation a diminué lors du dernier trimestre

¹ Questions d'Europe N° 89 ; « L'Europe face à la crise financière » ; Fondation Robert SCHUMAN ; le 18/02/2008 ; in, www.robert-schuman.eu ; consulté le 18/05/2014



2007, avec un recul de 2% en rythme annuel, au même temps, l'activité dans le secteur privé s'est contractée.

L'effet psychologique a joué un rôle important dans le ralentissement économique. L'incertitude et les craintes qui ont entouré la crise ont poussé les ménages et les chefs d'entreprises à être plus prudents à reporter la consommation et l'investissement. Ainsi, la confiance des ménages a atteint son plus bas niveau en janvier 2008, en revanche, le niveau de confiance des chefs d'entreprises résistait mieux.

Les importations américaines en provenance d'Europe se sont réduites, ces dernières ne représentaient que 2.4% du PIB de la zone euro et 2.3% du PIB de l'Union Européenne. En ce qui concerne la croissance, selon l'Eurostat, la zone euro avait enregistré un taux de 2.7% en 2007 contre 2.8% en 2006. Un taux qui était différent des prévisions des principales organisations internationales (commission européenne, BCE, FMI et OCDE) estimé à 2.6%. Mais au quatrième trimestre de 2007, cette croissance a nettement ralenti, enregistrant un taux de 0.3% contre 0.8% au troisième trimestre de la même année. Notant aussi que la croissance dans l'UE des 27 était de 2.9% en 2007 contre 3% en 2006.¹

2- L'euro et la crise de la dette souveraine

Ce qui avait commencé comme une crise de la dette en Grèce à la fin 2009 avait évolué en une crise économique et politique plus large dans la zone euro et l'Union Européenne (UE). La zone euro a été confrontée à des défis connexes: les niveaux élevés de la dette et des déficits publics dans certains pays de la zone euro.

2-1- Crise de la dette en Grèce : le début d'une crise dans la zone euro

La crise de la dette européenne avait commencé vers la fin de 2009, lorsque le nouveau gouvernement grec révéla aux membres de l'union européenne les fausses déclarations sur les données budgétaires de l'ancien gouvernement².

2-1-1. La crise grecque : indicateurs et statistiques

Afin de mieux cerner la réalité de la crise grecque, il est nécessaire de donner une brève lecture des indicateurs économiques de la Grèce, avant et après la crise, afin de réaliser la profondeur et la menace que cette crise représente pour l'avenir de la zone euro.

¹ Le Monde Economie; « La croissance de la zone euro a atteint 2.7% en 2007 » ; 21/02/2008 ; in, www.lemonde.fr; consulté le 13/03/2014.

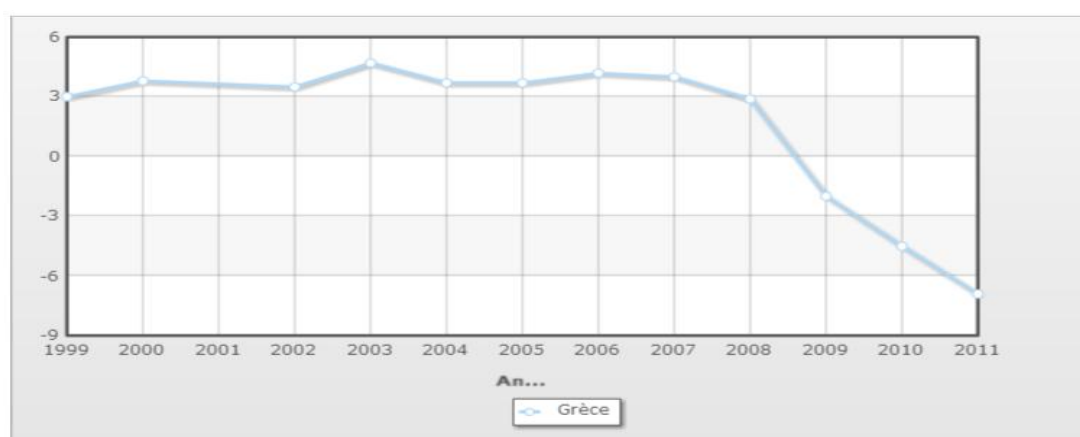
² NELSON Rebecca M , BELKIN Paul, E.MIX Derek, M.WEISS Martin ; « The euro zone crisis : the overview and issues for congress



➤ Le produit intérieur brut (PIB)

Afin de mesurer le degré de stabilité d'une économie, le PIB est considéré comme le meilleur moyen, car il donne une image nette de la capacité de production et de développement économique, de sa capacité à faire face aux chocs systémiques et de son pouvoir concurrentiel. Si le PIB augmente ou se stabilise, l'économie est considérée comme étant développée et stable.

Figure N° 21: Produit intérieur brut de la Grèce (%)



Country	1999	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Grèce	3	3,8	3,5	4,7	3,7	3,7	4,2	4	2,9	-2	-4,5	-6,9

Source : Index Mundi ; in <http://www.indexmundi.com>; 12/11/2013

En se référant aux données de la Figure N°21, nous constatons que la Grèce a bénéficié de son adhésion à l'UE et à la zone euro. Son PIB a augmenté de 3.1% entre 1997 et 2007, mais durant la crise internationale nous avons remarqué une baisse à -2% en 2009, allant jusqu'à son plus bas niveau (-6,9%) en 2011, durant les moments les plus difficiles de la crise de la dette, à cause des politiques d'austérité adopté par la Grèce afin de pouvoir obtenir l'aide européenne.

➤ Dettes et déficit de la balance commerciale

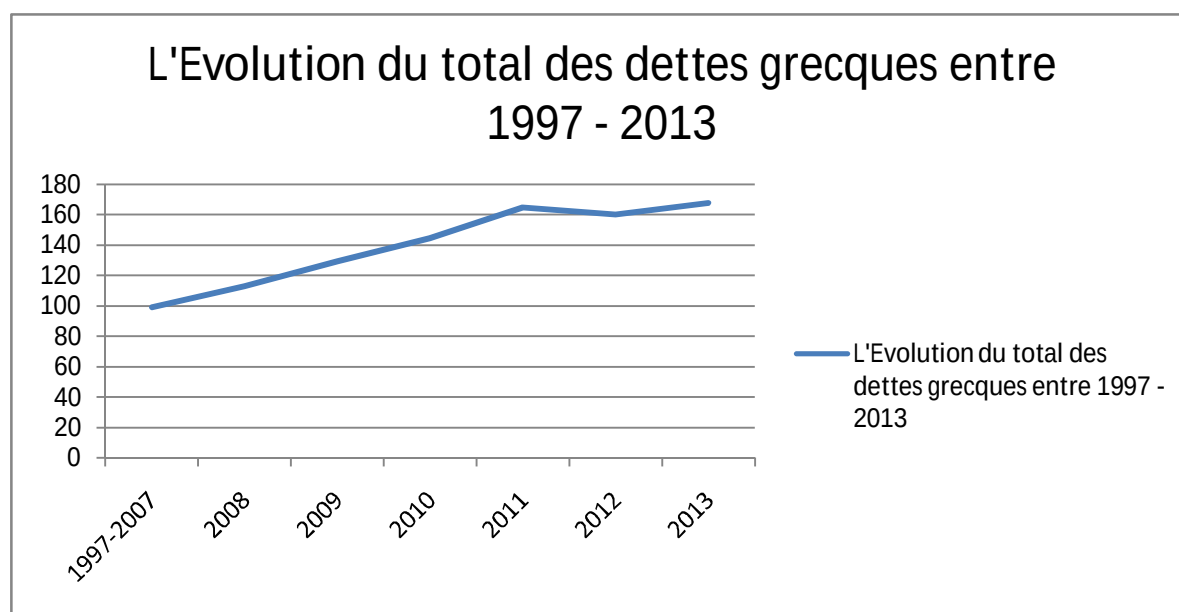
En effet, avant la crise, la dette publique de la Grèce était un problème structurel. La Grèce a été admise dans la zone euro en 2001 avec un ratio dettes publique/PIB qui avoisinait les 100%. Ce ratio dépassait largement celui des critères de Maastricht (60%). Toute fois, la



Grèce n'a pas tiré parti de la période de forte croissance entre 1997 et 2007 (qui était de 4.2%/an en moyenne) pour réduire cet endettement¹.

Selon Irwin M.STELZER², la Grèce est entrée dans la zone euro, avec un enthousiasme de remplacer sa monnaie nationale (Drachme) par l'euro afin de pouvoir emprunter avec le taux d'intérêt le plus bas accordée par l'union. La Grèce a immédiatement accepté la barre des 3% de déficit budgétaire prévu dans les critères de Maastricht, ainsi, l'Etat grecque rentre dans un abus d'emprunts, en utilisant des ruses bancaires. Avec l'aide de la banque Goldman Sachs et bien d'autres établissements bancaires, la Grèce s'est engagée dans des transactions financières étrangères en vendant ses ressources financières, tel que les rendements attendus de l'atterrissage d'avions dans ses aéroports en échange de fonds d'urgence. La Grèce tomba dans le piège, du fait que le gouvernement avait trompé les autres membres de la zone pendant des années en leurs présentant de fausses statistiques attestant que son déficit budgétaire était de 1.8% du PIB en 1999, alors que le chiffre exact était de 3.3%.³

Figure N° 22: Evolution du total des dettes grecques (1997-2013)



Source : Etabli à partir de données de l'Eurostat ; in www.epp.eurostat.ec.europa.eu

¹ MANCEL M. Jean-François ; « Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les mécanismes de spéculation affectant le fonctionnement des économies » ; Assemblée Nationale (française), N° 3034, 14 décembre 2010 ; P34.

² Economiste américain

³ Irwin M.STELZER, « Greece's financial crisis... Tragedy or farce ? » ; The weekly standard Magazine; Traduction en arabe de Ali AL HARES; 8mars 2010; in www.iraqfuture.net (consulté le 13/01/2014).



La première remarque que nous pouvons tirer de ce graphique (Figure N°22) : est que depuis 1997, c'est-à-dire avant même le lancement de l'unité monétaire européenne (euro), la dette grecque dépassait largement la barre des 60% prévue à Maastricht, et ce jusqu'au déclenchement de la crise.

Ainsi le total des dettes dans la zone euro au premier trimestre 2012 était de 88.2% du PIB. La dette publique dans l'union européenne est passée de 80.4% en 2011 à 83.4% en 2012. La Grèce a connu le taux le plus élevé au premier trimestre 2012, estimé à 132.4%.¹

Le total des dettes de la Grèce est arrivé à 948 milliards euro, ce qui signifie 400% du revenu national. Pendant la période allant de 2004 à 2009, la dette publique s'élève à 70 milliards d'euros supplémentaires, le déficit budgétaire et les dépenses publiques avaient aussi augmenté, ce qui a poussé le gouvernement (gouvernement de Costas Karamanlis) à démissionner sous pression économique et sociale et sous pression des scandales de détournement des fonds de la part des hauts responsables de l'Etat. Les chiffres exacts de la dette sont restés inconnus même après l'arrivée de Giorgos Papandreou au pouvoir.²

En ce qui concerne les recettes et les dépenses de la Grèce, la crise financière internationale a révélé la faiblesse de la position fiscale, connaissant ainsi une baisse significative dans les recettes fiscales, tandis qu'une forte hausse dans les dépenses, plus particulièrement dans les salaires et prestations.³

La figure N°23 représente le déficit budgétaire grec entre 1990 et 2010. Les dépenses publiques grecques sont très élevées, notamment dans les secteurs de santé et celui de l'éducation. La Grèce est aussi considérée comme l'économie la plus faible de la zone euro, ne représentant que 11.8% du PIB européen.

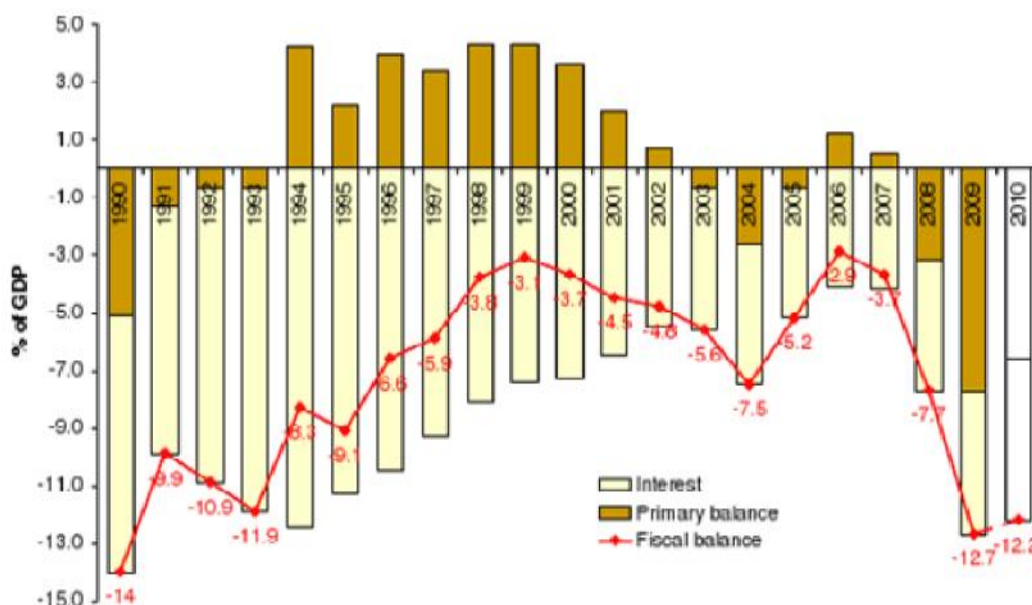
¹ Eurostat, newsrelease euroindicators; « first quarter 2012 compared with fourth quarter 2011»; 11/12/2012, 23 July 2012; in www.epp.eurostat.ec.europa.eu; consulté le 25/02/2014.

² عبد اللطيف درويش, « الأزمة المالية اليونانية.. جذورها وتداعياتها », مركز الجزيرة للدراسات, 12/06/2012, <http://studies.aljazeera.net>

³ نشرة صندوق النقد الدولي , أوروبا والصندوق يتفقان مع اليونان على خطة تمويلية بقيمة 110 مليار يورو, 2 مايو 2012 , [/http://www.imf.org](http://www.imf.org)



Figure 23 : Histoire du déficit budgétaire en Grèce (1990-2010)



Source: AKRAM Muhamed; « The Greek Sovereign Debt Crisis: Antecedents, consequences and reforms capacity »; Journal of Economics and Behavioral Studies vol 2, N°6; June 2011; p308, in, <http://www.ifrnd.org> (consulté le 25/07/2014).

➤ Taux d'intérêt sur les obligations:

L'ampleur des déficits ou plus généralement des déséquilibres macroéconomiques et financiers accumulés par plusieurs États a amené les investisseurs et les analystes à s'interroger sur la soutenabilité de la dette et notamment pour des pays que l'en regroupe dans la catégorie des périphériques, à commencer par la Grèce qui a subi un mouvement de défiance de la part des investisseurs dès octobre 2009 (qui s'accroît début 2010), cela a été causé en partie par le doublement du déficit prévu pour 2009 au-delà de 14 %. Les inquiétudes sur la capacité de la Grèce à faire face à ses obligations ont entraîné une hausse marquée des taux d'intérêt de la dette grecque.

➤ La cote de crédit de la Grèce

Les agences de notations ont joué un rôle important dans la crise en Grèce. Cette dernière avait connue une situation de crises successives, ce qui a engendré un impact négatif sur sa situation économique, notamment sur sa capacité à rembourser ses dettes. Ainsi, les agences notation ont pris des mesures pour dégrader la cote de crédit de la Grèce.



- Le 08 décembre 2009 : l'agence de notation Fitch Ratings modifie la note des bons de trésor grecs de **A** à **A-**, puis **A-** à **BBB+** dans la même journée.
- Le 22 décembre 2009 : après Standard & poor's et Fitch, vient le tour à l'agence Moody's de dégrader la note de la dette grecque de **A1** à **A2**, à cause des perturbations des finances publiques de l'Etat.
- Le 17 juillet 2011 : Moody's dégrade la cote de crédit de la Grèce de 3 points, passant de **Caa** jusqu'à **Ca**, ce qui signifie que la Grèce était à 2 points seulement de faire défaut.
- 22 février 2012 : Fitch baisse la cote de crédit de la Grèce de **CCC** à **C**.
- 27 février 2012 : Standard & Poor's baisse la cote de crédit jusqu'au niveau de défaut sélectif (**CD**).

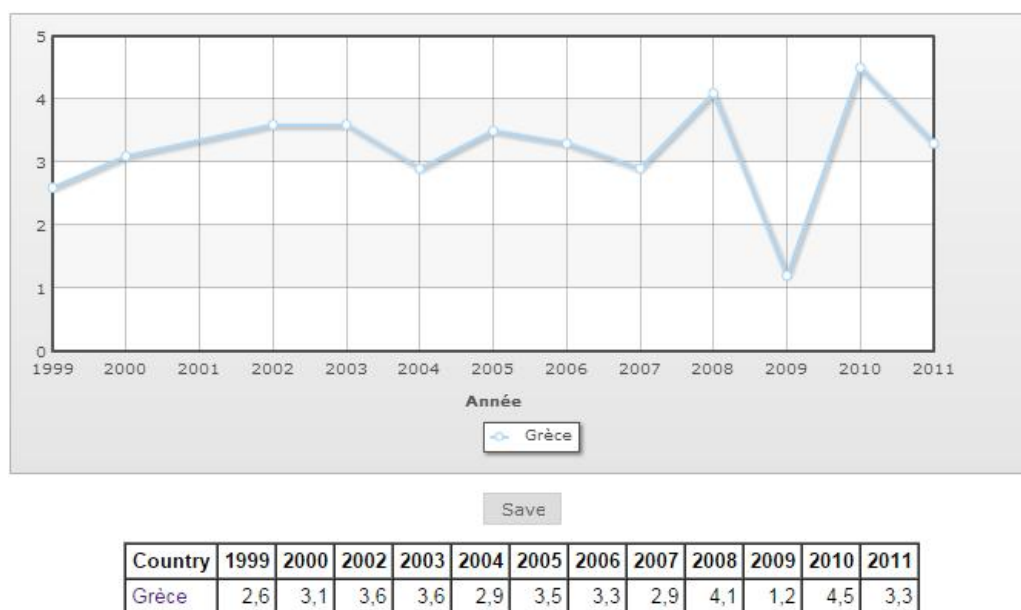
➤ **Niveau général des prix (inflation)**

Malgré les taux de croissance élevés qu'a connue la Grèce en 2007-2008, le niveau général d'inflation en Grèce est resté proche du niveau moyen en vigueur dans la zone euro et dans l'Union Européenne (UE). Dans la période allant de 2005 à 2007, l'indice des prix à la consommation avait commencé avec un taux de 3.5%, puis il diminua à 2.9% en 2007. Dans cette même période, le même indice a été estimé en 2006 de 2.2% dans la zone euro et de 2.3% dans l'UE. En 2007 il baissa à 2.1% dans la zone euro et augmente dans l'UE à 2.4%.¹

¹ Adapté de l'Index Mundi ; in <http://www.indexmundi.com>, le 20/11/2013.



Figure N° 24: Taux d'inflation (indice des prix à la consommation) (%) en Grèce (1999-2011)



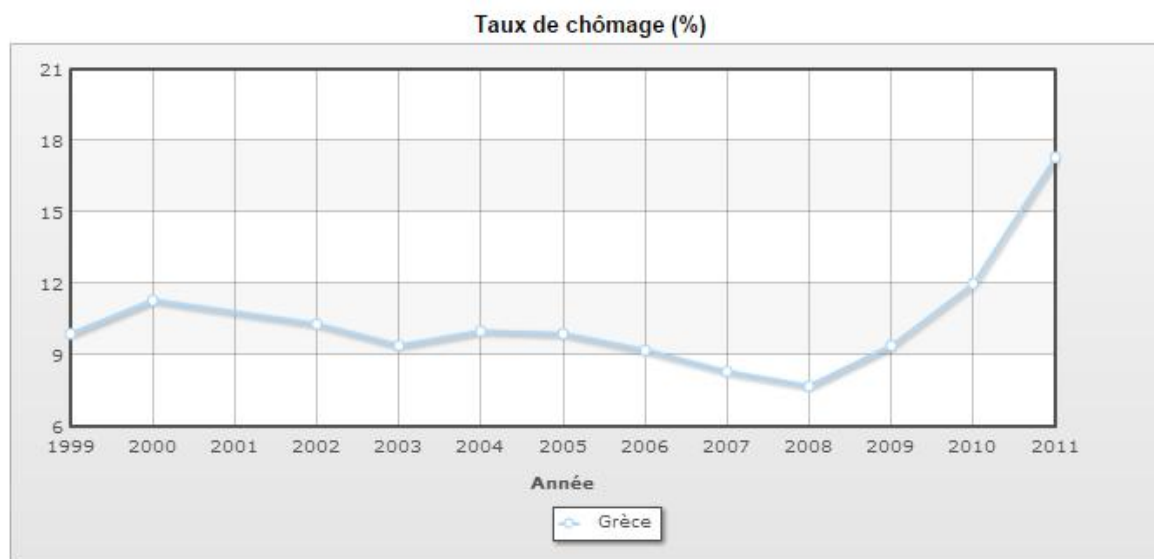
Source : Index Mundi, in, <http://www.indexmundi.com> , consulté le 20/11/2013.

➤ Chômage

L'aide financière de l'Union Européenne et du FMI à la Grèce n'était pas gratuite. La Troïka a mis en place de sévères conditions, notamment pour le gouvernement que pour le peuple grecs en échange d'un plan de sauvetage. La Grèce devait œuvrer pour la réduction des dépenses et la privatisation des institutions publiques, ce qui signifiait forcément des licenciements ; fermeture d'entreprises ; élévation de l'âge de retraite et aussi une baisse du recrutement. Ainsi, toutes ces mesures ont eu des répercussions sur les taux de chômage, ainsi la Grèce se positionnait dans la seconde place du plus grand taux de chômage après l'Espagne (21.9% en mars 2012 contre 17.3% en 2011). Ces taux risquent une hausse dans leur valeur, si la Grèce sort de la zone euro.



Figure N° 25: Taux de chômage (%) en Grèce entre 1999 et 2009

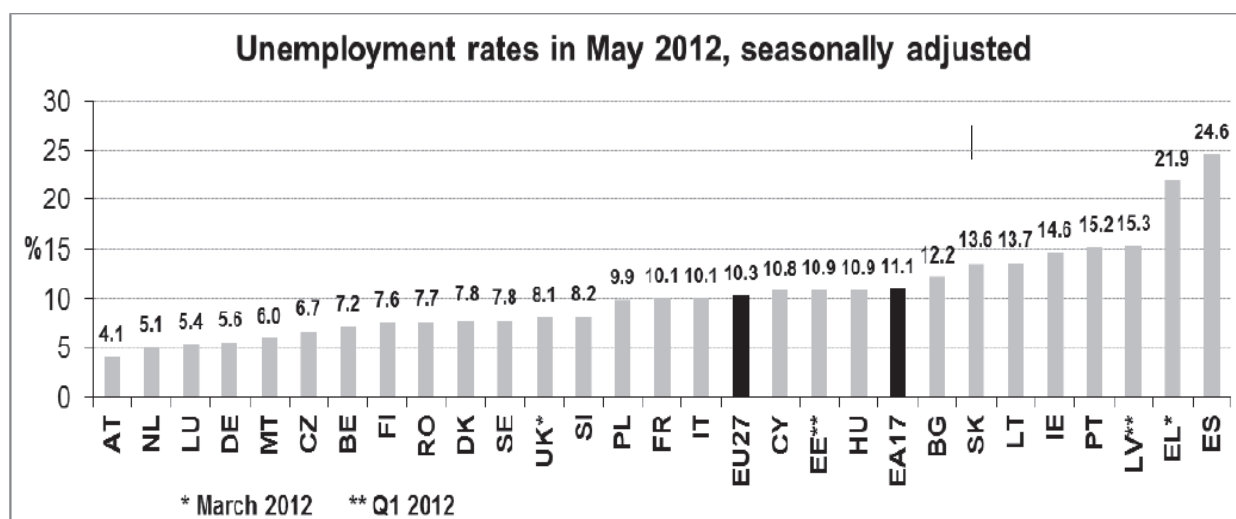


Waiting

Country	1999	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Grèce	9,9	11,3	10,3	9,4	10	9,9	9,2	8,3	7,7	9,4	12	17,3

Source : Index Mundi, in, <http://www.indexmundi.com>, consulté le 20/11/2013.

Figure N° 26: Taux de chômage (%) dans la zone euro et dans l'UE en 2012



Belgium (BE), Bulgaria (BG), the Czech Republic (CZ), Denmark (DK), Germany (DE), Estonia (EE), Ireland (IE), Greece (EL), Spain (ES), France (FR), Italy (IT), Cyprus (CY), Latvia (LV), Lithuania (LT), Luxembourg (LU), Hungary (HU), Malta (MT), the Netherlands (NL), Austria (AT), Poland (PL), Portugal (PT), Romania (RO), Slovenia (SI), Slovakia (SK), Finland (FI), Sweden (SE) and the United Kingdom (UK)

Source: Eurostat newsrelease euroindicators; « Euro area unemployment rate at 11.1%, EU27 at 10.3% »; 10/12/2012; 02 July 2012.



2-2- Les causes de la crise en Grèce

Après la grande période de croissance économique, la crise de la dette publique en Grèce fut la plus grande crise structurelle de l'histoire récente. Elle se propagea par la suite dans les autres pays de la zone euro. En effet, cette crise est un résultat naturel à qui il fallait s'attendre, du fait de la divergence des économies des Etats membres de la zone, menaçant ainsi l'avenir de la monnaie unique. La question qui se pose ici est de savoir comment cette crise s'est déroulée en Grèce ? Quels sont les principaux événements qui l'avaient marqué ? et quelles sont ses causes ?

2-2-1. Chronologie de la crise grecque

Nous exposons dans le tableau n°08 les principaux événements de la crise de la dette souveraine en Grèce :

Tableau N° 08 : Chronologie de la crise grecque

Date	Chronologie des principaux événements de la crise
04 octobre 2009	Arrivée d'un nouveau gouvernement grec
08 novembre 2009	- La Grèce annonce une menace sur la souveraineté de l'Etat, avec un déficit budgétaire de 12.7% du PIB et une dette publique de 113.4% du PIB, c'est-à-dire le double de ce que l'ancien gouvernement avait déclaré depuis trois mois. L'UE donne un délai de 2 ans à l'Etat grec afin de réduire son déficit budgétaire. - L'agence de notation Fitch Rating dégrade la note des bons de trésor grecs de A+ à A-. - La note de Fitch passe de A- à BBB+.
10 décembre 2009	Le président de la BCE demande à la Grèce de prendre les mesures nécessaires afin de réduire sa dette et son déficit budgétaire.
14 décembre 2009	Le premier ministre grec déclare l'application d'une politique d'austérité dans le but de rééquilibrer le budget et les dépenses publiques.
22 décembre 2009	L'agence de notation Moody's dégrade la cote de crédit de la Grèce de A1 à A2 à cause des perturbations financières de l'Etat.
14 janvier 2010	La Grèce annonce les grandes lignes de son programme de réajustement des dépenses publiques. Ainsi, le déficit budgétaire baissera à 2.8% du PIB en 2012, mais les investisseurs sur les marchés financiers ne sont pas convaincus.
03 février 2010	Le conseil de gouverneurs de la BCE accepte le programme d'ajustement proposé par les autorités grecques en ce qui concerne la gestion des dépenses publiques, en commençant par le gel des salaires inférieurs à 2000 euro par mois.
11 février 2010	L'UE annonce un nouveau programme d'aides à la Grèce, sans préciser ses mécanismes.
24 février 2010	Grève générale en Grèce pour protester contre la politique d'austérité proposé par Papandreou.
25 février 2010	Création d'un comité commun entre la Grèce, le FMI et l'UE
05 mars 2010	Athènes annonce une nouvelle politique d'austérité afin d'économiser



	4.8 milliards d'euro à travers : • Vente de biens immobiliers • Elever la moyenne d'âge des retraites dans le secteur public de 61 ans à 63 ans • Baisse des salaires de 20% dans le secteur public et les pensions de retraites de 30%. • Augmenter la taxe sur le gaz, l'alcool et le tabac de 19% à 23% • Hausse de la TVA de 30%.
15 mars 2010	Les ministres des finances des Etats de l'UE se réunissent afin d'aider la Grèce.
18 mars 2010	Papandreou déclare son incapacité à réduire le déficit budgétaire.
11 avril 2010	Les ministres d'Etats européens se réunissent afin d'accorder un prêt à la Grèce équivalant à 30 milliards d'euro, avec un taux de 5% sur trois ans.
23 avril 2010	La Grèce demande l'aide du FMI et de l'UE.
01 mai 2010	Manifestations en Grèce contre la politique d'austérité.
02 mai 2010	La Grèce annonce une quatrième politique d'austérité. L'UE et le FMI se mettent d'accord sur un total du montant d'aide à la Grèce pour l'année en cour, estimé à 45 milliards d'euro et le montant des aides qu'elle aura pour les 3 ans à venir estimé à 110 milliards d'euro (30 milliards d'aide du FMI et 80 milliards des Etats membres de la zone euro).
05 mai 2010	Grève générale en Grèce.
07 mai 2010	La commission européenne accepte d'activer les aides estimés à 110 sur trois ans.
09 mai 2010	Afin d'éviter la propagation de la crise de la dette et afin de relancer les marchés financiers, la commission européenne et le FMI envisagent la possibilité de prêts à la Grèce de 750 milliards d'euro.
14 juin 2010	Baisse de la valeur des dettes grecques.
07 juillet 2010	Sixième grève générale en Grèce.
23 octobre 2010	La Grèce reçoit la première tranche d'aide de 8.5 milliards d'euro sur 61 milliards d'euro.
23 février 2011	Un sommet européen pour l'octroi de prêts à la Grèce de quatre à sept ans avec un taux d'intérêt allant de 4.2% à 5.2%.
15 mars 2011	Réunion des ministres des finances de six Etats européens dans un sommet à Luxembourg, afin de mettre en place un nouveau plan pour sauver la Grèce.
13 juin 2011	Standard & Poor's dégrade la note de la Grèce à CCC.
juillet 2011	Nouvelle politique d'austérité ayant rassemblé : • Privatisation d'entreprises avec un 1 milliards d'euro • Hausse de la taxe imposée aux salariés à revenus supérieurs à 8000 euro par an. • Une taxe supplémentaire aux salariés à revenu supérieur à 12000 euros par an. • Augmentation de la taxe sur les pensions des retraites • Création d'un organe spécial pour l'exploitation des biens publics.
23 octobre 2011	Désaccord entre la France et l'Allemagne sur le plan de sauvetage européen (estimé à 608 milliards d'euro) : l'Allemagne n'est pas



	d'accord avec la France sur le fait de transformer le fond en banque.
02 novembre 2011	Un nouveau plan de sauvetage comprenant l'exonération du remboursement de 50% des dettes de la Grèce en plus d'un prêt de 130 milliards d'euros.
11 novembre 2011	Papandreou propose un nouveau plan de sauvetage et annonce sa démission ; la mise en place d'un nouveau gouvernement représentant l'unité nationale, ce qui a donné de l'optimisme au niveau des marchés financiers, du fait que ce gouvernement optera pour une meilleure résolution de la crise.
15 novembre 2011	La Grèce demande une aide de 80 Milliards d'euros avant le début de l'année 2012, afin d'éviter la probabilité de faire défaut de paiement.

Source : Adapté de : BARHOUM Hadjar et BARHOUM Asma, « La crise grecque », 2^{ème} forum international sur la réalité des blocs économiques en période de crises ; centre universitaire, El-Oued, Algérie ; le 26 et 27 février 2011.

2-2-2. les causes internes de la crise

Les principales raisons internes de la crise de la dette en Grèce sont les suivantes :

- **Falsification des chiffres et des statistiques :**

La première cause de la crise de la dette est le fait que depuis plusieurs années, le gouvernement grec a poursuivi des pratiques qui ont remis en cause la position et la crédibilité de l'économie grecque. Car depuis presque dix ans, les chiffres et les statistiques concernant son économie étaient fausses (dette et déficit budgétaire). Le gouvernement grec voulait adhérer à la zone euro le plus tôt possible. Après le déclenchement de la crise, il s'est avéré que le déficit budgétaire de la Grèce dépassait quatre fois plus la valeur annoncée, le montant de la dette tait estimé 300 milliards d'euro. La Grèce était confronté à une non solvabilité¹.

- **Augmentation des dépenses sur l'armement :**

La Grèce possède une armée puissante, le service militaire est obligatoire, ce qui a causé de lourdes dépenses pour l'Etat. Le taux de dépenses sur l'armement en Grèce est le plus grand en Europe, estimé à 3.3% du PIB en 2007, et entre 1988 et 2008 le taux moyen était de 4 % du PIB, contre 3.4% pour la Turquie et 2.9% pour la France et la Grande-Bretagne².

- **Une faible compétitivité :**

¹أحمد السيد على، « أزمة اليونان سياسات صارمة لترتيب المنزل من الداخل » ، مجلة تداول السعودية، العدد 41 ، مارس 2010 ، ص21

² <http://donnees.banquemondiale.org> , consulté le 30/06/2014.



L'industrie grecque souffre d'une faible compétitivité internationale à cause de la hausse des salaires et de la faible productivité. Les salaires ont augmenté de 5% depuis que la Grèce a adopté l'euro.

- **Recettes fiscales faibles :**

Plusieurs experts estiment que l'évasion fiscale est l'une des raisons principales du déficit budgétaire de la Grèce.

- **La corruption :**

La corruption du gouvernement a sévit tout les coins de l'Etat grec, ses secteurs, ces institutions ainsi que ses organismes, touchant même le secteur privé. La corruption est devenue la caractéristique de la conduite des affaires en Grèce, au point où elle est devenue le seul moyen de finir les procédures formelles de l'Etat.

En 2006, le niveau de fraude fiscale a été estimé à 30% du chiffre enregistré, c'est-à-dire l'équivalent de 3.4% du PIB¹.

En 2009, l'organisation Transparency International classe la Grèce comme étant l'Etat le plus corrompu parmi les 27 Etats (28 depuis 2014) de l'Union Européenne, à côté de la Bulgarie et de la Roumanie².

Le gouvernement grec, et à mainte reprises a donné de faux renseignements à l'Eurostat concernant son économie. En 2009, la Grèce avait présenté un rapport dans lequel le son déficit budgétaire était de 5% du revenu national. Par la suite, l'Eurostat découvrira les erreurs, il demanda au gouvernement grec une révision du rapport³.

En octobre 2009, le Gouvernement grec présenta un autre rapport dans lequel, le déficit public atteindra 12.5% du PIB fin 2009. Ainsi, l'UE accuse la Grèce de :⁴

- ✓ fraude fiscale ;
- ✓ gaspillage et de détournement des fonds de l'UE ;
- ✓ gonfler le budget militaire ;
- ✓ fournir des statistiques inexactes en ce qui concerne les services ;
- ✓ fournir de fausses informations sur le déficit économique ;
- ✓ fournir de fausses informations sur le taux d'intérêt des obligations ;
- ✓ détournement de l'aide européenne pour le secteur privé, en la présentant comme étant des recettes de l'Etat.

¹ AKRAM Muhammed; « The Greek Sovereign Debt: Antecedents, consequences and reforms capacity »; Journal of Economics and Behavioral Studies; Vol.2, N°6; June 2011; p308.

²MEGHIR Costas ; « the economic crisis in Greece : a time of reform and opportunity » ;

³ DAROUICHE Abd-El Latif, Op cit ; P4

⁴ Idem p5



C'est ainsi que l'UE impose à la Grèce un comité de contrôle.

2-2-3. Les causes externes

Les principales raisons externes de la crise de dette en Grèce sont les suivantes :

- **La crise financière mondiale**

La crise de la dette est liée à la crise financière internationale. En 2008, les problèmes commencent avec l'effondrement des institutions financières.

- **L'adhésion de la Grèce à la zone euro**

Les inconvénients de l'adhésion de la Grèce à la zone euro sont apparus progressivement avec la forte appréciation de la valeur de l'euro sur l'économie grecque. La hausse de la valeur de la monnaie unique n'est pas très pratique car elle stimule la hausse du déficit extérieur¹.

- **Marchés financiers**

L'instabilité sur les marchés des dettes grecques et dans d'autres marchés financiers a augmenté la circulation de nouveaux produits dérivés connus sous le nom de « credit default swap ».

- **Agences de notation**

Juste après l'annonce des signes de la crise, les agences de notation avaient baissé la cote de crédit de la Grèce.

3- Propagation de la crise dans d'autres Etats de la zone euro

La crise de la dette souveraine s'est propagée au reste des pays européens, nous distinguons deux groupes : des pays très touchés par cette crise et d'autres qui le sont moins.

3-1- Les Etats les plus touchés

Il s'agit de l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et l'Italie

3-1-1- L'Irlande

La situation en Irlande se distingue de celle de la Grèce dans la mesure où le budget de l'Etat était bien sous contrôle avant la crise. En 2007, la dette publique n'avait pas dépassé 25% du PIB.

¹ لقمان معزوز، شريف بودري ; " المنافسة بين الدولار والأورو في ظل لا استقرار النظام النقدي الدولي "؛ مجلة الباحث - عدد 09 / 2011 جامعة الشلف، الجزائر؛ p82



Durant les années 1970, l'Irlande a connu un boom économique et commercial grâce aux politiques de libéralisation du commerce, de soutien des exportations, de stimulation des investissements et le développement de l'activité immobilière, en plus de la transformation de la structure de l'économie nationale, qui était basée sur l'agriculture et la pêche à une économie basée sur l'industrie et les services, enregistrant ainsi un taux moyen de croissance de 6% du PIB durant la période 1996-2007.

En 2008, l'Irlande entre en récession. Le PIB baisse de 3,5% en 2008 et de 7,5% en 2009. Au départ, cette crise était une crise de la dette privée ; le marché immobilier entre en crise et touche le secteur bancaire, ainsi l'Etat absorbe la dette des banques et la transforme en dette publique. Le déficit budgétaire passe de 7.3% en 2008 à 14.6% en 2009 et 17.7% en 2010. Le chômage a grimpé à un taux de 13,5% en 2010.¹

Le problème irlandais ne réside pas dans les dépenses du gouvernement, mais dans les garanties du gouvernement qui ont été fournies aux banques irlandaises pour couvrir les prêts hypothécaires, les banques ont perdu environ 100 milliards d'euro ce qui a conduit à la transmission de cette perte à l'Etat du fait qu'il est le garant de ces dettes.

Le tableau N°09 représente les indicateurs les plus importants de l'économie irlandaise :

Tableau N° 09: les principaux indicateurs de l'économie irlandaise entre 2007 et 2012

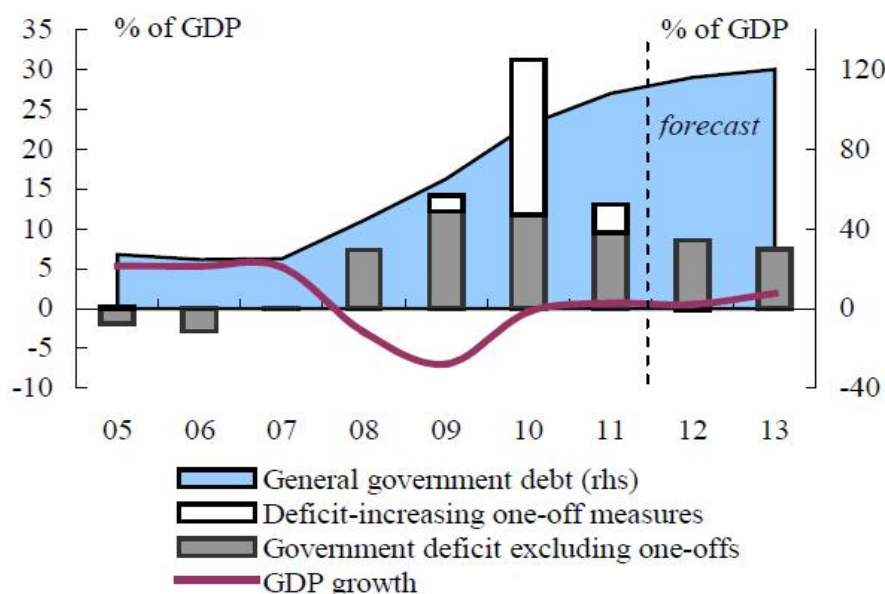
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB	5.6	-3.5	-7.9	-1.0	0.6	1.9
Chômage	4.6	6.3	11.9	13.7	14.6	14.0
Total des dettes	117.9	112.0	96.2	65.6	44.4	25.0

Source : Adapté à partir de données de l'Eurostat

¹ PAULO Sébastien, « L'Europe et la crise économique mondiale », Fondation Robert SCHUMAN, avril 2011, p21 ; in, www.robert-schuman.eu .



Figure N° 27: Dette publique, déficit et croissance du PIB en Irlande



Source: European commission; « European economic forecast »; Economic and Financial affair; 2/2012; European Union; spring 2012; P 70.

En juillet 2011, l'Union Européenne et le FMI s'entendent sur la baisse du taux d'intérêt de 6% à 3.5% et sur l'augmentation de la période de remboursement de la dette à 15 ans. Et selon le plan de sauvetage, le FMI, les pays de la zone euro et ceux de l'UE fourniront 22.5 milliards d'euro et l'Irlande fournira 17.5 milliards d'euro en utilisant le fond de pensions du gouvernement. Selon le ministère des finances irlandais, le taux d'intérêt sur les prêts atteindra 6.5% vis-à-vis de la zone euro et de 5.7% vis-à-vis de l'UE et 5.7% vis-à-vis du FMI.¹

3-1-2- Le Portugal

L'économie portugaise est considérée comme l'une des économies les plus faibles de la zone euro. La crise au Portugal n'est pas nouvelle, elle remonte à des années de faiblesse et de ralentissement de la croissance en le comparant avec les autres pays de la zone. Il nous suffit de lire les principaux indicateurs économiques afin de pouvoir comprendre les causes de la crise portugaise :

- ✓ Le Portugal est confronté depuis plus de dix ans à des difficultés structurelles de croissance : son produit intérieur brut a ainsi progressé en moyenne de 1,1 % entre 2001 et

¹ الجزيرة نت; "اوروبا تأمل باحتواء أزمة إيرلندا"; 2010/11/29; <http://www.aljazeera.net>



2007. Cette croissance moyenne est la plus faible de la zone euro. La richesse du pays a diminué de 1%¹;

- ✓ Le déficit budgétaire avait atteint en 2009 un taux record de 9.4%. Entre 2007 et 2010, la dette publique augmente de 62% à 83% du PIB² ;
- ✓ Le taux de Chômage a augmenté de 160% entre 2002 et 2007. Le chômage de longue durée avait atteint 50% du chômage total durant la même période ;
- ✓ Le manque de compétitivité et la faiblesse de la productivité de l'économie portugaise était due à la faiblesse de formation. Ce manque de formation a eu des incidences pour les entrepreneurs au détour des années cinquante et soixante. Ces derniers n'ont pas su réinvestir les sommes liées à un premier décollage économique et modernise ainsi les structures afin de répondre aux défis économiques à venir;
- ✓ L'économie portugaise est une économie basée sur les services, le secteur de l'enseignement supérieur emploie 60% de la population, contre 12% dans les secteurs primaires ;
- ✓ Le pouvoir d'achat au Portugal est le plus bas de la zone euro. Le salaire moyen d'un portugais en 2009 était de 800 euro.

La crise portugaise a émergé après le rejet du parlement portugais des plans d'austérité proposés par le premier ministre José Scorâtes, qui annonça aussi le besoin du gouvernement d'une aide financière de 80 milliards d'euro afin de préserver son économie et son système bancaire. Ainsi le Portugal est le troisième pays européen frappé par la crise financière³.

Les ministres des finances des Etats membres de la zone euro ont approuvé le programme de prêts d'urgence au Portugal estimé à 78 milliards d'euro sur trois ans, bien que Lisbonne ait demandé aux détenteurs d'obligations (du secteur privé) de conserver leurs dettes. Et c'est la première fois qu'un gouvernement demande aux investisseurs privés de ne pas vendre leurs avoirs en obligations.

Les responsables européens ont déclaré que le taux d'intérêt sur le prêt dépendra du taux d'intérêt européen sur le marché (5% durant les trois premières années et 5.2% au-delà).⁴

¹ HUMBERT Jean-François ; « Rapport d'information au nom de la commission des affaires européennes sur la crise économique et financière au Portugal », Sénat, session ordinaire 2010-2011, N°249 ; 19 janvier 2011, P7 ; in, www.senat.fr , consulté le 12/01/2014.

² PAULO Sébastien ; Op cit, p21

³ HUMBERT Jean-François ; Op cit ; P8

⁴ الجزيرة نت ; "أوروبا تقر خطة إنقاذ البرتغال" ; 17/05/2011 ; <http://www.aljazeera.net>;



3-1-3- Espagne

L'Espagne est considérée comme la quatrième grande puissance économique dans la zone euro, après l'Allemagne, la France et l'Italie. Entre 1986 et 2006, l'augmentation de la croissance du PIB espagnol a dépassé de 17% la croissance moyenne européenne¹.

L'origine de la crise espagnole remonte à la fin des années 1990, lorsque la demande sur l'immobilier a augmenté. Cette hausse de la demande a engendré une augmentation dans le nombre d'entreprises de construction immobilière, attirant ainsi un grand nombre de travailleurs espagnols et étrangers. Et suite aux pressions engendrées par le traité de Maastricht, l'Espagne s'est trouvée obligée, dans les années 1990 de baisser ses taux d'intérêts, ce qui a encouragé un grand nombre d'espagnols à acheter des appartements et maisons, et aussi à créer des entreprises, ce qui présentait un avantage pour l'économie. Jusqu'à la fin de 2006, le secteur de la construction immobilière occupait 13% de la main d'œuvre. Dans les années 2000 la croissance du pays était en grande partie tirée par l'essor de la construction. Mais l'Espagne avait trop construit et le marché s'est brutalement retourné en 2008. Depuis, les prix ont chuté d'un quart. A la fin du mois de mars 2008, il restait environ 700 000 maisons qui ne trouvaient pas de preneurs sur le marché.²

Depuis septembre 2008, l'éclatement de la bulle immobilière et le début de récession en Grèce ont révélé les faiblesses de l'économie espagnole. Suite à la chute des impôts sur les bénéfices du secteur du logement, la position budgétaire de l'Espagne est passée d'une façon spectaculaire d'un petit excédent à un déficit de 11.5% du PIB en 2009, au même temps le chômage est passé de moins de 10% avant la crise à 20% en 2009.³ Le tableau N°10, résume les principaux événements de la crise espagnole.

¹ HUMBERT Jean-François ; « Rapport fait au nom de la commission des affaires européennes sur la crise économique et financière en Espagne » ; sénat, session ordinaire, n°385 ; p07 ; le 29 mars 2011 ; in, www.senat.fr; consulté 20/08/2014.

² GUICHARD Guillaume; « Comprendre la crise en cinq questions » ; Le Figaro ; publié le 02/06/2012 ; in, www.lefigaro.fr; consulté le 21/08/2014

³ LACHMAN Desmond; « Spain is caught up in self-delusion »; 28 July 2010; in, www.ft.com; consulté le 21/08/2014.



Tableau N° 10 : Chronologie de la crise espagnole

Dates	Principaux événements
Mars 2008	Le gouvernement socialiste gagne un second mandat, mais avec une faible majorité au parlement, ce qui a rendu les décisions du premier ministre Rodriguez Zapatero inefficaces à cause de la forte opposition.
3^{ème} trimestre 2008	L'économie espagnole entre officiellement en récession suite à l'explosion de la bulle immobilière développée dans les années 2000.
novembre 2008	Le gouvernement de Zapatero annonce un plan de relance de 11 milliards d'euro pour dynamiser l'économie en 2009 et 2010. Environ huit milliards d'euro sont destinés au financement des travaux publics et 800 millions d'euro seront injectés dans l'industrie automobile.
Début 2009	L'agence de notation Standard & Poor's baisse la note de l'Espagne de AAA à AA+ .
Mars 2009	La Banque d'Espagne annonce le premier plan de sauvetage de l'établissement de crédit Castilla La Mancha.
Mai 2009	L'Espagne alloue un fond de 99 milliards d'euro pour le sauvetage des banques en difficulté (appelé FROB)
1^{er} trimestre 2010	Le taux de chômage atteint 20% pour la première fois depuis 13 ans. Le premier ministre Zapatero admet la crise et propose un ensemble de mesures d'austérité sous la forme d'une baisse de 50 milliard d'euro des dépenses publiques sur trois ans.
Avril 2010	Le gouvernement annonce une baisse de 5% du salaire des fonctionnaires, un gel des pensions, une hausse de la TVA de 16% à 18%, un arrêt net de tous les grands chantiers publics et une réduction des dépenses.
Mai 2010	L'Espagne entre officiellement dans la crise et doit démentir les rumeurs d'assistance financière.
Juin 2010	Le gouvernement adopte une réforme du marché de travail.
Septembre 2010	Début d'une série de grèves dans les différents secteurs, en réponse à la politique d'austérité adopté par le gouvernement.
Juin 2011	Zapatero et sous la pression de la crise étouffante, annonce le changement de la date des élections législatives de mars 2012 vers novembre 2011.
3^{ème} trimestre 2011	La croissance économique espagnole avait plongé à zéro et la crise avait atteint des chiffres effrayants.
Novembre 2011	Mariano Rajoy remporte les élections et préside un gouvernement de droite.
décembre 2011	Le gouvernement de Rajoy dévoile un déficit économique de 8% du PIB contre 6% annoncé par l'ancien gouvernement. Rajoy annonce 16.5 milliards d'euro de coupes dans le budget 2012 pour l'ensemble des administrations publiques puis un plan d'économies de 8.9 milliards d'euro supplémentaires.
Février 2012	Le gouvernement adopte une profonde réforme du marché du travail.
Mars 2012	Grève générale contre la réforme du marché du travail et la politique d'austérité. Le gouvernement de Rajoy présente un budget d'austérité record pour



	l'année 2012, ce qui a ramené le déficit public de 8.5% à 5.3% du PIB.
Mai 2012	Le gouvernement espagnol annonce la nationalisation partielle de Bankia (4 ^{ème} banque de l'Espagne).
Juin 2012	Accord trouvé entre le gouvernement espagnol et l'union européenne pour mettre en place une recapitalisation bancaire.

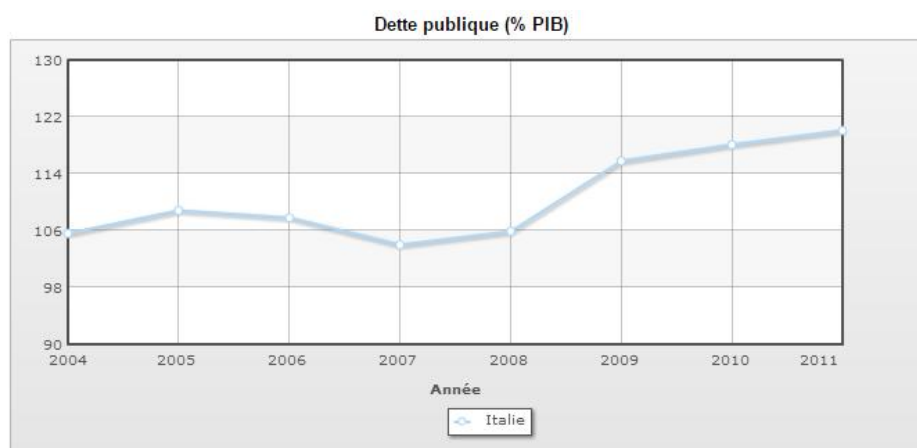
Source : Adapté de «Chronologie : l'Espagne et la crise » ; in, <http://www.touteleurope.eu>; consulté le 15/02/2014.

L'Espagne est le quatrième Etat de la zone euro sollicitant l'aide des pays européens après la Grèce, l'Irlande et le Portugal, afin de faire face à la crise qui a mis la pression sur les bons de trésors espagnols et menace la zone euro.

3-1-4- Italie

Dès le second trimestre 2008, L'Italie fût gravement frappée par la crise des subprimes. En 2010 et au début 2011, après quelques signes de reprise, l'Italie se plonge de nouveau dans une période de récession du fait de l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans plusieurs pays européens et du climat de méfiance à l'égard de l'Italie et de sa dette élevée¹.

Figure N° 28: Dette publique de l'Italie (% PIB)



Country	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Italie	105,6	108,8	107,8	104	105,9	115,8	118,1	120,1

Source : Index Mundi, in, <http://www.indexmundi.com> , (consulté le 20/11/2013).

Depuis l'été 2011, l'Italie souffre des conséquences d'une attaque spéculative sur les marchés financiers internationaux, survenant du climat de méfiance généralisé à l'égard de la

¹ D'après les données de l'index Mundi « dettes publique de l'Italie en % du PIB (2004-2011) » ; in <http://www.indexmundi.com> (consulté le 20/11/2013).



zone euro, en raison de la crise de la dette dans les pays européens, notamment la Grèce. Cette situation était due à sa dette élevée par rapport au PIB. La pression sur l'économie italienne s'est accrue, ce qui a contraint le gouvernement à adopter des mesures très dures afin de rééquilibrer les comptes de l'Etat, en raison d'une hausse vertigineuse des taux d'intérêts sur la dette publique.¹

L'Italie était l'un des pays les plus endettés de la zone euro. En 2011, sa dette publique a été estimée à 115.3% du PIB. Le rapport déficit public/PIB en Italie est à 5%, ce qui signifie qu'il est au dessus du seuil autorisé.² Le gouvernement italien, contrairement aux autres pays européens avait tardé à réagir au risque de contagion au départ, et aux effets de la crise par la suite.

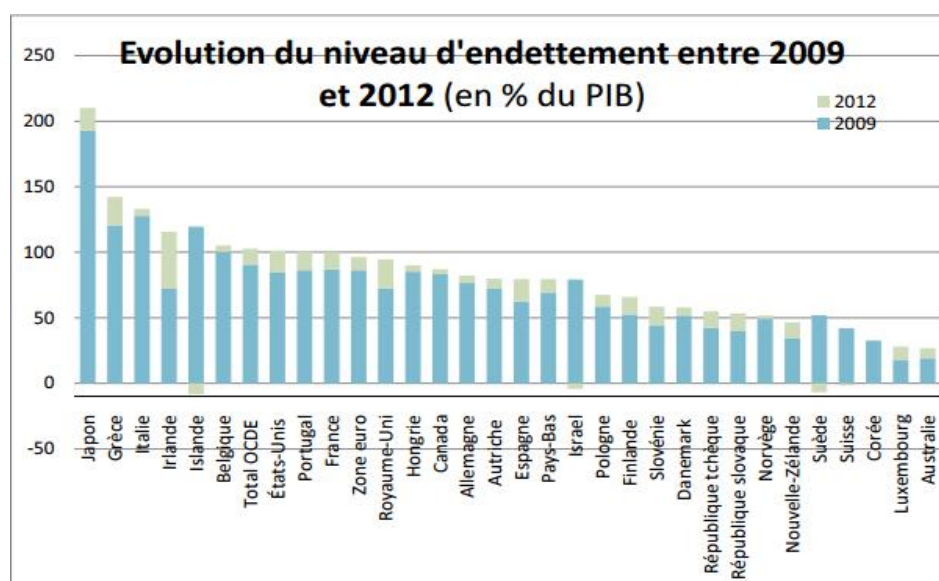
3-2- les Etats les moins touchés

Les Etats les moins touchés sont les suivants :

3-2-1- Belgique

La dette de la Belgique a atteint 100% du revenu national en 2011 (Figure N°30), la plus forte proportion de dette dans la zone euro après la Grèce et l'Italie. Le déficit public avait atteint 5% du PIB durant la même année. L'Etat belge avait financé sa dette extérieure à travers les fonds d'assurance pour ne pas recourir aux emprunts extérieurs, ce qui avait maintenu sa réputation sur les marchés financiers mondiaux.

Figure N° 29 : Evolution du niveau d'endettement entre 2009 et 2012 (en % du PIB)



¹ BORGHI ELISA ; « Effets des mesures anticrise et situation sociale et de l'emploi : Italie » ; Comité Economique et Social Européen, Groupe des travailleurs ; 2012 ; P02.

² Adapté à partir des données de l'Eurostat ; in www.ec.europa.eu (consulté le 15/01/2015)



Source : UHR Jeremy ; « Etat de la question : les enjeux de la dette publique belge » ; IVR ; Bruxelles, décembre 2010 ; p06 ; in, www.iev.be; consulté le 15/08/2014

La Belgique devait suivre un plan d'austérité de 11 milliards d'euro et baisser le déficit public à 2.8% du PIB¹.

Alors que les problèmes budgétaires s'accumulent dans le pays, le gouvernement belge lance un appel d'aide à la population. Le premier ministre Yves Leterme explique : « Vu les difficultés sur les marchés financiers, nous voulons davantage faire appel à la capacité d'épargne des belges pour financer la dette ²».

3-2-2- France

La France est la deuxième plus forte économie de la zone euro, sa dette publique a été estimée à 83% du PIB et le déficit public à 7% du PIB en 2011³. L'économie française a été touchée par la crise, mais le gouvernement français a pris des mesures très strictes pour éviter la contagion de cette crise.

3-2-3- Allemagne

L'économie allemande occupe la première place des économies les plus puissantes dans la zone euro. L'Allemagne est considérée comme un géant économique discipliné, ce qui l'a aidé à obtenir des prêts des institutions internationales, par la suite elle les emprunte aux Etats de la zone euro (Cela a été très rentable à l'Allemagne).

L'union économique et monétaire a permis à l'Allemagne d'envahir les marchés européens (2/3 de sa production est destiné au marché européen). Cette dernière a aussi réussi à maintenir le marché intérieur ainsi que son système bancaire à l'abri des crises économiques et de leurs conséquences.

Le taux de chômage en Allemagne a été estimé à 6.8% en 2011 (l'équivalent de 2.88 millions de personnes en chômage). L'Allemagne possède une puissance économique capable de faire face aux besoins de tout le peuple allemand, mais pas au point de pouvoir faire face à tous les problèmes de toute la zone euro⁴.

¹ عبد اللطيف درويش؛ " اليورو في مواجهة التحديات"; مركز الجزيرة للدراسات; 12 اوت 2012, in <http://studies.aljazeera.net> , (consulté le 12/07/2013)

² « Crise de la dette : le gouvernement belge appelle la population à l'aide » ; Le point.fr ; le 24/11/2011 ; in, www.lepoint.fr; (consulté le 24/08/2014)

³ Abd El-Latif DAROUICHE ; Op cit

⁴ Idem



L'Allemagne commence à souffrir de la mauvaise santé de partenaires sur le dos desquels elle a réalisé ses excédents commerciaux (FMI, novembre 2014). La croissance du PIB est d'ores et déjà passée de plus de 3% en 2010 et 2011 à moins de 1% en 2012 et 2013 et ce malgré des excédents commerciaux records proches des 7% de PIB.¹

4- La crise de la dette dans un pays non membre de la zone euro (Grande-Bretagne)

Pour la Grande-Bretagne, l'Europe est uniquement un partenaire économique. Elle n'a pas voulu adopter certaines lois sociales provenant de Bruxelles, et elle veut rapatrier une partie des pouvoirs qui ont été dévolus à l'UE. Si David Cameron s'est imposé dans les questions concernant la crise de l'euro, c'est parce que 50% des exportations britanniques vont vers l'Europe et en particulier vers la zone euro².

Suite à la crise ayant frappé la zone euro, le ministre britannique des affaires étrangères William HAGUE (2010), confirme que son pays est obligé de renforcer les relations économique et politiques avec les pays en développement, dans le but de relancer son économie. Il s'appuie sur les dangers de cette crise sur l'avenir économique britannique et les plans de relance durant la période de récession³.

Le premier ministre David Cameron avait déjà prévenu sur les dangers de l'implosion de la zone euro, si la Grèce sort de l'union (40% des exportations britannique sont en destination vers la zone euro).

L'économie britannique trouve sa force dans son système bancaire, il jouit de sa position à côté de l'euro : il en bénéficie sans être dedans. Par exemple, la Livre Sterling profite des taux faibles de l'euro qui rendent intéressant les placements en monnaie britannique. De plus les autorités britanniques n'ont pas les mêmes soucis que les pays de la zone euro qui sont soumis à des contraintes plus coercitives de la part de l'Union Européenne (notamment sur les déficits publics).

Dans un sondage réalisé en novembre 2011 par la Confédération of British Industry (CBI), 70% des grandes entreprises affirment qu'elles étaient plus pessimistes pour l'économie

¹ SCHON-QUINLIVAN et CABROL Yannick ; « Allemagne : la crise à venir » ; Le Monde.fr du 14/04/2014 ; in http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/14/allemande-la-crise-economique-a-venir_4400635_3232.html (consulté le 21/08/2014).

² <http://fromparistolondon.blogs.france24.com/article/2011/10/28/vieille-europe-contre-vieux-commonwealth-0> , consulté le 20/12/2014

³ اليومية السياسية المستقلة ; "بريطانيا توجه إقتصادها نحو الدول النامية بسبب أزمة اليورو"; عدد 1588 ; 18 ماي 2012; في www.ennahakw.com; consulté le 11/01/2015



qu'elles ne l'étaient au mois d'août. Pour ces dernières, c'est la crise de l'euro qui est la source d'inquiétude. 67% d'entre elles craignent aussi une nouvelle crise bancaire. Il en résulta ainsi, qu'une majorité (59%) a envisagé des réductions d'effectif et des baisses des investissements. Ainsi, le directeur général du CBI (John Cridland) déclara : « Nous avons besoin que la crise soit résolue. Il faut des décisions plus fortes de la part des leaders de la zone euro, pour que celle-ci ne coule pas toute l'économie européenne »¹. Il s'inquiète sur la situation du fait que sept des huit premiers partenaires commerciaux du Royaume-Uni sont dans la monnaie unique.

L'opposition travailliste et une partie d'économistes répliquent que le problème vient avant tout du plan d'austérité budgétaire. Ainsi au premier semestre 2011, 150 000 emplois de la fonction publique ont été supprimés. Mais, pour les entreprises britanniques, cela ne fait aucun doute : il faut poursuivre dans la voie de la rigueur. 82 % des sondés souhaitent que le gouvernement ne modifie pas les coupes budgétaires. « Il faut même accélérer la réduction du déficit », estime M. Cridland, pour que Londres puisse continuer à emprunter à taux bas sur les marchés obligataires².

Pour compenser les effets de la récession dans la zone euro, les entreprises britanniques concentrent leurs efforts sur les économies à croissance rapide. Ainsi, Le volume des exportations britanniques vers les marchés émergents a dépassé, les exportations vers l'UE et ce, pour la première fois depuis que le Royaume Uni a rejoint le Marché commun dans les années 1970. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2011, les exportations vers les pays émergents d'Amérique latine et d'Asie, ont représenté 51% des exportations globales du Royaume Uni, soit une hausse de 13,2% par rapport à la même période de 2010. En revanche, les exportations vers les pays de la zone euro ont baissé en moyenne de 7,2%, avec certaines baisses importantes enregistrées dans les pays les plus durement touchés par la crise comme l'Italie (-20%) et le Portugal (-14,5%)³.

L'économie britannique s'est ralentie jusqu'à la récession à la fin de l'année 2010, mais le premier ministre, David Cameron, a maintenu de strictes mesures d'austérité, tout en les modérant un peu. Selon George Osborne, « la leçon des deux dernières années est que le fait

¹ Eric Albert ; « Les patrons britanniques craignent la crise de la zone euro » ; Le Monde du 21/11/2011 ; in http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/11/21/les-patrons-britanniques-craignent-la-crise-de-la-zone-euro_1606852_3214.html , consulté le 22/01/2015.

² Idem

³ http://www.leconews.com/fr/depeches/les-pays-emergents-principale-destination-des-exportations-britanniques-en-2012-19-07-2012-158873_312.php , (consulté le 22/01/2015)



de soigner les derniers symptômes apparus ne porte pas remède aux conditions sous-jacentes ». Le Royaume-Uni, dont l'économie est en récession, est l'un des deux pays de l'UE qui ont refusé le Pacte budgétaire engageant ses signataires à plus de discipline et de contrôle des finances publiques.¹

¹ Le Monde.fr au 10/06/2012, in http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/06/10/osborne-accuse-la-crise-de-l-euro-de-tuer-le-redressement-britannique_1715729_3234.html (consulté le 01/01/2015).



Section 2 : La crise de l'euro et la mise à l'épreuve de la construction monétaire européenne

La crise de l'euro a commencé avec les grosses difficultés de paiement de la Grèce. La crise de l'euro était une crise de l'endettement. Les dépenses publiques et les salaires avaient trop augmenté, avec pour conséquence une perte de compétitivité-prix et des dettes publiques élevées. Toutefois, les dettes publiques élevées ne sont qu'un symptôme de la crise. Ses véritables origines tiennent à la conception de l'union monétaire européenne (UME) et au développement économique inégal des Etats membres. L'union monétaire ne dispose cependant pas d'instruments, ni d'institutions politiques pour empêcher ou corriger les évolutions négatives. Quelles sont les conséquences de cette crise sur la zone euro ? Pourquoi est-elle arrivée à cette situation ?

1- Les conséquences de la crise de la dette souveraine sur la zone euro

La crise de la dette souveraine a eu des répercussions très importantes sur l'économie de la zone euro, nous citerons les plus importantes.

1-1- Inflation

L'inflation est l'un des plus grands problèmes économiques et représente une épreuve difficile de la politique économique au niveau national et mondial à cause de ses effets sur les variables macroéconomiques et sur la société.

Lors de l'adhésion à l'union économique, il était demandé aux Etats candidats la réalisation d'une stabilité des prix, ainsi, le taux d'inflation ne doit pas dépasser 1.5% de la moyenne des taux d'inflation des trois premières économies les plus performantes de l'UE en matière de stabilité des prix¹. Mais ce critère est soumis à d'importantes critiques, du fait que cette valeur peut varier puisqu'elle dépend de la performance des trois principaux Etats de l'union.

Durant la période des deux crises à savoir « la crise des subprimes » et « la crise de la dette souveraine », les taux d'inflation des pays développés ont largement augmenté du seuil déterminé par les banques centrales. La zone euro a enregistré une variation importante (entre hausse et baisse) durant la crise de la dette. Le tableau N°11 retrace le taux d'inflation dans l'UE et la zone euro entre 2001 et 2011.

¹ D'après les critères de Maastricht

**Tableau N° 11 : Taux d'inflation dans l'UE et la Zone euro entre 2001 et 2011**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Union Européenne	1.9	2.2	2.1	2.0	2.0	2.2	2.3	3.7	1.0	2.1	3.1
Zone Euro	2.2	2.4	2.3	2.1	2.2	2.2	2.1	3.3	0.3	1.6	2.7

Source : Adapté à partir des données de l'Eurostat ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté le 16/06/2014)

Tableau N°12 : Taux d'inflation annuel en septembre 2012 dans les Etats de l'UE et de la Zone euro

Taux d'inflation annuel en septembre 2012 (%) par ordre croissant																	
Zone euro																	
EL	DE	FR	IE	NL	BE	Zone euro	AT	MT	PT	LU	IT	FI	ES	CY	SI	SK	EE
0,3	2,1	2,2	2,4	2,5	2,6	2,6p	2,8p	2,9	2,9	3,2	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8	4,1
États membres de l'UE hors de la zone euro																	
SE	LV	UK ⁵	DK	UE	LT	BG	CZ	PL	RO	HU							
1,0	1,9	Août 12 2,5	2,5	2,7p	3,3	3,4	3,5	3,8	5,4	6,4							

Source : Eurostat, « le taux d'inflation de la zone euro stable à 2.6% » ; Communiqué de presse euro indicateurs 145/2012 ; 16 octobre 2012 ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>; consulté le 16/06/2014.

En septembre 2012, les taux d'inflation annuels les plus faibles ont été observés en Grèce (0.3%), en Suède (1.0%) et en Lettonie (1.9%). Les taux les plus élevés ont été observés en Hongrie (6.4%), en Roumanie (5.4%) et en Estonie (4.1%)¹.

Nous pouvons constater à travers le tableau N°11 et le tableau N°12 que la zone euro a maintenu le taux décidé au traité de Maastricht (3%) entre 2001 et 2012, sauf en 2008, le taux d'inflation atteint 3.3% suite à la hausse des prix des hydrocarbures, affectant ainsi les coûts de production qui se traduit par une hausse du niveau général des prix. En 2009, le taux d'inflation avait baissé à 0.3% suite à la crise des Subprimes et de ses effets sur le dollar américain d'une part, à la baisse de la demande sur les hydrocarbures et la baisse des prix du pétrole d'autre part, ce qui a contribué à la diminution du taux d'inflation, dans la zone euro. Successivement, en 2010, 2011 et 2012, nous apercevons une hausse des taux d'inflation dans la zone euro (1.6%, 2.7%, et 2.6%) par rapport à 2009. En septembre 2011, suite aux perturbations de l'euro, le taux annuel des prix à la consommation a augmenté à environ 3%

¹ Eurostat, « le taux d'inflation de la zone euro stable à 2.6% » ; Communiqué de presse euro indicateurs 145/2012 ; 16 octobre 2012 ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté 16/06/2014).



en Allemagne, ce qui n'était pas prévu. En août 2012, l'inflation avait atteint 2.6% contre 2.4% en juillet 2012, dépassant ainsi le taux déterminé par la BCE (2% à moyen terme). Les principales composantes présentant les taux annuels les plus élevés en septembre 2012 ont été les transports (4,8%), le logement (4,1%) et les boissons alcoolisées et le tabac (4,0%).¹

La maîtrise de l'inflation et l'augmentation du taux de croissance d'un côté et les plan d'austérité d'un autre coté, ont eu un impact sur la prise de décision de la banque centrale européenne sur le fait d'augmenter ou de diminuer les taux d'intérêt. La BCE décide de réduire le taux d'intérêt pour soutenir l'économie européenne pendant la crise de la dette.

Globalement, l'impact de la crise de la dette sur les taux d'inflation n'était pas aussi frappant, grâce aux mécanismes de contrôle de la BCE.

1-2- Les taux de croissance

Il est clair que les effets de la crise européenne ont nettement affecté les tendances et les perspectives de croissance dans l'UE dans son ensemble et dans la zone euro plus particulièrement. La crise a causé des fluctuations apparentes dans les taux de croissance.

Le ralentissement de la croissance est à la fois une cause et une conséquence de la crise de la dette souveraine en Europe. Cette crise s'est aggravée dans certains Etats européens au deuxième trimestre 2011, rendant les bilans des banques détenant la dette publique de ces Etats plus fragiles. Les mesures prises par les gouvernements de la zone euro pour la restructuration de la dette de la Grèce ont renforcé les turbulences sur les marchés financiers et ont suscité de nouvelles préoccupations au sujet d'un éventuel défaut de paiement de certains Etats de la zone euro, notamment l'Italie. Ces mesures d'austérité n'ont fait qu'affaiblir davantage les perspectives de croissance.²

D'après les statistiques de l'Eurostat, en 2011, les taux de croissance européens ont ralenti d'une façon significative. Par exemple dans les économies principales, notamment en Allemagne, le taux de croissance était de 0.1% au 2^{ème} trimestre 2011, en France la croissance était de 0%, en Hollande 0.1%, en Espagne 0.2% et en Italie 0.3%. Ces statistiques nous indiquent que les économies européennes les plus puissantes ont connu un ralentissement dans les taux de croissance depuis la crise financière mondiale. Au troisième

¹ Eurostat, « le taux d'inflation de la zone euro stable à 2.6% » ; Communiqué de presse euro indicateurs 145/2012 ; 16 octobre 2012 ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté 16/06/2014).

² Rapport des Nations Unies, « Situation et perspectives de l'économie mondiale » ; 2012 ; in www.un.org; consulté le 14/05/2013.



trimestre, Selon l'Eurostat, le taux de croissance dans la zone euro avait été de 0.1%, ce dernier avait annoncé une progression du PIB de 0.2% par rapport au 4^{ème} trimestre 2010.¹

La croissance en Allemagne joue un rôle très important dans la croissance de la zone euro, et dans plusieurs cas elle compense le ralentissement de la croissance dans les autres pays de la région. Mais avec l'affaiblissement du taux de croissance allemand, l'Allemagne ne parvient plus compenser ce ralentissement.²

Tableau N° 13: Taux de croissance au sein de la zone euro (%)

	Autriche	Belgique	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Espagne	Zone euro
2001-2011	1.6	1.3	1.8	1.3	0.8	1.9	2.6	0.4	3.1	1.4	0.6	2.0	1.1
2001-2007	2.2	2.0	3.2	1.8	1.2	4.1	5.5	1.1	4.2	2.0	1.1	3.4	1.9
2007-2011	1.1	0.8	0.5	0.8	0.5	-0.7	-0.9	-0.5	2.2	1.1	0.2	0.3	0.4

Source : SAPIR Jacques ; « Faut-il sortir de l'euro » ; Editions du Seuil ; Paris ; 2012 ; P61

La monnaie unique devait engendrer (de par sa seule existence), un taux de croissance plus élevé de 1% à 1.5%. Mais dans les résultats enregistrés révèlent que la croissance dans la zone euro fut constamment plus faible que dans les autres pays développés³. Le tableau N°13 présente les taux de croissance dans les pays développés.

¹ Le monde, « la croissance de la zone euro en 2011 revue à la baisse » ; le 06/03/2012 ; in, www.lemonde.fr; consulté le 12/09/2014.

² SCHULZ Christian ; « L'Allemagne est toujours le moteur de la zone euro » ; Le Monde.fr du 14/08/2014 ; in http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/08/14/l-allemande-est-toujours-le-moteur-de-la-zone-euro_4471696_3234.html (consulté le 16/08/2014).

³ SAPIR Jacques ; « Faut-il sortir de l'euro » ; Editions du Seuil ; Paris ; 2012 ; P60



Tableau N° 14: Taux de croissance dans les pays développés

	Moyenne 2001-2011	Moyenne 2001-2007	Moyenne 2007-2011
Australie	3.1%	3.4%	3.1%
Canada	2.1%	2.6%	1.4%
Norvège	1.8%	2.3%	1.2%
Suède	1.8%	3.0%	0.5%
Suisse	1.7%	2.0%	1.6%
Royaume-Uni	1.6%	2.6%	0.4%
Etats-Unis	1.9%	2.4%	1.3%
Zone euro	1.1%	1.9%	0.4%
Total OCDE	1.8%	2.4%	1.1%

Source : SAPIR Jacques ; « Faut-il sortir de l'euro » ; Editions du Seuil ; Paris ; 2012 ; P59

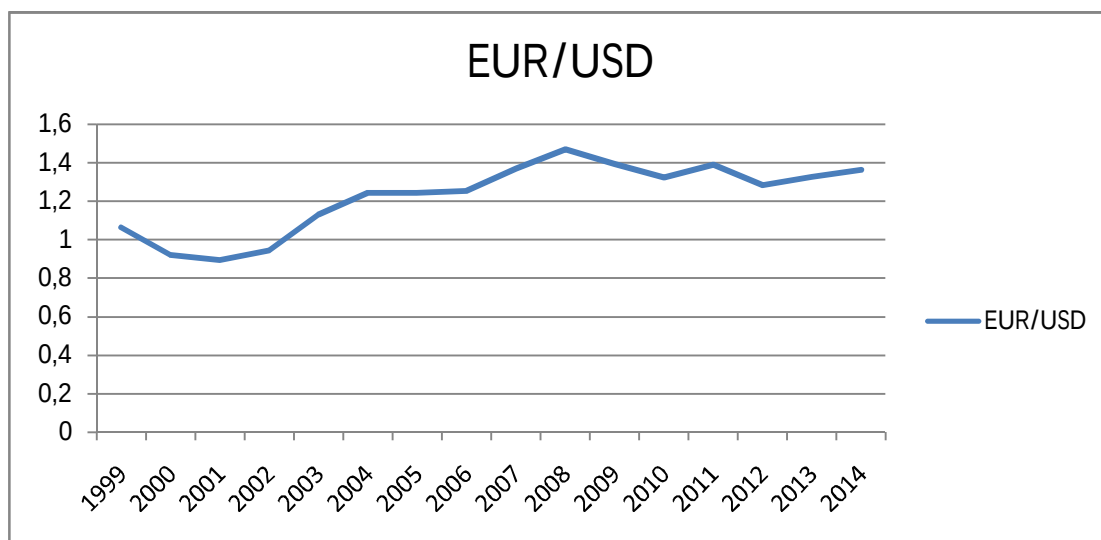
Nous constatons à travers le tableau N° 14 que la croissance dans la zone euro est inférieure à celle de l'OCDE, que se soit pendant ou avant la crise de l'euro. On remarque aussi que les écarts sont importants par rapport aux pays européens hors zone euro, à l'exemple de la Norvège et de la Suisse. Pour le Royaume-Uni, la croissance était plus forte avant la crise.

1-3- Le taux de change de l'euro

La stabilité des taux de change est l'une des priorités de la politique monétaire. Cette dernière étant nécessaire pour un environnement propice à l'investissement, à l'épargne et au maintien de la stabilité des prix. Le taux de change est défini comme étant « le prix relatif d'une monnaie par rapport à une autre »¹.

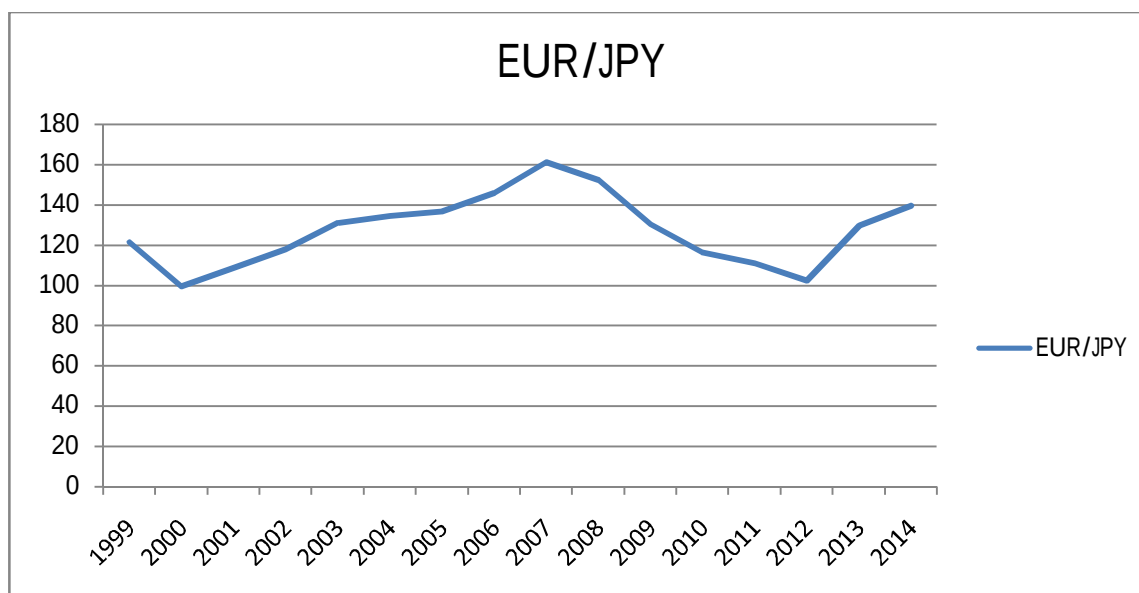
Depuis l'introduction de l'euro en 1999, les taux de change des monnaies européennes ont été définis les unes par rapport aux autres, et par rapport aux devises étrangères (dollar américain et le Yen japonais). Avec le déclenchement de la crise de la dette, la situation de l'euro commence à se détériorer, il perd de sa valeur vis-à-vis des autres devises. La figure N° 30 présente l'évolution du taux de change euro/dollar pendant la période allant de 1999 à 2014.

¹ BIALES Christian, « Le taux de change », Montpellier, France ; le 02/12/2013 ; in, www.christian-biales.net; consulté le 13/08/2014

**Figure N° 30: Taux de change euro/dollar**

Source : Adapté de <http://fxtop.com>

D'après la figure N° 30, le taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar américain avait baissé en 2010, ceci est dû au fait que les investisseurs ont préféré acheter le dollar et les actifs libellés en dollars à cause de la situation dans la zone euro. Au début de juillet 2012, le taux de change effectif de l'euro avait baissé sous la crainte de la dégradation de la situation de certaines économies de la zone euro.

Figure N° 31 : Taux de change Euro/Yen

Source : adapté de <http://fxtop.com>

Les statistiques nous indiquent que l'euro a connu une baisse significative vis-à-vis des autres devises (USD, JPY) durant la crise de la dette (figures N°30 et N°31). L'euro a connu son plus bas niveau pendant deux ans, après que l'Allemagne fait observer des données



économiques faibles sur les Etats de la zone euro. Ajoutant que chacun des Etats membre est exposé au risque de sortie de la zone, ce qui a développé une atmosphère de méfiance chez les investisseurs qui craignent la sortie de la Grèce de la zone euro. L'euro avait baissé à 1.25155USD, considéré comme son plus bas niveau depuis juillet 2010. L'euro a baissé à moins 100 JPY (99.97) pour la première fois depuis dix ans (c'est le plus bas niveau depuis décembre 2000).¹

1-4- Chômage

A travers les statistiques de l'Eurostat, nous constatons que les taux de chômage moyens dans la zone euro étaient élevés (environ 10%), dans l'UE des 27 environ 9.5%. Cependant le taux chômage enregistré en Espagne était d'environ 21% au deuxième trimestre 2011, en Irlande 14.2%, au Portugal 12.2%, bien qu'en France il se limite à 9.7% en 2011, en Italie 8%. En Allemagne le taux de chômage était de 6.1% malgré le ralentissement de la croissance, le marché de travail reste relativement rassurant. Le tableau N°15 retrace le taux de chômage (%) dans la zone euro et l'UE entre octobre 2011 et octobre 2012, et la figure N°32 représente l'évolution des taux de chômage dans la période allant de 2000 à 2012 dans l'UE et la zone euro.

¹ Banque Centrale Européenne ; Bulletin mensuel ; 04 juillet 2012 ; p16



Tableau N° 15 : Taux de chômage dans la zone euro et l'UE (%)

	Oct 2011	Apr 2012	May 2012	Jun 2012	Jul 2012	Aug 2012	Sep 2012	Oct 2012
EA17	10.4	11.2	11.3	11.4	11.5	11.5	11.6	11.7
EU27	9.9	10.3	10.4	10.5	10.5	10.6	10.6	10.7
BE	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6	7.6	7.5	7.5
BG	11.4	12.1	12.2	12.4	12.5	12.5	12.5	12.6
CZ	6.5	6.8	6.8	6.9	6.9	7.0	7.1	7.3
DK	7.8	7.9	8.0	7.9	7.7	7.4	7.4	7.7
DE¹	5.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	5.4	5.4
EE	11.5**	10.0	10.0	9.9	10.0	9.9	9.6	:
IE	15.0	14.9	14.8	14.8	14.8	14.8	14.8	14.7
EL	18.4*	23.1	23.9	24.7	24.8	25.4	:	:
ES	22.7	24.4	24.8	25.0	25.4	25.6	25.8	26.2
FR	9.7	10.1	10.2	10.4	10.5	10.6	10.7	10.7
IT^b	8.8	10.5	10.4	10.6	10.5	10.5	10.8	11.1
CY	9.2	11.2	11.6	11.5	11.9	11.9	12.3	12.9
LV^b	15.7***	15.7	15.7	15.7	14.2	14.2	14.2	:
LT	14.2	13.2	13.0	12.9	12.7	12.6	12.5	12.4
LU	4.8	5.0	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1
HU	11.1**	11.1	11.0	10.8	10.7	10.7	10.8	:
MT	6.5	6.2	6.5	6.7	6.6	6.6	6.5	6.6
NL	4.8	5.2	5.1	5.1	5.3	5.3	5.4	5.5
AT¹	4.3	4.1	4.3	4.5	4.5	4.5	4.4	4.3
PL	9.9	9.9	10.0	10.1	10.1	10.3	10.3	10.4
PT	13.7	15.3	15.5	15.8	16.0	16.3	16.2	16.3
RO	7.3	7.1	7.1	7.3	7.1	7.0	7.0	6.9
SI	8.6	8.3	8.5	8.5	8.4	8.4	8.5	8.6
SK	13.9	13.7	13.8	14.0	14.1	14.2	14.0	14.0
FI¹	7.6	7.6	7.7	7.7	7.8	7.8	7.7	7.7
SE	7.5	7.4	7.8	7.6	7.5	7.8	7.8	7.7
UK	8.3*	7.9	7.9	7.9	7.9	7.8	:	:
IS	6.6	6.4	6.2	6.1	5.9	5.8	5.7	5.7
NO	3.4**	3.0	3.0	3.1	3.0	3.1	3.0	:
US	8.9	8.1	8.2	8.2	8.3	8.1	7.8	7.9
JP	4.4**	4.6	4.4	4.3	4.3	4.2	4.2	:

Source: Eurostat

: Data not available

* August 2011

** September 2011

*** Q3 2011

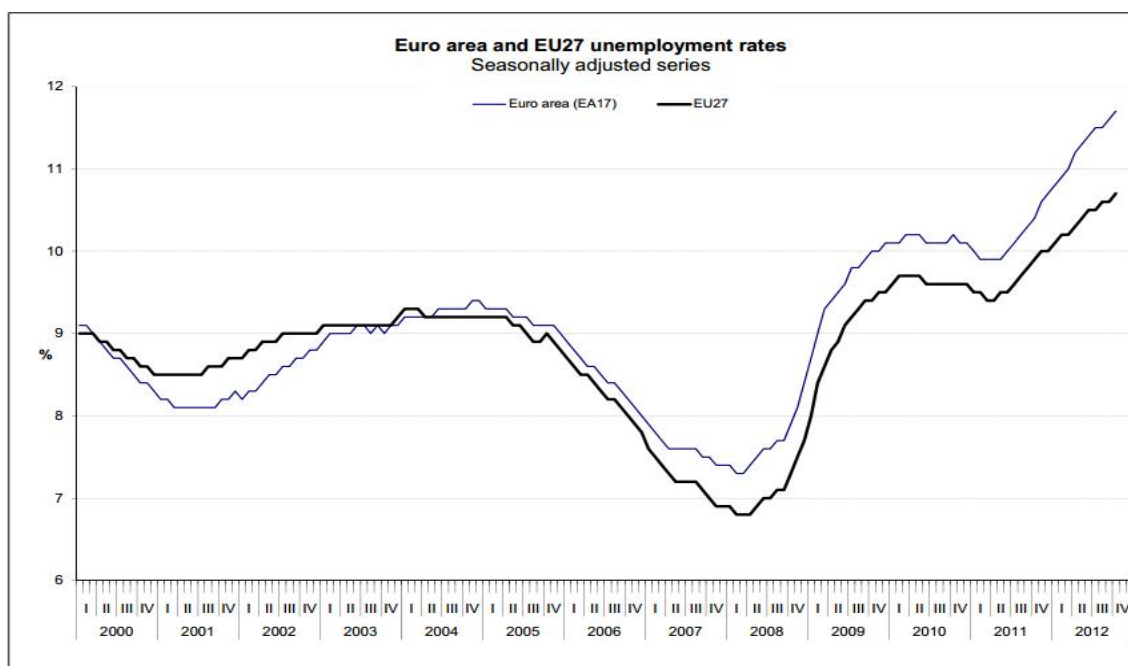
Source: Eurostat ; « Euro area unemployment rates at 11.7% » ; News release euro indicators 170/2012; 30/11/2012; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté le, 30/08/2014).

Le taux de chômage a augmenté dans 16 Etats membres, a baissé dans neuf et y est restés stable en Autriche et Slovaquie. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Grèce de 18.4% à 25.4% entre août 2011 et août 2012 ; à chypre de 9.2% à 12.9 ; en Espagne de 22,7 à 26.2% et au Portugal de 13.7% à 16.3%.¹

¹ Eurostat ; « Euro area unemployment rates at 11.7% » ; News release euro indicators 170/2012; 30/11/2012; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté le, 30/08/2014).



Figure N° 32 : Taux de chômage dans l'UE et la zone euro (%)



Source: Eurostat; « Euro area unemployment rates at 11.7% »; News release euro indicators 170/2012; 30/11/2012; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>; (consulté le, 30/08/2014).

En conclusion, nous constatons à travers ces indicateurs (inflation, chômage, croissance) que la zone euro, ainsi que l'Union Européenne traversent une période de faiblesse dans différents secteurs suite à la crise de la dette souveraine, notamment dans les pays du sud, plus particulièrement la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie, ce qui constitue une menace pour l'avenir de l'union économique et monétaire européenne.

2- Où se trouve la faille ?

Les événements que vit la zone euro aujourd'hui ne sont pas dus au hasard, cela s'explique par le fait que l'union monétaire est fragile et incomplète. Depuis l'adoption de la monnaie unique, l'Union Européenne se confronte à plusieurs difficultés, notamment à cause de la faiblesse de la coordination des politiques économiques entre les Etats membres, plus particulièrement dans les cas d'instabilité dus aux chocs extérieurs.

2-1- L'union monétaire européenne et décentralisation des politiques budgétaires

L'utilisation d'une monnaie unique impose la coordination des politiques budgétaires nationales et éviter l'apparition de déficits publics excessifs. Ainsi, pour accéder à la zone euro, les Etats devaient atteindre un haut degré de convergence durable. Celle-ci étant mesurée par des critères portant sur le budget, l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de



change. Un pays voulant bénéficier de l'euro devait monter son aptitude à maîtriser l'inflation, la dette et le budget. En ce qui concerne le caractère soutenable des finances publiques, le déficit public ne devrait pas dépasser la valeur de référence (3% du PIB) et la dette publique ne doit pas être supérieure à 60% du PIB.¹

La sécurité de l'union économique et monétaire nécessite la mise en place de certaines réformes. Cependant, la zone euro devrait adopter une constitution unique, qui réglementera la situation financière des Etats membres, qui doit être respectée par les autorités monétaires nationales, afin d'assurer un minimum de stabilité, qui menace l'union monétaire. Nous apercevons l'absence de convergence entre l'objectif de stabilité des prix (objectif principal du SEBC) et les autres objectifs économiques. Bien que la BCE respecte les engagements du traité de Maastricht, c'est-à-dire de parvenir à la stabilité des prix, on constate que les autres objectifs économiques, à l'exemple du plein emploi, ne peuvent être réalisés sans la coordination des décisions des Etats membres, d'où l'importance de la coordination entre ces Etats dans le but de réduire la divergence entre les politiques monétaire et budgétaire qui apparaît comme « une absence d'homogénéité institutionnelle ».²

La crise de la dette souveraine a révélé l'absence d'institutions centralisées possédant un pouvoir autoritaire suffisant, et en particulier le manque de puissance dans les finances centrales. Si on le compare avec les Etats-Unis, le succès du dollar revient à l'existence d'un système permettant le transfert de fonds entre les différents Etats, à travers les dépenses du gouvernement fédérale, ce qui n'est pas le cas dans l'UE et la zone euro.³

Le modèle d'union fédérale des Etats-Unis se compose d'une monnaie unique gérée par une autorité fédérale, avec des marchés de produits intégrés, un budget fédéral qui active pour compenser toute perturbation économique affectant ses Etats. D'un autre côté, en comparant le modèle d'union de la zone euro avec celui des Etats-Unis, on remarque que les Etats-Unis ont adopté un système fiscale centrale, où les ménages et entreprises payent leurs impôts au gouvernement fédérale à Washington et non pas aux Etats locaux. Ainsi, certains économistes ont confirmé la nécessité de créer une institution chargée de la coordination des politiques budgétaire des Etats membres, cette institution devrait compléter le pacte de

¹ JURIO Bernard; « Autonomie fiscale, péréquation et contrainte budgétaire des communes : De la théorie à la pratique » ; Université de Liège ; P2 ; in <http://orbi.ulg.ac.be> ; consulté le 11/09/2013.

² MAJOCCHI Alberto ; « Fiscal Policy Rules and the European Constitution » ; The International spectator N°2; 2003; PP 1-2; in <http://www.iai.it/pdf/articles/majocchi.pdf> .

³ Résolution du bureau fédéral de ver.di du 24 janvier 2011 ; « Crise de la zone euro – jouer la solidarité pour sortir de la crise »; P09



stabilité et de croissance¹. L'article 99 du traité de Maastricht stipule la nécessité de parvenir à une plus grande coordination entre les politiques économiques et une convergence continue de la performance économique des Etats membres.

En mars 2012, l'Europe avait signé un pacte budgétaire, ainsi la zone euro fait un pas vers une union budgétaire (Fiscal union) qui s'ajoute à l'union monétaire afin de former une zone monétaire optimale. Il fût approuvé par les 17 Etats de la zone euro, six de l'UE, et auquel s'est opposé la Grande-Bretagne et 3 autre pays. Cet accord impose aux Etats signataires l'abandon de leur souveraineté en matière de budget et que les Etats dépassant les 3% du déficit budgétaire seront automatiquement sanctionnés.

La création d'une union budgétaire européenne signifie la création d'un ministère des finances commun aux Etats membres, d'un trésor commun, et une intervention centrale dans l'établissement des budgets publics des Etats membres, en plus de politiques fiscales et de règles communes.

En conclusion, l'union monétaire ne peut survivre sans un mouvement parallèle vers une unification budgétaire et un budget unifié, ce qui permettra à l'autorité monétaire de l'union de remédier aux problèmes liés à la coordination politiques économique, aux problèmes des inégalités entre les régions constituant la zone euro et une contribution équivalente des Etats dans les coûts et les avantages de l'union monétaire, ce qui nécessite par conséquent, de conférer à l'autorité monétaire un pouvoir économique et politique, ce qui signifie que une intégration économique et monétaire n'est pas possible sans un engagement envers l'unification politique.²

2-2- L'union monétaire et les disparités économiques

Lorsque l'euro a été introduit, de nombreux économistes s'attendaient à ce que les économies nationales au sein de la Zone euro permettraient d'atteindre une convergence supplémentaire. Cependant, la plupart des économies de la zone euro sont restées différentes ou ont effectivement divergé dans un certain nombre de dimensions puisque l'euro a été introduit il ya plus d'une décennie. Cette divergence est généralement considéré comme ayant eu lieu entre deux groupes de pays au sein de la zone euro: les pays d'Europe du Nord (dont

¹ Article 99 du traité de Maastricht

² عبد المنعم السيد علي، « الاتحاد النقدي الخليجي والعملة الخليجية المشتركة » ، مركز دراسات الوحدة العربية، لبنان، نوفمبر 2008
In, <http://www.arabicebook.com>, consulté le 15/04/2014



l'Autriche, Belgique, Allemagne, Finlande, France, Luxembourg et Pays-Bas); et un groupe de la plupart Pays d'Europe du Sud (PIIGS¹).

Carmen REINHARDT et Kenneth ROGOFF, dans leurs ouvrages sur les crises financières à travers l'histoire, expliquent que les crises bancaires internationales se transforment dans la pluparts des cas en crise de dette souveraine, et que ces crises explosent dans les maillons faibles de l'économie mondiale, c'est ce qui s'est passé durant les années 80 en Amérique Latine et se répète aujourd'hui dans la zone euro.²

La raison principale de la crise de l'euro était les disparités entre les Etats membre de la zone (les pays du sud et ceux du nord). Les coûts de mains d'œuvre ont augmentés dans les pays du sud de 36%, 28%, 30% et 25% successivement entre 2000 et 2010, contre 5% en Allemagne, ce qui a conduit à une disparité cumulative vers la fin 2010 (30% en Grèce et plus de 20% au Portugal, Italie et Espagne).³

La figure N°33, montre la comparaison des tendances économiques moyennes dans les deux groupes de pays au cours de la dernière décennie. Avant le déclenchement de la crise mondiale en 2008, Les pays du sud (PIIGS) enregistrent des taux de croissance plus élevés que ceux du nord, mais d'un autre côté, les PIIGS ont connu une hausse rapide et importante des taux d'inflation, y compris les indemnisations des travailleurs et la hausse des salaires. Il en résulte ainsi une perte de compétitivité industrielle pour les pays d'Europe du Nord. Par conséquent, les pays PIIGS ont enregistré un déficit commercial, pendant que les pays du nord enregistrent des excédents commerciaux important, ce qui a provoqué une hausse de la dette publique dans les pays du Sud.⁴

¹ PIIGS = Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne.

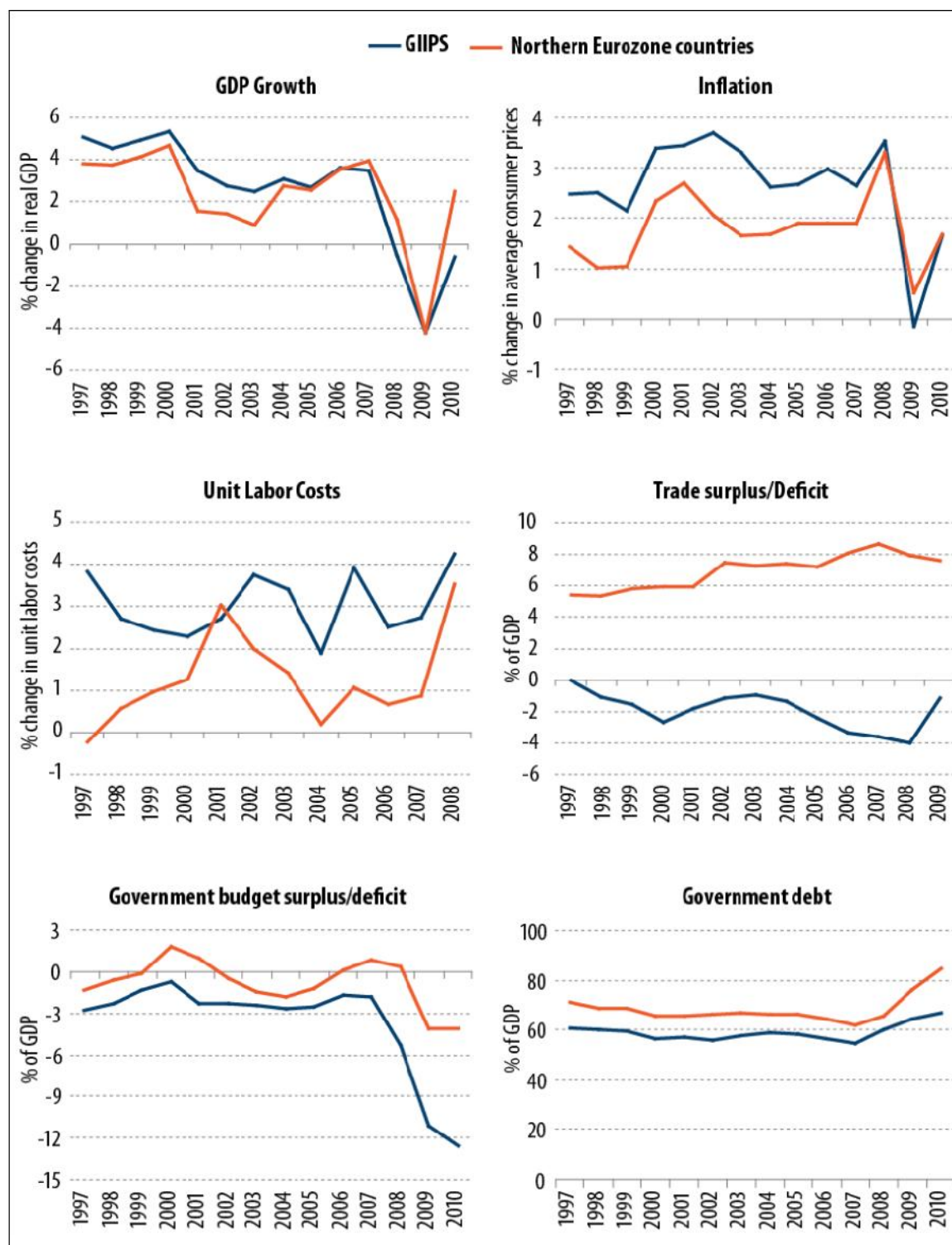
² HAROUN El Tahar, «La réalité des blocs économiques en temps de crises » ; Deuxième forum international du 26 et 27 février 2011 ; Centre Universitaire d'El-Oued ; Algérie ; 2011.

³ Raymond J. AHEARN ; « The future of the Eurozone and U.S Interests » ; CRS Report for congress; Congressional Research Service; January 17, 2012; P 09.

⁴Idem; P10



Figure N° 33 : Tendances économiques dans la zone euro



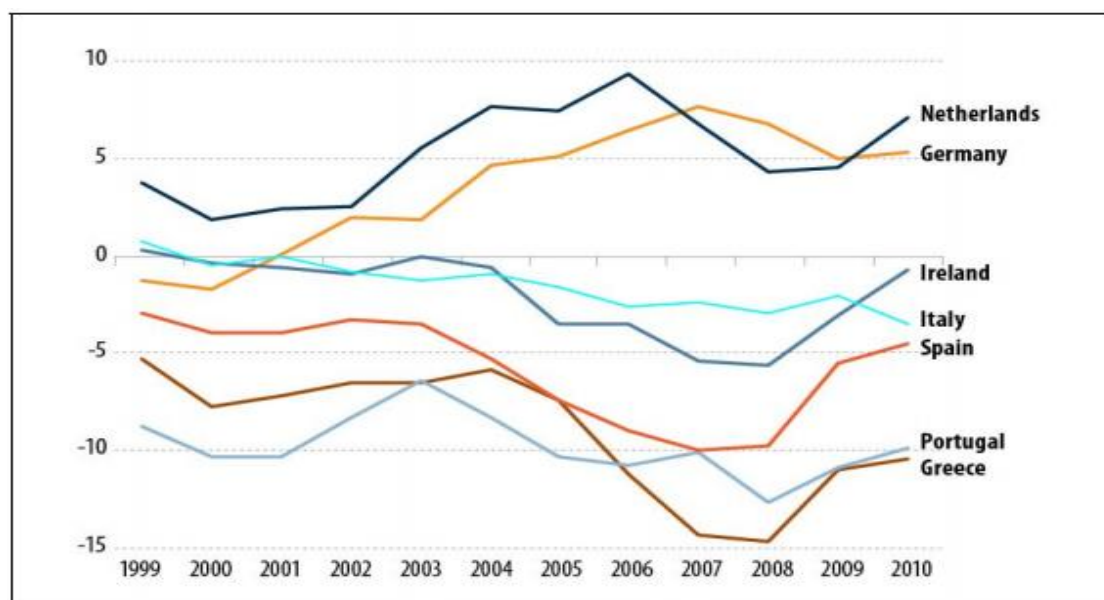
Source: Raymond J. AHEARN ; « The future of the Eurozone and U.S Interests » ; CRS Report for congress; Congressional Research Service; January 17, 2012; P 10.

Les différences qui existent entre les Etats membres de l'Union Européenne étaient dues à différentes raisons, par exemple: la politique économique suivie, il peut aussi s'agir de défauts structurels ou institutionnels de l'euro, ce dernier n'est pas conçu d'une manière à



fournir un soutien et un sauvetage des Etats membres en cas de crise, c'est ce qu'a révélé la crise grecque. Cependant, après l'adoption officielle de l'euro par les PIIGS, les investisseurs et hommes d'affaires se dirigent vers ces pays, vu que c'est des régions sûres et les taux d'intérêts sont plus faibles que ceux des Pays d'Europe du nord, ce qui a provoqué un excès d'investissement dans certains secteurs, en plus de l'augmentation des emprunts dans le secteur privé provoquant une augmentation dans la demande globale, coïncidant avec le lancement de gros projets d'investissement par les PIIGS, ce qui les a pousser à recourir à l'emprunt extérieur, notamment des pays d'Europe du nord. Tous ces facteurs ont eu leur impact dans l'approfondissement du déficit budgétaire des PIIGS.¹

Figure N° 34 : solde du compte courant de la balance des paiements de certains Etats européens (en % du PIB)



Source: Raymond J. AHEARN; « The future of the Eurozone and U.S Interests » ; CRS Report for congress; Congressional Research Service; January 17, 2012 ; P12

Le déficit de la balance courante des PIIGS a provoqué une accumulation de dettes publiques et privées (80% du PIB); d'un autre côté les pays d'Europe du Nord n'ont pas été affectés après le lancement de l'euro, n'ayant pas connu de flux de capitaux grâce à leurs politique économique homogène qui visent à la maîtrise de la demande globale en gardant des taux d'inflation bas.²

¹ DADUCH Uri ; « Paradigm lost, the euro in crisis » ; Carnegie Endowment for international peace; Washington; 2010; PP 14-15.

² Idem ; P15



Les taux d'intérêts bas dans la zone euro ont permis aux PIIGS d'emprunter sans crainte, ce qui a engendré des taux d'inflation plus grands, deux fois plus que ceux des autres Etats européens. Ceci a eu un impact négatif sur les taux d'intérêt réels (devenus très bas), ce qui a découragé l'épargne et a encouragé les emprunts à la consommation et à la construction, notamment en Irlande et en Espagne.

2-3- L'union monétaire et les chocs asymétriques

Toutes les études pratiquées sur l'UE comme zone monétaire optimale, sont arrivées presque au même résultat, les Etats de la zone euro ne sont pas aptes à former une union économique et monétaire. Une zone monétaire est le résultat de l'application par plusieurs pays d'une monnaie commune ou d'une parité fixe irrévocable. Cependant, cette zone monétaire ne sera optimale que si la monnaie commune n'occasionne pas une perte de bien-être. Selon Burda et Wyplosz, l'abandon du taux de change comme instrument d'ajustement est problématique dans la mesure où l'union monétaire souffre des chocs asymétriques qui ne touchent que certains pays membres. L'ajustement à un tel choc pèse lourd. Raison pour laquelle, la théorie économique s'est efforcée à trouver des critères pour rendre inutile un tel ajustement. En plus de la mobilité des facteurs, la théorie suggère l'absence de chocs asymétriques pour une bonne marche de l'union. Les chocs asymétriques constituent donc un problème majeur des unions monétaires. Ils engendrent des soucis de stabilisation macroéconomique en ce qu'ils ne touchent ni les mêmes pays, ni dans des proportions similaires. Des pays auront donc intérêt à former l'union monétaire que si leurs structures productives sont similaires. Ce qui entraînera la symétrie des chocs et donc l'absence de problème d'ajustement.¹

Bayoumi et Eichengreen, ont étudié les chocs asymétriques sur 15 Etats européens, 13 Etats américains et 11 de l'Asie de l'est. Les résultats obtenus stipulent que sauf un petit ensemble des pays du nord de l'UE ayant observé une forte corrélation entre les chocs de l'offre, ce qui indique l'existence d'un cas d'une Europe à deux vitesses « Two speed Europe ».²

Nous apercevons dans la figure N°36, que les degrés d'ouverture des économies nationales sont différents d'un pays à un autre, allant du seuil maximum de 46% du PIB de

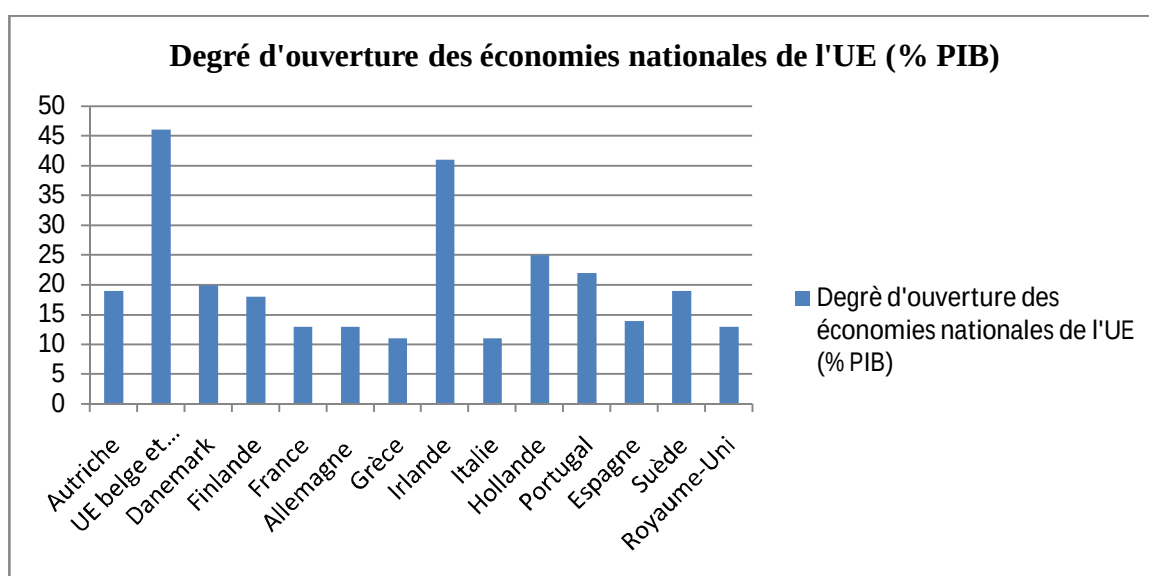
¹ BURDA M et WYPLOSZ C (2009) ; in <http://dumas.ccsd.cnrs.fr> ; consulté le 20/09/2014

² GUILLAUMIN Cyriac ; « La formation d'une zone monétaire en Asie de l'est, une application de la théorie des zones monétaires optimales » ; Thèse de Doctorat en sciences économiques ; Université Paris Nord ; 26 novembre 2007 ; PP 79-81.



l'Union belge et luxembourgeoise à un minimum de 11% du PIB en Italie et en Grèce. Nous remarquons aussi, que les plus grands pays connaissant un degré d'ouverture moindre que celui des petit Etats, ainsi les coûts et avantages de la monnaie unique ne sont pas forcément les mêmes dans tous les Etats de la zone euro, ce qui signifie encore l'ensemble des pays de l'UE ne peuvent former une zone monétaire optimale (ZMO). Cependant, l'UE n'est pas encore arrivée au stade d'une ZMO, l'enthousiasme européen était trop fort pour arriver à cette union, par conséquent, la crise de l'euro était le révélateur d'un défaut structurel de la zone depuis le lancement de l'euro.

Figure N° 35 : Degré d'ouverture des économies nationales de l'UE



Source : Adapté à partir des données de l'Eurostat ; in <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (consulté 30/08/2014)

La crise frappant la zone euro aujourd'hui représente un choc asymétrique. Nous ne pouvons pas comprendre les politiques de coordination menées face aux crises sans distinguer entre les deux types de chocs : un choc partagé ou les chocs touchant un pays ou un ensemble de pays de la même zone. Dans le premier type, il exige de remédier à cette situation à travers des actions communes entre les Etats membres ; par contre dans le deuxième cas la situation est plus difficile dans le cas d'une union monétaire, l'Etat ne possède pas de politique de contrôle des taux de change et de coordination des chocs passant par d'autres canaux.¹

La crise grecque a révélé que la zone euro et l'UE ne sont pas des zone monétaire optimales, vu la situation de récession qu'elle a connu et compte tenu de sa situation critique, les options qui s'offraient à la Grèce, étaient limitées. D'un point de vue théorique, lorsque,

¹ HAROUN El Tahar ; op cit



par exemple la Grèce se trouve face à une situation de récession, elle procédera à la baisse du salaire réel à l'intérieur de son pays, à travers le recours à l'inflation, ou par une dévaluation de la monnaie nationale afin d'augmenter sa compétitivité internationale. Mais l'accès à ces procédures n'étant pas possible à cause de son adhésion à l'union monétaire. Elle ne peut pas jouer sur les taux d'inflation car elle ne possède le pouvoir de contrôle de la politique monétaire, et ne peut pas aussi toucher à la monnaie car elle ne possède pas de monnaie nationale.¹

En conclusion, nous pouvons dire qu'il est absolument très difficile, voir même impossible de faire face à des chocs asymétriques lorsque l'Etat perd son pouvoir de contrôle sur sa politique monétaire d'un côté, et les conflits d'intérêts et d'objectifs entre les Etats souffrant de la crise d'un autre côté.

¹أ.د. محمد إبراهيم السقا, " هل الاتحاد النقدي الأوروبي منطقة عملة مثلى؟"; الصحيفة الاقتصادية الإلكترونية، العدد 5928; 2010/01/01; (consulté le 11/06/214) in, <http://www.aleqt.com>



Section 3 : Quelles perspectives pour l'euro ?

« L'Union économique et monétaire reste incomplète, incapable d'assurer la croissance et secouée par des cas de défaut souverain et de sortie de l'euro, avec des effets de contagion incontrôlés¹ ».

Les événements qu'a connus la zone euro ces dernières années ont alimenté le doute sur la fin de l'euro comme monnaie européenne, le déclin de l'euro serait peut-être, juste une question de temps. Certains analystes économiques pensent, qu'il serait temps aux Etats de la zone euro de retourner à leurs monnaies nationales afin de pouvoir retrouver des politiques monétaires propres à eux, s'adaptant avec leurs situations économiques. Mais, certains des Etats principaux de la zone, à savoir l'Allemagne et la France insistent sur le fait de laisser la Grèce et l'Irlande à l'intérieur de la zone euro pour éloigner l'idée de la chute de l'euro. Alors quel serait l'avenir de la zone euro et de l'euro comme monnaie unique ?

1- Perspectives de la zone euro en statistiques

L'Europe doit prendre son avenir en main, elle réussira en agissant collectivement en tant qu'union. La commission européenne a élaboré en mars 2010 une stratégie qui aidera les Etats européens à sortir plus forts de la crise, avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés. La stratégie d'Europe 2020 présente trois priorités qui sont les suivantes :²

- ✓ Une croissance intelligente, en développant une économie fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- ✓ Une croissance durable, en promouvant une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- ✓ Une croissance inclusive, en encourageant une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Dans cette optique, la commission a proposé à l'UE de fixer les objectifs suivants :³

- ✓ 75% de la population âgée de 20 à 64 devrait avoir un emploi ;
- ✓ 3% du PIB de l'UE devrait avoir un emploi dans la recherche et développement ;

¹ JOAO RODRIGUES Maria ; « Quels scénarios pour l'avenir de la zone euro ? » ; Analyse Politique Internationale ; P19.

²BAROSSO José Manuel; « Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive » ; Communication de la Commission Europe 2020 ; Commission Européenne ; Bruxelles ; le 03/03/2010 ; P03.

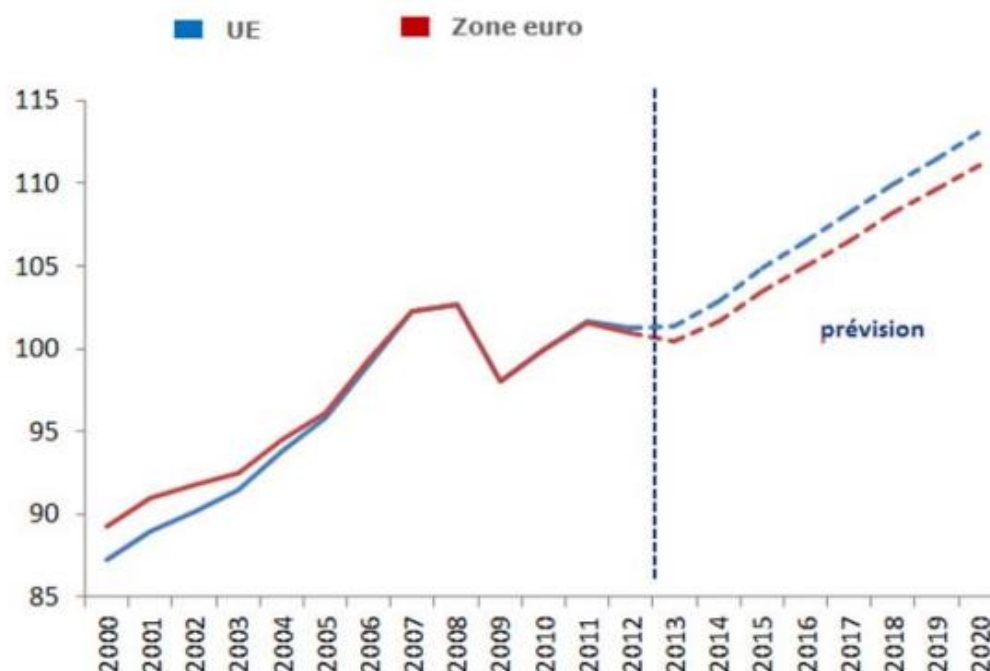
³ Idem ; P03.



- ✓ Les objectifs « 20/20/20 » en matière de climat et d'énergie devraient être atteints (réduire l'émission de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020) ;
- ✓ Ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10% et au moins 40% des jeunes générations devraient obtenir un diplôme d'enseignement supérieur ;
- ✓ Réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté.

La crise que traversent l'UE, la zone euro en particulier rend ces objectifs un peu difficile à réaliser, surtout dans le secteur économique : la dette publique, le déficit budgétaire et les taux de croissance, tous ces indicateurs montrent qu'ils vont vers la dégradation ou au mieux, nous estimons une croissance lente.

Figure N° 36 : Niveau du PIB de l'UE et de la zone euro sur la période 2000-2020 (index 2010= 100)



Source : Commission Européenne ; « Etat des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive » ; Communication de la commission au parlement européen, au conseil et au comité des régions ; Bruxelles ; le 05/03/2014 ; P07.

Il apparaît clairement que la trajectoire de croissance probable de l'UE sur la période 2010-2020 se rapproche des alentours de 1,3 % par an. Ainsi que l'indique la figure N°36, la production économique de l'UE en 2015 devrait atteindre un niveau comparable à 2008, les pertes enregistrées lors des périodes de récession étant désormais compensées par la reprise en cours. Toutefois, l'incidence de la crise se fait sentir non seulement sur le court terme, mais aussi sur le long terme: elle a déjà coûté à l'Europe une perte de richesse et érodé son potentiel

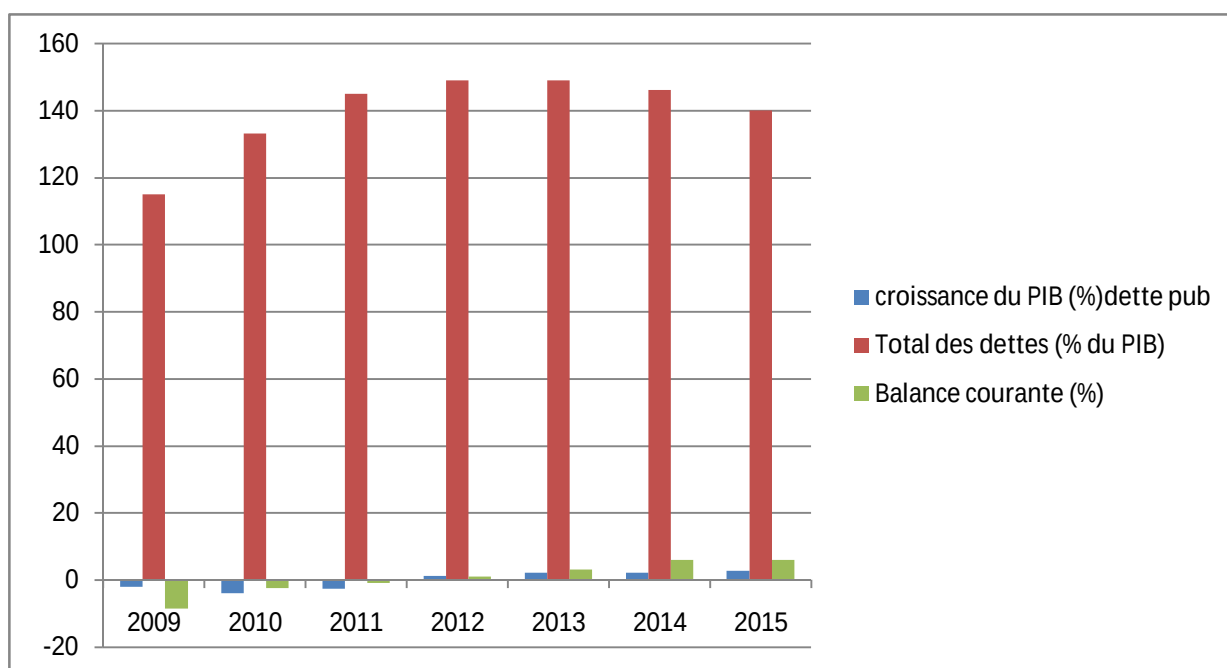


de croissance future, car des emplois, des entreprises et du savoir-faire ont été perdus. La croissance annuelle du PIB de l'UE pourrait être de l'ordre de 1,6 % sur la période 2014-2020, contre 2,3 % sur la période 2001-2007. Traduite en PIB par habitant, la croissance annuelle moyenne dans l'UE serait ainsi de l'ordre de 0,9 % sur la période 2014-2020, contre 1,8 % sur la période 2001-2007.¹

En ce qui concerne la Grèce, le pays le plus touché par la crise de la dette souveraine, la dette publique grecque restera élevée (plus de 100% du PIB) malgré les aides européennes et mondiales (perspectives 2014-2020). Selon la figure n°37, il est probable que la dette grecque baisse en 2015 à 140% qui toutefois reste un taux très élevé, malgré les prévisions de baisse du déficit de la balance courante suite aux plans d'austérité imposés à l'économie grecque.²

Selon le second accord signé par la Grèce avec la Troïka, le FMI espère une dette grecque à 120.5% en 2020.³

Figure N° 37: Prévisions : PIB, dette publique et balance courante de la Grèce



Source : adapté à partir de données de l'OCDE ; in www.oecd.org/fr

¹ Commission Européenne ; « Etat des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive » ; Communication de la commission au parlement européen, au conseil et au comité des régions ; Bruxelles ; le 05/03/2014 ; P08.

² Idem

³ الجزيرة نت؛ "اليونانيون يحددون مصيرهم بشأن اليورو"؛ 2012/06/17؛
In, <http://www.aljazeera.net/news/ebusiness>



2- Désintégration ou intégration plus poussée

L'euro représente la monnaie unique dans la zone euro, il est considéré comme l'étape la plus avancée du processus d'intégration économique régionale en Europe. Quel serait son avenir après la crise de la dette souveraine ?

2-1- Désintégration de l'Europe (moins d'Europe)

Les crises financières déclenchées ces dernières années ont perturbé le processus d'intégration en Europe. Depuis des années le projet européen progressait, de nouveaux membres y en adhérer (l'euro avait connu des succès durant la première décennie). Après le déclenchement de la crise de la dette, les défauts de la zone cachés derrière ses succès se révèlent. La question qui se pose aujourd'hui est : quel pourrait être l'avenir de la construction européenne ?

Le premier scénario envisagé serait : « moins d'Europe », c'est-à-dire que certains pays membres quitteraient la zone euro. Ainsi l'Europe doit procéder avec un maximum de prudence. Au même temps, des efforts doivent être fournis afin de faire face à la crise de la dette à travers des plans de sauvetage financiers et bancaire. Des voix se font entendre des membres de la zone euro, qui voient que la seule solution à cette crise sera l'abandon de la monnaie unique. Certains experts pensent qu'il est préférable pour l'Europe que la Grèce sorte de la zone euro, justifiant leurs avis par le fait que cette dernière ne représente que 2% du PIB de la zone euro, et que sa sortie de la zone ne causerait pas de déséquilibre pour l'union monétaire, mais cela lui évitera une nouvelle récession économique. La sortie de la Grèce de la zone euro lui permettra de retrouver sa monnaie nationale (Drachme) qu'elle pourrait ensuite dévaluer afin de stimuler sa compétitivité en matière d'exportation.¹

L'abandon de la monnaie unique par certains membres, présente des effets positifs et des effets négatifs :

2-1-1. Les effets négatifs

La sortie de la Grèce de la zone euro serait une folie économique. La première année, l'abandon de la monnaie unique coûterait à l'économie grecque la moitié de son PIB, selon une étude récente de l'Union des banques suisses (UBS). Sans l'euro, la Grèce devra mettre en

¹ ALTVATER Elmar et MAHNKOPF Birgit ; « L'intégration européenne à la croisée des chemins : Renforcement ou désintégration ? » ; Editions Attac ; Allemagne ; P 23-26 ; in <http://www.attac-netzwerk.de/das-netzwerk/wissenschaftlicher-beirat/>



circulation une nouvelle monnaie nationale, qui sera vraisemblablement indexée sur l'euro. Selon Guillaume Kloss¹ : « L'impact de la sortie de la Grèce de l'euro provoquerait en premier lieu la faillite de son système bancaire ». Sans l'aide de l'UE, la Grèce remboursera probablement moins de la moitié de sa dette publique. Les pertes pour les créanciers privés et les banques européennes seront ainsi supérieures à 50% sur les obligations souveraines grecques².

G. Kloss ajoute que, Le défaut grec n'étant plus ordonné, il est possible que les CDS se déclenchent, causant une incertitude intense sur les marchés financiers dont il est difficile de prévoir ses méfaits.

Selon Christophe Blot, avec le retour au Drachme, la part des importations grecques, qui représentait 30% du PIB en 2011 diminuera mécaniquement. En effet, l'ensemble des produits étrangers importés et pour lesquels il n'existe pas de substitution dans le pays deviendront hors de prix. Il en résulterait ainsi une augmentation du taux d'inflation, une diminution du pouvoir d'achat et un climat favorable à la montée du chômage en raison des faillites et de l'effondrement du système bancaire. La dévaluation de la monnaie grecque provoquera une perte dans le secteur du tourisme. La sortie de l'euro ne résoudra rien en Grèce (G. Kloss).

L'annonce de la sortie de la Grèce de la zone euro aurait pour conséquences : ³

- ✓ des attaques spéculatives sur les dettes italienne, espagnole et portugaise se multiplieront, car les suspicions des investisseurs se porteront sur une éventuelle sortie de la zone euro, cela annoncerait la désintégration de la zone euro, mais aussi de l'Union européenne, car cela montrerait qu'elle est incapable de régler un problème politique mineur. Ainsi, en cas de sortie de la Grèce, il est à prévoir un éclatement de la zone euro, qui remettra durablement en cause la construction de l'Europe politique.
- ✓ L'UE devra couvrir plus de 360 milliards d'obligations ; l'Allemagne à elle seule perdra 20 à 60 milliards d'euro, en plus de la baisse des investissements européen en Grèce ;
- ✓ Retrait massif des capitaux des banques grecques, ce qui conduira à la faillite de certaines de ces banques. Ceci aurait un effet négatif sur les banques européenne provoquant leur chute ou un chaos du système bancaire européen et international ;

¹ Président du Think Tank Europa nova

² HEBERT Donald ; « La Grèce et la zone euro : deux scénarios » ; Le Nouvel Observateur ; 04/11/2011 ; in, <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie> ; consulté le 10/06/2014.

³ DAROUICHE Abd El-Latif ; Op Cit ; PP 7-8.



- ✓ La possibilité d'arrivée de partis extrémistes au pouvoir à cause des désordres provoqué par l'effondrement économique ou encore des coups d'Etats, ce qui nuirait à l'économie et à la sécurité européenne.
- ✓ Provoquerait une incapacité de paiement des dettes, puis leur radiation, ce qui va conduire à la limitation de la capacité des banques aux emprunts, ainsi, une baisse de la consommation et le retour vers une récession économique en Europe.

Avec la chute de l'euro, il est envisageable que la sortie des Etats de la zone se fera pays par pays, en commençant par les pays plus touchés par la crise (ne parvenant pas à rembourser leurs dettes), comme la Grèce et le Portugal, les principaux pays comme la France et l'Allemagne resteront dans la zone, ce qui pourrait provoquer un afflux de capitaux à risque des pays faibles vers des pays plus stables financièrement, ce qui induirait un effet négatif sur la capacité d'emprunts des banques commerciales des pays en crise, compliquant ainsi la situation économique. En plus de tout cela, les obligations des Etats les plus faibles seront vendues, ce qui augmenterait la pression sur les marchés financiers européens.

Si nous nous référons au traité de Maastricht, nous ne trouverons aucun article qui définie la sortie de la zone euro, ni de l'UE. Cela pourrait signifier, qu'un pays sortant de la zone ne bénéficierait plus des avantages de l'union, liés au commerce ; à la libre circulation des travailleurs...etc. Ainsi les avantages théoriques de l'augmentation de la compétitivité à travers la dévaluation de la monnaie seraient restreints. En plus l'absence d'une industrie compétitive en Grèce affectera ses exportations.

2-1-2. Les effets positifs

Les avantages liés à une sortie de la zone euro, bien qu'ils soient peu nombreux, permettraient à la nouvelle union économique européenne l'apparition d'une nouvelle autorité plus centrale, capable de prendre les décisions nécessaires en éloignant les politiques irresponsables des gouvernements de certains Etats.

En ce qui concerne les Etats sortant de la zone euro, après le retour à leurs monnaies nationales dévaluées, reprendraient leurs compétitivités et leur croissance, et pourraient par la suite poser une nouvelle candidature à la zone euro.

Les Etats sortant du bloc européen, seraient en mesure de retrouver leur indépendance et leur contrôle sur la politique monétaire au lieu de la laisser entre les mains de la BCE.



Ainsi, la politique monétaire sera orientée au mieux selon sa situation économique, au lieu de suivre une politique monétaire conçue pour une situation économique pour toute une région. En ce qui concerne les Etats restant dans la zone euro, à l'Exemple de l'Allemagne, auront l'occasion de mener politiques monétaires anti-inflationniste (inflation causé par les Etats faibles de la zone) ; déterminer des taux d'intérêt compatible avec la situation économique¹.

La sortie de l'Euro ne devrait pas être un geste symbolique, une réaffirmation de la souveraineté. Si une telle mesure s'avère nécessaire, c'est avant tout parce qu'il est considérable qu'elle et elle seule serait en mesure de permettre la mise en place d'une alternative stratégique en économie d'un pays (France). Il faut donc ici réaffirmer les objectifs stratégiques en cas de sortie de l'Euro :²

- ✓ Retrouver rapidement un sentier de forte croissance, par une amélioration instantanée de la compétitivité prix grâce à une dévaluation d'environ 25%.
- ✓ Réindustrialiser le pays et offrir des perspectives d'emploi à toute la population résidant sur le territoire national. Ceci a pour but de pérenniser le retour à un sentier de forte croissance.
- ✓ Reprendre l'initiative en matière de progrès technique et d'innovation à travers une évolution de l'appareil productif.
- ✓ Garantir la justice sociale tant par la création d'emplois que par la nature des emplois créés et par une concertation permanente avec les syndicats et les forces sociales du pays visant à infléchir le partage de la valeur ajoutée, tout d'abord entre secteur financier et secteur des activités productives et créatrices d'emplois, puis entre employeurs et employés.

2-2- Intégration politique (Etats unis d'Europe)

Tous les plans et toutes les politiques adoptés dans la zone euro n'ont pas pu résoudre les problèmes fondamentaux liés à la crise de la dette souveraine. Si cette situation perdure, il serait probable que l'euro cherchera d'autres solutions de dette non appropriés, et par conséquent l'éclatement de l'union monétaire.

Toute intégration monétaire réussie suppose une union politique budgétaire, mais en Europe cette initiative est restée en panne.

¹ El-Sakka Mohamed Ibrahim; Op Cit

² SAPIR Jacques ; « S'il faut sortir de l'euro... » ; Document de travail CEMI-EHESS ; Paris ; 6 avril 2001 ; P05



La marche vers une union budgétaire demande des revenus centralisés. Ainsi l'Allemagne et les autres principaux pays contribuables de la zone devraient savoir que les opérations d'émission d'euro-obligations doivent soutenir non seulement leurs dettes mais aussi celle des autres pays, ce qui n'est pas accepté des contribuables principaux.

La réduction de la dette de la zone euro (ou restructuration douce), aide à résoudre la question de la transgression de la dette dans certaines économies incapables de tenir à ses engagements. Mais cela ne parviendra pas à l'élimination des disparités économiques, qui demande une certaine convergence en matière de compétitivité. Et sans cela, les pays de la périphérie connaîtrons simplement une récession, et par la suite une désintégration.

Une autre possibilité est envisageable : la zone euro s'en sortira de la crise en sécurité si elle arrive à maîtriser la situation dans les marchés des pays du sud européen (les pays les plus faibles de la zone), et ceci à travers un ensemble d'aides financières et un engagement de la BCE pour l'achat des dettes publiques et imposer de nouveau plans d'austérité. En suivant les événements en Europe, il est possible de dépasser cette crise si ces mesures d'austérité et réformes structurelles réussissent à baisser les prix dans les pays du sud européen. Certains analystes pensent que les aides attribués par le FMI permettront de reporter les réformes structurelles ultérieurement jusqu'à ce que l'économie se rétablisse, ainsi elle sera à l'abri des effets négatifs générés par de telles réformes.¹

A la lumière des menaces auxquelles est confronté la zone euro, la survie de la monnaie unique européenne exige le fondement d'un système financier commun ou d'une union budgétaire commune (Fiscal Union) en plus de l'union monétaire ; une institution commune des impôts ; une politique budgétaire commune dépendant d'une gestion centralisée, tel est le cas avec la politique monétaire afin de libérer le transfert financier entre les Etats membres, pour pouvoir financer les efforts face à la dette publique conjointement.

En comparant l'union monétaire européenne avec les Etats-Unis d'Amérique, on remarque une grande différence. Aux Etats-Unis le transfert des capitaux s'effectue entre ses différents Etats. Dans la zone euro, on remarque une absence de règlements organisant les opérations de transfert de capitaux. Les experts pensent qu'il est difficile de procéder à une telle union du fait de l'existence d'une méfiance entre les décideurs européens, un manque d'institution et d'autorité efficace, du fait aussi de la dissolution des autorités monétaires à l'échelle nationale pour chaque Etat membre de la zone euro, ajoutant à tout cela les

¹ JOAO RODRIGUES Maria, Op cit ; PP 17-19



difficultés qui pourront naître en cas de négociations entre les 27 membres (28 depuis janvier 2014) avec différentes positions et avis contradictoires en ce qui concerne l'intégration européenne.¹

3- Avis des Economistes « prix Nobel » sur l'avenir de l'euro

Nous citerons l'avis de Milton Friedman, de Joseph Stiglitz et de Paul Krugman.

3-1- Milton Friedman

M. Friedman, économiste américain (lauréat du prix Nobel d'économie en 2002) pense à la désintégration de la zone euro d'ici 5 à 15ans (lors de sa création), il ajoute que le projet de la zone euro était un « échec », car il est construit sur des divergences linguistiques, culturelles et surtout une grande différence dans la position vis-à-vis de l'extérieur : il constate que : « Les pays de la zone n'ont pas la même homogénéité politique, sociale et culturelle que les 50 États américains. La mobilité des hommes et même des biens et des capitaux reste limitée, les langues sont diverses, les autorités politiques des différentes entités nationales ne sont pas prêtes à sacrifier l'intérêt de leur pays, tel qu'ils le conçoivent, à l'intérêt supérieur de l'Union européenne et à ajuster leur politique économique à celle déterminée par la Banque centrale unifiée »².

Friedman s'inquiétait surtout du fait que l'Europe ne disposait pas d'un gouvernement central avec des moyens budgétaires importants et capable d'injecter des flux d'argent compensatoires dans les pays traversant des difficultés économiques.

Milton Friedman comparait la création de l'euro à « un grand jeu de hasard ». Qui pouvait, « avec de la chance », réussir, mais qui risquait plus probablement de mal tourner en cas de « choc économique asymétrique ». C'est-à-dire un choc présentant un impact plus ou moins grand selon les pays, exactement comme il s'en est produit un avec la crise des subprimes, qui a plus affecté l'Espagne que l'Allemagne. Dans les dix ou vingt prochaines années, expliquait-il en 1998 dans une interview à Radio Australia, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il y aura des chocs asymétriques frappant les différents pays. Cela signifie que le seul mécanisme d'ajustement à leur disposition sera budgétaire et fiscal. Avec

¹ طارق الشيخ، « الاتحاد الأوروبي ومنطقة اليورو: سيناريوهات النجاة والانهيار », جريدة الأهرام اليومية، 04/09/2012, in <http://digital.ahram.org.eg>, consulté le 14/12/2013.

² Milton FRIEDMAN, dans L'éditorial de DELHOMMAIS Pierre-Antoine ; « les prédictions de Milton Friedman » ; Le point ; 18/04/2013 ; in www.lepoint.fr; consulté le 12/08/2014



du chômage, une pression sur les salaires, une pression sur les prix¹. Il n'y aura pas d'échappatoire. Il souhaitait que la zone euro marche bien, mais il était très inquiet.

3-2- Joseph Stieglitz

J. STIGLITZ (Economiste prix Nobel d'économie en 2001) qualifie l'euro d'un prisonnier condamné à mort attendant son exécution, où sa peine de mort se prolonge afin de le garder en vie plus longtemps.

Selon lui, « La zone euro a besoin d'une meilleure coopération économique, pas une coopération qui se contente de veiller à l'application des règles budgétaires mais une coopération qui garantit que quand un pays est soumis à un choc, les autres lui viennent en aide. ».

Il ajoute : « L'Europe a créé un fonds de solidarité pour aider les nouveaux entrants dans l'Union européenne mais a échoué à créer un fonds de solidarité destiné à aider un membre de la zone euro soumis à des difficultés. Sans un fonds de ce type, les perspectives de l'euro ne sont guère réjouissantes »².

D'après Joseph Stiglitz, l'euro pâtit d'un manque de soutien institutionnel, ajoutant que la devise pouvait être sauvée si l'Allemagne sortait de la zone euro ou si celle-ci était divisée en deux régions.

3-3- Paul KRUGMAN

P. KRUGMAN (Prix Nobel d'économie en 2008) est l'un des économistes les plus critiques sur la monnaie unique, il déclara : « Dans les années 1930 la condition primordiale pour sortir de la crise a été l'abandon de l'étalon-or. L'équivalent aujourd'hui serait d'abandonner l'euro et de revenir aux monnaies nationales », il ajoute : « Une telle initiative peut paraître inconcevable et sans doute aurait-elle des effets terriblement perturbateurs sur les plans économique et politique. Mais ce qui est vraiment inconcevable, c'est de continuer sur la même voie en imposant des plans d'austérité toujours plus durs à des pays ayant des taux de chômage comparables à celui de l'Amérique pendant la crise de 1929 ».³

¹ VINTRAY Alexis et BICHON Arnaud ; « Best-of contrepoints 2013 » ; Editions Books on Demand GmbH ; Paris ; Octobre 2013 ; P 60--62.

² STIGLITZ Joseph ; « L'avenir de l'euro est sombre sans réformes » ; Reuter France ; le 03/10/2010 ; in <http://fr.reuters.com/article/idFRLDE6920F820101003> ; consulté le 12/08/2014.

³ MATHIOT Cédric ; « Sortir de l'euro : des Nobel pris au piège par le Front national » ; Libération Politique ; 23/01/2014 ; in www.liberation.fr ; consulté le 12/08/2014.



«L'Europe a besoin d'une politique monétaire plus expansionniste, avec une volonté affirmée de la Banque centrale européenne (BCE) d'accepter une légère hausse de l'inflation. Elle a aussi besoin d'une politique budgétaire expansionniste».

Krugman affirme en 2012 que « l'élite européenne, de toute son arrogance, a bloqué le continent en un système monétaire qui a recréé la rigidité du modèle d'excellence, et (...) celui-ci s'est transformé en piège mortel ». Il a affirmé aussi que « l'Europe se porterait sans doute mieux si l'euro s'écroulait plutôt aujourd'hui que demain ».¹

¹ PINSOLE Laurent ; « La sortie de l'euro soutenue par deux Nobels, mais ignorée des médias » ; le 07/02/2012 ; in http://www.marianne.net/La-sortie-de-l-euro-soutenue-par-deux-Nobels-mais-ignoree-des-medias_a215208.html; consulté le 12/08/2014.



Conclusion

La zone euro a traversé ses dernières années, deux graves crises, une crise mondiale, à savoir « la crise des subprimes » et une crise européenne, à savoir « la crise de la dette souveraine » appelée aussi « crise de l'euro ».

Dans ce chapitre nous avons étudié l'impact de ces crises sur la monnaie unique considérée comme la phase la plus avancée du processus d'intégration européenne, c'est-à-dire leur impact sur la zone euro, on s'est appuyés plus particulièrement sur la crise de la dette souveraine. Pour cela nous avons pu révéler comment et pourquoi cette crise a affecté l'euro en tant qu'étape du processus d'IER en Europe ? Et quel pourrait être son avenir ?

Les perturbations causées par ses crises, et la question des dettes publiques étaient au centre de notre étude tout au long de ce chapitre. La Grèce était le premier Etat de la zone euro touché par la crise, c'était le canal de transmission de tous les déséquilibres qu'a connu cette zone. Contrairement à ce que nous entendons dire que la crise des subprimes était la cause de la crise en Grèce (sachant que la crise des subprimes étant une crise de la dette privée, diffusée par la titrisation, fragilisant le système bancaire américain et provoquant un retournement du marché immobilier américain), nous avons pu constater à travers ce chapitre qu'avec les déficits flagrants de la Grèce comme d'autres pays européens courraient vers le désastre. Certes la crise des subprimes a eu un effet d'accélérateur, ainsi les dettes grecques ont doublé, fragilisant le système bancaire et laissant la crise se diffuser à travers les CDS. Nous avons pu aussi constater que la véritable cause de la crise était les fausses déclarations sur le déficit.

La crise de la dette s'est propagée vers d'autres Etats, se transformant à une crise budgétaire portant le nom de crise de l'euro. Les pays du sud européen (Portugal, Irlande, Espagne) étaient les Etats les plus touchés par cette crise. Avec le manque de confiance sur les économies de ces Etats, la crainte de contagion a pesé lourd sur la croissance et la compétitivité de ces Etats, ainsi que la zone euro. La crise affecta toute la zone, et ainsi a mis en péril un long processus d'intégration économique régionale en Europe.

La création de la zone euro serait alors, un événement économique majeur, fruit d'un calcul politique, et une création institutionnelle qui change les règles du jeu économique. C'est un produit de politique publique qui n'a donné lieu à aucune élaboration théorique préalable, c'est-à-dire que la zone euro n'est pas une zone monétaire optimale, la monnaie unique serait une monnaie incomplète, ne remplissant pas les conditions nécessaires à ce type



de modèle. Cette construction se justifie aux yeux des politiques par « la nécessité de protéger le marché unique contre les dévaluations compétitives, de contester le privilège américain, de partager la souveraineté monétaire avec l'Allemagne et de favoriser l'émergence d'un modèle économique européen par convergence des économies nationales¹ ».

Ainsi, le constat qu'il y a lieu de faire à la fin de ce chapitre est que l'avenir de la zone euro et de la monnaie unique tient sur deux chemins : soit sauver l'euro et assurer sa continuité en poussant l'intégration européenne vers une intégration politique qui nécessite plus de sacrifice en matière de souveraineté nationale des Etats membres de la zone, en mettant en place une union fiscale et une parfaite mobilité des travailleurs, en plus d'un seul gouvernement, ouvrant ainsi la voie à une fédération et un chemin vers Les Etats-Unis d'Europe. Le deuxième chemin serait de céder la monnaie unique, et de laisser les Etats sortir de la zone euro afin de sauver les économies nationales en retrouvant leur autorité afin de pouvoir intervenir librement sur la scène économique, malgré que cela génère des coûts, mais ils restent moindres que ceux en restant à l'intérieur de la zone (Pour une économie comme la Grèce).

Mais en suivant les événements dans la zone euro, il est très difficile de se trancher sur un scénario exact. « Personne ne peut prédire l'avenir, et il est donc pratiquement impossible de dire lequel de ces scénarios adviendra ² ». les scénarios sont différents, ils demandent alors des stratégies politiques différentes pour la gestion de la crise actuelle. La plupart des facteurs déterminants que nous avons identifiés peuvent être influencés par des décisions politiques, pour évoluer dans une direction ou dans une autre. Il ne saurait y avoir une conclusion objective et scientifique indiquant le meilleur scénario ou celui qu'il faut éviter. Mais les acteurs politiques doivent avoir conscience des conséquences des décisions qu'ils prennent aujourd'hui... la décision revient aux acteurs politiques qui devraient dire clairement où va leur préférence, et conduire leur politique en fonction de ces choix.

¹ COHEN Elie ; « L'euro à l'épreuve de la crise des dettes souveraines » ; politique étrangère 1/2012, CNRS ; 2012 ; P30.

² JOAO RODRIGUES Maria ; Op Cit ; P21

C o n c l u s i o n
g é n é r a l e



Conclusion générale

L'objet de notre étude concernait la monnaie unique en tant qu'élément essentiel du processus d'intégration économique en Europe. Autrement dit, notre étude s'intéressait à l'union économique et monétaire européenne, ainsi qu'au rôle et à l'impact de l'euro sur les économies de l'union. L'intérêt porté à ce présent travail est inspiré par la situation actuelle que vit la zone euro, et des problèmes économiques que traverse cette dernière.

En effet, une monnaie unique signifie qu'elle est la seule monnaie en circulation et que son émission remplace toute autre monnaie existante, ce qui est le cas de l'euro. Par contre une monnaie commune ne remplace pas les monnaies nationales, c'est une monnaie « parallèle ». Ainsi le lancement d'une monnaie unique nécessite-t-il certaines conditions qui vont garantir son succès et sa continuité en vue de former une zone monétaire optimale.

Pour arriver à déterminer l'impact des crises sur le bloc économique régional, qui dans notre cas était la construction européenne, et le rôle de cette monnaie dans la transmission de la crise, nous avons commencé par l'étude de la mise en marche de cette monnaie, en se référant à l'histoire. En effet, l'objet était de déterminer les circonstances de la naissance de l'idée d'un système monétaire européen. Ce système monétaire évoque une idée d'organisation, permettant de favoriser les relations économiques entre différents Etats du monde. Ce fut le cas avec le système monétaire international jusqu'en 1972 après la chute du système de Bretton Woods. La communauté européenne opte alors pour l'idée d'un système monétaire européen, c'est la naissance du serpent monétaire européen suivi plus tard par l'Ecu (European currency unit).

Il était aussi question du processus d'intégration économique régionale. Nous nous sommes intéressés au bloc économique européen, de son passage d'union douanière à l'union économique et monétaire. A travers l'étude de la dimension monétaire européenne, il était question de relever l'importance d'une politique monétaire dans une économie, et notamment d'une politique monétaire unique dans toute la zone monétaire européenne considérée comme la plus avancée dans ce processus. Nous avons aussi déterminé l'impact de l'euro sur ces économies. Enfin, nous avons étudié la monnaie unique en tant que processus d'intégration économique régionale en temps de crises. En effet, la zone euro a traversé deux grandes crises dans la dernière décennie, une crise mondiale à savoir la crise dite « des subprimes » en 2008, ainsi que la crise dite « de la dette souveraine ». L'euro n'ayant pas pu éviter de tels



phénomènes survenus après une dizaine d'année d'existence, nous avons essayé de relever les failles de l'euro et de comprendre pourquoi la zone euro en est-elle arrivée là, tout en nous interrogeons sur ses perspectives ainsi que celle de la construction européenne.

La monnaie unique présente des avantages en termes de croissance économique, de faible inflation, en matière de coopération, ainsi qu'une stabilité dans les taux de change, et ceci a pu être ressenti durant les dix premières années de l'euro. Ceci nous amène à évoquer le concept de zone monétaire optimale. Une zone monétaire optimale (ZMO) est une région géographique dans laquelle il est bénéfique d'établir une monnaie unique et qui se caractérise par deux critères : l'absence de chocs asymétriques et une mobilité des facteurs de production, c'est-à-dire que le marché du travail et les marchés des capitaux doivent être flexibles.

Les crises grecque et européenne ont dévoilé que les Etats de la zone euro ne forment pas une zone monétaire optimale, car la zone euro ne dispose pas d'une autorité financière centralisée qui s'occupe de la redistribution des recettes publiques entre les Etats membres. Nous constatons en outre une absence de flexibilité dans la détermination des prix et des salaires : la zone euro n'est pas une zone monétaire optimale.

On pensait que les déséquilibres économiques apparus après le lancement de l'euro allaient disparaître avec le temps, mais en réalité ce ne fut pas le cas. L'union européenne s'est divisé en deux camps, à savoir d'une part l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Hollande, avec des niveaux économiques très élevés basés sur une forte compétitivité, et d'autre part le Portugal, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne (dits aussi PIIGS) qui sont les économies les plus faibles de la zone euro.

Ceci nous amène à nuancer la première hypothèse stipulant que « l'euro jouerait un rôle de ciment pour l'intégration économique européenne et de bouclier contre tout risque pouvant mettre en péril cette intégration ». Certes, avec l'adoption de l'euro, le processus d'intégration économique en Europe rentre dans une nouvelle étape ce qui signifie que l'euro a joué son rôle dans la construction européenne avec des succès indéniables durant les dix premières années de son existence. Mais il s'est avéré ensuite que la zone euro n'était pas une zone monétaire optimale au sens strict du terme, vu notamment les dégâts causés par la crise de la dette souveraine. Cela contredit donc le fait de dire que l'euro est un ciment pour l'intégration économique européenne et un bouclier contre tout risque pouvant mettre en péril cette intégration.



La plupart des analystes dont des économistes lauréats du prix Nobel ont un point commun dans leur analyse : l'aggravation de la crise grecque est due à des causes politiques. Joseph STIGLITZ a démontré que l'économie européenne pouvait absorber toute la dette grecque mais avec une volonté politique, à travers des obligations émises par la Banque Centrale Européenne et approuvées par tous les gouvernements Européens sous forme d'aides à taux d'intérêt bas, ce qui aurait permis à la Grèce de faire face au problème de la dette d'une façon plus efficace et à moindre coût au niveau social et politique. Mais les gouvernements des principaux pays de la zone euro ne sont pas prêts pour une telle initiative, à l'exemple de l'Allemagne où la population refuse de supporter les conséquences générées par des politiques d'aide aux pays en crise. Par conséquent, les pays en crise et surtout la Grèce ont été obligés d'opter pour des politiques d'austérité très dures. Ainsi, l'absence de volonté politique est apparue de façon claire pendant cette crise.

La construction institutionnelle de l'union économique européenne et surtout de la zone euro représente l'un des principaux acteurs de la crise de l'euro, à partir du moment où elle présente une lacune dans l'intégration économique des pays de la zone euro. Le problème fondamental de la construction monétaire européenne consiste en l'absence d'un gouvernement unique et d'un budget unique au sens strict, apte à absorber les disparités structurelles et courantes entre les économies les Etats membre de cette zone, comme celles ayant cours entre les pays leaders comme l'Allemagne et les PIIGS.

En 2013, un accord est signé entre les gouverneurs des Etats membres pour le lancement d'une union bancaire, du fait qu'ils considèrent l'euro comme l'un des éléments essentiels de l'identité européenne qu'ils ne sont pas prêts de céder. Mais tous les efforts fournis afin de préserver l'euro et d'éviter l'écclatement de la zone euro ne constituent qu'une solution temporaire à la crise. En témoigne le fait que certains gouvernements européens refusent l'idée d'obligations communes et d'un gouvernement financier unique, alors qu'il s'agit là de conditions primordiales pour une union monétaire véritable et viable.

L'injection de liquidités aux banques reflète l'échec de la zone euro à remédier à la crise et à sa propagation, ce qui confirme que ces événements sont dus aux défaillances des autorités de contrôle financier et monétaire au sein de la zone euro. Il nous est dès lors possible de confirmer notre deuxième hypothèse qui stipule que « l'euro serait une monnaie orpheline d'Etat et son salut passerait par une intégration politique plus poussée ».



Quant aux enseignements essentiels que nous retirons de notre présente recherche, ceux-ci peuvent être résumés à travers les éléments suivants :

- La réduction des disparités économiques entre les Etats membre d'une intégration économique est une condition primordiale pour le succès d'une union économique et monétaire, de sa stabilité ainsi que de sa continuité. Ces disparités entre Etats en matière économique présentent une menace à laquelle on peut remédier quand il s'agit de causes économiques pures, mais s'agissant d'effets politiques, culturels ou ethniques, il serait plus difficile de les gérer.
- Les institutions centrales d'un bloc économique, à l'exemple de la BCE, doivent être caractérisées par une transparence totale et doivent être prudentes en ce qui concerne les faux comptes et les faux indicateurs économiques, sous peine de voir l'intégration en payer les conséquences...
- La stabilité économique dans la zone et la rapidité dans l'action face aux crises pouvant affaiblir les économies des Etats membres doivent être assurés. En effet, tout bloc économique régional contenant des membres à économies puissantes et d'autres à économies moins performantes sera susceptible à l'éclatement en cas de crise et d'abus de réactivité et de solidarité...
- Le succès et la stabilité d'une intégration économique adoptant une monnaie unique ne signifie pas seulement avoir une politique monétaire unique gérée par une banque centrale, mais en plus de cette politique monétaire unique, il doit exister une politique budgétaire unique, ce qui demande une coopération accrue entre les Etats membres afin d'éviter tout dysfonctionnement et défaillance à l'intérieur de l'union économique et monétaire.
- Tout Etat désirant rejoindre une union monétaire doit avoir une transparence certaine dans ses indicateurs économiques, et ne doit en aucun cas recourir à la dissimulation de ses véritables comptes et performance macroéconomiques ainsi que cela a été le cas avec le gouvernement grec.



- Les Etats ne doivent pas recourir à l'emprunt s'ils ne disposent pas d'une capacité viable à rembourser leurs dettes, car cela présente un risque pour la stabilité économique nationale et pour celle de tout le regroupement régional...

En concluant, nous dirons que dans la mesure où la zone euro est l'une des plus puissantes économies sur la scène économique mondiale. Ainsi et du fait que la crise de la dette a indéniablement remis en cause cette construction, l'avenir de l'Union Européenne ne semble pas à l'abri de nouvelles et plus graves menaces... y survivra-t-elle ou implosera-t-elle ? Ce sont là, de nouvelles pistes de recherche qu'il conviendrait d'approfondir en vue d'analyser l'impact de la possibilité d'éclatement de la zone euro et donc de la disparition possible de l'euro sur l'économie mondiale.

B i b l i o g r a p h i e



Bibliographie

Ouvrages

1. ALLERON. M, P.BON et J.J. BONNAUD, « Les enjeux de l'euro », Editions Economica, Paris, 1999.
2. ARTUS Patrick et VIRARD Marie-Paule, « Globalisation, le pire est à venir », Editions La Découverte, Paris, 2006.
3. BARTHALON Olivier, I.BIBAC et ERNEST Cécile, « L'Euro, Dix ans après : un premier bilan à l'heure de la crise financière », Editions L'Harmattan, Paris, 2009.
4. BARTHE Marie-Annick, « Economie de l'Union européenne », Editions ECONOMICA, Paris 2006,
5. BARTHES Angela, « Le petit manuel simplifié pour comprendre la mondialisation », édition EPU, Coll. Economie et gestion, Paris, 2005.
6. BASTIDON GILLES Cécile, BRASSEUL Jacques et GILLES Philipe, « Histoire de la globalisation financière », édition Armand Colin, Paris, 2010.
7. BERTHIAUME Marc et REVOL René, « La Communauté Européenne : de l'intégration économique à l'union monétaire », Editions Vuibert, Paris, 1992.
8. BOUDERSA Maamar ; « Le FMI, ce monstre de Paris » ; Editions Révolution africaine ; Alger ; 1994 ;
9. BOURGUINA Henri, « Finance internationale », édition Presses universitaires de France, Paris, 1992.
10. BILLARD Hugo et GALOISY Thomas, « La puissance économique de l'Union Européenne », Editions Ellipses, Paris, 2004.
11. CAPUL Jean-Yves, « Monnaie et politique monétaire en Europe », Les cahiers Français, N° 297, juillet-aout 2000, La documentation française.
12. COMBEMALE Pascal, « Les grandes questions économiques et sociales », édition La Découverte « Repères », Paris, 2009.
13. CELIMENE Fred et LACOUR Claude ; «L'intégration régionale des espaces » ; Editions Economica, Paris ;1997
14. CREEL Jérôme et FARVAQUE Etienne, « Construction européenne et politique économique », Editions Vuibert, Paris, 2004



15. CROZET Yves et Bernard BELLETANTE, « L'Europe monétaire et financière », éditions Ellipses, Paris, 1990.
16. D'ARVISENET Philipe et J.P. PETIT, « échanges et finance internationale », édition Collection Banque ITB, Paris 1997.
17. DEFRAIGNE Jean-Christophe, « De l'intégration nationale à l'intégration continentale », édition l'Harmattan, France, 2004.
18. DELAPLACE M, « Monnaie et financement de l'économie », Editions Dunod, Paris, 2003
19. DIATKINE S, « Théories et politiques monétaires », Editions Armand Colin, Paris, 1995
20. DUROUSSET Maurice, « L'Union Européenne au XXI^e Siècle : Institutions et économie », Editions Ellipses, Paris, 2004 ;
21. ERBES Robert, « L'intégration économique internationale », Editions PUF, Paris, 1966 ;
22. ERNEST Loïc et Gaëlle LE GUIRRIEC-MILNE, « L'union européenne, ses institutions et ses politiques économiques », Editions Gualino éditeur, paris 2008
23. FAUGERE Jean-Pierre, « économie européenne », Editions Dalloz, Paris, 1999
24. FERRANDON Benoît, « Euro et gouvernance économique », Cahiers français N° 319, Mars-avril 2004, La documentation française.
25. Guitton H., G. Bramoullé, « La monnaie », 6ème édition, Dalloz, 1987
26. HARRISON Andrew, DALKIRAN Ertugrul et ELSEY Ana, « Business international et mondialisation », édition De Boeck, Bruxelles, 2004.
27. HEISE Michael, « Emerging from the Euro Debt Crisis: Making the Single Currency Work », Springer's Editions, London and New York, 2013.
28. Images économiques du monde : 2004, Editions Armand Colin, Paris, 2004
29. JACOUD Gilles, « L'Europe monétaire, zone euro : une monnaie, une pluralité de défis », Editions Armand Colin, Paris, 2006.
30. KAHN Sylvain, « Géopolitique de l'union européenne », Editions Armand Colin, paris, 2007
31. KEYNES J. M., « Théorie Générale de l'Emploi de l'Intérêt et de la Monnaie », Payot, 1969
32. KOLOSSOUI, « Théorie de la régionalisation de l'économie » ; Editions du Progrès, Paris, 1975.



33. LAPAVTSAS Costa, « Crisis in the Eurozone », Verso's Editions, London, 2012;
34. LEFEUVRE Evariste, « Sortir de l'euro ? une idée dangereuse », Editions d'Organisation, Paris, 2011.
35. LELART Michel, « La construction monétaire européenne », Editions Dunod, Paris, 1994.
36. LEON Alain et Thierry SAUVIN, « De l'économie internationale à l'économie globale », Editions Ellipses, Paris, 2005
37. LOUIS Jean-Victor, « L'Union Européenne et sa monnaie », Editions de L'université de Bruxelles, Belgique, 2009 ;
38. MAGNETTE Paul, « Le régime politique de l'Union Européenne », Editions Sciences PO les presses, Paris, 2006 ;
39. Manifeste d'économistes atterrés, édition Les Liens Qui Libèrent, Villeneuve-d'Ascq, France, 2011.
40. MOREAU DEFARGES Philipe, « Relations internationales : Questions régionales », Editions du Seuil, Paris, 2011.
41. NYAHOHO Emmanuel, « Finances internationales : théorie, politique et pratique », 2^{ème} édition Presse de l'université de Québec, Québec Canada, 2002,
42. PATAT Jean-Pierre, « l'Europe monétaire », Editions La Découverte, Paris, 1992.
43. PERRUT Dominique, « L'Europe financière et monétaire : règles, opportunités, stratégies », Editions Nathan, paris, 1994
44. PRAGER Jean-Claude, « la politique économique aujourd'hui », Editions Ellipses, Paris, 2002.
45. RENAUT-COUTEAU Armelle, « L'essentiel de la gouvernance économique et monétaire de la zone euro », Editions Gualino, Paris, 2013 ;
46. RICHE Pascal et WYPLOSZ Charles, « L'union monétaire de l'Europe », Editions du Seuil, Paris, 1993 ;
47. SAINT-ETIENNE Christian, « L'Europe contre le capitalisme », édition Armand Colin, Paris, 1993.
48. SALVATORE Dominick ; « Economie internationale » ; Editions De Boeck ; Paris ; 2008.
49. SAMUELSON Alain, « Economie internationale contemporaine », Editions OPU, Alger, 1993.



50. SANCHIS I MARCO Manuel, « The Economics of the Monetary Union and the Eurozone Crisis », Springer's Editions, London, 2014;
51. SAPIR Jacques, « Faut-il sortir de l'euro », Editions du Seuil, Paris, 2012.
52. SCHIFF Maurice et WINTERS Alan ; « Intégration régionale et développement » ; Editions Economica ; Paris ; 2004.
53. SCHOR Armand-Denis, « Le système monétaire européen », Editions PUF, Paris, 1985
54. SCHOR Armand-Denis, « Le système monétaire européen », édition PUF, paris, 1993.
55. SCHOR Armand-Denis, « La monnaie unique », édition PUF, Paris, 1997.
56. SIROEN Jean-Marc; « finances internationales » ; édition Armand Colin ; Paris ; 1993.
57. SLOMAN John et WRIDE Alison, « Principes d'économie », 7^{ème} édition, Editions Pearson Education, France, 2011 ;
58. THERET Bruno, « L'Etat, la finance et le social : Souveraineté nationale et construction européenne », édition La Découverte, Paris 1995.
59. TROTIGNON Jérôme, « Economie européenne, intégration et politiques communes », Editions Hachette, Paris, 1997
60. VEREZ Jean-Claude, « Précis d'économie internationale », Editions Ellipses, Paris, 2010 ;
61. VIELLEMUS Philipe, « De Krash en crise, l'Europe est-elle condamné au déclin ? », Editions du Seuil, Paris, 2004.
62. VOIGT Liza et RAKOTOMALALA Dominique, « Guide facile : intégration régionale », Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo

63. الزيدانين جميل، "السياسات في الجهاز المالي"، دار وائل للنشر، عمان، 1999

64. قدي عبد المجيد، "المدخل إلى السياسات الاقتصادية الكلية"، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، 2003



Revues et Articles :

1. Banque de France, « focus n° 5- 22 novembre 2010 ».
2. BEINE Michel, « L'union économique et monétaire européenne à la lumière de la théorie des zones monétaires optimales : une revue de la littérature », Service des Etudes et de la Statistique et CADRE, Université de Lille II, aout 1998
3. BOUZAR Chabha ; « Le cycle de vie de la crise des subprimes » ; Revue du Campus N°15 ; Université Mouloud MAMMERI ; Tizi-Ouzou
4. DEBLOCK Christian, « Régionalisme économique et mondialisation : Que nous apprennent les théories ? », Cahiers de recherche 05-07, CEIM, Montréal, octobre 2005.
5. FERRANDON Benoit, « L'euro à l'épreuve des faits », cahiers français n° 319
6. Fiche technique ; « ressources du FMI » ; mise à jour le 20 aout 2012
7. Guide de la banque mondiale destiné aux parlementaires, avril 2005
8. HJORTSHOJ O'ROUR Kevin ; « où va l'Europe » ; Revue Finances et Développement ; mars 2014.
9. KABUYA KALALA François et MBIYE Tshiunza, « communautés économiques régionales : Quelle stratégie d'intégration en RDC ? » ; l'Afrique des Grands Lacs, annuaire 2009-2010
10. La vie économique, revue de politique économique, 7/8-2008
11. Le monde diplomatique, janvier 1988
12. LELART M, « Le système Monétaire Européen et le Système Monétaire Franco-africain », Eurépargne, n° II, 1985
13. MASMOUDI Khadija ; « les structures du FMI » ; L'Economiste ; quotidien économique du Maroc ; N°376 du 11/11/1998
14. RODADDHD Sayabou Laoual, Marie-Christine Lebret GRET, Laurent Levard GRET, Edu Raven FONGTO et Guy Aho Tete Benissan REPAOC, « Comprendre et participer au processus ouest africain d'intégration régionale », Manuel pédagogique sur l'intégration régionale à destination des acteurs non gouvernementaux, avril 2011
15. TIROLE Jean, « La crise de l'euro : quelques éléments de réflexion sur la réforme institutionnelle », Banque de France, Revue de la stabilité financière, N° 16, avril 2012



16. السيد احمد علي ; أزمة اليونان سياسات صارمة لترتيب المنزل من الداخل » ; مجلة تداول السعودية ; العدد 41، مارس 2010
17. معزوز لقمان و بودري شريف، "المنافسة بين الدولار و الاورو في ظل استقرار النظام النقدي الدولي"، مجلة الباحث، عدد 09/2011، جامعة الشلف
18. محمد الغزالي عيسى، "التجارة الخارجية و التكامل الاقتصادي الإقليمي"، مجلة جسر التنمية، المعهد العربي للتخطيط، الكويت، العدد 81، مارس 2009
19. محمد ابراهيم، "هل تنجح عملية انقاذ مصارف الزومبي الاسبانية"، الصحيفة الاقتصادية الالكترونية، العدد 6819

Thèses et mémoires

1. AVOM Désiré, « L'intégration monétaire préalable ou résultat de l'intégration économique ? le cas des pays membres de la CEMAC », thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière- Lyon2, 1999
2. BASSIL Charbel, « Politique monétaire et changement structurel aux Etats-Unis », Thèse de doctorat en sciences économiques, université de Cergy-Pontoise, juillet, 2010.
3. BRAHMI Assia, « La théorie à l'épreuve de la crise économique : enseignement pratique », mémoire de magister en sciences économiques, option économie internationale, université d'Oran, 2011/2012 ;
4. FONTAN Clément ; « Une institution politique à l'épreuve de la crise : la Banque Centrale Européenne dans l'union économique et monétaire » ; Thèse de Doctorat en sciences politiques ; Ecole doctorale : sciences de l'Homme, du politique et du territoire ; Université de Grenoble ; 3 décembre 2012.
5. GUILHOT Laetitia ; « L'intégration économique régionale de l'ASEAN+3, la crise de 1997 à l'origine d'un régime régional » ; thèse de doctorat en sciences économiques ; Université Pierre Munders France- Grenoble ; novembre 2008.
6. GUILLAUMIN Cyriac ; « La formation d'une zone monétaire en Asie de l'Est, une application de la théorie des zones monétaire optimales » ; Thèse de Doctorat en sciences économique ; Université Paris Nord ; 26 novembre 2007.
7. OPARA OPIMBA Lambert ; l'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique » ; Thèse de Doctorat en sciences économique ; Université Montesquieu- Bordeaux IV ; avril 2010.



8. SADOUDI Tarik, « Dynamique de l'intégration économique régionale au sein de l'union européenne : avancées, limites et perspectives », mémoire de magister en sciences économiques, option Economie et Finance Internationales, université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2012.
9. أحيممة خالد، "أزمة الديون السيادية الأوروبية و انعكاساتها على موازين مدفوعات دول المغرب العربي: دراسة حالة الجزائر خلال الفترة 2005-2011"، مذكرة ماجستير علوم اقتصادية، تخصص اقتصاد دولي، جامعة محمد خيضر، بسكرة، 2012-2013.
10. دبار حمزة، "انعكاسات الأزمة المالية على الأمن الغذائي في الوطن العربي: دراسة تحليلية وفق نموذج SWOT"، مذكرة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة محمد خيضر، بسكرة، 2012-2013.
11. لوشان عصام، "السياسة النقدية و دورها في تحقيق الاستقرار الاقتصادي: دراسة حالة الجزائر (1990-2010)"، مذكرة ماجستير في العلوم الاقتصادية، تخصص اقتصاد التنمية، جامعة الحاج لخضر، باتنة، 2012-2013.
12. يحي سعاد، "تقييم مسار عملية التكامل لدول الخليج العربي و الآثار المترتبة على إصدار عملة خليجية موحدة"، مذكرة ماجستير في العلوم الاقتصادية، جامعة خيضر محمد، بسكرة، 2012-2013.
13. قصري محمد عادل، "التكتلات الاقتصادية الإقليمية: دراسة مقارنة بين اتحاد المغرب العربي و الاتحاد الأوروبي"، مذكرة ماجستير علوم اقتصادية، جامعة منتوري، قسنطينة، 2008-2009.

Etudes, rapports et communications :

1. Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers Organisations internationales couvertes par l'AWEX -BM - 11/05/2009
2. ARTHUIS Jean, « Avenir de la zone euro : l'intégration politique ou le chaos », rapport de la république française, mars 2012.
3. BILGER François, « le rôle international de l'euro », interview publié par The Korea Herald, Séoul, 9 décembre 1998.
4. BOUZIDI Nachida ; « L'expérience algérienne de coopération et d'intégration économique régionale » ; Fondation Freidrich Ebert ; Alger ; mai 2010.
5. H-F. HENNER, « Convergence et divergence au sein d'une intégration économique », Colloque G.W. NGANGO, Yaoundé, 26 et 28 février 2001
6. HILGERS Jean, « La crise de la zone euro : quelles conséquences pour l'économie belge », Banque Nationale de Belgique, Louvain-la-Neuve, le 14 mars 2012.



7. HUGON Philippe ; « Analyse comparative des processus d'intégration économique régionale » ; Etude réalisée par Cered/FORUM et le Cerena ; Université Paris X-Nanterre ; 2001.
8. LANATHOUA Mathilde, « Sortir de l'Euro pour sortir de la crise : une recette aux effets désastreux », Terra Nova, note du 05 mars 2012.
9. POUVELLE Cyril, « le rôle international de l'euro depuis 1999 : facteurs et enjeux », Bulletin de la banque de France, N° 147, mars 2006.
10. Rapport de la commission européenne à Bruxelles, mars 1998.
11. SAPIR Jacques ; « S'il faut sortir de l'euro... » ; Document de travail CEMI EHESS ; 06 avril 2011.
12. محمود الإمام محمد، "التكامل الاقتصادي الإقليمي بين النظرية و التطبيق"، معهد البحوث و الدراسات العربية، مصر، 2000
13. درويش عبد اللطيف، "الازمة المالية اليونانية، جذورها و تداعياتها"، مركز الجزيرة للدراسات، 12 جوان
14. نشرة صندوق النقد الدولي، "أوروبا و الصندوق يتفقان مع اليونان على خطة تمويلية بقيمة 110 مليار يورو"، 2 ماي 2012

Sites web :

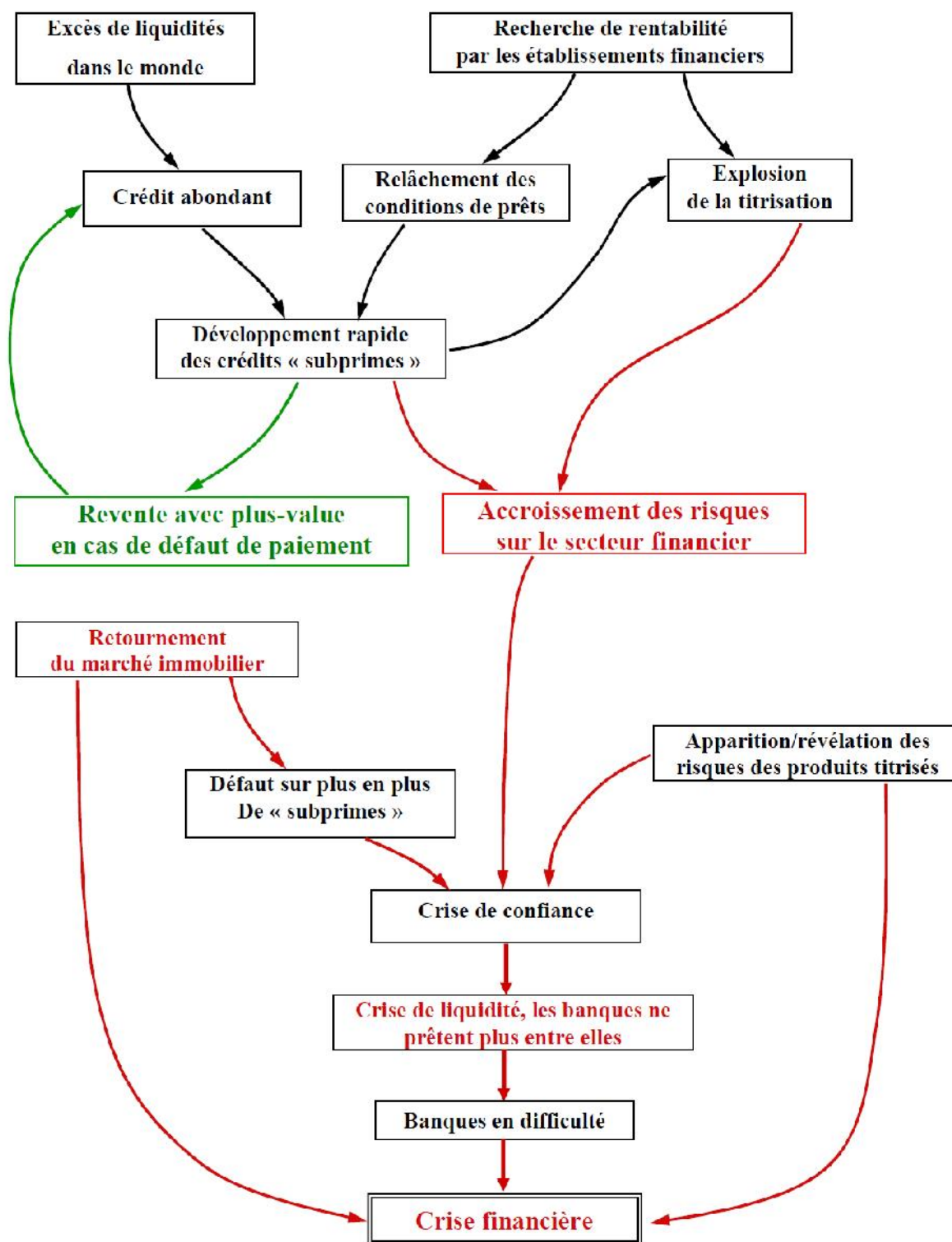
1. <http://abc.economie.free.fr>
2. <http://www.robert-schuman.com>
3. <http://www.cairn.info>
4. <http://www.ecb.int>
5. <http://ec.europa.eu>
6. <http://www.imf.org>
7. <http://www.sndi.cerist.dz>
8. <http://www.ceuropeens.org>
9. <http://www.europarl.be>
10. <http://www.banque-france.fr>
11. <http://www.loretlargent.info/non-classe/laccord-de-la-jamaïque-demonetisation-de-lor>
12. <http://www.lefigaro.fr>
13. http://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_monetaire_international
14. www.worldbank.org
15. <http://www.captaineconomics.fr>



16. <http://www.economist.com>
17. www.slate.fr

A n n e x e s

Annexe N°01 : Schéma représentant les origines de la crise des subprimes



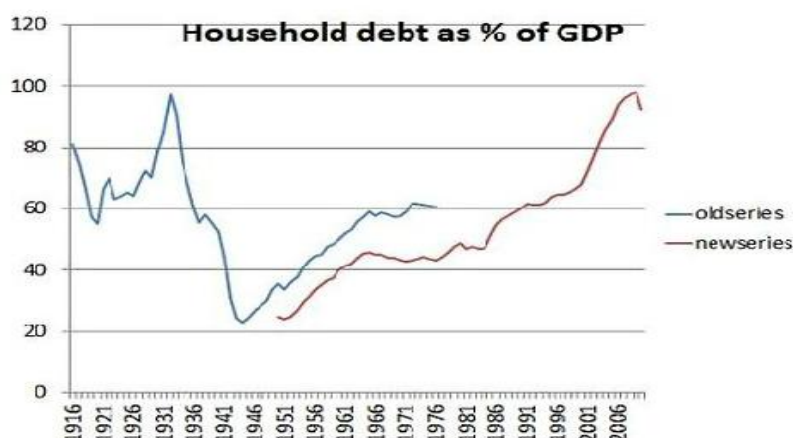
Source : INSEE ; in, www.insee.fr; consulté le 29/10/2012

Annexe n°02 : Les cinq graphiques de Paul Krugman pour comprendre la crise (et pourquoi les Allemands en sont autant responsables que les Grecs)

Selon Paul Krugman, la crise est « générée par la dette privée et non par la dette publique ». Ainsi, entre 1946 et 2006, la part de la dette des ménages est passée d'un peu plus de 20% à près de 100% (Graphique n°01).

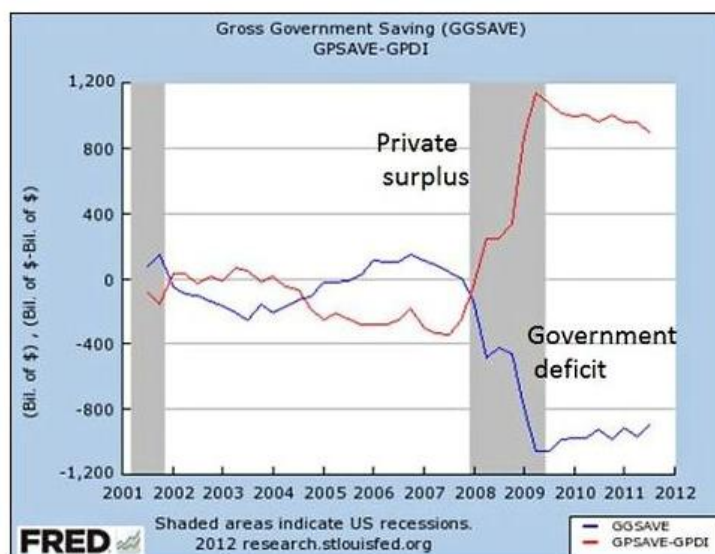
Graphique N°01 : l'évolution de la dette des ménages (en pourcentage du PIB)

L'évolution de la dette des ménages (en pourcentage du PIB)



Il montre ensuite un graphique qui pointe l'inversion quasi-symétrique des courbes entre des excédents du secteur privé et des déficits publics. L'évolution des excédents du secteur privé comparée à celle des déficits publics (en milliards de dollars). En grisé les périodes de récession, moments où les courbes se croisent au grand bénéfice du secteur privé.

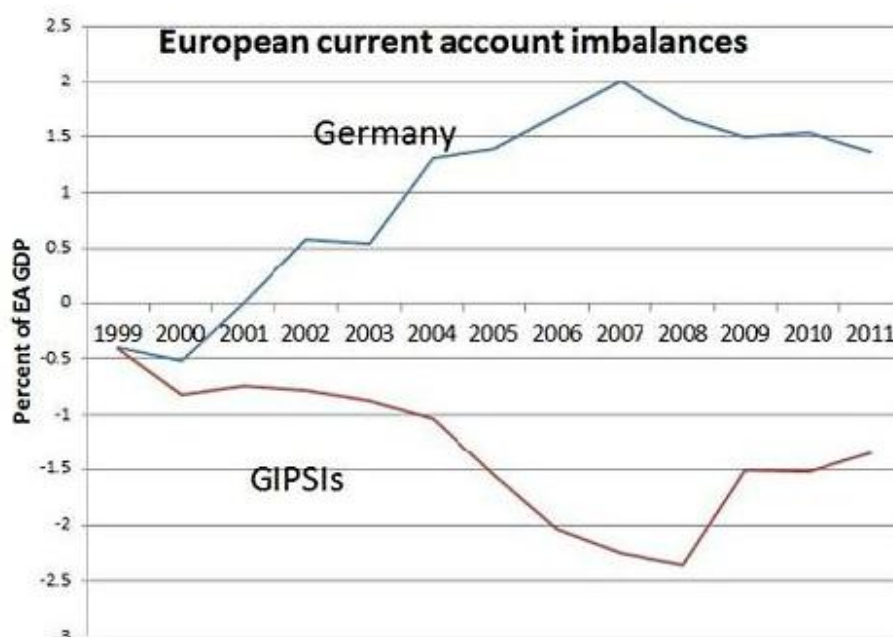
Graphique n°02 : comparaison entre les excédents privés et les déficits publics



Paul Krugman faisait valoir que « la crise reste considérée uniquement comme un problème de dérives budgétaires. Ce n'est pas le cas. Ces déséquilibres existent, mais il y a aussi un écart de compétitivité et de flux de capitaux ». Les problèmes d'écart de compétitivité sont illustrés par un simple graphique qui expose l'évolution parallèle des balances commerciales des pays périphériques et allemandes.

Graphique n°03 : l'évolution comparée des balances commerciales des PIIGS et de l'Allemagne

L'évolution comparée des balances commerciales des GIPSI et de l'Allemagne

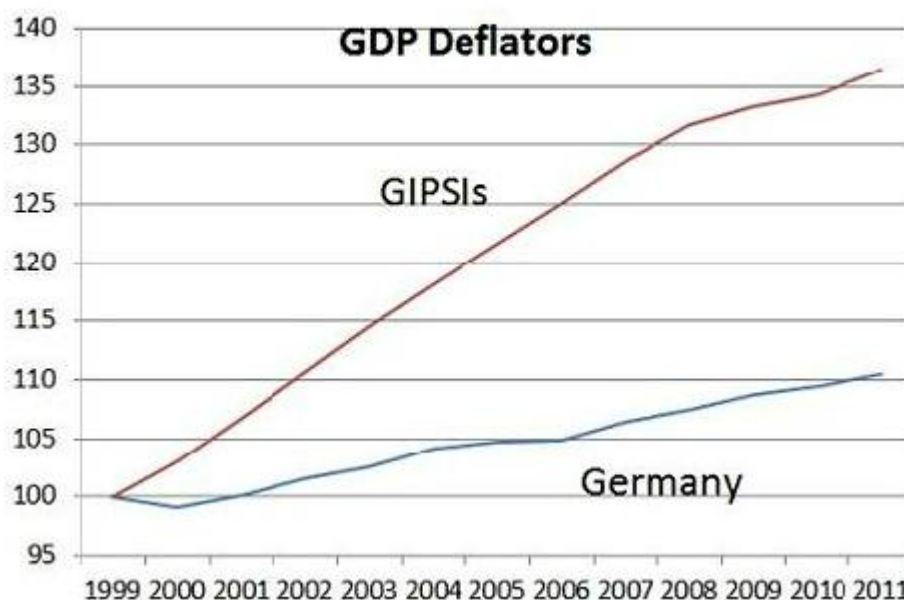


Là aussi, elle est symétrique : la balance commerciale de l'Allemagne s'accroît dans des proportions similaires à la baisse de celle des PIIGS, considérés comme les mauvais élèves de la crise européenne. Ce qui rappelle que l'Allemagne a importé des produits à bas coûts de pays en développement, les a utilisés pour produire sur son territoire des biens qu'elle a ensuite exportés, notamment en direction des pays périphériques de la zone euro comme la Grèce, améliorant la santé de son économie pendant que celle des pays du sud se dégradait. Paul Krugman explique également que le déséquilibre des balances paiements est un « phénomène récent ». "Après la création de l'euro, il y a eu des afflux massifs de capitaux dans les pays dits à la périphérie de l'Europe qui ont provoqué une bulle du crédit ». En contrepartie de ces évolutions inverses, le déflateur du PIB de l'Allemagne évolue également dans le sens opposé de celui des PIIGS montre Krugman. Le déflateur du PIB est un indicateur permettant de voir la valeur du PIB corrigée des effets de l'inflation, mesurant le rapport entre le PIB nominal (valeur à prix courants) et le PIB réel (valeur à prix constant en fonction d'une année de référence).

Conclusion : quand le déflateur du PIB en Allemagne monte de dix points entre 1999 et 2011, il en gagne 37 dans PIIGS. En résulte un différentiel d'inflation notoire en défaveur de ces derniers.

Graphique n°04 : évolution du déflateur du PIB en Allemagne et dans les PIIGS

L'évolution du déflateur du PIB en Allemagne et dans les GIPSIs



Selon Krugman « les Allemands essayent d'appliquer les solutions de la réunification à la zone euro. Mais cela impliquerait de *trouver une autre planète pour exporter les produits de l'Europe !* ».

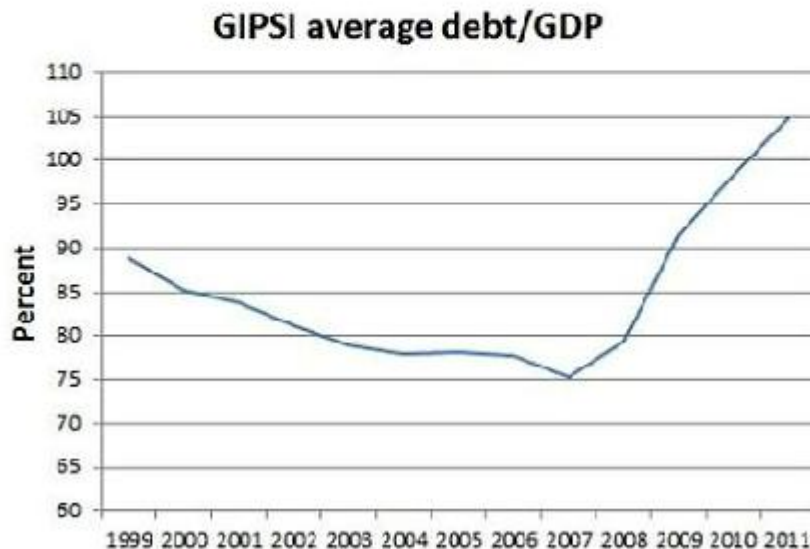
Pour tenter de remédier à ces écarts et restaurer la compétitivité des pays en difficulté, les pays européens misent selon Krugman sur une « *dévaluation interne* ». L'euro ne pouvant être dévalué par un pays puisqu'il est une monnaie commune à 17 Etats membres de l'Union monétaire, les gouvernements pourraient envisager d'imposer par décret dans leur pays un abaissement de l'ensemble des prix (salaires, contrats, loyers). En France ou en Italie, il s'agirait de procéder à une dévaluation fiscale (hausse de TVA, et des taxes pouvant financer des baisses équivalentes de charges sur le travail). Or ces dévaluations internes ne fonctionnent pas selon Krugman en raison de la rigidité nominale qui renvoie au niveau de sensibilité des salaires nominaux par rapport au mouvement des prix.

Par ailleurs, Krugman rappelle que selon lui, pointer d'un doigt l'indiscipline fiscale des citoyens des pays PIIGS n'est guère un argument valable que pour la Grèce - et encore - car l'évolution du niveau de leur dette en pourcentage de leur PIB a radicalement changé à partir du début de la crise en 2008. Auparavant, le niveau de la dette rapporté au PIB baissait, alors que les problèmes d'évasion fiscale se posaient déjà. Après 2008, la dette augmente sévèrement pour ces pays, alors que l'évasion fiscale persiste voire baisse, puisque les gouvernements de ces pays se sont lancés dans la chasse aux fraudeurs.

Graphique N°05 : Le mythe de la débauche fiscale des PIIGS

Le mythe de la débauche fiscale des GIPSI

The myth of fiscal profligacy



Krugman estime que « l'Europe a besoin d'une politique monétaire très agressive. Plus agressive encore que celle des Etats-Unis. Il n'y a pas d'autre moyen de faire les ajustements nécessaires. La BCE devrait racheter plus de dettes d'Etat mais aussi favoriser davantage l'expansion monétaire ». Pour lui, la solution est donc de provoquer de l'inflation : « il faudrait que, disons d'ici les cinq prochaines années, les salaires baissent, dans les pays européens moins compétitifs, de 20 % par rapport à l'Allemagne. Avec un peu d'inflation, cet ajustement est plus facile à réaliser ». Cela consisterait donc à laisser grimper les prix sans que les salaires suivent. Et cela permettrait de récupérer de la compétitivité. Sans pour autant garantir la faisabilité politique d'une telle décision auprès de l'opinion publique.

Source: <http://www.atlantico.fr/decryptage/cinq-graphiques-paul-krugman-pour-comprendre-crise-allemands-sont-autant-responsables-que-grecs-279169.html#1t2hAevYo70RgOd4.99>

**L i s t e d e s
i l l u s t r a t i o n s**

Liste des Tableaux

Tableau N°01 : composition de l'Ecu	43
Tableau N° 02 : volatilité des taux de change effectifs mensuels dans le SME(%)	48
Tableau N°03 : Les degrés d'intégration économique régionale	60
Tableau N°04 : Taux d'inflation dans les pays de l'UE en 1998 (%)	90
Tableau N°05 : déficit public dans les pays de l'UE (%)	91
Tableau N°06 : Parlement européen	93
Tableau N° 07 : Taux de conversion de l'euro.....	123
Tableau N° 08 : Chronologie de la crise grecque.....	153
Tableau N° 09: les principaux indicateurs de l'économie irlandaise entre 2007 et 2012	158
Tableau N° 10 : Chronologie de la crise espagnole.....	162
Tableau N° 11 : Taux d'inflation dans l'UE et la Zone euro entre 2001 et 2011	170
Tableau N° 12 : Taux d'inflation annuel en septembre 2012 dans les Etats de l'UE et de la Zone euro	170
Tableau N° 13: Taux de croissance au sein de la zone euro (%)	172
Tableau N° 14: Taux de croissance dans les pays développés.....	173
Tableau N° 15 : Taux de chômage dans la zone euro et l'UE (%).....	176

Liste des Figures

Figure N°01 : Mécanisme d’ajustement dans le régime d’étalon-or.....	08
Figure N°02 : comparaison de l’accord Smithsonian avec les taux de change courant du dollar (T2 1973)	15
Figure N° 03 : Structure de gouvernance du FMI.....	21
Figure N°04 : Organigramme du FMI (au 26 mai 2011)	26
Figure N° 05: Organigramme simplifié de l’administration de la banque mondiale	33
Figure N°06 : les institutions de la banque mondiale.....	34
Figure N°07 : Schéma représentant le serpent monétaire européen.....	40
Figure N° 08: formes d’intégration économique régionale	61
Figure N° 09 : Pure création du commerce.....	65
Figure N°10 : pur détournement de trafic : pays importateur substituant des importations du pays partenaire à celle du pays tiers.	66
Figure N° 11: Création et détournement du commerce.....	68
Figure N° 12: Situation au moment du passage à la monnaie unique en janvier 1999	118
Figure N°13: variation annuelle en % des prix à la consommation (convergence du taux d’inflation due à l’euro).....	130
Figure N°14: taux d’inflation (taux annuel moyen) dans Etats membres de la zone euro avant l’introduction de l’euro (1990-1998) et après (1999-2012).....	131
Figure N° 15 : Croissance économique: Haute divergence (Indice de l'année de base = 1999)	132
Figure N° 16 : Croissance de l'emploi.....	132
Figure N° 17 : Evolution des taux d'intérêt réels.	133
Figure N° 18 : Croissance du commerce intra-UEM pour les pays sélectionnés	135
Figure N°19 : Défiance sur le marché interbancaire	143
Figure N°20 : Bulle immobilière dans la zone euro (1997-2008).....	144

Figure N° 21: Produit intérieur brut de la Grèce (%).....	146
Figure N° 22 : Evolution du total des dettes grecques (1997-2013).....	147
Figure N° 23 : Histoire du déficit budgétaire en Grèce.....	149
Figure N° 24: Taux d'inflation (indice des prix à la consommation) (%) en Grèce (1999-2011)	151
Figure N° 25: Taux de chômage (%) en Grèce.....	152
Figure N° 26: Taux de chômage (%) dans la zone euro et dans l'UE en 2012	152
Figure N° 27: Dette publique, déficit et croissance du PIB en Irlande	159
Figure N° 28: Dette publique de l'Italie (% PIB)	163
Figure N° 29 : Evolution du niveau d'endettement entre 2009 et 2012 (en % du PIB).....	164
Figure N° 30: Taux de change euro/dollar.....	174
Figure N° 31 : Taux de change Euro/Yen	174
Figure N° 32 : Taux de chômage dans l'UE et la zone euro (%).....	177
Figure N° 33 : Tendances économiques dans la zone euro	181
Figure N° 34 : solde du compte courant de la balance des paiements de certains Etats européens (en % du PIB).....	182
Figure N° 35 : Degré d'ouverture des économies nationales de l'UE	184
Figure N° 36 : Niveau du PIB de l'UE et de la zone euro sur la période 2000-2020 (index 2010= 100).....	187
Figure N° 37: Prévisions : PIB, dette publique et balance courante de la Grèce.....	188

T a b l e
d e s m a t i è r e s



Table des matières

Remerciement	II
Acronymes et Abréviations.....	III
Sommaire	IV
Introduction générale	1
Chapitre I : Le système monétaire européen et ses fondements	6
Introduction	6
Section 1 : Historique (contexte de création) du SME.....	7
1-L'Etalon-or (Gold standard), (1870- 1914).....	7
1-1-Fonctionnement du système.....	8
1-2-Abandon du système.....	9
2-Le système de Bretton woods	10
2-1-Principes et fonctionnement du système de Bretton woods	10
2-2-Les tribulations du système de Bretton Woods.....	11
2-2-1. les différentes phases allant de 1945 à 1973.....	11
2-2-2.Crise du système monétaire international	12
2-2-3.Chute du système de Bretton woods (abandon des parités fixes).....	14
3-Les institutions de Bretton woods.....	18
3-1-Le fonds monétaire international.....	18
3-1-1. Origines et rôle du FMI	18
3-1-2.La structure du FMI	20
3-1-2.1.Organigramme du FMI	24
3-1-2.2.Les ressources du FMI	27
3-2-La banque mondiale	30
3-2-1.Histoire de la banque mondiale	30
3-2-1.1.Création.....	30
3-2-1.2.Missions	32
3-2-2.L'administration de Banque mondiale	33
3-2-3.Les institutions du Groupe de la banque mondiale	34
Section 2 : Organisation du système monétaire européen.....	39



1-Le serpent monétaire européen.....	39
1-1-Le serpent dans le tunnel	39
1-1-1.Le tunnel.....	39
1-1-2.Le serpent	40
1-2-Les difficultés du serpent.....	41
2-Mise en place du Système Monétaire Européen.....	41
2-1-Les institutions du système monétaire européen.....	42
2-2-La création de l'ECU	43
2-3-Evolution du SME	45
2-3-1.1979-1987 : une certaine autonomie des politiques monétaires.....	45
2-3-2.Après 1987 : la fin des réalignements	45
2-3-3.Après 1990 : la libéralisation des mouvements de capitaux.....	46
2-4-Les succès du SME.....	47
2-5- La limite du SME	48
Conclusion.....	50
Chapitre II : les processus d'intégration économique régionale et leurs dimensions monétaires	52
Introduction.....	52
Section 1 : intégration économique régionale	54
1-Qu'est ce que l'intégration économiques ?.....	54
1-1-Quelques définitions	54
1-2-Les préalables de l'intégration économique	56
2-Les différentes conceptions de l'intégration économique régionale.....	58
2-1-La conception traditionnelle de l'IER	58
2-2-Le renouveau théorique de l'IER	61
3-Approche statique des effets de l'intégration économique régionale (analyse théorique)	63
3-1-Les notions de création et de détournement du commerce.....	64
3-2- Création de commerce	64
3-3- Détournement du commerce	66
3-4- Combinaison de création et de détournement de commerce	67
3-5-Les maximes de J.Meade	70
4-les effets dynamiques de l'intégration.....	71



4-1-Une dynamique de la demande	71
4-2-Une dynamique de l'offre.....	72
4-3-Les investissements directs étrangers.....	72
Section 2 : l'importance de la dimension monétaire dans l'intégration économique.....	73
1-L'analyse classique sur l'intégration de la monnaie (économie réelle- économie monétaire)	73
1-1-Monnaie voile ou monnaie insignifiante (courant traditionnel).....	73
1-2-Monnaie active (Analyse de Hayek)	74
2-L'approche intégrationniste de l'analyse monétaire	76
2-1-L'analyse monétaire de K. Wicksell	76
2-2-L'analyse monétaire de Keynes	78
3-Dimension spatiale de l'intégration monétaire (zones monétaires optimales)	79
3-1- Définition d'une zone monétaire optimale (ZMO)	79
3-2- les critères d'une ZMO selon la théorie économique.....	79
3-2-1- Le critère de Mundell (1961).....	80
3-2-2- L'apport de Mc Kinnon (1963) : ouverture commerciale et qualité de la monnaie.....	80
3-2-3- Kenen (1969) : diversification productive et zone budgétaire	81
3-3 les facteurs d'une zone monétaire optimale	82
Section 3 : l'intégration régionale en Europe.....	83
1-Les expériences d'intégration en Europe et les Etapes de la construction européenne .83	
1-1-Les expériences d'intégration	83
1-1-1.Union du BENELUX	83
1-1-2.Organisation Européenne de la Coopération Economique (OECE).....	84
1-1-3.La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)	84
1-1-4.L'Association Européenne de Libre Echange (AELE).....	85
1-1-5-L'Espace Economique Européen (EEE).....	85
1-1-6-La Communauté Economique Européenne (CEE).....	85
1-2-Les étapes de construction de l'union européenne.....	87
1-2-1-première étape : Mise en place d'une union douanière.....	87
1-2-2.Deuxième étape : constitution d'un marché commun.....	87
1-2-3. Troisième étape : marche vers un marché unique.....	88
1-2-4.Quatrième étape : constitution de l'union européenne.....	88



1-2-5.Cinquième étape : l'union monétaire européenne	89
1-3-Les institutions de l'union européenne	92
Conclusion	95
Chapitre III : La dimension monétaire dans la construction européenne	97
Introduction	97
Section 1 : L'importance des politiques monétaires dans les économies nationales.....	99
1-Qu'est ce qu'une politique monétaire	99
1-1-La monnaie.....	99
1-2-La politique monétaire.....	100
1-3-Les instruments d'une politique monétaire.....	101
1-3-1.Les instruments permettant la maîtrise de la liquidité bancaire	102
1-3-2.Instruments à caractère administratif	105
1-3-3. Les instruments de politique monétaire de l'Eurosystème.....	106
2-La politique monétaire dans la pensée économique.....	109
2-1- l'école classique	109
2-2-l'école keynesienne	110
2-3-L'école monétariste	110
3-Objectifs de la politique monétaire	111
3-1-Stabilité du niveau général des prix	111
3-2-Equilibre dans la balance des paiements	112
3-3-Renforcement et autonomie de la banque centrale et le développement des institutions financières et monétaire	112
3-4-Développement économique.....	112
Section 2 : Analyse du processus de création de la monnaie unique.....	114
1-La marche vers l'union économique et monétaire	114
1-1-Le rapport Delors	114
1-2-Les accords de Maastricht.....	115
2- Les raisons du passage à l'union monétaire en Europe.....	116
2-1-Raison monétaire.....	116
2-2-La dominance de l'Amérique et le désordre monétaire international	117
3-Le passage à l'euro.....	118
3-1-Les critères de convergence et l'adoption de la monnaie unique.....	119
3-2-Les avantages attendus de l'union monétaire européenne.....	120



3-3-Les inconvénients de la monnaie unique	121
3-4-Création de l'euro.....	122
3-4-1.La banque centrale européenne (BCE).....	123
Section 3 : impact de la mise en place de l'euro sur les économies européennes	126
1-Impact de l'euro sur la Grande-Bretagne	126
2-Impact de l'euro sur les économies d'Europe centrale et orientale (PECO).....	128
3-Impact de l'euro sur la zone euro.....	130
3-1- Une faible inflation dans la zone euro	130
3-2-L'impact sur la croissance	131
3-3-Intensification du commerce et des flux de capitaux intra-UEM	133
Conclusion.....	136
Chapitre IV : Crises et monnaie unique.....	138
Introduction.....	138
Section 1 : l'euro face aux crises dites « des subprimes » et de la dette souveraine	140
1-Crise des subprimes en Europe.....	140
1-1-Définition	140
1-2-Les différentes phases de la crise	141
1-2-1.La première phase	141
1-2-2.La deuxième phase.....	142
1-2-3. Troisième phase	142
1-3-Les effets de la crise des subprimes en Europe.....	143
1-3-1.Les conséquences de la crise des subprimes sur le secteur financier européen	143
1-3-2.Les conséquences de la crise sur l'économie réelle.....	144
2-L'euro et la crise de la dette souveraine	145
2-1-Crise de la dette en Grèce : le début d'une crise dans la zone euro	145
2-1-1. La crise grecque : indicateurs et statistiques	145
2-2.Les causes de la crise en Grèce	152
2-2-1.Chronologie de la crise grecque.....	152
2-2-2. les causes internes de la crise.....	155
2-2-3.Les causes externes	157
3-Propagation de la crise à d'autres Etats de la zone euro	157
3-1-Les Etats les plus touchés	157



3-1-1.L'Irlande	158
3-1-2.Le Portugal	159
3-1-3.L'Espagne	161
3-1-4.L'Italie	163
3-2-les Etats les moins touchés.....	164
3-2-1. Belgique.....	164
3-2-2.France	165
3-2-3.Allemagne.....	165
4- Impact de la crise de la dette souveraine sur une économie non membre de la zone euro (Grande-Bretagne).....	166
Section 2 : La crise de l'euro et mise à l'épreuve de la construction monétaire européenne	169
1-Les conséquences de la crise de la dette souveraine sur la zone euro.....	169
1-1-Le Inflation.....	169
1-2- taux de Les taux de croissance	171
1-3- change de l'euro	173
1-4- Chômage	175
2-Où se trouve la faille	177
2-1-L'union monétaire européenne et décentralisation des politiques budgétaires	177
2-2- L'union monétaire et disparités économique	179
2-3- L'union monétaire et les chocs asymétriques	183
Section 3 : Quelles perspectives pour l'euro ?	186
1-Perspectives de la zone euro en statistiques	186
2-Désintégration ou intégration plus poussée	189
2-1-Désintégration en Europe (moins d'Europe)	189
2-1-1-effets négatifs	189
2-1-2-effets positifs	191
2-2-Intégration politique (Etats Unis d'Europe).....	192
3-Avis des économistes « prix Nobel » sur l'avenir de l'euro	194
3-1- Milton Friedman.....	194
3-2-Joseph Stiglitz	195
3-3-Paul Krugman.....	195
Conclusion.....	197



Conclusion générale	199
Bibliographie.....	204
Annexes	213
Liste des illustrations.....	218
Table des matières.....	221
Résumé	

Résumé :

L'intégration économique régionale suppose la création d'un espace économique unifié entre les pays d'une même zone du monde, dont l'objectif est d'assurer une plus grande prospérité à ces pays. Cette intégration connaît différents degrés, partant d'une zone de libre échange jusqu'à une union économique et monétaire, au delà des politiques communes, cette dernière suppose l'introduction d'une monnaie unique, c'est le cas de l'union économique et monétaire européenne. Aujourd'hui, malgré l'union, les pays de la Zone Euro ne sont pas à l'abri des crises économiques et financières.

Dans notre mémoire, nous nous sommes intéressés à la problématique de l'intégration économique et monétaire en Europe en temps de crises (crise des subprimes et crise de l'euro), en s'appuyant sur le rôle et l'impact d'une monnaie commune et unique sur les économies de l'Europe. Vu les événements qu'elle connaît aujourd'hui, ces crises menacent-elles cette puissance économique ? Qu'en est-il du rôle de la monnaie européenne ?

Le lancement de l'euro a été qualifié par les Etats européens comme une construction, qui conduira vers une intégration régionale complète. Cette monnaie unique étant considérée comme l'identité européenne. Mais, à la suite de la crise de la dette souveraine, des craintes sur l'avenir de l'euro et de la zone euro se font ressentir. Les scénarios possibles : Sauver l'euro et assurer sa continuité en allant vers une intégration politique qui stipule un seul gouvernement, à côté d'une union fiscale, ou se désintégrer et perdre la monnaie unique.

Mots clés : Intégration économique régionale ; union économique et monétaire ; monnaie unique ; euro ; zone euro ; crise de la dette.

ملخص :

التكامل الاقتصادي الإقليمي ينطوي على إنشاء فضاء اقتصادي موحد بين البلدان في نفس المنطقة من العالم التي تهدف لضمان مزيد من الازدهار إلى هذه البلدان. هذا التكامل يعرف درجات مختلفة، بدءاً من منطقة التجارة الحرة إلى الاتحاد الاقتصادي والنقدي، زيادة إلى السياسات المشتركة، ويتطلب هذا الأخير إدخال عملة واحدة، مثل ما هي حالة الاتحاد النقدي الأوروبي .

اليوم، على الرغم من الاتحاد، فإن بلدان منطقة اليورو ليست بمنأى عن الأزمات التي تواجه العالم في الآونة الأخيرة.

في ظل بحثنا، إختصر إهتمامنا في مشاكل التكامل الاقتصادي والنقدي في أوروبا في أوقات الأزمات (أزمة الرهن العقاري وأزمة اليورو)، استناداً إلى دور وتأثير العملة الموحدة على اقتصادات أوروبا. ونظراً للأحداث التي تعرفها المنطقة اليوم، كيف لهذه الأزمات أن تهدد القوة الاقتصادية؟ وماذا عن دور العملة الأوروبية؟

وقد اعتبرت الدول الأوروبية إطلاق اليورو البناء الذي سوف يؤدي إلى التكامل الإقليمي الكامل باعتبار العملة الموحدة كدليل للهوية الأوروبية. ولكن في أعقاب أزمة الديون السيادية، بدأت المخاوف بشأن مستقبل اليورو ومنطقة اليورو في الظهور. إنقاذ اليورو وضمان استمراريتها بالتوجه نحو التكامل السياسي التي توفر حكومة واحدة، بجانب اتحاد مالي، أو التوجه إلى تنفك المنطقة وفقدان العملة الموحدة.

كلمات البحث: التكامل الاقتصادي الإقليمي، الاتحاد الاقتصادي والنقدي، عملة موحدة، اليورو، منطقة اليورو، أزمة الديون.